THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 506
Arts, Lettres, Langues
Spécialité : *Langues, Littératures et Civilisations Arabes*

EN COTUTELLE AVEC L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Par

Cheikh Tidiane NDIAYE

L'ALTERNANCE CODIQUE WOLOF-ARABE AU SÉNÉGAL

Approche Sociolinguistique

Thèse présentée et soutenue à l'Université Rennes 2, 2019
Unité de recherche : ERIMIT (E A 4327)

Rapporteurs avant soutenance :

Mme Stéphane ROBERT, Directrice de recherche, CNRS, Llacan, Paris

M. Abdellatif NAJIB, Professeur, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès

Composition du Jury :

M. Miloud GHARRAFI, Professeur, Université Lyon 3

Mme Zhor HOUTI, Professeure, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès

M. Joseph Jean François NUÑEZ, Post- doctorant Chargé de cours à l'INALCO

M. Amadou Tidiany DIALLO, Professeur, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Mme Elisabeth VAUTHIER, Professeure, Université Lyon3, Directrice de Thèse

M. Abdelfattah NISSABOURI, Maître de conférences, Université Rennes 2, Co-directeur de thèse

SOUS LE SCEAU DE L'UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

UNIVERSITÉ RENNES 2 - UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Ecole doctorale – Arts, Lettres, Langues

Équipe de Recherche Interlangue : Mémoires, Identités, Territoires

L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal

Approche Sociolinguistique

Thèse de Doctorat

Discipline : Langues, Littératures et Civilisations Arabes

Présentée par Cheikh Tidiane NDIAYE

Directrice de thèse : Elisabeth VAUTHIER

Co-directeur de thèse : Abdelfattah NISSABOURI

2019

Jury :

Mme Stéphane ROBERT, Directrice de recherche, CNRS, Llacan, Paris (Rapporteur)

M. Abdellatif NAJIB, Professeur, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès (Rapporteur)

Mme Elisabeth VAUTHIER, Professeure, Université Lyon3, (Directrice de thèse)

M. Abdelfattah NISSABOURI, Maître de conférences, Université Rennes 2, (Co-directeur de thèse)

M. Amadou Tidiany DIALLO, Professeur, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

M. Miloud GHARRAFI, Professeur, Université Lyon 3

Mme Zhor HOUTI, Professeure, Université Sidi Mohamed Ben Abdallah, Fès

M. Joseph Jean François NUÑEZ, Post- doctorant Chargé de cours à l'INALCO

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE i

TABLE DES FIGURES vii

TABLE DES TABLEAUX ix

REMERCIEMENTS xi

DÉDICACES xiii

LISTE DES ABRÉVIATIONS, EXPRESSIONS ET SIGNES xv

ABRÉVIATIONS, SIGNES ET LETTRES CONTENUES DANS LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRATIQUANTS AVEC LES CRITERES DE SÉLECTION xvii

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE xxv

INTRODUCTION GÉNÉRALE 29

I. L'AVÈNEMENT DE L'ISLAM AU SÉNÉGAL 33

1.1. Position géographique du Sénégal 33

1.2. La période de l'Islam des princes 34

1.3. La période de l'Islam guerrier 38

1.4. La période de l'Islam confrérique 45

II. LES DIFFÉRENTES MUTATIONS ENTRAINÉES PAR L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE TRADITIONNELLE 51

2.1. Les mutations religieuses 51

2.2. Les mutations politiques 54

2.3. Les mutations sociales 57

2.4. Les mutations juridiques 58

2.5. Les mutations économiques 59

2.6. Les mutations culturelles 60

III. LE MULTILINGUISME AU SÉNÉGAL 63

3.1. Les langues nationales 63
3.1.1. Le wolof 64
3.1.2. Le Poular 65
3.2. Les langues étrangères 67
3.3. Politique linguistique au sénégal 67
IV. WOLOF, FRANÇAIS ET ARABE EN PERPETUELLE COEXISTENCE 72
4.1. Le wolof et le français en concurrence 72
4.2. Conflit et réconciliation entre le français et l'arabe 74
4.2.1. La période de conflit (1850-1914) 75
4.2.2. La période de réconciliation (de 1914 à nos jours) 88
V. LES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES 97
5.1. Les enregistrements directs 97
5.1.1. Objectif des enregistrements directs 97
5.1.2. Cadre des enregistrements directs 97
5.1.3. Le choix des informateurs des enregistrements directs 105
5.2. Les enregistrements indirects 106
5.2.1. Objectif des enregistrements indirects 106
5.2.2. Cadre des enregistrements indirects 107
5.2.3. Professions des informateurs des enregistrements indirects 107
5.2.4. Contextes de communication des informateurs des enregistrements indirects 108
5.2.5. Situations de communication des informateurs des enregistrements indirects 108
5.2.6. Temps de communication des informateurs des enregistrements indirects 108
VI. L'ENQUÊTE PROPREMENT DITE 109
6.1. Objectif de l'enquête proprement dite 109
6.2. Cadre de l'enquête proprement dite 109

6.2.1. Dakar 109
6.2.2. Louga 110
6.2.3. Saint-Louis 110
6.2.4. Touba 110
6.2.5. Kaolack 110
6.2.6. Tivaouane 111
6.3. 6.2.7. Pir 112
6.3.8. Ndiassane 113
6.3.9. Thiès 114
6.4. Les éléments de l'enquête proprment dite 115
6.4.1. Le questionnaire 115
6.4.2. Les éléments du questionnaire 115
6.4.3. Choix des informateurs 116
VII.ÉTUDE DES DONNÉES SOCIOLINGUISTIQUES 119
7.1. Présentation des corpus 119
7.1.1. Corpus n°1 119
7.1.2. Corpus n°2 119
7.1.3. Corpus n°3 120
7.2. Pratiquants vs non-pratiquants 120
7.2.1. Pratiquants 121
7.2.2. Non-pratiquants 121
7.3. Le rapport entre la motivation et la pratique de l'alternance 122
7.3.1. Manque de compétence en langue B (arabe) 122
7.3.2. Volonté de maîtriser la langue B (wolof) 122
7.3.3. Humour 122

7.3.4. Illustration 122

7.3.5. Habitude 123

7.3.6. Plaisir 123

7.3.7. L'amour de la langue B 123

7.3.8. Manque de mots en langue A 123

7.3.9. Stratégie de communication 124

7.3.10. Prestige 124

7.3.11. Simplification de la conversation 124

7.4. Évaluation de la performance des pratiquants dans l'activation des deux codes 125

7.5. L'Étude de la fréquence du code switching wolof-arabe dans les domaines où les deux codes sont habituellement activés par les arabisants sénégalais 136

VIII.ÉTUDE DES DONNÉES LINGUISTIQUES 139

8.1. La détermination de la langue matrice 139

8.2. Les principales caractéristiques structurelles du wolof 142

8.2.1. Caractéristiques typologiques de base 142

8.2.2. Une langue à classes nominales 142

8.2.3. Le système verbal 143

8.3. L'intégration d'unités lexicales et syntaxiques de la langue enchâssée (arabe) dans la structure syntaxique de la langue matrice (wolof) 144

8.3.1. L'intégration de l'arabe dans le système nominal wolof 145

8.4. L'intégration de substantifs ou de pronoms arabes dans des énoncés wolofs utilisant les différentes conjugaisons présentées 160

8.4.1. L'intégration de pronoms et de substantifs arabes dans la focalisation du sujet 162

8.4.2. L'intégration de morphèmes arabes dans des énoncés avec focalisation du verbe 162

8.4.3. L'intégration de morphèmes arabes dans la focalisation du complément 164

8.4.4. L'intégration de morphèmes arabe dans des énoncés avec le temps nul 165

8.4.5. L'intégration de morphèmes arabes dans l'emphatique négatif 167

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

8.5. L'intégration de l'arabe dans le système prépositionnel du wolof 167

8.6. L'intégration de l'arabe dans le système de coordination du wolof 168

8.7. L'intégration d'expressions figées (EXP.FIG) et de citations arabes dans les énoncés du wolof 169

8.7.1. L'insertion d'expressions et de citations arabes dans le syntagme nominal 171

8.7.2. L'intégration d'expressions et de citations arabes dans le syntagme verbal 172

CONCLUSION 174

BIBLIOGRAPHIE 177

A- RÉFÉRENCES SUR LA CULTURE AFRICAINE 177

B- RÉFÉRENCES SUR LA SOCIOLINGUISTIQUE EN GÉNÉRAL 177

D- RÉFÉRENCES SUR L'ARABE DANS LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE 180

CORPUS N°1 326

CORPUS N°2 336

CORPUS N°3 347

TABLE DES FIGURES

Figure I-1 : Afrique 33

Figure I-2 : Sénégal 35

Figure V-1 : carte administrative du Sénégal 98

Figure V-2 : Dakar 99

Figure V-3 : Louga 101

Figure V-4 : Saint-Lous 103

Figure V-5 : Diourbel 104

Figure VI-1 : Fatick 111

Figure VI-2 : Tivaouane 112

Figure VI-3 : Pir 113

Figure VI-4 : Thiès 114

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 0-1 : Performance des pratiquants selon leur tranche d'âge 125

Tableau 0-2 : Performance des pratiquants selon leurs sexes 126

Tableau 0-3 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude au collège..... 127

Tableau 0-4 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude au lycée..... 127

Tableau 0-5 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude à l'université..... 127

Tableau 0-6 : Performance des pratiquants selon leurs professions 128

Tableau 0-7 : Performance des pratiquants selon leurs compétences linguistiques..... 130

Tableau 0-8 : Performance des pratiquants selon leurs appartenances ethniques..... 131

Tableau 0-9 : Performance des pratiquants selon leurs appartenances confrériques 132

Tableau 0-10 : Performance des pratiquants selon leurs origines régionales 133

Tableau 0-11 : Nombre réél et pourcentage des alternances selon les domaines 136

Tableau VIII-1 : Les déterminants possessifs du wolof..... 159

Tableau VIII-2 : Les différentes formes de conjugaison en wolof..... 161

Tableau VIII-3 : Nombre d'expressions figées utilisées par les pratiquants en fonction de leurs professions 171

REMERCIEMENTS

Nos sincères remerciements vont à :

Monsieur Abdelfattah Nissabouri, Maître de conférences à l'Université Rennes2, Mme Elisabeth Vauthier, professeure à l'Université Lyon3 et Monsieur Diallo Amadou Tidiany, Professeur à l'Université de Dakar qui ont supervisé ce travail avec disponibilité, rigueur, pertinence et clairvoyance malgré leurs différentes occupations et obligations pédagogiques.

Á Mme Stéphane Robert, Directrice de recherche au CNRS, pour ses remarques précieuses, ses conseils et orientations utiles à l'amélioration de ce présent travail.

Aux étudiants et enseignants du département d'études arabes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, de l'Institut islamique de Dakar, de l'Institut islamique Alhanafiya de Louga, de la Faculté islamique de Pir, de l'Institut islamique Khali Amar Fall de Pir.

Aux élèves et enseignants du lycée franco-arabe Fallilou Mbacké de Point E (Dakar), de l'Institut islamique Alfalah de Colobane (Dakar).

Aux personnels administratifs de l'I.F.A.N particulièrement à Monsieur Souleymane Gaye, Documentaliste au département d'arabe et Madame Oumou Ka Secrétaire au sein dudit département.

Aux élèves et Maîtres coraniques de la grande mosquée de Touba, aux personnels administratifs de la grande bibliothèque de Touba.

Aux enseignants de l'Institut islamique de Darou Khoudous.

Mes amis et frères par alliance, Monsieur Ndiaga Beye et ses élèves du collège Abbé Boilat de Saint-Louis du Sénégal, Sette Diadama, Lamine Diouf et Daouda qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel.

Tous les fidèles du centre cultuel et culturel musulman de Saint-Malo.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail

À mon défunt Papa Elhadji Alioune Badara Ndiaye paix à son âme, à mon défunt maître coranique Elhadji Khassim Aïdara paix à son âme, à ma mère Ndèye Awa SARR, à mon épouse Marie Aminata Ndiaye pour son amour et soutien moral, à toutes mes grandes sœurs : Yaye Moundaw Diouf, Ndèye Anna Diouf, Kiné Diop, et Khady Diatou Ndiaye.

À toutes mes nièces : Assiétou Niang, Liya Soumano, Mbayang Mbaye, Fatou Aïdara, Nabou Diagne, Aïcha Aïdara, Ndioufa Diagne, Jeanne Awa Soumano, Dior Diagne et Khady Diagne.

Á mes neveux : Alioune Badara Soumano, Mamadou Soumano, Papa Ibou Niang, Pape Cissé, Cheikh Niang, Mouhammad Diagne, et Ibrahima Soumano.

A mes beaux frères : Abdoulaye Niang, Boubacar Soumano, Abdoulaye Diagne et Abdoul Abib Ndiaye.

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

LISTE DES ABRÉVIATIONS, EXPRESSIONS ET SIGNES

Abréviations et expressions contenues dans les fiches signalétiques

a- Les abréviations

A.R : arabe ANG : anglais
LA : Langue A (le wolof) LB : Langue B (l'arabe)
B : bambara D : diola
EBR : hébreu ESP : espagnol
H : haoussa FR : français
L.E : langue étrangère L.L : langue locale
L : lébou M : mandingue
P : poulaar S2: soninké
S1 : sérère

b- Les expressions :

Alternance contrôlée : cette expression désigne les locuteurs qui pratiquent l'alternance codique dans deux contextes seulement.

Alternance hypercontrôlée : elle renvoie aux locuteurs qui pratiquent l'alternance codique dans un seul contexte.

Alternance non contrôlée : elle désigne les locuteurs qui pratiquent l'alternance codique dans trois contextes ou plus.

Diola : ethnie de la Basse-Casamance, les Diola ont longtemps été protégés des invasions guerrières grâce à la barrière naturelle constituée par les marigots et les îles de la Casamance. Actuellement, ils vivent dans des régions forestières où ils cultivent le riz, qui sert de base à leur alimentation. Ce sont également des spécialistes de la culture du palmier et de la récolte du vin de palme. Ils sont essentiellement animistes. Selon Pélissier « Leur

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

origine reste encore pour beaucoup d'historiens et d'ethnologues, un grand mystère »[1]. D'après Maurice Delafosse « les Djoola sont d'origine Bantou »[2]

Haoussa : le haoussa, hausa, ou hawsa, est une langue tchadique parlée en Afrique de l'Ouest, au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Soudan,Tchad et Togo. Environ 50 à 60 millions, voire 70 millions de personnes maîtrisent cette langue à divers degrés dont entre 25 et 34 millionsen tant que langue maternelle. Le haoussa est présent sous la forme de plusieurs dialectes, et sert souvent de Linga Franca ou de langue véhiculaire pour d'autres ethnies et régions.

Lébou : souvent considéré comme un sous-groupe des Wolof, les Lébou habitent la région du Cap-Vert. Légitimés par le pouvoir colonial, ils ont proclamé leur indépendance en 1831, et sont par conséquent la seule ethnie à s'être organisée en gouvernement. Leurs spécialités résident principalement dans l'agriculture et la pêche.Le dialecte lébou est une variante de la langue wolof et certains linguistes le considèrent comme le wolof ancien. Ce dialecte est actuellement parlé par une minorité de Sénégalais vivant dans la presqu'île du cap vert (Dakar/ Rufisque). Ce dialecte lébou est identitaire car il renvoie à l'ethnie du même nom.

Musulmanssansconfrérie : cette expression renvoie aux musulmans qui n'ont pas de confrérie. C'est l'ensemble des musulmans sénégalais qui ne croient pas au soufisme. Ces derniers n'ont pour références que le Coran et les traditions du Prophète Muhammad. Comme nous l'avons déjà dit dans la partie historique, ces personnes sont généralement appelées « Ibadou ».

Maure : aujourd'hui, on appelle « Maures » les populations parlant le dialecte arabehassaniya. Ces dernières vivent principalement en Mauritanie, au Sahara occidental ainsi que dans la partie occidentale des régions nord du Mali et au Sénégal.

Oui- : ce signe « oui moins » renvoie aux locuteurs dont la pratique de l'alternance codique est limitée aux milieux professionnels ou académiques dans lesquels ils évoluent.

Oui+ : « oui plus » renvoie aux locuteurs qui pratiquent l'alternance codique dans tous les contextes sans distinction d'interlocuteurs et de milieux.

---

[1] Pelissier, 1966 cité par D. Makhtar, 1998, p. 45.

[2] Delafosse, 1941, p. 15 cité par D. Makhtar, *Op*, *cit*.

ABRÉVIATIONS, SIGNES ET LETTRES CONTENUES DANS LE TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRATIQUANTS AVEC LES CRITERES DE SÉLECTION

- Abréviations

fpac : fréquence de la pratique de l'alternance codique

f (flle) : féminin (fille)
élv : élève
DK : Dakar
DL : Diourbel
ne : niveau d'étude
nex : nombre d'exemples
nm : nombre de motivations
msc : musulman sans confrérie
m(h) : masculin homme
m(g) : masculin garçon
étud : étudiant
mc : maître coranique
secr : secrétaire
tid : tidiane
léb : lébou
mau : maure
st.l : Saint-Louis
zg : Ziguinchor
Bac : baccalauréat
maît : maîtrise
ncc : nombre de contextes de communication

eth : ethnie
conf : confrérie
KL : Kaolack
lay : layène
LG : Louga
nlp : nombre de langues parlées
or : origine régionale
mour : mouride
f(fem) : féminin femme
ter : terminale
ensa : enseignant en langue arabe
insp : inspecteur
surv : surveillant
touc : toucouleur
prof : profession
th : Thiès
fck : fatick
NI : niveau indéterminé
Doc : Doctorat
CAP : certificat d'aptitude professionnelle

- Signes et lettres

(+) = l'accroissement de l'alternance codique chez le locuteur
(-) = la décroissance de l'alternance codique chez le locuteur

(h) = haoussa
(L) = Licence
(L1) = Licence1
(L2) = Licence2
(L3) = Licence3
(M2) = Master

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONSDES TERMES GRAMMATICAUX WOLOFS ET ARABES (les abréviations des termes grammaticaux du wolof sont extraites des travaux de Robert à paraître).

: ces deux points, indiquent un morphème segmentable lorsque le texte n'est pas segmenté

_ Indique une racine qui n'apparaît jamais sans suffixe

1, 2, 3 première, deuxième, troisième personne

ANAPH anaphorique

ANTER suffixe antérieur

AUX auxiliaire

APPL1 suffixe du verbe applicatif pour le rôle du bénéficiaire, destinataire ou compagnon

APPL2 suffixe du verbe applicatif pour le rôle de l'instrument, de la manière ou de la localisation

ADJ. AR adjectif arabe

ADJ. WLF adjectif wolof

ART.D.AR article défini arabe

ART.IND.AR article indéfini arabe

ART.IND.WLF article indéfini wolof

CAUS1 suffixe du verbe causatif pour la causalité directe (-al)

CAUS2 le suffixe du verbe causatif alternatif pour la causalité directe (-e)

CAUS3 suffixe du verbe causatif pour la causalité sociative-assistive (-le)

CAUS4 suffixe du verbe causatif pour la cause omise (-lu)

CAUS5 suffixe du verbe causatif pour la causalité indirecte (-loo)

CFG suffixe du verbe centrifuge

CL- classe

COMP complémentateur

COORD.V coordinateur verbal

DEM démonstratif

DEM. ANAPH. DIST démonstratif anaphorique distal

DEM. ANAPH. N démonstratif anaphorique neutre

EXF.FIG.AR expression figée arabe

EXP. FIG. WLF expression figée wolof

DIST suffixe spatial distal

FOC copule de la focalisation du sujet

FOCCOMP conjugaison de la focalisation du complement

FOCS conjugaison de la focalisation du sujet

FOCV conjugaison de la focalisation du verbe

FUT conjugaison du futur

GEN (.SG) suffixe génitival (-uSG, -i pl)

IDEOPH idéophone

IMP impératif

IMPS suffixe impersonel

INDF article indéfini

INV suffixe du verbe inversif

IPFV suffixe imperfectif

IPFVCOP copule de l'imperfectif (di ~ d-)

LIEUR lieur verbal

LOC préposition locative (ci proximal, ca distal)

LOC.PART locatif/ pronom partitif (ci)

MNR suffixe déverbatif nominal pour la manière

M.PASS morphème du passé

NEG suffixe du négatif

NEG (.3SG) conjugaison du négatif perfectif (3SG)

NEGEMPH conjugaison du négatif emphatique

NOTLOC suffixe spatial (-u) indicant l'absence de localisation

NULL conjugaison du temps nul

O (.3SG) pronom objet troisième personne du singulier

OBLIG conjugaison de l'obligatif

PART. AR particule arabe

PART. WLF particule wolof

PART. C. D particule du cas direct

PART.C.IND.AR particule du cas indirect arabe

PART. INJ. AR particule d'interjection arabe

PART. INT. AR particule d'interrogation arabe

PART. COORD. AR particule de coordination arabe

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

PART. COORD.WLF particule de coordination wolof

PST.REM suffix suffixe du passé lointain

PL pluriel (pour les morphèmes personnels)

POSS suffixe du verbe possessif

POSS (.1SG) determinant possessif premier personne du singulier

PR.WLF préposition wolof

PRF conjugaison du parfait

PROH (.2SG) conjugaison du prohibitif

PRO pronom personnel indépendant

PRO.P.A.1SG pronom personnel arabe (premier personne du pluriel)

PRO.P.A.1SG pronom personnel arabe (premier personne du singulier)

PRO. AFF. F. PL pronom affixe feminin pluriel

PRO.P.WLF pronom personnel wolof

PROX suffixe spatial proximal (*-i*)

PRST conjugaison du présentatif (morphème discontinu)

PSS passé

PST suffixe du passé

Q marqueur de question (*-an*) pronom interrogatif

Q.PLR particule d'interrogation pour les questions polaires

QNT.ALT quantificateur d'altérité

QNT.TOT quantificateur de totalisation

SG singulier

SAR substantif arabe

SFR substantif français

SIM suffixe du verbe pour les actions simultanées

VEN suffixe du verbe vénitif

VBLZ suffixe du nom verbalisé (*-e*)

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

VAR verbe arabe

VWLF verbe wolof

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE

En raison de la différence qui existe entre l'écriture arabe et celle du wolof, nous avons adopté deux différents types de transcription. Ainsi nous dressons un tableau qui contient les phonèmes wolofs en translittération dans la colonne gauche et en alphabet phonétique international dans la colonne droite. Un second tableau est réservé aux lettres arabes dans la colonne gauche et à leur translittération dans la colonne droite.

LES PHONÈMES WOLOFS EN ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL (API) ET EN STANDARD

Les consonnes

Phonèmes wolofs en translittération	Phonèmes wolofs en API
p	p
b	b
m	m
f	f
t	t
d	d
n	n
s	s
y	j
l	l
r	r
c	ʧ
j	ʤ ou ɟ

ñ	ɲ
k	k
g	g
ŋ	ŋ
X	x
W	w
q	q
mb	mb
nd	nd
nj	ɲɟ
ng	ŋg
mp	mp

Les voyelles brèves et longues

Les voyelles wolofs en translittération	Les voyelles wolofs en API
a	a
e	ɛ
ee	é
ë	ə
i	i
o	ɔ
o	o
aa	**a :**

oo	**ɔ :**
ii	**i:**
u	u
uu	**u :**
óó	**o :**

LES PHONÈMES ARABES ET LEUR TRANSLITTÉRATION

L'APHABET ARABE	TRANSLITTERATION
ا	**a**
ب	**b**
ت	**t**
ث	**ṯ**
ج	**ǧ**
ح	**ḥ**
خ	**ḫ**
د	**d**
ذ	**ḏ**
ر	**r**
ز	**z**
س	**s**
ش	**š**
ص	**ṣ**
ض	**ḍ**

ط	ṭ
ظ	ẓ
ع	ʕ
غ	ġ
ف	f
ق	q
ك	k
ل	l
م	m
ن	n
ه	h
و	w
ي	y
ء	ʔ

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Notre étude s'inscrit dans une logique de continuation d'un travail déjà entamé en Master. Le sujet qui faisait l'objet du mémoire de notre deuxième année de Master portait sur « Lesempruntsduwolofàl'arabe ».

Puisque l'emprunt est un phénomène linguistique qui découle du contact des langues, nous avons jugé utile de travailler sur un élément de même origine que celui-ci, c'est-à-dire le Code-Switching[1] (CS) ou l'alternancecodique. Cela nous conduira à approfondir notre étude sur le contact entre le wolof et l'arabe. L'objet de cette étude est de cerner l'ensemble des faits linguistiques et extralinguistiques qui favorisentl'alternancecodiquewolof-arabe auSénégal. Ayant déjà travaillé sur les emprunts du wolof à l'arabe, nous avons constaté qu'il y avait d'autres phénomènes sociolinguistiques à mettre en évidence. Dans cette perspective, notre objectif est de réaliser une analyse plus approfondie des rapports linguistiques qui existent entre les deux langues. Cette thèse soulève alors des questions plus intéressantes que celles de notre mémoire de Master 2. Dans nos travaux précédents, nous avions abordé des questions purement linguistiques, lesquelles consistaient notamment à montrer comment la langue wolof emprunte des mots à l'arabe et de quelle manière elle adapte ces mots à son système linguistique. En poursuivant notre analyse, nous allons avoir l'opportunité de mieux saisir le contact entre le wolof et l'arabe par le biais de l'alternancecodique.

Étant à l'origine de l'emprunt et de l'alternance codique, le contact des langues a toujours favorisé le bilinguisme ou le plurilinguisme dans une zone géographique donnée. La rencontre de langues et de cultures différentes n'a jamais été le produit du hasard ; elle est le fruit de différents phénomènes historiques. Au Sénégal, le contact du wolof et de l'arabe découle de l'expansion de l'Islam. L'entrée des arabo-musulmans dans le territoire sénégalais a occasionné un brassage culturel très important. Les populations noires africaines présentes sur le territoire sénégalais, une fois islamisées, ont adopté un nouveau mode de vie défini par des règles et des normes religieuses conformes à l'Islam. En raison de la présence de l'Islam dont la langue d'expression est l'arabe, les populations sénégalaises (composées en majorité par les Soninkés2, 1%, les Diolas 2,4 %, les

[1] Le code-switching est un procédé linguistique qui consiste à alterner deux langues différentes dans un même discours. Il est aussi défini comme « l'usage de deux codes linguistiques dans un énoncé » (K. Ziamari, 2008, p. 13). G-C. Penelope (1983, p. 25) définit le code-switching comme un changement ou une alternance de langues ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation.

Mandingues 9,8 %, les Sèrères 10,5 %, les Poulaars 26,3 % et les Wolofs 39,7%,)[1] ont assisté avec le temps, à un changement progressif de leurs vieux fonds traditionnels et de leurs systèmes linguistiques. Un certain nombre de travaux sur les emprunts linguistiques du wolof à l'arabe ont été réalisés avant nous, par d'autres chercheurs et spécialistes en linguistique[2]. Cependant, notre sujet de thèse portant sur « l'alternancecodiquewolof-arabe », reste à notre connaissance, une question qui n'a jamais été traitée. Mais il faut quand même souligner que d'autres travaux ont été réalisés sur le code-switching entre le wolof et d'autres langues étrangères comme le français. Parmi ces travaux nous pouvons citer ceux de Papa Alioune Ndao[3] et de Pépin Faye[4].

L'intérêt majeur du sujet est de montrer qu'au Sénégal, il y a des locuteurs qui procèdent à l'alternance des codes linguistiques (wolof et arabe) dans leurs discours. Le souci de démontrer l'existence au Sénégal de ce phénomène sociolinguistique, nous a conduits à effectuer un travail de terrain à travers des enquêtes et des enregistrements de locuteurs sénégalais. La plupart de nos enquêtes et enregistrements ont été réalisés dans des zones urbaines et semi-urbaines où on peut trouver des personnes qui parlent un wolof mélangé avec l'arabe.

L'ensemble des discours enregistrés nous a amené à découvrir que le plurilinguisme au Sénégal est un facteur qui permet à certains individus privilégiés, de procéder intelligemment à l'alternance de plusieurs codes linguistiques. Ces individus sont généralement des lettrés partageant le même cadre de vie. Ils alternent différentes langues dans un même énoncé pour plusieurs raisons et en fonction de leurs interlocuteurs ou du public auquel leurs discours sont destinés. Aussi faut-il rappeler que les pratiquants du code switching au Sénégal, sont des lettrés arabisants ou francisants ou les deux à la fois. L'insertion de monèmes français dans la plupart des syntagmes et énoncés s'explique par le fait que certains locuteurs soient aussi bien influencés par l'arabe que par le français. Le contact entre le français et le wolof remonte à la période coloniale du 19e siècle. Depuis ce temps, la langue française occupe une place importante dans la sphère intellectuelle et administrative de la société sénégalaise. Dans le contexte actuel du Sénégal, cette langue occidentale a

[1]Sénégal : l'aménagement linguistique dans le monde, www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/Sénégal.htm, site consulté le 28 / 10 / 2017.
[2] A. T. Diallo (2000), C. A. T. Diène (1995), A. Deme (1994).
[3] P. A. Ndao, *Contacts de langues au Sénégal*: *étude du code switching Wolof-Français en milieu urbain : approches linguistique*, *sociolinguistique et pragmatique*, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1996.
[4] P. Faye, *Étude du discours mixte et du code-switching français-seereer-wolof* : *Approches sociolinguistique et psycholinguistique*, Éditions universitaires européennes, Allemagne, 2011.

remplacé l'arabe[1] dans certaines fonctions que celui-ci occupait à l'époque précoloniale. Aujourd'hui, la classe politique est composée dans sa majorité par des lettrés ou intellectuels francophones. Ces derniers sont privilégiés dans l'administration ou la fonction publique.

Les arabisants eux, sont très souvent orientés vers l'enseignement et vers certains secteurs informels de l'activité économique. Cependant, il est nécessaire de signaler qu'au Sénégal, nous avons pu distinguer deux types d'arabisants : les bilingues et les trilingues. Les premiers sont formés dans les écoles traditionnelles communément appelées « daara », où on n'enseigne que l'arabe et le Coran. Dans ces établissements privés et informels[2], la traduction de l'arabe et l'interprétation du Coran se font uniquement en wolof qui est la langue de l'enseignement. Le second type d'arabisants est généralement formé dans les établissements privés modernes dénommés franco-arabesou encore dans certains lycées, collèges et universités publiques où les élèves ou étudiants ont la possibilité de choisir l'arabe comme deuxième langue étrangère au même titre que certaines langues romanes comme l'espagnol, le portugais et autres. Toutefois, les ressortissants des écoles traditionnelles ne peuvent exercer que dans des fonctions purement religieuses, académiques et économiques. Quant aux diplômés des établissements modernes et publics, ils ont la chance d'être traités de la même manière que les francophones dans la fonction publique. Les arabisants diplômés des universités publiques peuvent se présenter aux concours nationaux organisés par l'État.

Cette situation socio-académique et administrative qui caractérise le plurilinguisme au Sénégal, fait du Code-Switching une monnaie courante dans certains milieux privilégiés.

Dans une perspective de problématisation, nous nous sommes posé la question les questions suivantes :

Peut-on dire que la maîtrise du wolof et de l'arabe est un facteur qui permet à des individus partageant le même cadre de vie, de procéder à l'alternance des deux codes (wolof-arabe) ?

De nos jours, qui pratique l'alternance codique wolof-arabe parmi les arabisants sénégalais ?

Quels facteurs externes en conditionnent l'emploi ?

[1] À l'époque précoloniale, l'arabe était à la fois une langue administrative, liturgique et savante au Sénégal.
[2] Les « *daaras »* sont considérés comme des établissements informels parce qu'en général, ils ne respectent pas les normes établies par l'État dans l'organisation des établissements scolaires.

Quels sont les facteurs internes, telles les contraintes grammaticales dans les productions où il y a alternance codique wolof-arabe ?

Pour répondre à notre questionnement, nous avons divisé ce présent en huit chapitres.

Le premier chapitre tourne autour de l'avènement de l'islam au Sénégal. Avant de parler des trois périodes qui ont marqué l'entrée de l'islam au Sénégal, nous avons d'abord présenté la position géographique du Sénégal.

Dans le deuxième chapitre, nous évoquons les différentes mutations entraînées par l'islam dans la société sénégalaise traditionnelle.Au sein de ce chapitre, nous avons indiqué six mutations entrainées par l'Islam dans la société sénégalaise traditionnelle.

Au niveau du chapitre III, nous parlons du multilinguisme au Sénégal. Ce chapitre met en évidenceles deux langues étrangères (français et arabe) les plus présentes dans le système scolaire sénégalais et les langues nationales parlées par nos informateurs.

Le quatrième chapitre s'articule autour de la perpétuelle coexistence entre le wolof, le français et l'arabe. Ce chapitre attire notre attention sur la concurrence entre le wolof et le français. Il nous donne également des informations sur les rapports de confit et de réconciliation que le français et l'arabe ont entretenus dans le milieu scolaire du début de la colonisation française à nos jours.

Dans les chapitres V et VI, nous parlons de nos travaux préliminaires et de l'enquête proprement dite.

Enfin, les deux deniers chapitres (VII et VIII) sont respectivement axés sur l'étude des données sociolinguistiques et linguistiques.

I. L'AVÈNEMENT DE L'ISLAM AU SÉNÉGAL

L'histoire de la religion musulmane au Sénégal est marquée par trois types d'Islam : l'Islam des princes, l'Islam guerrier et l'Islam confrérique ou maraboutique. Les musulmans venus de la péninsule arabique ont transmis les valeurs islamiques aux populations sénégalaises à travers trois périodes différentes. La première période correspond à l'Islam des princes, la deuxième à l'Islam guerrier et la troisième à l'Islam confrérique ou maraboutique.

1.1. Position géographique du Sénégal

Le Sénégal occupe une superficie de 196.202,8 km2[1], soit à peu près le quart de toute la surface du Nigéria et le douzième de celle de la République Démocratique du Congo. Il est situé sur la côte extrême nord-ouest du continent africain, entre l'Océan Atlantique à l'ouest, la Mauritanie au nord, le Mali à l'est, et les deux Guinées (la Guinée Bissau et la République de Guinée) au sud. Le pays couvre toute la surface de la Gambie, sauf la côte atlantique.

Figure I-1 : Afrique

Source : http : // planetejeanjaures.free.fr/geo/afrique. Site visité le 28 / 10 / 2017.

[1]M. Mbaya, 2005, p. 26.

1.2. La période de l'Islam des princes

Après avoir lu certains ouvrages et articles qui parlent de l'histoire de l'Islam au Sénégal, nous nous sommes rendu compte qu'il est extrêmement difficile de faire la différence entre l'histoire de l'Islam au Sénégal et celle du Sénégal lui-même. En rapportant les propos de Samb Amar, Diallo Amadou Tidiany dit affirme :

« L'homme sénégalais se définit progressivement au long des siècles, sans jamais se séparer de l'Islam. Par la suite, l'histoire de l'Islam au Sénégal se confond avec celle du Sénégal lui-même. Tout au long des quatorze siècles écoulés, l'Islam affronte, sur le plan politique, deux autres courants : le courant traditionnel et le courant colonisateur. Les trois conflueront, vers la fin du 18e siècle, pour aboutir, dans les esprits et les faits, à l'islamisation massive du Sénégal, évaluée à plus de 90% de la population globale »[1].

Les premiers documents et ouvrages qui relatent l'histoire du Sénégal ou d'une partie de ce pays wolof nous ont été présentés par les explorateurs et géographes arabes du Moyen Âge comme Abdallah El-Bakri (1094), Ibn Ḫaldūn (1332-1406), El Idrīsī (1450-1511) et El -ʿUmarī (1300-1384). Ces savants arabes évoquent dans leurs écrits, les vocables Ṣanḥāğa et Ṣunḥāğa. Le premier désigne la capitale d'un pays habité par des Noirs, alors que lesecond indique une tribu berbère. Certains chercheurs sénégalais comme Amar Samb considèrent que c'est l'un de ces deux termes qui aurait été transformé pour donner le nom « Sénégal ». En effet Amar Samb nous apprend ce qui suit : « Ilyadeforteschancesquecesoitce mot qui ait donné naissance à celuide Sénégal contrairement à l'étymologie fantaisiste de Sounougal « notrepirogue »[2] en wolof.

La religion musulmane a débuté son installation progressive au Sénégal, à partir du moment où le souverain du royaume de Tekruur, Waar Diaabé fils de Rabbis embrassa l'Islam et introduisit la loi islamique dans sa cour royale.Le royaume de Tekruur fut habité par les Peuls, les Seereers, les Wolofs et lesMandingues.

[1] A.T. Diallo, « L'arabe et l'Islam au Sénégal : une approche historique, sociale et culturelle », In *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n°38/ A, 2008, p. 74.
[2] A. Samb, « L'Islam et l'histoire du Sénégal », In *Bulletin de l'institut fondamental d'Afrique Noire*, Série B : Sciences Humaines, Tome XXXIII, N° 3, Dakar, IFAN, 1971, p. 463.

Figure I-2 : Sénégal

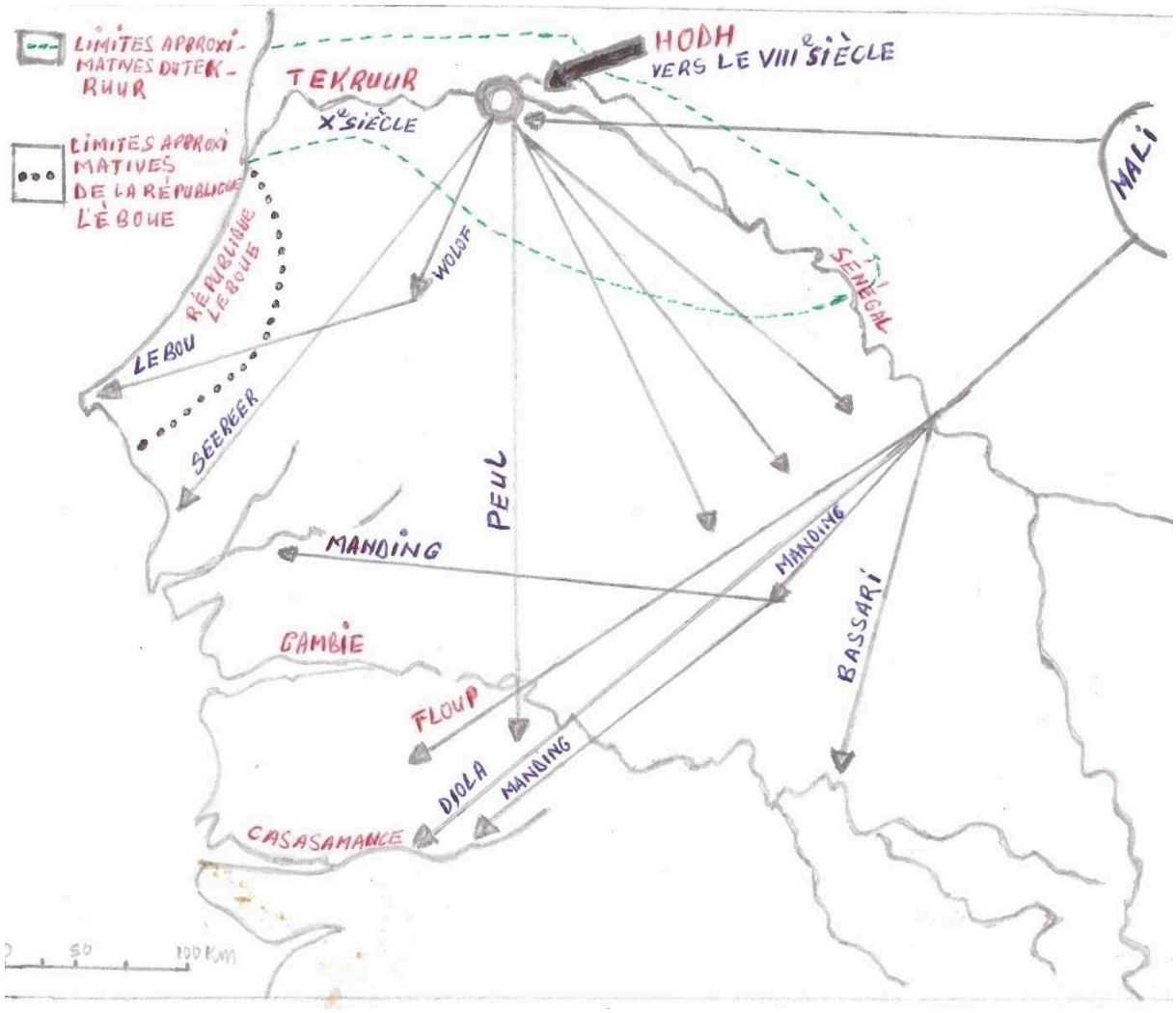

Dans cette carte, nous avons montré les limites approximatives du royaume de Tekruur par des pointillés verts et celles de la république léboue par des pointillés noirs. Les flèches indiquent les localités peuplées par les différentes ethnies qui habitaient le tekruur au 9e siècle. À l'exception des Bassaris, ces anciennes ethnies arrivèrent au Tekruur à partir du Hodh mauritanien ou du Mali.

Après avoir conscientisé ses courtisans, le roi les invita à se conformer à la loi musulmane qui s'abreuve directement aux sources du Coran et de la Sunnadu Prophète Muhammad. Par la suite Waar Diaabé mouruten 432 H. (1040 J.C) et ses sujets restèrent musulmans.

L'histoire de l'Islam au Sénégal est fondée sur trois éléments essentiels : l'homme, le sol et le temps. Retenons désormais que l'histoire du Sénégal lui-même débute avec l'existence du royaume de Tekruur dont le premier souverain musulman est Waar Diaabé qui mourut en 1040. C'est dans ce contexte précis, que les événements ont commencé à se dérouler dans le temps et dans l'espace sénégalais. L'homme sénégalais se définit progressivement à

travers plusieurs siècles sans jamais se séparer de l'Islam que le chercheur Amar Samb considère comme une « religion traditionnelle »[1] au Sénégal.Sur le plan politique, l'Islam va entrer en conflit avec deux autres systèmes antagonistes : le système traditionnel et le système colonial français.

L'Islam de cour auquel le souverain Waar Diaabé et ses sujets se convertirent, était orthodoxe, officiel, malékite sans aucune espèce de mysticisme ni de fanatisme ; il s'abreuvait aux sources premières : Coran, Sunna (ou tradition du prophète Mahomet) et enseignementmalékite de Mālik ibn Anas 715-795 H (1315-1393 J.C). Le royaume du Tekruur qui est devenu plus tard vers 1512, le Fuuta Tooro avec Koli Tenguela Ba, fondateur de la dynastie des Deeniankoobé, fut peuplé par plusieurs ethnies : Berbère, Maure, Peul, Malinké, Manding, Soninké, Wolof, Seereer, Toucouleur et autres. Même si tous ces groupes ethniques n'avaient pas embrassé l'Islam au 10e siècle, leur souverain et ses courtisans étaient de véritables musulmans. Malgré son authenticité, l'Islam des princes ne favorisait pas la conversion de la masse tekruurienne constituée dans sa plus grande majorité par des individusde castes inférieures. Cette masse qui n'avait pas encore épousé l'Islam continuait ses pratiques païennes en dépit de sa cohabitation avec les princes musulmans.

Dans cette perspective, Amar Samb indique :

« Au début, c'était le souverain musulman qui imposait sa foi à ses sujets, c'était donc un islam des princes, qui n'avait pas pénétré la masse des populations encore attachées à leurs pratiques païennes : le fétichisme, l'animisme, le totémisme, le culte des ancêtres et l'adoration de la Nature »[2].

Cette période de l'Islam de cour a sans doute débuté avec Waar Diaabé premier roi du Tekruur.Après la disparition de Waar Diaabé, presque tous les royaumes des États qui se sont organisés au Sénégal, sont fondés sur les principes sacro-saints de l'Islam. C'est le cas du Waalo, du Cadioor, du Boundou, du Fouta Tooro, du Djolof, du Fouladou, de Molo Egué, de la République Léboue du Cap-Vert et du Saloum.

Au sein de ces états traditionnels, quiconque avait l'ambition de devenir roi sollicitait l'aide du marabout. Le cas de Madior 1e qui voulut être roi du Cadioor en est une preuve évidente. Les efforts que ce dernier fournit pour porter le titre de Damel du Cadioor ne lui étant pas utiles, un marabout maure lui promit d'assurer son arrivée au pouvoir, grâce à un gris-gris

[1] *Op.cit*, p. 463.
[2] *Op.cit*, p. 469.

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

qui sera confectionné avec le sang d'une de ses quatre épouses. C'est ce gris-gris qui lui aurait permis de conquérir le trône du Cadioor comme le marabout lui avait promis.

Avec l'empire du Djolof, ce même aspect religieux avait encore cours, mais atténué par une pratique superficielle et magique. Les voyageurs européens, tels que Fernandès, Ca Da Mosto, P.Baltasar Barreira (1606) signalaient que dès le 15e siècle la Sénégambie se présentait comme une région islamisée, que les rois et les nobles étaient musulmans et que l'Islam s'était associé au pouvoir politique, le marabout vivait dans la cour à l'ombre du souverain.

Le premier Damel[1] du Cadioor Amary Ngoné Sobel disposa dans sa cour royale de deux marabouts musulmans très influents. Il s'agit de Aliou Baro qui lui donna le conseil de fonder successivement deux capitales : Nguiguis et M'boul, et de Moctar M'Baye, un marabout maure auquel il donna un fief à Gadd-Gnandul pour le prix de sa victoire à Warak sur le M'Bagne N'Danti.

Grâce à l'Islam de cour, même les souverains traditionnels des pays fétichistes pouvaient être musulmans. Dans ses *Esquissessénégalaises*, l'Abbé Boilat notait le 21 juin 1848 à Diakhaaw qu'Amat Diouf Gnilane Faye, 43eBour[2] du Sine était un musulman.

Dans l'empire du Djolof, la religion musulmane continuait à faire des progrès. Cette religion monothéiste fut l'unique bouclier contre l'injustice de l'aristocratie au pouvoir, contre les exactions commises par les Tieddo[3], contre les guerres extérieures et les luttes intestines qui privaient les paysans et les artisans de toute stabilité nécessaire à l'exercice de leurs activités économiques. Face à cette situation, les marabouts ne ratèrent pas l'occasion de mettre à leur profit le mécontentement populaire de la masse en vue de créer un parti religieux de plus en plus prépondérant. Ainsi les marabouts religieux s'érigeaient en chefs de la communauté musulmane. À partir de là, ils auront progressivement le pouvoir d'un chef de territoire. En raison de leur puissance, ces marabouts vont enfin adopter un islam réformateur en vue de la conquête du pouvoir. Cet état de fait marque les débuts de la période de l'Islam guerrier.

---

[1] « Damel » est un titre que portait le roi des Wolofs du Royaume du Cadioor.

[2] *« Bour »* est un titre que portait le roi des Seereer du royaume du Sine situé dans le sud du Sénégal.

[3] Ce mot wolof d'origine pulaar s'écrit de trois façons : « tiéddo », « thiéddo » et « ceddo ». En 1853, l'Abbé Boilat décrit le tiéddo comme un *« vaurien, un incrédule, un homme sans foi ».* Selon lui, ces miliciens également grands consommateurs de l'eau de vie constituent « la peste du pays » (Boilat, 1853, p. 13).

1.3. La période de l'Islam guerrier

Comme le souligne A. Samb, « avec le mouvement almoravide, l'Islam changea de face et de fond : il devint monacal, puritain et guerrier »[1]. Avec l'arrivée des Almoravides au 11e siècle en Afrique subsaharienne, l'empire du Ghana auquel appartenait le royaume du Tekruur, tomba sous les coups des Berbères Almoravides en 1076. Abdallah Ibn Yāsīn fut le principal théoricien et fondateur du mouvement Almoravide. Ce dernier étant tué en 1054, AbūBakr Ibn ʿUmar, le successeur de son frère Yaḥyā, joua pendant plus de dix ans le rôle de chef temporel en portant la guerre vers le sud tandis que son cousin Yūsuf Ibn Tāšufīn remontait vers le nord de l'Afrique et le sud de l'Espagne qu'il conquit.

Il est important de rappeler qu'Abū Bakr Ibn ʿUmar est considéré par la tradition orale sénégalaise comme un ancêtre de N'Diadiane Ndiaye (1182-1202) qui fut le roi du Djolof. La tradition orale rapporte également que N'Diadiane Ndiaye fut le fondateur du Royaume du Waalo et de l'empire du Djolof. C'est à l'historien Amadou Wade qu'on doit une histoire des brak[2]depuis N'Diadiane Ndiaye jusqu'au cinquante deuxième et dernier Brak Meu M'Body Mālik (1840-1855), publié en partie en 1941 par Bassirou Cissé. Brasseur écrivit en 1778 dans *Détailshistoriquesetpolitiques* une autre version de la légende de N'Diadiane Ndiaye. Abū Dardā, un des compagnons de Muhammad, arrivé sur les rives du Sénégal aurait épousé une Noire appelée Absa avec qui il aurait mis au monde un enfant qu'il nomma N'Diadiane Ndiaye. Mais Abū Dardā quitta son épouse Absa, en lui donnant le conseil suivant : « Prends bien soin de notre enfant, un grand destin l'attend ». Il prédisait ainsi la création de l'empire du Djolof par leur fils N'Diadiane Ndiaye. Mais son épouse Absa aurait eu un autre enfant d'un autre époux appelé Brak, premier roi du Waalo.

Le Waalo qui s'étendait sur une bonne partie de la Mauritanie musulmane, devait subir les envahissements du prosélytisme religieux, le désir de reconquête du Djolof, les visées du Cadioor sur les riches salines du Gandioul et les premiers coups de la colonisation française.

Le royaume du Waalo fut marqué par les rivalités politiques des différentes familles royales, en plus de la pression des peuples voisins. Dans ce royaume plongé dans l'obscurantisme à cause de certaines pratiques païennes conduisant aux violences faites aux individus les plus faibles, la conversion à l'Islam devint un moyen de défense et de protection des personnes les plus vulnérables de la société. A. Samb dit à cet effet :

---

[1] A. Samb, 1971, p. 464.

[2] « Brak » est un titre que portait le roi des wolofs du royaume du Waalo.

« Devant la turbulence, l'ivrognerie et les exactions des Tiéddo esclaves de la couronne et soldats de métiers, les Baadoola ou paysans et les Nieenio ou hommes de castes, privés de toute paix, se détournèrent de l'aristocratie païenne pour adopter l'Islam, qui allait jouer un rôle très important comme havre de salut et de sécurité »[1].

Quant au Djolof, il comptait dans ses frontières depuis sa fondation vers 1215 jusqu'à 1550, d'après Jean Boulègue, le Waalo, le Cadioor, le Djolof proprement dit, le Baol, le Sine-Saloum et une partie du Fuuta Tooro.

En ce qui concerne le Fuuta Tooro, l'Islam y occupa la première place depuis Waar Diaabé jusqu'à nos jours.

Il est important de noter que les représentants de l'Islam qui se chargeaient de renouveler la foi musulmane et de propager les enseignements du prophète Mahomet, sont respectivement appelés suivant les ethnies toucouleur et wolof : *thierno* « marabout » en poulaar et *serigne* qui signifie également « marabout » en wolof. Ces marabouts sont divisés en plusieures catégories : les marabouts de l'enseignement coranique appelés maîtres coraniques, les marabouts du tam-tam, les marabouts-faiseurs de gris-gris et convertisseurs, les marabouts guerriers et les marabouts mystiques.

Le maître coranique recevait de la part du roi des concessions dans lesquelles il pouvait s'installer et réunir ses élèves. Au sein de ces concessions, les apprenants allumaient du feu, à la lueur duquel ils apprenaient par cœur les versets du Coran gravés sur leurs tablettes, après le coucher du Soleil et à l'aube. Le maître coranique bénéficiait des privilèges qui lui permettaient de ne payer aucune redevance au titre de la terre qu'il occupait. Á sa mort, la succession du maître coranique est habituellement assurée par son fils aîné ou son petit frère qui vient juste après lui dans l'ordre familial. Tant qu'il n'intervenait pas dans les affaires du pays et ne faisait pas d'agitation religieuse, le maître coranique est épargné du mal des « Braks », des « Bours » et des chefs wolofs.

Quant au marabout du tam-tam, il fut nommé ainsi à cause d'une sorte de gros tam-tam que certains chefs païens avaient seul le droit de faire battre devant eux. Il était si complètement inféodé au parti tiéddo qu'il était redevenu païen. Il tenait du roi des apanages pour lesquels il payait les mêmes redevances que les autres chefs et qu'il transmettait à ses descendants. Cette catégorie de marabouts a disparu.

[1]A. Samb, 1971, p. 466.

Le marabout-secrétaire quant à lui, était chargé de la correspondance en arabe du roi avec les autorités coloniales. Il se révélait souvent un lettré de grand talent et un excellent interprète. Versé dans le droit islamique, il occupait aussi les fonctions de de juge et de conseiller pour le roi.D'après le récit de Repentigny, à la fin du 18e siècle, Saa N'Deené N'Daw, un des « Bour »[1] du Saloum, s'entourait de marabouts-secrétaires. Le roi wolof Lat-Dior Diop qui portait le titre de Damel du Cadioor, dictait en wolof ses lettres à ses marabouts-secrétaires : Khaaly[2] Madiakhaté Kala et Momar Anta Sali[3]. D'après A. Samb[4], un autre roi nommé Alboury Ndiaye porta le titre de Bourba[5] Djolof et compta parmi ses marabouts-secrétaires le même Khaaly Madiakhaté Kala.

Les marabouts faiseurs de gris-gris, quant à eux, assuraient la défense mystique du roi à travers la magie et la sorcellerie. Ils se chargèrent de la confection des gris-gris destinés à la protection des rois contre leurs ennemis. Mais ces marabouts ne se limitèrent pas à cette fonction, car ils se donnèrent également le rôle de convertir les rois à l'Islam. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ils portaient à la fois le nom de marabouts-faiseurs de gris-gris et marabouts-convertisseurs. « Les rois dont la conviction religieuse laissait beaucoup à désirer, écoutaient avec beaucoup de déférence, voire de crainte, certains marabouts qui faisaient figures de censeurs de la société et qui montraient à l'égard de l'aristocratie traditionnelle plus encline au paganisme une attitude généralement critique ; en même temps qu'ils convertissaient, ces marabouts confectionnaient des amulettes, faisaient des retraites spirituelles pour le succès des souverains »[6].

En effet il a été rapporté que le souverain du Djolof Alboury N'Diaye ne négligeait point les prières de Cheikh Sidiya, le grand marabout mauritanien de Boutilimit, celles d'Ahmadou Bamba, celles d'El-Hadji Malick Sy et celles d'Ahmadou fils d'El-Hadji Oumar.

Quant aux marabouts guerriers, ils furent de véritables « templiers noirs » qui propagèrent l'Islam par les armes en nourissant l'ambition de devenir des propriétaires terriens. Ils se

---

[1] *Bour* est un mot wolof qui signifie roi en français.

[2] Emprunté à la langue arabe à travers le radical « *qādī »,* ce mot wolof désigne un savant musulman qui a fait des études en droit islamique et qui travaille comme juge au service du roi. Ce savant s'occupe également de la correspondance entre le roi et les colonisateurs français. Il se charge de la rédaction en arabe de toutes les lettres que lui dicte le roi en langue wolof.

[3] Cet homme fut un grand intellectuel arabophone qui, après avoir fini ses études coraniques, fut si intéressé au droit musulman qu'il l'étudia rigoureusement et l'assimila avec un grand succès. Momar Anta Sali est le papa du Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. C'est lui qui fut le premier maître de son fils, car il lui fit assimiler le Coran dès le bas âge.

[4] A. Samb*,* 1971*,* p. 468.

[5] C'est le titre que portait le roi des Wolofs du Djolof.

[6] *Op*. *cit*.

taillèrentalors des empires, en combattant les souverains traditionnels, les colonisateurs et d'autres coreligionnaires considérés comme des innovateurs[1].

La dernière catégorie est celle des marabouts mystiques ; elle concerne les chefs religieux qui sont venus tardivement, mais au moment opportun pour propager et installer définitivement l'Islam dans les esprits par leurs enseignements et la fondation d'ordres religieux et mystiques. Ces marabouts mystiques ont fait leur apparition au Sénégal, dans la seconde moitié du 19e siècle. Les chefs de file de ce courant religieux sont en général, les fondateurs de l'Islam confrérique au Sénégal. Parmi ces derniers nous pouvons citer entre autres : El-Hadji Malick Sy fondateur de la Zawiya Tidjiane de la ville de Tivaouane, Cheikh Ahmadou Bamba figure emblématique de la confrérie mouride, El-Hadji Abdoulaye Niasse fondateur de la cité religieuse de Léona Niassène situé dans la ville de Kaolack, Cheikh Bou Kounta précurseur de la confrérie khadre au Sénégal, Limamou Laye figure emblématique de la confrérie layène du Sénégal….

C'est la classe des marabouts guerriers qui assura la continuité de l'expansion de l'Islam puritain qu'avaient commencé les Almoravides au 11e siècle. Dans le cadre de la propagation de « l'Islam guerrier », le Fuuta Tooro avait connu une révolution Tooroodo en 1776 favorisant le règne de 35 « Almamy »[2]. Ce titre d'« Almamy » ne fut porté au Fuuta Tooro que par les chefs temporels versés dans toutes les sciences religieuses et profanes. Ces « Almamy » depuis Thierno Souleymane Bal (1776-1890), en passant par Abdoul Kader (1776-1805)[3], jusqu'à Ahmadou Cheikhou tué à Samba Saaido en 1875, se sont sentis responsables de l'expansion de l'Islam au Sénégal. C'est d'ailleurs, la raison pour laquelle, ils ne ménagèrent aucun effort pour convertir par la force, tout le reste des pays wolofs en Islam.

---

[1] Le mot « innovateur » est utilisé chez certains musulmans pour désigner toute personne ou tout groupe de personnes qui apporte de nouvelles choses dans l'Islam sans se référer au Coran et à la Sunna du prophète Muhammad. Tout innovateur est considéré comme un égaré chez les musulmans qui prétendent constituer la tendance nommée *« Ahl s-sunnawal-ǧamāʿa »*. Les membres de ce groupe classent les innovateurs parmi les égarés en s'appuyant sur le *ḥadīṯ (Tradition, Dits* du *Prophète*) qui dit : *« Certes la parole la plus véridique est le livre d'Allah et la meilleure guidée est celle du Prophète Muhammad. Les pires des choses sont les innovations, toute innovation est une hérésie, toute hérésie est un égarement, tout égarement mène dans le feu ».* (*Rapporté* par *Nasāʾī* dans son Sunan n°1578).

[2] Selon A. Samb (1971, p. 472) : « Le mot *« Almamy »* vient de l'arabe *« Imām »* désignant d'abord le personnage qui se place en tête de l'assemblée des fidèles pour lui indiquer, par son exemple, les différents mouvements que comporte une prière rituelle ».

[3] D'après A. Samb, c'est Abdoul Kader qui fut le premier Almamy du Fuuta Tooro.

Le royaume de Boundou situé dans le Sénégal oriental, était dirigé par des souverains qui portaient également le titre d'« Almamy », depuis sa fondation par Malick Sy, marabout toucouleur originaire de Souïma, jusqu'au dernier « Almamy », Malick Touré (1905).

Dans son projet d'islamisation de certains territoires wolofs, l'Almamy Abdul Kader du Fuuta Tooro, avait réussi à conquérir la moitié de Dagana, ville du Waalo. En 1830 le Waalo devint le théâtre d'une guerre sainte dirigée par le marabout Dilé Faatim Thiam Coumba Djombos, bijoutier, venu du Djolof sur l'invitation de Serigne Coki. Ce dernier était le chef d'un fief musulman, situé dans le Ndiambour et qui s'était pratiquement rendu indépendant et avait opéré une révolution théocratique à l'image de celle du Fuuta Tooro. La chronique nous rapporte que cette région joua un rôle important dans l'histoire du Cadioor et fut à l'origine de la fondation de la « République Léboue »[1] dans la presqu'île du Cap-Vert (Dakar) à la suite d'une révolte musulmane au Cadioor sous l'autorité du Damel Amari N'Goné N'Della Coumba en 1790. Battus successivement à Pal et à Pir par le Damel, les dissidents furent soumis à l'esclavage, sauf ceux qui purent sous la conduite de Matar Mamour se refugier dans la presqu'île du Cap-Vert où ils contribuèrent à la fondation de ce fief musulman indépendant sous le premier « Serigne de Dakar », Dial Diop (1790-1815).

Quant au Serigne Coki, Ndiaga Issa Diop, il avait épousé la sœur du Damel Biram Faatma Thioub (1809-1832) et s'était élevé à la plus haute dignité dans son État. Il s'était fait une grande réputation, tant par sa naissance que par son influence religieuse. En 1830, un des marabouts guerriers appelé Dilé se mit à la tête d'une armée de 3000 guerriers pour envahir le Waalo. Épaulé dans sa lutte par des marabouts issus de la formation spirituelle de Ndiaga Issa Diop, Dilé avait comme pires ennemis : les colonisateurs français, les Maures et les Noirs qui n'avaient pas encore embrassé l'Islam. D'après le gouverneur français Brou, Dilé avait :

« l'intention de s'emparer du pays, d'établir un gouvernement théocratique et de donner l'ordre à tous Blancs, Jaunes ou Noirs, de venir se faire raser et de le reconnaître comme second Moïse ».[2]

---

[1] Cette République traditionnelle existe toujours au Sénégal. Elle reste une strucutre bien organisée au niveau de la capitale sénégalaise (Dakar). Elle est surtout connue aujourd'hui sous le nom de la « Collectivité léboue ». Le premier chef spirituel de cette collectivité fut un grand marabout nommé Dial Diop (1790-1815). Ce sont les petits fils de ce dernier qui continuent à assurer le gouvernement de la « Collectivité léboue » en portant le titre de « Grand Serigne de Dakar » c'est-à-dire le grand marabout de Dakar. L'actuel Grand Serigne de Dakar est un ancien ministre de la République Sénégalaise qui se nomme Abdoulaye Makhtar Diop. Il a été intronisé à la tête de la « Collectivité Léboue » le jeudi 18 avril 2013. (*Dakaractu* du 18 avril 2013).

[2] A. Samb, 1971, p. 474.

Malgré les accusations du gouverneur français, Dilé continua son combat qui consistait à islamiser tous les souverains traditionnels et les habitants du Waalo. À ce sujet A. Samb écrit :

« Dilé vinquit le Brak Fara Penda, incendia l'établissement agricole de N'Douckitt avec sonindigoterie et menaça les forts de Richard-Toll et Dagana, clefs du commerce français dans le Fleuve Sénégal »[1].

Ainsi, le gouverneur Brou fit une forte alliance avec le chef traditionnel, Eliman Boubacar et les habitants de Dagana pour mettre fin à la croisade menée par Dilé. En 1830 Dilé fut emprisonné et enfin pendu, après avoir été obligé de déclarer à haute voix qu'il n'était qu'un imposteur.

Quant à son confrère N'Diaga Issa Diop, Serigne Coki, il prit aussitôt la fuite vers Dakar pour chercher un refuge auprès du Grand Serigne de Dakar, Dial Diop qui refusa de le livrer au gouverneur Brou malgré l'insistance de ce dernier auprès du gouverneur de Gorée. C'est ainsi que le marabout de Coki vécut à Dakar aussi longtemps qu'il voulut avant de rejoindre son fief musulman en se réconciliant avec le Damel.

Après avoir vaincu Dilé, le gouverneur Brou, pensa pouvoir continuer d'exercer tranquillement sa domination sur le Waalo sans aucune menace musulmane. Brou s'entendait très bien avec l'aristocratie Tiéddo qui fut toujours attachée aux pratiques païennes : la consommation de l'alcool, le fétichisme, le totémisme et le culte des ancêtres. Les intérêts de la France colonisatrice, n'étant pas menacés par le paganisme, Brou vivait dans une coexistence pacifique avec les païens. Mais cette situation de paix sera brusquement bouleversée par d'autres marabouts guerriers.

Sur l'ordre du chef religieux Samba Maram Gaye, en décembre 1859, les marabouts du N'Diambour se révoltèrent contre le Damel Biram Fall (1855-1859) et ses tiéddos, ils détruisirent et brûlèrent tout, en chassant de Guet, le prince Silmakha Diop, chef de cette province. Par la suite, les habitants de Guet furent attaqués par le vieux Macodou qui tua leur chef coutumier, Aly Thioube et brûla leur village principal, Louga.

En raison del'impuissance du gouverneur Brou face à la nouvelle force de l'Islam guerrier, la puissance coloniale définit une politique de conquête plus efficace que la précédente. Un

[1] *Op.cit.*

autre gouverneur français nommé Faidherbe prit la relève pour reconquérir tout le Waalo. Á ce propos A. Samb déclare :

« Un an après son arrivée au Sénégal, Faidherbe ouvrit l'ère de la conquête en écartant d'abord les prétentions d'Ely, fils du roi des Traza et de la linguère N'Dieumeutt. Dans une campagne- éclair en février 1855, il vainquit les armées des Maures et du Waalo qui avait prit Ely pour chef. En voyant leur pays conquis par le colonisateur, le dernier Brak[1], Meu M'Body Malick et ses principaux dignitaires s'exilèrent au Fuuta »[2].

Le Waalo fut la première province sénégalaise à subir les coups de la nouvelle politique de conquête coloniale dirigée par Faidherbe. Ce gouverneur français avait appris que les chefs du Fuuta Tooro avaient rejoint El-Hadji Oumar[3] déjà établi à Bakel et qu'il fallait agir vite pour faire face à ses guerriers musulmans qui constituaient une menace plus redoutable que celle des habitants du Waalo. Malgré les efforts déployés par la nouvelle force coloniale, El-Hadji Oumar Tall reprit le flambeau de l'Islam guerrier avec une faible résistance militaire par rapport à l'armée française.

Pendant une quizaine d'années, de 1834 à 1849, El-Hadji Oumar fit ses préparatifs de guerre par ses écrits, ses prédications, l'acquisition de la poudre, des armes et de l'or. Durant une autre quinzaine d'années, de 1849 à 1864, il mena une guerre sainte dont l'objectif principal fut non seulement d'islamiser la Sénégambie mais aussi toute l'Afrique subsaharienne. Le projet d'islamisation qu'avait entrepris El-Hadji Oumar fut grandiose. Il pensait que ses prédécesseurs avaient déjà réussi à convertir l'aristocratie à l'Islam, mais pour lui c'était le moment de forcer tout le Sénégal voire toute l'Afrique de l'Ouest à embrasser la religion musulmane. Le projet fut très difficile à réaliser, car il s'agissait d'obliger tous les Africains Noirs à se débarasser de la religion païenne pour épouser l'Islam de manière définitive et irrévocable.

En 1858, El-Hadji Oumar se rendit au Fuuta Tooro, dans l'unique but de recruter pendant plus d'un an des troupes pour renforcer son armée. Suite à la réalisation de cette opération militaire, El-Hadji Oumar se mit à la tête d'une armée de 40.000 hommes, avec laquelle il

[1] C'est un titre que portait le roi des wolofs du Waalo.
[2] A. Samb, 1971, p. 475.
[3] El-Hadji Oumar Tall est né vers 1797 à Halwaar, petit village du Fuuta Tooro situé près de Guédé, un peu à l'est de Podor.

parcourut le fleuve Sénégal et attaqua le Matam. En dépit de la présence des colonisateurs chargés de la protection de Matam, le Cheikh réussit à dépasser Bakel de 14 km et à bâtir une forteresse à Guémou. Néanmoins en octobre 1858, l'armée française prit Guémou où périt le frère du Cheikh, Siré Adama. Malgré son choc émotionnel provoqué par la mort de son frère, El-Hadji Oumar continua la conquête. Il se dirigea vers le Kaarta et grâce à deux obusiers qu'il avait amenés de N'Dioum, il s'empara d'Oïtala en 1859. En 1861 le Cheikh prit Ségou et le 16 mai 1862, il se rendit maître de Hamdallaahi, dont le roi musulman, Ahmadou, fut tué. La prise de Hamdallaahi, capitale du royaume peul du Macina marqua l'apogée de la gloire du conquérant El-Hadji Oumar dont le vaste empire s'étendait du Fuuta Tooro à Tombouctou. Après sa brillante victoire, le Cheikh disparut dans la falaise de Bandiagara au Mali le 12 février 1864. Les circonstances dans lesquelles il disparut sont encore mal expliquées par les historiens.

Parmi les grandes figures de l'Islam guerrier, nous pouvons citer Maba Diakhou Ba qui propagea la religion musulmane dans le Baol et le Saloum. Il aurait converti Lat-Dior et Alboury N'Diaye à l'Islam et s'apprêta à conquérir le Sine. Mais le 18 juillet 1867, il tomba martyr à Somb sous les coups des soldats du Sine.

Vers la fin du 19^{e} siècle, on assiste à la disparition de l'Islam guerrier fovorisant la naissance des confréries au Sénégal.

1.4. La période de l'Islam confrérique

L'ère de l'Islam maraboutique ou du maraboutisme, débuta à partirde « 1893 »[1] avec la mise en place de différents ordres religieux appelés « ṭarāʔiq » ou « ṭuruq » signifiant confréries en français. Dès son apparition au Sénégal, le maraboutisme relègue au second plan l'Islam orthodoxe. Étant conscient de la passivité de cette nouvelle forme d'islam, le colonisateur français n'a pas hésité d'appuyer la pensée politique et idéologique detous les marabouts fondateurs de confréries au Sénégal.

Pour sauver ses intérêts matériels et culturels, le colonisateur a sapé les fondements de la pensée islamique authentique au profit de celle du maraboutisme. Favorable au progrès de la science, de la technique et de l'économie, l'Islam authentique (Coran et Sunna), constituait une véritable menace face aux colonisateurs français. C'est la raison pour laquelle, les conquérants français ont encouragé par tous les moyens le maraboutisme qui ne s'occupait que de la spiritualité et de la relation entre maîtres et disciples. Nayant aucune

[1]A. Samb, p. 480.

ambition politique et économique, le maraboutisme ne portait aucun préjudice aux autorités coloniales.

L'installation des confréries au Sénégal, a débuté dans des villes considérées aujourd'hui comme des foyers religieux: Tivaouane, Touba, Cambérène, Kaolack, N'diassane et autres. Chaque fondateur de voie confrérique dispose d'un fief dans lequel il est inhumé après sa mort. En raison de la présence du mausolée du fondateur de la confrérie dans son fief, les disciples y vont annuellement pour effectuer leur pèlerinage. Parmi les guides spirituels qui ont créé leurs propres voies confrériques, nous pouvons citer : El-Hadji Malick Sy, Cheikh Ahmadou Bamba, Cheikh Abdallah Niasse, Seydina Limamou Laye… .

El-Hadji Malick Sy (1850-1922) répandit chez les wolofs au Sénégal, la tijaniyya, confrérie qu'il tenait du marabout toucouleur El-Hadji Oumar Tall par l'intermédiaire de son oncle maternel Alpha Mayoro Wellé. Né à Gaya, au Fuuta Tooro, El-Hadji Malick Sy fit ses études d'abord dans son village natal auprès de son oncle paternel et d'Alpha Mayoro Wellé, puis au Saloum en passant par Saint-Louis, puis à Ga-Demba dans le Cadioor auprès de Ma Gaye Awa, puis à Keur-Oudé Alassane auprès de Moor Diop, puis à Taïba Sèye, auprès de Gallo Sèye, puis à Ndieellandramaan auprès de Masilla Mané, puis à N'Diaabaali auprès d'Ibrahima Diakhaté, puis à Saint-Louis auprès d'Ahmad N'Diaye Maa-Beeye, ensuite à Thilone auprès de Thierno Yoro Bal et enfin il retourna à Saint-Louis où il commença à enseigner.

El-Hadji Malick fit un bref séjour en Mauritanie chez Muhammad Aly avant d'aller au pèlerinage à la Mecque en 1886. Il alla à Waqqi chez Balla N'Diaye son ami et condisciple, puis à Keur M'Bassine, puis à Coki au moment où Alboury Ndiaye décida de s'exiler en 1890. Après avoir fréquenté tous ces lieux de culte et d'enseignements islamiques, El-Hadji Malick, s'installa pendant sept ans à N'Diarndé en cultivant et en enseignant. Il perdit en 1895 sa mère Faa-Wade Wellé et c'est en 1902 qu'il s'installa définitivement à Tivaouane, devenue une Zāwiyya de la confrérie tidjane. Il créa à Saint-Louis une autre Zāwiyya, puis une autre à Dakar (avenue Maginot). Il institua la Waẓifa ou litanie exécutée deux fois par jour en commun après la prière canonique par les fidèles de l'ordre religieux tijane. Il mourut le 27 juillet 1922 à Tivaouane où sa tombe constitue un lieu de pèlerinage annuel. Son fils Sidi Ababacar le remplaça comme Calife général des Tidjanes au Sénégal jusqu'à sa mort le 25 mars 1957. Ce dernier fut succédé par son frère El-Hadji Abdoul Aziz Sy qui est le dernier parmi les fils d'El-Hadji Malick à assurer la gouvernance de la tijaniyya jusqu'au 14 septembre 1997. Après la mort d'El Hadji Abdoul Aziz Sy, Serigne Mansour Sy fut le premier petit fils d'Elhadji Malick installé par les Tijanesà la tête du pouvoir spirituel de 1997 à 2012.

Depuis la disparition d'El Hadji Abdoul Aziz Sy à nos jours, ce sont les petits fils de son père (El Hadji Malick Sy) qui se succèdent au califat de la Zāwiyya tijane de Tivaouane.

L'actuel Calife général des Tijanes se nomme Serigne Babacar Sy Mansour alias Mbaye Sy, il vient d'être investi le 24 septembre 2017 suite au décès de son prédécesseur Serigne Abdoul Aziz Sy Almine le 22 septembre de la même année à Tivaouane.

Contrairement à ses prédécesseurs guerriers, El-Hadji Malck Sy a été réformateur de la tijaniyya dont il fut le véritable propagateur au Sénégal. Il a vécu en homme pieux, vertueux, en saint respecté de tous, en professeur compétent et dévoué à l'Islam et à la voie fondée par son maître spirituel Cheikh Ahmad Tijani (1737-1815) et en bon citoyen respectueux des autorités de fait et attaché à la paix communautaire.

En 1887 un autre grand homme de l'Islam maraboutique, Ahmadou Bamba fonda la ville de Touba, lieu saint de la confrérie mouride qu'il créa à partir des doctrines Qadiriyya, Tijaniyya, Sénoussiya et Chadhiliyya. La chronique nous rapporte que le père d'Ahmadou Bamba, Momar Anta Sali avait suivi Lat-Dioor au Saloum auprès de Maba Diakhou Ba puis à Keur Ahmadou Yalla, capitale du Damel et à Sougueer près duquel il fonda le village de M'Backé Cadioor où il mourut en 1883. Mais il a été inhumé à Deqlé.

Né vers 1853 à Mbacké Baol, village créé par son grand-père Maharam en 1789, Ahmadou Bamba eut plusieurs maîtres. Il commença ses études coraniques auprès de son oncle maternel Moor Bousso puis d'un autre proche parent Tafsir M'Backé N'Doumbé, puis auprès de son père au Saloum, puis auprès de son grand frère Momar Diarra, puis auprès d'un cousin de son père Samba Toucouleur Ka, puis auprès de Khaly Madiakhaté Kala, puis à N'Diagne auprès de Muhammad el-Yadali un marabout maure de la tribu Daïmaan. Ensuite Ahmadou Bamba revint auprès de son père à Mbacké Cadioor et enfin il entreprit des voyages d'études pour parfaire sa formation mystique à Saint-Louis auprès de As Kamara, un disciple qadri de Cheikh Sidiya Baba petit-fils du précédent, auprès des Ahlou Hamdi qui sont des Tijanes et auprès des Ahlou Muttali adeptes de l'ordre chadhilite.

En 1886, le Cheikh revint à son village natal et fonda le village de Daarou Salam. Installé en 1895 à M'Backé Baari, village de ses ancêtres dans le Djolof, il commença à former ses premiers disciples mourides. L'influence du Cheikh sur les paysans, les Tiéddo et les princes déchus, inquiéta l'administration coloniale qui l'exila au Gabon de 1895 à 1902. Á son retour de cet exil, les jalousies des uns et les craintes des autres exposèrent Ahmadou Bamba aux attaques conjuguées des armées du colonisateur et des princes du Cadioor, du Baol et du Sine. Ainsi fut-il assiégé à Daarou Salam. Il fut également accusé d'avoir acheté des

canons, de la poudre et d'autres matériels militaires en vue d'entamer une guerre sainte. Aussi connut-il un second exil en Mauritanie de 1903 à 1907.

Le Cheikh ne fut rapatrié au Sénégal qu'après diverses interventions dont celle de son célèbre disciple Cheikh Ibra Fall. Il fut ainsi placé en résidence surveillée à Thiéène près de Louga avant d'être définitivement libéré en 1912. C'est dans la ville de Diourbel que Ahmadou Bamba s'éteignit le 19 juillet 1927 et que son corps transporté de nuit à Touba fut inhumé dans l'emplacement sur lequel est érigée aujourd'hui l'une des plus grandes et plus splendides mosquées du Sénégal.

Le fondateur du Mouridisme fut un véritable mystique, un penseur profond et un homme d'action. Les événements macabres qui ont sonné le glas de l'Islam conquérant et du pouvoir politique traditionnel n'ont pas manqué d'impressionner au plus haut point l'enfant prodige qu'était Ahmadou Bamba vers 1890, promu à un grand destin.

Les autres guides spirituels furent plus soucieux de biens matériels ou de tranquillité que de faire la guerre sainte. Ils représentaient une intelligentsia face à l'aristocratie et aux rois sans couronne. Cette intelligentsia, composée de cadis, de sécretaires, de chantres, de conseillers et de fabricants d'amulettes, vivait sous l'ombre des souverains itinérants, prêts à accepter la conversion à l'Islam pour maintenir leurs pouvoirs.

Quant à Ahmadou Bamba, homme d'action, eut pour rôle principal de faire respecter les principes fondamentaux de la religion musulmane et de convertir non seulement les sujets des rois mais aussi l'aristocratie guerrière.C'est lui qui convertit à l'Islam Mokhtar Diop, frère du Damel Lat-Dioor et Ibra Fall un autre prince du Cadioor. Samba Laobé Fall et Meissa M'Baye, fils de Demba Waar Sall, un des généraux de Lat-Dioor, chef de la Fédération des quatre États du Cadioor se sont convertis au Mouridisme. Lorsque le Teigne Tiéyaacine fut déposé, il alla se refugier auprès d'Ahmadou Bamba dont un de ses amis, Tanoor Goye, fut élu roi du Baol de 1890 à 1895.

C'est aussi Cheikh Ahmadou Bamba qui aurait déterminé Alboury N'Diaye, le Bourba du Djolof, à s'exiler en 1890. « Je ne veux pas me rendre », déclara le roi au marabout. « Je me battrai contre les étrangers, les français qui ne prient pas et je serai votre Ali-Samba (c'est-à-dire ce qu'était Ali pour le Prophète) », Ahmadou Bamba répondit : « Je sais que Dieu a envoyé ces étrangers pour subjuguer le pays. Tu vas faire tuer les gens pour rien, alors que s'ils vivent, ils vont embrasser l'Islam. Mais si tu y tiens, tu peux trouver dans l'Est du pays un marabout guerrier : tu n'as qu'à le rejoindre ».

C'est ainsi qu'Alboury partit à la recherche d'Ahmadou, fils d'Elhadji Oumar dont il devint le fidèle lieutenant jusqu'à sa mort en 1902 à Dosso, près de Sokoto au Nigéria. Il fut enterré dans la mosquée de ce village.

La communauté mouride est devenue aujourd'hui l'une des plus organisée au Sénégal. La ville de Touba est l'une des villes saintes qui accueille plus de monde lors du pèlerinage annuel des mourides. La gouvernance de la confrérie mouride est assurée par les petits fils du Cheikh Ahmadou Bamba. L'actuel Calife général des mourides se nomme Serigne Mountakha Mbacké. Il succède à Serigne Sidy Mokhtar Mbacké le 10 janvier 2018 à la tête de la confrérie mouride comme 8^{e}Calife de la mouridiyya.

Á côté de la Tijaniyya et la Mouridiyya, d'autres confrèries vont appaître soit à Cambérène (Yoff) avec Limamou Laye (1843-1909), fondateur de la secte des Layène, soit à N'Diassane avec Bou-Kounta, soit à Kaolack avec El-Hadji Abdoulaye Niasse et ses deux fils Khalifa et Ibrahim.

Né en 1901 à Taïba Niassène, Cheikh Ibrahim Niasse, fut le fondateur de la branche tijane appelée *Tarbiyya* c'est-à-dire « l'éducation mystique ». Á l'image de Tivaouane et de Touba, les adeptes du Cheikh Ibrahim Niasse organisent chaque année une *ziyāra* traditionnelle à Kaolack et particulièrement dans la cité religieuse de Médina Baye. Cette *ziyāra* [1] annuelle est une visite qui consiste à renouveler le pacte d'allégeance qui existe entre les disciples et le marabout. « C'est une occasion pour les disciples mauritaniens, ghananiens, soudanais (Khartoum), nigérians (Lagos) et béninois, d'y venir au rendez-vous de leurs confrères sénégalais »[2].

Personnalité charismatique, ardent polémiste, théologien de combat, défenseur acharné, exclusif du Prophète Mahomet et de l'Islam, Cheikh Ibrahim Niasse n'hésitait pas à prendre des positions courageuses contre les ennemis de l'Islam. En ce qui concerne l'installation de la qadriyya au Sénégal, nous signalons que Cheikh Bounama Kounta est l'un des plus célèbres précurseurs de cette confrèrie au nord du Sénégal. Originaire de Bou Lamounar, dans l'Azaouad des Kounta et des Hemmal, Cheikh Bounama fut le disciple de Sidi Lamine, lui-même un disciple de Mokhtar El-Kébir (1724-1811), le grand marabout Qadrite de la Mauritanie. Venu au Cadioor, il reçut du Damel Biram Fatma Thioube un fief à Ndanq, un peu à l'Ouest de N'Gaye Mékhé. Il se maria et à sa mort il laissa quatre fils et une de ses

[1] Pour les musulmans sénégalais qui appartiennent aux différentes confréries, la *« Ziyāra »* est une visite exclusivement réservée aux marabouts. Elle constitue pour les disciples une occasion pour renouveler leur pacte avec leur guide religieux.

[2] I. Marone, « Le Tijanisme au Sénégal », *Bulletin de l'IFAN*, 1970, série B, n°1 cité par A. Samb, 1971, p. 485.

femmes, Macodou Diop était enceinte de trois mois. Cette dernière mit au monde un garçon. C'est ce fils posthume qui s'appela Bou-Kounta. Celui-ci entreprit beaucoup de voyages et finit par s'installer à N'Diassane où il mourut en 1914. Il disposa d'un nombre très important de disciples chez les mandingues de la Gambie et de la Casamance, chez les Soninké du Haut-Fleuve et les Bambara islamisés du Mali.La ville sainte de N'Diassane est ainsi devenue un haut lieu du maraboutisme sénégalais.

Quant au layènisme, il est une doctrine soufie et maraboutique fondée au Sénégal par Seydina Limamou Laye (1843-1909). D'abord islamisés, les villageois de la communauté léboue de Yoff[1] répondent à l'appel de Seydina Limamou Laye, le 24 mai 1883. Ce personnage se fut présenté comme le « Bien guidé » ou « imamoul Mahdi » encore attendu par les autres musulmans dans le monde.

Le culte des layènes repose essentiellement sur la glorification et les louanges chantées pendant les cérémonies religieuses ou avant les prières quotidiennes. Quelque soit l'endroit dans le monde, le croyant layène se doit de constituer un rassemblement ou une association pour se regrouper afin de faire des invocations et d'approfondir sa connaissance du Coran. Contenant en son sein le mausolée de Seydina Limamou Laye, Cambérène constitue le lieu de pèlerinage annuel des layènes.

Le maraboutisme et son semblable le maraboutage, ont une influence incontestable sur l'ensemble de la population sénégalaise. À travers cette influence, ces deux éléments (maraboutisme et maraboutage) sont confondus avec l'Islam orthodoxe, sunnite et exotérique. Pour savoir si quelqu'un est musulman ou chrétien, certains sénégalais ont souvent tendance à poser la question suivante : « CatholiquengawalaSerigne ? » c'est-à-dire « es-tu chrétien ou musulman »[2]. La confusion entre marabout et musulman est bien ancrée dans la société sénégalaise.

À travers les trois périodes de l'Islam au Sénégal, nous pouvons constater aisément que ce ne sont pas les Arabes qui ont utilisé la force et les armes pour propager l'Islam au Sénégal, mais ce sont les sénégalais eux-mêmes qui s'y employèrent depuis les origines jusqu'à nos jours. L'entrée de l'Islam au Sénégal a entraîné des mutations religieuses, politiques, sociales, juridiques, économiques et culturelles.

[1] Yoff est un village lébou devenu l'une des communes d'arrondissement de Dakar.
[2] A. Samb, 1971, p. 486.

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

II. LES DIFFÉRENTES MUTATIONS ENTRAINÉES PAR L'ISLAM DANS LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE TRADITIONNELLE

Le contact entre l'arabe et le wolof n'est rien d'autre que le résultat d'une profonde révolution causée par l'Islam au Sénégal dans six domaines clés de la vie: religieux, politique, social, juridique, économique et culturel. C'est ainsi que les lettrés arabophones de la société sénégalaise, ont eu l'opportunité d'emprunter à la langue arabe des mots qui n'ont jamais existé dans les langues locales de manière générale et dans le wolof en particulier.

2.1. Les mutations religieuses

Les pratiques religieuses auxquelles furent attachées les populations sénégalaises avant l'arrivée de l'Islam, ont été dévoilées par l'explorateur musulman El-Bakri. « Les habitants du Tekruur, dit-il, sont des Noirs qui étaient autrefois des « Mages », ils adoraient des Dakaakiir[1] »[2]. Les Mages étaient des adorateurs du feu et de toute source de chaleur comme le soleil par exemple. Chez les habitants du Tekruur, le fétiche ou l'idole, pouvait être n'importe quel objet auquel on vouait un culte : pierre, bois ou statuette fabriquée à partir de l'argile. Donc avant l'Islam, la croyance des tekruuriens fut bel et bien fondée sur l'animisme et le fétichisme. Au-delà de ces deux derniers éléments, les pratiques religieuses des habitants du Tekruur furent également liées au totémisme ou culte consacré à un animal considéré comme un ancêtre ou un symbole, au culte des ancêtres, aux forces mystérieuses de la nature et au pouvoir surnaturel des devins ou magiciens.C'est avec l'Islam que les sénégalais ont pu découvrir qu'il existe un Dieu suprême appelé Allah en arabe. D'après certains linguistes comme Diallo Amadou Tidiany, c'est ce mot« Allah » qui aurait donné en wolof « Yalla »[3] signifiant Dieu le Tout Puissant.

Dans le domaine religieux, l'Islam a apporté beaucoup de changement chez les wolofs. Mais il est bon de retenir que malgré la présence de la religion musulmane, certains sénégalais n'ont pas pu renoncer entièrement à certaines pratiques païennes. Ils se permettaient alors d'associer leur islam à l'adoration des « Tuur » qui constituent des bois sacrés exclusivement réservés aux génies. Dans cette optique, en citant Ibrahima Marone, A. Samb dit :

« Dans les faits et gestes quotidiens on constate chez les gens une étroite association de l'Islam et du culte du génie, à telle enseigne que pour certains musulmans sénégalais,

[1] Ce qui fait au singulier « dakuur » signifie *idole* en fançais et *ṣanam* en arabe.
[2] A. Samb, 1971, p. 486
[3] A. T. Diallo, « Religion et innovation lexicale en Afrique Noire » in *Revue électronique internationale sudlangue*, n°7, 2008, p. 102.

passer des prières islamiques à des pratiques animistes ne crée nullement un cas de conscience. Tout se déroule comme si l'Islam avait réussi à s'implanter mais en épousant comme l'eau, la forme du récipient qui la recueille »[1]

Cette forme d'Islam qui consiste à passer de la prière à la mosquée à l'adoration des génies dans une même journée, est plus fréquente chez les « Lébou » et les « Seereer » que chez les autres groupes ethniques au nord du Sénégal.

Un exemple concret de ce type de pratique au niveau de la communauté léboue, nous a été cité par A. Samb :

« Lors de l'intronisation de Momar Marième Diop comme Serigne N'Dakaarou, le 5 novembre 1970, on a lu sept fois le Coran et sept fois la *tabala* a retenti. L'Islam a par ailleurs introduit le *jinn* dans le temple de l'animisme sénégalais. Même certaines divinités, *rab* ou *tuur*, viennent à prendre des noms musulmans. C'est ainsi que Ndak Dawuur, patron de Dakar, génie débonnaire, a un fils turbulent et féroce appelé Maalik »[2].

Nous tenons à signaler que ce double culte auquel s'adonne une certaine minorité ethnique, est considéré comme le plus grand péché dans l'Islam, car il entre dans le cadre de ce que les musulmans appelle *širk*c'est-à-dire « association » en français. Le fait d'associer « Allah » à d'autres divinités est une mécréance car il détruit complètement la foi islamique de la personne concernée et annule toutes ses bonnes actions précédentes. C'est la raison pour laquelle « Allah » dit au Prophète Muhammad : « En effet, il t'a été révélé ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé : si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaine, et tu seras très certainement du nombre des perdants »[3].

La vénération des génies occupe une place très importante au sein de la société sénégalaise. Par exemple lors des combats de lutte traditionnelle, chaque lutteur est censé amener avec lui au stade sa puissance mystique gérée par les détenteurs de bois sacrés, pour abattre son adversaire dans l'invisible.

Même si la majorité des sénégalais croit encore au pouvoir mystique des génies à côté de celui d'Allah, il existe une minorité attachée au monothéisme. La mise en pratique de l'Islam monothéiste fondé sur l'unicité c'est-à-dire la reconnaissance d'un Dieu unique sans associé, est renforcée au Sénégal par la naissance des mouvements islamiques réformistes

[1] *Op.cit,* p. 487.
[2] *ibid*
[3] Coran, XXXIX : LXV, p. 465.

comme l'association des Frères musulmans dénommée« ǧamā ʿatu ʿibādu-r-raḥmān »[1](J.I.R) fondée en 1978[2].L'Islam orthodoxe qui avait disparu pendant presque deux siècles à cause de la domination des confrèries au Sénégal, a fait sa renaissance avec l'apparition des mouvements réformistes au 20e siècle. Au sein de la société sénégalaise actuelle l'Islam maraboutique ou confrérique est en réelle confrontation avec l'Islam orthodoxe.

La fin du 19e siècle au Sénégal est une période de transition, elle a marqué la fin de la conquête coloniale française, celle des royautés et la naissance de l'Islam confrérique. Selon J.-L. Triaud, « la confrérie est une société d'homme sous la responsabilité spirituelle d'un guide considéré comme un saint, et qui par ce groupement même, aux buts premiers d'éducation et d'encadrement religieux constitue, par ailleurs, une force sociale, éventuellement politique qui impose, sinon suggère, le respect dans l'environnement global où elle a pris pied »[3].Les quatre grandes confréries qui font face à l'Islam orthodoxe au Sénégal, sont : la Tijaniyya, la Qadiriyya, la Mouridiyya et le Layyenisme.

L'Islam au Sénégal n'est plus d'ordre confrérique uniquement. À partir des années 1930, un groupement nommé « Brigardede la fraternité musulmane » tentede se former hors du cadre confrérique. Mais ce n'est qu'à partir de 1953, avec l'Union Culturelle Musulmane (UCM), que cette brigade commence à manifester ses ambitions religieuses. Il s'agit d'une part, de rompre avec le pouvoir colonial français, et d'autre part, de promouvoir, au détriment du système confrérique, un islam qui s'alimente directement aux deux sources fondatrices des principes sacro-saints de la foi islamique : le Coran et la Sunna.

Même si l'UCM a échoué, son programme religieux a survécu pour être pris en charge par d'autres associations, dont l'une des plus remarquables est la JIR (Jama'atou Ibadou Rahmane). C'est avec la mise en place de cette structure que la mouvance extra-confrérique, a définitivement trouvé sa place dans le paysage religieux sénégalais. Les membres des mouvements islamiques extra-confrériques sont très engagés dans la pratique des principes du Coran et de la Sunna. Dans la société sénégalaise d'aujourd'hui la plupart des gens ont tendance à considérer tout bon musulman comme membre de la « Jama'atoulbadou Rahmane », en l'appelant « Ibadou »[4]. Par exemple un homme qui ne

---

[1] Cette expression est écrite par les membres de l'association de comme suit : *« Jama 'atou Ibadou Rahmane »*. C'est pourquoi elle a été abrégée en (J.I.R).

[2] J.-L. Triaud (sous la dir.de), *islam et sociétés au Sud du Sahara*. *Sénégal et Gambie*. *Afrique du Sud*, *Niger*, *Congo*, Les Indes savantes, 2007, p. 29.

[3] *Idem*.

[4] Ce terme est dérivé du mot arabe ʿ*ibād* pluriel de ʿ*abd*qui signifie serviteur en français. Les sénégalais d'aujourd'hui utilisent le terme *« ibadou »*pour désigner un bon musulman même si celui-ci n'appartient pas aux mouvements islamiques extra-confrériques.

serre pas la main aux femmes est considéré comme un « Ibadou ».Même les femmes voilées sont appelées « Ibadou » par la majorité des Sénégalais.

Le changement que l'Islam a apporté au Sénégal ne se limite pas aux croyances. Le facteur linguistique est aussi très touché par la présence de la religion musulmane. L'arabe littéraire qui est la langue du Coran a exercé sa domination sur la plupart des langues locales et particulièrement sur le wolof. Les wolofs ont emprunté plusieurs mots à l'arabe dans le domaine religieux. Dans son ouvrage intitulé « ReligionetinnovationlexicaleenAfriquenoire », A.T. Diallo a répertorié plus d'une dizaine de mots wolofs empruntés à l'arabe. Ces mots sont les suivants : jinne « génie », elimaan « imam », alxuraan « le Coran », Yalla « Dieu », aamiin « amen », ibliis « le Diable », diine « religion », araam « interdit », xalwa « retraite spirituelle », malaaka « ange », sarax « aumône », wirdu « égrener un chapelet ». L'emprunt linguistique du wolof à l'arabe continue avec les autres alternances entraînées par l'Islam dans les autres domaines.

2.2. Les mutations politiques

Sur le plan politique, l'influence de l'Islam s'est fait remarquer depuis les origines jusqu'à nos jours. Avec l'arrivée de l'Islam, les Sénégalais ont abandonné le pouvoir traditionnel pour fonder leurs constitutions étatiques sur les principes de la religion musulmane. Dans cette nouvelle organisation politique, les hommes et les femmes de castes inférieures trouvèrent facilement la possibilité de s'émanciper à travers l'Islam. Le régime théocratique du Fuuta Tooro, celui du Boundou, celui de l'État de Coki et de la « République Léboue » créée en 1795 sur la presqu'île du Cap- Vert constituaient des exemples types de cette nouvelle politique d'organisation. Dans ces États, dirigés par les « Almamys » ou les « Serignes », c'était la loi islamique qui était en principe appliquée.

La domination qu'exerça l'Islam sur le courant traditionnel était telle que bon nombre de souverains ont renoncé à leur trône, sous la pression du colonisateur, pour mener la guerre sainte. Certains ont trouvé la mort en matyr, c'est le cas d'Alboury Ndiaye qui a participé, après avoir quitté le Djolof aux cotés d'Ahmadou, fils d'El-Hadji Oumar, aux différents combats que livra celui-ci aux colons français. En 1902, une flèche empoisonnée tirée par un sergent atteignit Alboury au petit doigt de la main. Il mourut et fut enterré dans la mosquée de Dosso près de Sokoto au Nigéria.

C'est également le cas de Lat-Dior Diop à propos de qui Cheikh Bassirou Mbacké cité par A. Samb dit : « Ton invitation à te suivre sur le chemin d'Allah (il s'adressait à Ahmadou Bamba), est la meilleure voie. Toutefois il est pénible pour un homme comme moi de

renoncer d'un coup et d'un seul à son trône. Mais mon cœur commence à se tourner de ce qui faisait mon idéal. Tes conseils m'ont ébranlé. Je prends ton parti : aide-moi par une prière et fais-moi cadeau d'un vêtement personnel dont je pourrais sentir le contact en jettant mon dernier soupir… Mon père Ahmadou Bamba accepta … Il ne s'est pas passé deux semaines après cette entrevue que déjà fondit sur le Damel l'armée française. Lat-Dior lui livra un combat acharné au cours duquel il reçut une blessure. Il glissa de son destrier et succomba sans se départir de sa résolution de mourir martyr et comme il l'avait proclamé au moment où il menait son attaque contre ses ennemis au puits de Déqlé un jour de mercredi en l'An 1306 de l'égire (26 octobre 1886) »[1].

Le dernier roi du Sine, Mahécor (1924-1969) était un musulman, de secte qadrite. Mais tous les États théocratiques ont disparu après les indépendances sauf la « République Léboue » qui est restée avec l'intégralité de ses structures. Cette dernière appelée aujourd'hui « Collectivité Léboue » est toujours reconnue par l'État sénégalais.

Même si les royaumes fondés par les Marabouts guerriers n'ont eu qu'une existence éphémère, il faut reconnaître que c'est l'Islam qu'ils instituaient comme religion officielle à l'image de l'empire omeyyade ou abbasside. Avec l'Islam, c'étaient les lettrés arabophones qui occupaient les fonctions de marabout, de cadi et de conseiller auprès des rois. Ce sont eux qui inspiraient aux rois la plupart de leurs stragégies de guerre contre les ennemis. Partout où il y avait un Brak, un Damel ouun Bour, vivait un marabout qui lui servait de bras droit. Au niveau de chaque État gouverné par l'aristocratie traditionnelle, il existait un groupe de marabouts très puissants. Plus les roisvoyaient leur autorité s'affaiblir, plus l'Islam gagnait en puissance. Pendant une certaine période de l'histoire, la religion musulmane restait la seule force qui pouvait résister face à la colonisation française. Beaucoup de chefs religieux ont payé de leur vie à cause de leur opposition à la puissance coloniale par le biais de l'Islam. D'autres furent exilés pour avoir voulu créer un pouvoir théocratique au Sénégal.

J. Pétion cité par Amar Samb, nous rapporte que l'Almamy Abdoul Khader écrivit en 1786 à l'adresse des colons : « Moi, Almamy, roidesPeuls, je refuse les présents de la compagnie, je proscris la traite de mes sujets, j'interdis le passage des caravanes d'esclaves dans mon État »[2].

En 1786 le même Almamy Abdoul Khader renforça son armée à l'aide de l'Islam pour vaincre et tuer le Brak Fara Penda Teeg-Rella qui refusa d'embrasser l'Islam.

---

[1] C. B. M'backé, *Les Bienfaits*, Imprimerie royale du maroc, 1958, p. 77.
[2] J. Pétion, *Discours sur la traite des Noirs*, 1790 cité par A. Samb *Op. cit*. p. 490.

Néanmoins, la révolution dirigée par le chef musulman Souleymane Baal, reste l'une des plus belles phases de l'histoire du Fuuta Tooro. C'est lui qui a libéré ses compatriotes de la tyranie des Deeniankobe et du joug des Maures qui imposaient de très lourds tributs à chaque habitant du pays. De par son intégrité et son attachement aux valeurs islamiques, Souleymane Baal prononça un discours solennel plein d'enseignement adressé aux habitants du Fuuta avant sa mort, en disant :

« Habitants du Fuuta, vous avez promis de suivre l'homme qui vous ouvrirait la porte par laquelle vous pourrez vous dégager du joug des Deeniankobe et mettre fin à la tyranie des Maures. Je suis votre homme. J'ai ouvert cette porte. Il faut vous ceindre les reins pour faire triompher la cause de Dieu pour que celui-ci vous accorde la victoire… La victoire est avec les patients. Moi je ne sais pas si je trouverai la mort ou non dans ce combat. Mais si je meurs, prenez pour chef un Imam savant scrupuleux et honnête, qui n'aime pas le pouvoir pour le pouvoir. Après l'avoir élu, si vous le voyez s'enrichir outre mesure, destituez-le, enlevez-lui ses biens mal acquis. S'il refuse sa révocation, combattez-le et chassez-le afin qu'il ne laisse point à ses descendants un trône héréditaire. Élisez pour le remplacer un autre Imam, homme de science et d'action de n'importe quelle origine sociale. Ne laissez pas le trône comme monopole d'une même tribu, car si vous le faites, il se transformera en bien héréditaire. Que quiconque le mérite devienne votre roi. Ne tuez ni enfant, ni vieillard. Que nul d'entre vous ne mette à nu une femme ; si on le fait, ce sera un scandale pire que le meurtre »[1].

Ces idées démocratiques et progressistes étant émises en 1776 avant la révolution française de 1789, le Sénégal se doit d'être fier d'un de ses plus illustres fils, Souleymane Bal. Le discours qu'a tenu ce dernier avant sa mort a produit des résultats positifs.

De l'époque de la décolonisation à nos jours, l'influence politique de l'Islam n'a jamais été remise en cause au Sénégal. L'Islam confrérique incarné par les marabouts représente une puissance incontestable dans l'actuel paysage politique sénégalais. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, tout chef d'État élu démocratiquement fait tout son possible pour entretenir de très bonnes relations avec le pouvoir spirituel gouverné par les chefs religieux d'obédience confrérique.

[1] C. M. Kamara, *« Zuhūral-basātīn fī tārīhi s-sawādīn »* (Florilège au jardin de l'Histoire des Noirs), 1920, IFAN, p. 274.

2.3. Les mutations sociales

Les changements apportés par l'Islam au niveau de la société sénégalaise, ont été plus radicaux et plus profonds. La hiérarchie sociale prônée par le système traditionnel, sera totalement bouleversée par l'égalitarisme préconisé par la religion musulmane. Pendant la période préislamique, il existait à l'intérieur de chaque couche sociale sénégalaise, une hiérarchie fondée sur une discrimination par rapport aux activités exercées par les individus. À ce sujet A. Samb dit :

« La classe des Djaam « esclaves » voyait en haut de son échelle les Tiéddo « esclaves de la couronne » recrutés soit comme percepteurs d'impôts, soit comme agents d'exécution, ou le plus souvent comme soldats de métier, tandis que les Djaamu-juddu « esclaves nés dans la maison du maître » supportaient les charges les plus pénibles tels les travaux de culture et l'entretien du maître. »[1]

À travers son principe d'égalité entre les êtres humains, l'islam permettait aux esclaves et aux individus de castes inférieures de s'attribuer une inviolabilité respectée non seulement par les gens de leur caste mais aussi par les rois païens. Grâce à la religion musulmane, les personnes les plus méprisées à cause de leur fonction sociale pouvaient occuper la place la plus enviée et la plus haute dans la hiérarchie sociale. C'est ainsi que les princes mêmes se disputaient l'honneur de leur donner leurs filles en mariage. La séparation discriminatoire axée sur l'insertion permanente de l'individu dans son ordre social et sa caste, dans sa tribu et son clan disparaissait progressivement avec l'islamisation du pays. Les esclaves étaient donc libérés de toute forme de domination offerte aux personnes de la classe noble par le système tribal d'antan. La désintégration de la société traditionnelle a été bien menée par l'Islam.

L'ordre des successions sur les trônes du Cadioor, du Baol et du Waalo, était basé sur la parenté matrilinéaire. Mais comme l'a si bien dit A. B. Diop :

« C'est l'Islam qui va changer en profondeur la structure de la parenté en faisant prédominer la branche paternelle … Les membres des familles de marabouts nous ont toujours confirmé qu'ils accordaient plus d'importance à leur patrilignage au sein duquel se font la succession et l'héritage »[2].

[1] *Op. cit*
[2] A. B. Diop, In *Bulletin de l'IFAN*, janvier 1970, série B, tome XXXII, p. 220.

Le bouleversement opéré par la religion musulmane sur la société wolof avait été signalé depuis très longtemps par plusieurs explorateurs européens comme l'abbé Boilat qui dans sa classification des différents groupes socio-économiques des Wolof a placé les marabouts au premier rang, tandis que les sorciers qui représentaient l'animisme traditionnel, n'occupaient que le dixième et dernier rang[1].

C'est ainsi que le Damel Biram Fatma Thioube maria sa soeur Fatimata Yalla à Serigne Coki, Ndiaga Issa Diop , que le Damel Lat-Dior Diop fit épouser sa nièce Thioro Maaroso à Momar Antasali père d'Ahmadou Bamba, qu'Alboury N'diaye donna la main d'une de ses proches parentes, Safiétou Niang à El-Hadji Malick Sy et qu'un autre Bourba maria à Maba Diakhou sa nièce Maty N'Diaye, mère de Saër Maty.

Par le biais de la polygamie, certaines femmes esclaves parvenaient à s'anoblir en devenant épouses des marabouts. Même des hommes de castes inférieures au sein du régime animiste connaissaient une promotion sociale en se convertissant à l'Islam et en épousant des femmes de classe hiérarchiquement élevée.

Les cérémonies funèbres se déroulaient selon les rites islamiques et les fêtes traditionnelles animistes furent désormais remplacées par celles de l'Islam. La civilisation musulmane est tellement ancrée dans la société sénégalaise que le compatriote chretien qu'on rencontre dans la rue nous adresse des salutations en laissant entendre des expressions religieuses musulmanes telles : salaamalekum[2] et alhamdoulillaay[3].

C'est grâce à la religion musulmane que la société sénégalaise a connu des prénoms qui sonnent parfaitement arabe comme : Ibrahim, Moussa, Muhammad, Aboubacar, Ousmane, Alioune, Cheikh, Khalifa, …etc. Certains villages, quartiers ou cités religieuses portent des noms typiquement islamiques et arabes. C'est le cas de Touba, Médine (quartier situé au centre de Dakar), Darou Mousty, Darou Salam, Daroul Khayri, Misra … .

Cette transformation sociale causée par l'Islam a une répercussion sur le système juridique sénégalais.

2.4. Les mutations juridiques

Sur le plan juridique, l'Islam a apporté des changements considérables dans la société sénégalaise. Le statut juridique des individus et l'appareil judiciaire changèrent

[1] D. Boilat, *Les esquisses sénégalaises*, Paris, Karthala, 1853, p. 300.
[2] C'est la déformation de l'expression arabe « assalāmu ʿalaykum ».
[3] « Alḥamdulillāh »

complètement sous l'effet de la religion musulmane. Ainsi les femmes eurent le droit à l'héritage et la justice fut désormais assurée par les cadis[1]. Tous les contentieux sociaux allaientêtre réglés selon la loi musulmane. Cette loi dont l'application ne concernait que les musulmans au début, s'est petit à petit étendue à l'ensemble de la société sénégalaise.

Le 25 février 1785 à Kahoone, dit A. Samb[2], De Repentigny notait : « Le roi avait à sa droite le grand Alquier[3]de son royaume ». L'Alquier pouvait dans certaines zones de l'Afrique subsaharienne être considérée comme « un chef de village »[4]. Dans les institutions administratives des royaumes chaque village fut dirigé par un premier magistrat qui portait le titre d'« al-qāʔid » ou d' « Alquier », ou d' « Alkaati » et dont la fonction fut héréditaire. Le rôle principal de ce premier magistrat était de maintenir l'ordre, de percevoir les droits qu'on imposait aux voyageurs et des coutumes que devait payer le colonisateur et de présider les séances du tribunal musulman.

Les bouleversements que l'Islam a entraînés dans les domaines économique et culturel ne sont pas moins importants que ceux du secteur juridique.

2.5. Les mutations économiques

Avant l'arrivée de l'Islam au Sénégal, l'économie du pays n'était pas trop développée, car elle se limitait à quelques activités qui permettaient aux populations d'assurer leurs subsistances au quotidien. Les plus importantes activités étaient la pêche, l'élevage et l'agriculture.

Á travers l'Islam, le Sénégal avait noué des relations commerciales avec les États musulmans voisins et lointains comme la Mauritanie et le Maroc. Dans ses échanges extérieurs, le Sénégal exportait de la gomme, de l'or, du sel, Il recevait des pays partenaires, des pièces de guinée (toile bleue de l'Inde), des armes, quelques objets de pacotilles et des vêtements.

Le secteur agricole sénégalais a connu une véritable modernisation, avec la culture de l'arachide imposée par le colonisateur français aux paysans. Selon P.Fougeyrollas « avec la culture presque exclusive de l'arachide, la monétarisation de l'économie a sapé, à la base,

---

[1]Ce mot vient de l'arabe *al-qādī* qui signifie « le juge ».
[2] *Op.cit,* p. 493
[3] Dans son ouvrage intitulé : *Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870*, p. 225, P. Cultru indique « *Alquier* est le titre que portait dans l'Afrique occidentale, le principal agent du roi ou son premier ministre. »
[4] M. Adanso, 1749, p. 60

les structures traditionnelles et a massifié les paysans au point qu'il est devenu légitime de parler de la paysannerie sénégalaise et de sa condition »[1].

En 1893, lorsque le pouvoir traditionnel fut renversé par la puissance coloniale, les masses paysannes furent gouvernées par Ahmadou Bamba dont l'ordre religieux (lemouridisme) est considéré comme une mystique du travail. La colonisation agricole fut ainsi accélérée sous l'autorité du fondateur du mouridisme. Avec Ahmadou Bamba, des villages agricoles exclusivement réservés à la culture de l'arachide apparaissent dans le Djolof, le Baol et le Cadioor. Consciente de l'énorme profit qu'elle pouvait tirer du fond d'énergie créatrice des adeptes mourides, l'administration coloniale encouragea les efforts d'Ahmadou Bamba. C'est à travers l'Islam maraboutique que le mouridisme a joué un rôle inoubliable dans l'histoire de la culture arachidière au Sénégal. Pour cette raison, A. Samb disait : « Si près de ¾ de la production arachidière annuelle du Sénégal, soit 900000 tonnes, viennent, dit-on, des mourides on le doit à l'Islam maraboutique qui a su orienter les efforts économiques des masses paysannes au moment où la monoculture arachidière n'était pas encore chargée de tous les péchés d'Israël ».

En s'inspirant du modèle des chefs religieux mourides et de leurs adeptes, tous les autres marabouts et leurs disciples entrèrent dans la compétion, dans les activités de production depuis El-Hadji Malik Sy dans son village agricole de N'Diarndé jusqu'à El-Hadji Ibrahim Niasse qui disposait de 264 champs dans la région du Sine-Saloum.

L'influence de l'Islam sur l'économie sénégalaise ne s'est pas limitée uniquement au secteur agricole. Les autres domaines de la production comme le commerce, l'industrie et le transport témoignent d'énormes efforts que fournissent les chefs religieux musulmans et leurs adeptes pour un Sénégal moderne. Contrairement à ce que pensent les adversaires de la religion musulmane, les marabouts sont convaincus que l'Islam n'a jamais été un frein au développement de l'économie et du progrès scientifique et technique.

Nous n'avons fait qu'un bref résumé des conséquences positives de l'Islam sur le développement économique du Sénégal. Mais l'influence de cette religion sur la culture sénégalaise mérite également d'attirer notre attention

2.6. Les mutations culturelles

La société sénégalaise préislamique ne connaissait pas l'écriture, elle conservait son histoire et son patrimoine culturel grâce à la tradition orale qui était fondamentalement garantie par

[1] P. Fougeyrollas, « Où va le Sénégal », In *Bulletin de l'IFAN*, série B, Dakar et Anthropos, Paris, 1970, p. 70.

les griots. L'avènement de la religion musulmane et de sa langue savante a permis aux populations sénégalaises de manière générale et particulièrement aux Wolofs et aux Peuls de connaître l'écriture, et d'enrichir leur vocabulaire. Les poètes arabophones d'origine peule ou wolof se servaient des caractères arabes pour exprimer leurs pensées dans leurs langues maternelles. C'est donc grâce à l'arabe que les langues wolofs, peules et autres ont accédé à une certaine conceptualisation, à une abstraction, à un enrichissement et un approfondissement de leur vocabulaire. Cette influence qu'excerce l'arabe sur les langues nationales incite A. Samb à dire :

« l'arabe nous permet de mieux saisir le sens de nos parlers, d'où la nécessité d'enseigner cette langue qui est vivante, que l'on parle ou qui est écrite dans les livres et la presse par des centaines de millions d'hommes. Donc l'arabe n'est pas une langue classique au sens où l'on entend par ce terme le grec ou le latin qui sont des langues mortes et qu'on ne parle plus »[1].

D'ailleurs tous les documents qui concernent les périodes les moins connues de l'histoire du Sénégal sont écrits en arabe. Avant les indépendances, l'arabe était la langue officielle du Sénégal. Les différents souverains des royaumes l'utilisaient directement ou le plus souvent par l'intermédiaire de leurs marabouts-secrétaires. Les colonisateurs communiquaient à travers cette langue avec les chefs traditionnels du pays.

L'administration coloniale fut tellement consciente de l'importance de l'arabe qu'elle créa des écoles franco-arabes, qu'elle recruta de fins lettrées en cette langue et que des gouverneurs tels que Gaden et Delafosses étaient de bons arabisants.

Les sources écrites sur l'histoire du pays toucouleur et du Fuuta Tooro sont en arabe. C'est ainsi que Siré-Abbas Soh rédigea sur deux manuscrits du 18^{e} siècle « les chroniques du Fuuta sénégalais », traduites en français par Maurice Delafosse en 1913. Comme nous l'apprend A. Samb, une autre chronique du Fuuta Tooro intitulé « Zuhūrul-basātīn » est due à Cheikh Moussa Kamara, le grand érudit de Ganguel.

Un certain nombre de manuscrits conservés aux Archives Nationales du Sénégal prouvent que toutes les correspondances entre les souverains traditionnels et l'administration coloniale, tous les traités conclus entre les rois de la Sénégambie et les autorités françaises ou anglaises ont toujours été écrits du côté sénégambien et souvent du côté colonial en arabe classique.

---

[1] A. Samb, 1971, p. 498.

LeSénégal a tout le temps possédé de talentueux écrivains, chefs de file d'écoles coraniques et littéraires où les marabouts assurent la formation islamique traditionnelle et l'enseignement de la langue arabe.Grâce à l'Islam et à l'arabisation, le Sénégal a ses chroniqueurs, ses prosateurs qui ont écrit dans divers domaines, ses poètes sacrés et profanes, ses penseurs, ses savants et ses saints.

En s'adressant aux citadins et aux paysans, dans son ouvrage intitulé : Où *va le Sénégal* ? Fougeyrollas pose la question suivante : « Quelles sont les traditions auxquelles vous êtes le plus attachés ? ». Des premiers il a reçu comme réponse celle-ci : « l'Islam et ses préceptes ».

Ce qui représente 34 % chez les citadins et chez les seconds c'est-à-dire les paysans 55 %. Et Pierre Fougeyrollas de conclure « Pour la grande majorité des Sénégalais, la tradition africaine, par excellence, se confond avec la tradition islamique »[1].

L'Islam ne s'est pas imposé au Sénégal par une puissance armée, mais plutôt par son enseignement et sa persuasion. Au Sénégal, la religion musulmane ne peut pas avoir le sentiment d'être en terre étrangère. Elle n'est ni une politique où l'individu aliène pour son bonheur personnel, ni une forme de gouvernement où la minorité doit subir la dictature d'une majorité.

Au-delà de l'emprunt linguistique, l'influence de la langue arabe sur les langues nationales et particulièrement sur le wolof a entraîné d'autres phénomènes linguistiques comme le code-switching ou l'alternancecodique dont la mise en évidence nous a poussé à réaliser des travaux de terrain plus importants. Les résultats auxquels aboutissent ces travaux ont permis de mettre en lumière l'existence réelle de la pratique de l'alternance codique wolof-arabe au Sénégal.

[1] P. Fougeyrollas, « Où va le Séngal ? », In *Bulletin de l'IFAN*, Série B, Dakar et Anthropos, Paris, 1970, p. 84-85.

III. LE MULTILINGUISME AU SÉNÉGAL

Au Sénégal, le multilinguisme est marqué par la présence d'un grand nombre de langues nationales (majoritaires vs minoritaires) et l'existence de quelques langues étrangères dont le français qui est un héritage colonial occupant une place incontestable au niveau de l'Etat, de la fonction publique et de toutes les étapes de l'éducation nationale : le primaire, le moyen-secondaire (collège / lycée) et l'université.

Les principales langues nationales du Sénégal peuvent être réparties en familles linguistiques. D'après certains auteurs ou spécialistes comme Nunez (2015, p.8), la plupart des langues autochtones sénégalaises appartiennent aux groupes phylogénétiques. Parmi ces dernières, nous pouvons citer : les langues atlantiques, les langues du groupe mandé, les langues créoles afro-portugaises, les langues indo-européenneset les langues sémitiques. En vue d'éviter toute forme d'extrapolation inutile, nous allons mettre l'accent sur les langues utilisées par nos informateurs (voir fiches signalétiques). Les langues atlantiques, les langues indo-européennes et les langues sémitiques sont celles qui concernent nos informateurs comme nous l'avons indiqué dans les fiches signalétiques.

3.1. Les langues nationales

La quasi-totalité des langues nationales du Sénégal sont de la branche atlantique nord. Ces langues comme l'indique Cissé (2005, p.103)[1], représentent à peu près 90% des langues parlées au Sénégal. D'après Williamson et Blench(2004)[2], les langues atlantiques sont celles qui sont parlées le long de la côte atlantique de l'Afrique de l'Ouest. Parmi les langues atlantiques du Sénégal, nous pouvons citer : le wolof, le poulaar, le sérère (sine), le safen, le noon, le bédik, le bassari, le biafada, le baïnounck, le diola, le mandjaque, le mankagne, le balante, le koniagi et le badiaranke. Mais il est important de préciser que ces langues sont classées en sous-groupes constitués des parlers suivants : le tenda, le cangin, le bak, le peul-sérère, le wolof, le jaad-biafada, le buy, le nyun, et le nalu (Robert, 2008, p. 6). Malgré le nombre important de langues atlantiques au Sénégal, dans les détails de notre exposé, nous n'allons parler que des langues dont les locuteurs natifs sont présents dans les fiches signalétiques.

[1] Cité par J. F. Nunez, 2015, p. 9
[2] *Idem*

3.1.1. Le wolof

L'origine de la langue et de l'ethnie wolof fait jusqu'ici, l'objet d'un débat contradictoire posé par les différents auteurs ou spécialistes de la linguistique et de la sociolinguistique africaine. Pour éviter tout risque de prendre partie, nous allons simplement présenter les différentes thèses avancées par certains spécialistes qui se sont déjà prononcés sur la question. Selon C. A. Diop (1990, p.28), les wolofs ou valafs en tant que groupe ethnique, sont des descendants de Ndiadiane Ndiaye l'un des premiers rois du Djolof. L'histoire transmise par la tradition orale, nous apprend que le roi Ndiadiane Ndiaye du Djolof, premier roi des wolofs est né d'une mère toucouleur et d'un père arabe. Si nous tenons compte des propos de C. A. Diop (1990, p.29) selon lesquels : les vrais Wolofs sont les descendants de Ndiadiane Ndiaye qui portent uniquement les noms Ndiaye et Diop, nous pouvons dire que l'ethnie wolof est née du métissage entre l'arabe et l'ethnie toucouleur du Foutou Toro (Sénégal). Quant à la langue wolof, à l'instar de sa variante (le lébou), est issue de la langue sérère. C. A. Diop affirme : « Si le valaf vient du sérère, le lébou, qui est une variante du valaf vient aussi du sérère. C'est d'autant plus vrai que les mots caractéristiques du lébou se retrouvent textuellement en sérère » (1990, p.30).

D'après A. K. Niasse (2014, p.21), « l'origine des Wolofs n'a jamais été déterminée de manière consensuelle par les chercheurs ». En vue de donner une idée sur l'origine de l'ethnie wolof, J. Dard se réfère à des éléments internes à la langue en disant ce qui suit :

« La naissance de la langue wolof doit remonter à la plus haute antiquité, puisque les pronoms moi, toi, lui, servent à conjuguer tous les verbes, et même les adjectifs, sans avoir besoin des auxiliaires être et avoir… » (J. Dard, 1826, p.16).

En s'appuyant sur des éléments externes à la langue wolof, Roger s'inscrit presque dans la même logique que Jean Dard sur la détermination de l'origine du peuple wolof, en soulignant :

« il serait curieux sans doute, de connaître l'origine du ouolof. Les recherches que j'ai faites m'ont appris que cette langue n'a de rapport avec aucune de celles des nations voisines ; telle est aussi l'opinion de tous les nègres voyageurs. Le poulh, le mandingue, le bambara, au contraire, qu'on parle dans diverses parties de la Sénégambie, n'en sont pas originaires, et l'on en trouve des traces dans l'intérieur de l'Afrique. Le ouolof paraît donc être une langue primitive, ou du moins originale, et propre au pays où elle est encore en usage vers les bords du Sénégal » (Roger, 1829, p.9).

Pour d'autres chercheurs comme A. K. Niasse (2014, p.26), le wolof en tant qu'ethnie est né de l'accouplement entre les deux ethnies mandingue et poular. Niasse soutient également que la langue wolof n'est rien d'autre qu'un dialecte provenant du mélange entre les langues mandingue et poular. Ainsi dit-il :

« Ce qu'il y a lieu de retenir ici pour les besoins de notre thèse, c'est que les deux langues en contact (le mandingue et le poular) se sont mises à se mélanger par les échanges, le commerce, les guerres, mais aussi et surtout par les enfants qui se fréquentaient. Conséquence : cette langue pratiquée par les enfants, et qui était à l'origine le mandingue deDjolofMbengue, est devenue une sorte de dialecte local mâtinée de pulaar. C'est ce dialecte, dénommé djolfo (jolfo) et qui était parlé par Djolof Mbengue et lessiens, qui est l'ancêtre du wolof actuel ».

Il est enfin important de retenir que si la détermination de l'origine exacte de l'ethnie et de la langue wolof reste encore difficile, certains chercheurs ont réalisé des travaux rigoureux permettant de localiser les Wolofs sur le territoire sénégalais et sur une partie de la sous-région ouest-africaine.

La majorité des Wolofs vivent au Sénégal où ils occupent les provinces historiques du Djolof, du Cayor, du Ndiambour, du Baol, du Walo, du Saloum ainsi que la presqu'île du Cap-Vert. En tant qu'ethnie le nombre des Wolofs augmente constamment. Selon les estimations de 1960, les Wolofs firent un nombre de 1145000 (soit 36, 8% de la population sénégalaise de l'époque, 5942586 (soit 47 % de la population estimée à 8.500.000 habitants)[1] lors du recensement de 2002.

Les Wolofs marquent également leur présence en Gambie où ils représentent 10 % de la population, en Mauritanie où ils constituent environ 9 % de la population. En raison de leurs activités liées au commerce et à l'immigration, les Wolofs se trouvent également dans beaucoup de pays ouest-africains, comme le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Gabon et autres.

3.1.2. Le Poular

D'après certains chercheurs sénégalais, la langue poular est utilisée par trois groupes ethniques au Sénégal. Chacun de ces trois groupes ethniques se distingue par son mode de vie et habitude culturelle ou coutumière qui lui sont particulières. Selon C. A. Diop (1987,

[1] A. K. Ndiasse, 2014, p. 26

p.210), les ethnies dont la langue maternelle est le poular sont : les Laobés, les Peuls et les Toucouleurs. Par contre Makhtar Diouf (1998, p.24), considère que le poular n'est que la langue maternelle des Peuls et des Toucouleurs.

3.1.2.1. Les Laobés

L'ethnie laobé constituerait une portion de survivants du peuple mythique des Sao. D'après les manuscrits de Bornou, les fouilles de M.Lebeuf et de Marcel Griaule cités par C. A. Diop (1987, p.207), les Laobés portent comme seul nom totémique, celui de Sow, considéré à tort comme un nom peul. La seule profession des Laobés est la sculpture. Ils taillent des troncs d'arbre pour fabriquer des ustensiles, des tasses et d'autres récipients ménagers. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des sénégalais, considère à tort les Laobés comme une caste de sculpteurs des Peuls et des Toucouleurs. Cette erreur commise régulièrement par la masse provient du fait que les Laobés parlent la langue poular qu'ils partagent avec les Peuls et les Toucouleurs. Alors qu'il est extrêmement important de rappeler que les Laobés qui vivent au Sénégal sont toujours bilingues. Ils parlent avec autant de facilité le wolof et le poular ; mais leur accent wolof est différent de celui du Peul et du Toucouleur, ce qui ne s'expliquerait pas s'ils appartenaient au même groupe ethnique que ces derniers et ne différaient d'eux que par la caste. Les Laobés sont considérés par certains ethnologues comme un peuple qui a perdu sa culture et dont les éléments dispersés s'adaptent, au hasard à des circonstances, en apprenant les langues des régions où ils séjournent. En dehors du patronyme « Sow »,les autres noms que portent les Laobés reflètent leur métissage avec les Peuls et les Toucouleurs qui portent le même nom. L'inverse est d'ailleurs vrai ; c'est ainsi qu'on puisse expliquer que les Peuls portent le nom Sow à côté des patronymes Ka et Ba. Les Laobés vivent ainsi dispersés dans les différents villages du Sénégal. Ils n'ont pas de demeures fixes ; pour certains chercheurs, il est inexact de dire qu'ils habitent le Fouta Toro ou le Fouta Djallon, pays des Toucouleurs et des Peuls. Ils constituent des groupements sporadiques au sein de peuples plus importants.

3.1.2.2. Les Peuls

Bergers nomades, les Peuls se sont répandus à travers toute l'Afrique de l'Ouest et portent plusieurs noms : Foula, Foulani, Foulbé ou Poulo. Leurs origines restent mystérieuses. Certaines hypothèses avancent qu'ils viendraient d'Afrique de l'Est, de la Nubie, de l 'Ethiopie, voire de plus loin encore. M. Diouf parle des peuls en ces termes :

« Les Peuls, Berbères Sahariens, sont arrivés presque en même temps que les Wolofs, Seereer et Lebu dans le Tekruur. Depuis lors, ils marquent une forte présence dans le Djolof, au Sénégal Oriental et en Haute Casamance. C'est certainement le seul groupe ethnique qu'on rencontre et à l'état minoritaire, dans une douzaine d'États africains de l'Ouest et du Centre »[1].

3.1.2.3. Les Toucouleurs

Les Toucouleurs procèdent du métissage du groupe Seereer - Lebu avec les Peuls. « Abbé Boilat présentait les Toucouleurs comme des mulâtres Peul-Seereer »[2]. C'est au niveau de ce métissage que Béranger-Ferraud croit trouver l'origine de l'ethnonyme Toucouleur qui serait construit à partir de deux termes anglais : « two colours » (deux couleurs). Alors que Maurice Delafosse estime que l'ethnonyme Toucouleur a été tout simplement donné par les Wolofs à ce groupe ethnique, qui lui-même se donne le nom de Haalpulaaren (Haalpulaar au singulier), ou Futankobe (habitants du Fouta). En réalité, les Haalpulaaren sont tous les locuteurs pulaar, les Toucouleurs, mais aussi les Peuls et les Laobes.

3.2. Les langues étrangères

Au Sénégal, les langues étrangères les plus utilisées sont le français et l'arabe. Si le français reste toujours la langue officielle du pays, l'arabe demeure celle de la religion musulmane dont les adeptes constituent 95[3]de la population. Les autres langues étrangères comme l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'allemand, le grec, le latinetc sont des matières inroduites dans le système éducatif sénégalais. Á l'instar de la langue arabe, celles-ci peuvent être choisies par les élèves dès le collège ou le lycée. Elles sont également enseignées à l'université au même titre que l'arabe. Mais en faveur du français qui est appelé lettre moderne, celles-ci sont nommées lettres classiques. Parlant de la politique linguistique au Sénégal, nous allons revenir largement sur le statut de la langue française et sur son rapport avec l'arabe et le wolof à travers sa dimension sociolinguistique.

3.3. Politique linguistique au sénégal

Depuis son accession à l'indépendance, en 1960 le Sénégal a connu plusieurs tentatives de politique et d'aménagement permettant de bien gérer son multilinguisme. Ces politiques et aménagements linguistiques ont eu lieu dans des contextes qui ont profondément impacté la situation dans laquelle les langues cohabitent aujourd'hui au Sénégal. En effet, la description

---

[1] *Op,cit* , p. 45
[2] *Idem*, p. 44.
[3] Fr. reingex. com > Islam - Afrique – Ouest (site visité le 08 / 10 / 2019.

de la situation du plurilinguisme au Sénégal peut dépendre non seulement de la politique de l'État mais aussi d'autres facteurs sociopolitiques et sociolinguistiques du pays.

Depuis son indépendance jusqu'en 1971, le Sénégal n'était pas encore capable de définir une politique linguistique taillée sur mesure (c'est-à-dire fondée sur sa réalité multilingue).

Lorsque Léopold Sédar Senghor décida de promouvoir la langue française, moins de « 15 % de sénégalais la maitrisaient et entre 65 et 80 % »[1] parlaient wolof. Au lendemain de l'indépendance, la politique linguistique du Sénégal ne fut que la continuité de celle des colonisateurs. L'article premier du jeune État souverain devait permettre à la langue française d'occuper tout l'espace politique et socio-économique du Sénégal. Cet acte juridique ne fut posé que dans l'unique but de consolider l'invariabilité de la situation linguistique héritée de la colonisation. Ainsi une vaste campagne de scolarisation et d'alphabétisation en français a été menée au début des années 60 par le pouvoir colonial. Le taux de scolarisation qui au départ était très faible, a rapidement augmenté jusqu'à atteindre « 50% »[2]. Les recensements effectués en 1998 ont confirmé l'évolution du taux d'alphabétisation en français qui faisait « 25 % contre 15% »[3] pendant l'indépendance. La politique qui consistait à imposer le français comme l'unique support d'enseignement formel et informel, dans le cadre de l'alphabétisation « dite fonctionnelle » était presque vouée à l'échec. Il s'agit d'une part, de dissimuler le visage multilingue du Sénégal, et d'autre part, le fait que le français reste toujours une langue étrangère, malgré qu'elle soit la langue officielle du pays, sans être une langue de communication nationale. Le français n'a jamais été le fondement de l'unité et de la cohésion sociale, même si l'hymne national du pays est en français. Pourtant le président Senghor avait la forte volonté de sortir le Sénégal du multilinguisme vers le monolinguisme à travers l'usage unique du français comme langue de communication officielle et interethnique. Étant soucieux de bâtir un État-nation, Senghor souhaitait établir une forte cohésion sociale. De 1960 à 1970 les efforts en matière de politique linguistique consistaient non seulement à renforcer le statut et l'usage de la langue française, mais aussi la conservation des langues nationales. En 1971, le premier acte juridique qui jette les bases de la promotion des langues nationales et de leur valorisation fut posé par l'État, en vue de la promulgation du décret n°71-556 du 21 mai de la même année. Ce dernier détermine la transcription des six langues nationales promues : le wolof, le poular, le sérère, le mandingue, le soninké et le diola. Le décret stipule que « le gouvernement sénégalais entend introduire les langues nationales dans l'enseignement sénégalais de l'école primaire à l'université ». Cette réforme historique adoptée par les

[1] Cissé, Mamadou, « Langues Etat et Société au Sénégal », In *Revue Electronique Internationale de Sciences du langage Sudlangues,* n°5, p. 111

[2] *ibid,* p. 110

[3] *ibid*

autorités politique sénégalaise pour la transcription des langues nationales en caractères latins s'est installée à la suite de la conférence de Bamako en 1966[1] . Á l'instar des travaux de C. A. Diop des années 50, le cinéaste Sembène Ousmane et le linguiste P. Diagne publient le journal *kàddu* « parole ». En outre Pathé Diagne rédige et diffuse un ouvrage intitulé *grammaire de wolof moderne*[2] . Par ailleurs le même auteur met en place une anthologie de la littérature wolof accompagnée de lexiques. Le professeur Sakhir Thiam également consacre une bonne partie de ses rapports en mathématique et en littérature dans la langue wolof. Ce militantisme linguistique constitue une grande partie du militantisme politique légalisé à partir de 1974, l'année de l'autorisation du multipartisme limité. Par le biais de leurs divers organes de presse, les parties politiques prônent le nationalisme linguistique. Á partir de ce moment on note la réapparition du wolofal[3] sous des pages insérées dans les colonnes du bulletin *xarebi*« le combat » du partie *Andjëf* « union pour l'action », dans celles *Andsopi* « union pour le changement » du Parti de l'indépendance et du travail (P.I.T) et dans celles de *siggi*« relever la tête », et plus tard dans celles *taxaw*« se mettre debout » du rassemblement national et démocratique (R.N.D). L'opposition à la politique de Senghor jugée trop pro-français, est résolument tournée vers une confrontation entre la langue française et le wolof. Dans les années 70, le Front culturel sénégalais (F.C.S) produisit une large gamme de poésies et de textes de vulgarisation scientifique en langue wolof écrite en caractères latins. Il avait également apporté son soutien scientifique à diverses associations culturelles universitaires. Il est extrêmement important de noter la valeur inestimable que les intellectuels francophones militants de la cause nationale, accordent à la langue wolof. En dépit de cette remarque intéressante, nul ne peut négliger l'abondante production littéraire des Halpulaaren[4] et des Soninkés qui constituent une grande partie de la diaspora sénégalaise installée dans les autres pays ouest africains, en Egypte, en Arabie Saoudite et en Europe. Ces groupements associatifs ont vivement apporté leurs pierres à l'édifice de la revalorisation des langues nationales au Sénégal. Mais l'engagement de l'Etat pour la mise en valeur des langues autochtones a toujours été insuffisant. Le président Senghor faisait habituellement des discours solennels sur la nécessité de faire recours aux langues nationales. Et pourtant dans la réalité, les actes de Senghor sont contraires à ses paroles. Le président soutenait clairement que « remplacer le français comme langue officielle et d'enseignement n'était ni souhaitable ni possible ».Il

[1] L'UNESCO réunit, en mars 1965, une conférence linguistique consultative pour uniformiser les transcriptions des langues interafricaines d'alphabétisation.
[2] P. Diagne, *Grammaire de wolof moderne*, Paris, Présence Africaine, 1971.
[3] Le wolofal est le wolof écrit en caractères arabes.
[4] Des associations d'émigrés comme « Binndi Pulaar » (écrits poular) de France, Association pour la renaissance du poular en Mauritanie (ARPM) et l'Association des étudiants poularophones dans les pays arabes (A.E.P.P.A).

prenait ceux qui prônaient le remplacement du français comme langue officielle et d'enseignement pour *« des romantiques irresponsables »*[1]. Face aux résistances nationalistes en faveur des langues nationales, Senghor avait l'habitude d'évoquer la diversité linguistique et l'absence de grammaticalisation des langues nationales comme facteur de blocage au détriment de la promotion de ces langues autochtones. Le premier président sénégalais développait ses idées en faisant appel à l'expérience guinéenne qui n'était en réalité qu'une empreinte de maladresse et à la limite d'impréparation. Il aimait répondre en disant :

« Par quelle langue et comment, alors qu'il n'y a même pas de bonne grammaire du wolof, enseigner les sciences modernes et réussir là où des langues écrites depuis mille ans essuient encore des échecs »[2] ? Senghor dit à Dumont que « le wolof ne serait enseigné dans les écoles sénégalaises que lorsqu'il aurait fait l'objet d'une vingtaine de thèse d'Etat. Idem pour les autres langues nationales »[3] .

Le retour triomphal du français sera marqué par la création en 1963 du Centre de linguistique appliquée de Dakar (CLAD). La mise en place de cette structure permet au français d'occuper une place qui devait être exclusivement réservée aux langues maternelles sénégalaises. En vue de perfectionner la pédagogie du français qui doit être en conformité avec les réalités socioculturelles du pays, le centre se fixe l'objectif principal de mener des études comparatives entre les langues nationales et le français. En effet, la politique de « francisation » exclusive connut des obstacles majeurs à la fin des années 70, à cause des difficultés auxquelles était confronté le système éducatif sénégalais. Loin d'être efficaces, les supports pédagogiques et méthodologiques n'étaient ni cohérents ni pragmatiques. Face au problème de détermination du français, comme langue maternelle, langue seconde ou langue étrangère, il fallait en amont, choisir une méthodologie, un volume horaire, un programme et un contenu pédagogique. Cela donnait lieu à une étude voire une réflexion approfondie sur la place qu'il faudrait accorder au français dans le système scolaire. Pendant ce temps, les langues nationales étaient encore utilisées en dehors du système d'enseignement et d'éducation nationale. Comme le démontrent certaines études comparatives entre les langues nationales et le français, on ne faisait recours aux langues autochtones que pour l'unique besoin de faciliter l'enseignement. L'État n'avait aucune volonté réelle d'intégrer les langues nationales ni dans l'enseignement ni dans les affaires de l'administration publique. Pour certains nationalistes, cette politique menée par Senghor pour

[1] L.P.S. Senghor, 1983, p. 621.
[2] L.P.S. Senghor, 1982, p. 622
[3] Voir la francophonie par les textes, EDICEF, 1992, p. 121.

la marginalisation des langues nationales était liée à des considérations d'ordre économique et idéologique. Ainsi assiste-t-on à la multiplication des points de divergence qui conduisirent à la confrontation entre Senghor et les nationalistes militants pour la mise en valeur des langues nationales. Ils mirent l'accent sur ce que les nationalistes eux-mêmes et les ultranationalistes appelaient l'hégémonie de la France à travers son symbole linguistique qui est la langue française excessivement valorisée par Senghor. La détermination et l'engagement constant de cette élite nationaliste aboutit à un résultat positif consistant à pousser le chef de l'État à faire preuve de souplesse. Ainsi, en 1972, l'État vote une loi d'orientation intitulée « Contenu et forme de l'éducation ». D'après une partie de cette loi, chaque élève devait apprendre à lire et à écrire aussi bien dans sa langue maternelle que dans le français. Il est déplorable de noter que cette loi n'a pas eu d'effet sur la pratique linguistique des apprenants. En effet depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, le français continue de conserver son statut initial. Donc il reste en contact permanent avec les langues nationales, et surtout avec le wolof dans presque tous les domaines d'activités de la vie au Sénégal.

IV. WOLOF, FRANÇAIS ET ARABE EN PERPETUELLE COEXISTENCE

4.1. Le wolof et le français en concurrence

Le wolof est considéré comme la principale langue véhiculaire du Sénégal, maîtrisée et parlée par environs « 80 % »[1] de locuteurs sénégalais. En 1999, le nombre réel de locuteurs wolofs au Sénégal fut estimé à plus de 7 millions. L'évolution du wolof est si révocable qu'il supplante le français dans les domaines que celui-ci occupait jusqu'ici. Le wolof, écrit M. Malherbe[2] « est une des langues africaines dont l'expansion culturelle est indéniable : elle est et devient chaque jour davantage la langue de communication entre sénégalais d'ethnies différentes ».

Le recours au wolof est très fréquent au sein de toutes les communications orales que ce soit dans les administrations publiques, les tribunaux et même dans les lieux d'enseignement et d'éducation. Au niveau des grands centres urbains, le wolof joue le rôle de langue du commerce et des affaires. Le wolof est également la langue des grandes confréries musulmanes du Sénégal dont la puissante confrérie mouride qui l'utilise comme principal moyen de diffusion de son enseignement. Même si le français marque sa présence incontestable dans la presse écrite et la télévision, la majorité des débats et des émissions culturelles ont de plus en plus tendance à se faire en wolof. Les mutations relatives à l'art, précisément à la chanson ainsi qu'à la découverte de la littérature contemporaine et ancienne sont de véritables supports qui soutiennent l'enracinement du wolof. En outre, dans le milieu politique, les candidats aux élections législatives et présidentielles font leur communication orale de compagnes électorales régionales voire nationales en wolof. Mais une fois arrivée au pouvoir, le nouvel élu à la magistrature suprême travaille et gouverne officiellement en français. Cette forme de gouvernance dont les textes de loi et d'administration sont rédigés en français débouche souvent sur une incompréhension qui crée une distance entre l'État et le peuple dont la majorité ne comprend pas français. C'est la raison pour laquelle Cissé[3] affirme : « Si nul n'est censé ignorer la loi, nul n'est non plus obligé d'en prendre connaissance dans une langue qui lui étrangère ».Du fait de sa présence dans l'administration publique et dans tous les domaines de la vie active sénégalaise, le français reste en contact permanent avec le wolof depuis presque plus de trois siècles. Ce

[1] Cissé, Mamadou, Langues, « État et Société au Sénégal », In *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 5, p. 100.
[2] M. Malherbe, *Les langues de l'humanité*, Paris, Seghers, 1983, p. 222.
[3] *Op.cit*

contact durable a un impact remarquable sur le lexique du wolof contemporain et moderne. Le locuteur wolophone utilise très souvent des emprunts ou des innovations lexicales relatives en raison d'incompétences linguistiques ou de manque de mots dans l'une des deux langues.

Puisque le statut privilégié du français n'est pas encore remis en cause, il est pour l'instant inimaginable que le wolof puisse remplacer ce dernier en vue de devenir à la fois langue officielle et nationale qui garantira définitivement l'unité linguistique et la cohésion sociale des différentes ethnies sénégalaises. Pour les anti-réformistes partisans du *statuquo* dont l'État en premier, le français doit rester la seule langue officielle du Sénégal. Il reste le garant de l'unité nationale et de la coexistence harmonieuse des différents groupes ethniques symbolisés par les langues nationales. Ce qui entraîne d'unecertaine manière, la reconnaissance de la diversité ethnolinguistique sans porter atteinte à l'hégémonie du wolof. La révolution médiatique consolidée par la naissance fulgurante des radios dites libres ou privées a sans doute renforcé la position hégémonique du wolof utilisé dans différents programmes et bulletins d'information, à l'exclusion des autres langues nationales. En raison de la coexistence permanente du wolof et du français à tous les niveaux de la société sénégalaise, les locuteurs wolophones font souvent recours au français en cas de difficultés langagières. Ces recours à la langue officielle se traduisent pratiquement par des emprunts lexicaux et des alternances codiques wolof-français ou français-wolof. En ce qui concerne, ces allers-retours entre le français et le wolof, il a été noté qu' « à Dakar, le wolof et le français sont souvent présenté par les locuteurs comme les langues d'intégration urbaine, les langues de la ville, et le « code mixte wolof-français » ou le « wolof urbain », wolof très mêlé ou alterné d'éléments empruntés au français et aux autres langues africaines, est d'après les descriptions amorcées, une variété partagée par un nombre de plus en plus grand de locuteurs, y compris par ceux qui n'ont pas été scolarisés » (Daff, 1995 ; Thiam 1998, Ndao 1996, Dreyfus 1999, Swigart 1992). Cette habitude linguistique constatée chez les jeunes citadins dakarois, est pratiquement la même chez certains locuteurs arabisants enregistrés lors de nos travaux préliminaires et enquête proprement dite. L'influence de l'arabe et du français sur certains locuteurs wolophones, a créé des trilingues qui ont l'habitude d'activer les trois codes : wolof, arabe, français. Au niveau de nos trois corpus réunis, nous avons relevé 38 énoncés trilingues constitués des éléments wolofs, français et arabes.

4.2. Conflit et réconciliation entre le français et l'arabe

La rencontre entre l'arabe et le wolof est plus vieille que celle du français et du wolof. Comme nous l'avons déjà dit dans l'introduction, le contact entre le wolof et l'arabe découle de l'expansion de l'Islam qui commença son installation progressive au Sénégal à partir du 10^{e} siècle selon certains historiens. Or le français fit son apparition au Sénégal par le biais de la conquête coloniale française du 19^{e} au 20^{e} siècle.

L'enseignement de la langue arabe ainsi que celui des sciences islamiques débuta probablement avec la construction des mosquées et l'implantation des écoles coraniques traditionnelles. L'une des plus anciennes mosquées du Sénégal fut construite dans la presqu'île du Cap-Vert, précisément à Rufisque en 1846. Selon des sources de tradition orale, la grande mosquée de Keuri Suuf (Rufisque) fut construite par un grand érudit musulman wolof originaire du Djolof. Ce dernier qui se nomma Mandiaye Ngoné Ndiaye fut l'imam et le prédicateur de cette mosquée jusqu'à sa mort. Selon El-Hadji Abdoulaye Ndiaye, un des petitsfils de Mandiaye Ngoné Ndiaye et actuel imam officiel de la mosquée de Médina (Rufisque), lorsque l'érudit musulman wolof arriva à Rufisque tous les Lébous de cette localité étaient des animistes. Mandiaye Ngoné les convertit à l'Islam et ordonna la construction de la grande mosquée de Keuri Suuf (Rufisque) dont il fut le premier imam et prédicateur en 1846. Lors de notre enquête proprement dite dans la région de Dakar, nous avons eu la chance de rencontrer les membres de la famille Ndiaye de Rufisque qui jusqu'à présent assurent la fonction d'imam et de prédicateur à la grande mosquée de Rufisque. Ces derniers, et particulièrement El-hadji Abdoulaye Ndiaye, nous a livré beaucoup d'informations sur le processus d'islamisation des Lébous de Teungueej « Rufisque ». En outre, nous avions rencontré lors de nos enquêtes dans le quartier de Dangouun Guewel « griot » du nom de Bamar Gueye qui nous disait en ces termes : « les membres de la famille Ndiaye de Rufisque descendants du grand érudit Mandiaye Ngoné Ndiaye, furent les seuls lettrés capables de distinguer le vrai du faux, pendant que tout le reste des habitants de Rufisque étaient de nouveaux convertis qui ne savaient pas encore comment faire leurs ablutions en cas d'impureté majeure ou mineure ».

Depuis que la charte de l'UNESCO, adoptée en 1972, a invité les États à mettre l'accent sur la nécéssité de préserver les patrimoines culturels nationaux, l'État du Sénégal suite à un arrêté ministériel pris le 27 mars 2003 conformément à l'article 71-12 du 25 janvier 1971 relatif au classement des monuments historiques, a procédé à un recensement des sites pouvant disposer du statut de patrimoine culturel national. Ainsi la grande mosquée de Keuri Suuf (Rufisque) fut classée parmi les patrimoines historiques et culturels les plus remarquables de la ville de Rufisque. L'une des plus anciennes écoles coraniques

traditionnelles fut établie à Pir dans la région de Thiès par le grand éruditmusulman wolofKhalyAmarFall en 1603. C'est dans cette école qui est d'ailleurs considérée comme l'une des plus anciennes universités arabo-musulmanes en Afrique occidentale, que plusieurs grands savants musulmans sénégalais ont fait leur formation scientifique et spirituelle. La majorité des ressortissants de cette prestigieuse université islamique, occupèrent des fonctions de juge (« cadi ») dans les tribunaux musulmans du Sénégal précolonial. Grâce à l'enseignement de certaines matières permettant de comprendre la poésie arabe et celle du wolof, beaucoup de lettrés issus de cette université arabo-islamique devinrent de grands poètes. Á travers les poèmes qu'ils déclamèrent aussi bien en wolof qu'en arabe, ils réussirent à promouvoir et à valoriser toutes les deux langues de manière équitable. N'eut été leur effort consenti pour la promotion et la valorisation de la langue wolof à travers le *wolofal*, celle-ci serait trop mélangée avec l'arabe au point d'être menacée de disparition ou de devenir un dialecte à l'instar des autres dialectes connus dans le monde arabe. Les anciens lettrés arabisants wolophones participèrent vivement à la vie politique et administrative des royaumes wolofs du Sénégal précolonial. En assurant la défense mystiquede la majorité des royaumes wolofs, ils géraient les affaires intellectuelles et administratives de la cour au service du roi. Pendant la colonisation française, certains de ces anciens lettrés arabisants se chargèrent de la rédaction en arabe des correspondances entre les rois wolofs et les colonisateurs français. Mais avec la conquête coloniale française au Sénégal, la langue arabe fut menacée de disparition de la vie politique et administrative. L'administration coloniale tenta d'introduire la langue française dans toutes les structures importantes de la société sénégalaise. Ceci entraîna un choc civilisationnel qui jetta les bases d'un véritable conflit entre trois systèmes différents : le système traditionnel africain (sénégalais), le système occidental français et le système arabo-islamique. Ainsi, au moment où la tradition africaine resta en conservation au sein des structures sociales et familiales, les deux autres civilisations étrangères s'affrontèrent au niveau du système éducatif et scolaire du Sénégal. En effet, l'autorité coloniale exprima ouvertement sa volonté d'enseigner la langue et la civilisation française à l'école. Tandis que les conservateurs sénégalais voulurent que l'enseignement arabo-islamique reste encore de mise.Les rapports qu'entretiennent l'arabe et le français dans le milieu scolaire et éducatif sénégalais s'étendit sur deux périodes : la période de conflit entre la civilisation occidentale française et la civilisation arabo-islamique et la période de réconciliation entre les deux civilisations.

4.2.1. La période de conflit (1850-1914)

Pendant une certaine époque de la conquête coloniale française, pour compléter les effectifs de ses écoles, l'administration impériale avait dû exercer une forte pression sur les chefs de

familles musulmanes au Sénégal. Les musulmans sénégalais furent accusés d'être réfractaires à la civilisation occidentale française. De 1850 à 1914, ces musulmans mirent à leur propre disposition plusieurs moyens en vue de maintenir leur résistance culturelle face à l'envahisseur colonial.D'après Denise Bouche, « les temps forts d'une politique soucieuse des particularités des élèves musulmans furent les deux gouvernements de Faidherbe[1] (1854-1861 / 1863-1865) et la période qui a immédiatement précédé et suivi la laïcisation de l'enseignement du Sénégal, soit de 1892 environ jusque vers 1912 »[2].

Sous sa gouvernance, Faidherbe eut l'idée de créer au Sénégal deux grandes écoles françaises ; l'une à Saint-Louis et l'autre à Gorée. En ce moment précis, la religion musulmane n'avait pas encore totalement envahi ces deux comptoirs français.Juste après 1914 c'est-à-dire vers 1915 environs, les musulmans du Sénégal, à l'exception de ceux de la région de Diourbel (haut lieu de l'Islam), commencèrent à envoyer leurs enfants à l'école sans aucun souci. Ce fut alors le début de la scolarisation française des jeunes garçons musulmans. Quant aux filles musulmanes, elles ne commencèrent à fréquenter massivement l'école française qu'après l'indépendance du Sénégal. La première école française fut créée à « Saint-LouisduSénégal » en 1817. L'impérialisme français maintint ainsi sa puissance au Sénégal, particulièrement dans les deux comptoirs de Saint-Louis et de Gorée jusqu'à l'arrivée de Faidherbe. Avant 1846, l'année de la fondation de la grande mosquée de Rufisque, les musulmans n'étaient pas encore nombreux dans les îlots de Saint-Louis et de Gorée. « La vie étriquée des deux comptoirs était dominée par les habitants, métis chretiens qui faisaient la traite en rivière, possédaient et louaient la plupart des immeubles et mettaient, contre rétribution leurs captifs à la disposition de l'administration et du commerce pour divers travaux.» (Bouche, 1974, p.219).

La quasi-totalité de ces captifs était des musulmans dont la foi et la confession religieuse furent ignorées par leurs maîtres qui travaillaient au service des colonisateurs français. La grande mosquée de Saint-Louis ne fut construite qu'un an après celle de Rufisque c'est-à-dire en 1847. Le tribunal musulman qui fit l'objet de discussion entre certains dignitaires sénégalais et l'administration coloniale, ne fut enfin construit qu'en 1857 à Saint-Louis. En 1838, l'administration coloniale fit appel à une mission catholique pour remplacer les instituteurs laïques, par les frères catholiques de Ploërmel. Á travers cette mission catholique, l'administration coloniale, réalisa son rêve de se débarrasser de la méthode

[1] Louis Léon César Faidherbe, né le 03 juin 1818 à Lille et mort le 28 septembre 1889 à Paris, est un militaire, un administrateur colonial, principalement du Sénégal et un homme politique français. Il commanda l'armée du Nord pendant la guerre 1870-1871 et fut élu député puis sénateur du Nord à partir de 1871.

[2] D. Bouche, « L'école française et les musulmans au Sénégal de 1850 à 1920 », In *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 61, n°223, 2e trimestre 1974, p. 218.

d'enseignement inefficace et caduque des instituteurs laïques. Le chef de la mission et fondateur de l'institut de Ploërmel, l'abbé Jean-Marie de la Mennais souhaita regrouper les élèves musulmans et chretiens dans les mêmes classes. Après avoir reçu les garanties du ministre de la marine française, l'abbé Jean-Marie, accepta d'envoyer des frères catholiques en mission au Sénégal. L'école accepterait des non-catholiques qui auraient les mêmes droits et obligations pédagogiques que les catholiques. Une fois accepté à l'école française, le jeune élève musulman participa à toutes les activités scolaires en même temps que ses camarades catholiques sans être offensé dans sa conviction religieuse. Le premier doyen de l'école de Saint-Louis, connu sous le nom d'Eutyme, considéra sa mission comme un combat sacré qu'il fallait mener au service de la religion catholique. Á cause de l'enseignement et de la pédagogie du frère Eutyme, 25 jeunes musulmans parmi ses élèves furent baptisés en 1844 et une trentaine d'autres en 1847. Loin d'être de la classe noble, ces convertis furent de jeunes esclaves qui accompagnaient les fils de leurs maîtres quand ceux-ci allaient à l'école pour étudier. Puisque ces jeunes esclaves n'avaient pas la liberté de choix, avant de les convertir au catholicisme, les missionnaires ne prirent jamais le temps de demander l'avis de leurs parents. « Le frère Eutyme, pour sa part, estimait qu'à l'âge de 12 ans, un garçon pouvait se passer du consentement de ses parents.»[1]Mais ce point de vue du frère Eutyme ne fut pas partagé par l'administration quand il s'agissait de vouloir convertir au catholicisme des enfants musulmans libres. En 1848, l'acte posé par l'administration coloniale pour l'affranchissement des esclaves, entraîna une baisse progressive de la fréquentation de l'école française catholique par les jeunes garçons musulmans. Cela montre clairement que les premiers jeunes musulmans qui intégrèrent l'école catholique, n'y restèrent que par contrainte à cause de leur statut inférieur. Ils ne fréquentèrent, l'école française catholique que sous l'autorité de leur maître. Les jeunes musulmans furent au nombre de 33 élèves à l'école de Saint-Louis soit un sixième de l'effectif total en 1848 et au nombre de 20 seulement en 1851. Selon le gouverneur Protet « leurs parents ne les laissaient aller à l'école française que sur promesse formelle qu'il n'y serait rien entrepris contre leur foi ».[2]En 1849, le frère, Eutyme fut rapatrié en France métropolitaine, après avoir failli à sa mission de transmettre la civilisation occidentale française aux jeunes musulmans et de les convertir au catholicisme. Mais les successeurs du frère Eutyme, désespérant eux aussi de pouvoir convertir les jeunes musulmans à la religion chrétienne, se contentèrent de les obliger à partager les mêmes disciplines que les autres élèves de confession catholique.Ainsi, les jeunes musulmans se voyaient obligés d'obtenir de bonne note en

[1] « Histoire de notre mission au Sénégal », I, p.36. *Archives des frères de l'instruction chrétienne (ou frères de Ploërmel),* à Rome (Arch. F.I.C.) cité par D. Bouche (1974, p. 219).
[2] Gouverneur à ministre, n°15, 10 janvier 1851, Arch.nat., S.O.M, Sénégal, X5 a. D. Bouche (1974, p. 220).

catéchisme en vue d'occuper un bon rang dans le classement général. « En 1902, l'administration ordonna aux frères d'autoriser les non-catholiques à rester dans la cour de récréation pendant la récitation des prières et du catéchisme ».[1] C'est suite à cette décision prise par l'administration coloniale que certains musulmans se conformèrent à l'enseignement catholique pendant un demi-siècle. Mais il est important de souligner que lorsque le gouvernement de la II[e] République depuis la France métropolitaine, décida de rendre la scolarisation obligatoire au sein des colonies, le gouverneur du Sénégal émit des réserves. « Il paraissait impossile de contraindre les parents musulmans à envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques ».[2] Á cause de la réticence des parents musulmans face à l'école française catholique, l'administration coloniale véhicula l'idée de la mise en place d'un établissement laïque à Ndar« Saint-Louis du Sénégal ». Mais pour avoir l'autorisation de créer un tel établissement, Faidherbe insista pendant très longtemps dans sa demande introduite auprès de ses supérieurs hiérarchiques basés en France métropolitaine. Malgré la détermination de Faidherbe en faveur de la création d'une école laïque, ses supérieurs hiérarchiques ne se rendirent compte des difficultés particulières de la scolarisation des enfants musulmans à travers la mission catholique qu'aux environs de 1850. Cependant, les chrétiens de Saint-Louis militèrent pour le maintien de l'ouverture de l'école catholique, car ils y voyaient un intérêt particulier lié surtout à leur dogme religieux. Ils souhaitèrent l'amélioration du système pédagogique de l'école catholique afin d'assurer une assimilation parfaite à l'ensemble des enfants chrétiens (garçons et filles). Alors qu'au sein du même établissement, les jeunes élèves musulmans se distinguaient des autres par leur comportement ou habitudes quotidiennes fondés sur les principes et les enseignements de l'Islam. La religion musulmane continua progressivement son évolution au Sénégal. En attirant de nouveaux fidèles originaires du paganisme, l'Islam invita les anciens convertis à des pratiques plus rigoureuses que de coûtume. En 1854 l'administration coloniale changea de stratégie afin de prendre des mesures qui consistèrent à lutter contre toute forme de fanatisme religieux venant de la communauté musulmane du Sénégal. Les musulmans sénégalais disposèrent d'un système éducatif dont les colonisateurs français ignorèrent le contenu réel pendant plusieurs années.Les impérialistes français eurent longtemps envie de trouver au sein des écoles coraniques sénégalaises quelques aspects pédagogiques qui ressembleraient à ceux de l'école française. Contrairement au système éducatif français qui ne s'occupait que de la transmission du savoir et de la civilisation occidentale, les écoles

[1]Gouvernement général de l'A.O.F. colonie du Sénégal. *Rapport d'ensemble sur la situation politique*, *administrative*, *administrative*, *financière et économique de la colonie pendant l'année 1903*, Saint-Louis, Impr.du Gouvernement, 1904, p. 160-168.

[2] Extrait du rapport de fin d'année du chef du service administratif du Sénégal (Petion) pour 1848.Arch nat., S.O.M., Sénégal, X 5 a, Gouverneur (Duchâteau) à Ministre, n°446, 16 nov. 1848. Arch. Sén., 2 B 26, f.165 v°.

coraniques se chargeaient non seulement d'inculquer aux élèves des connaissances arabo-islamiques mais aussi de leur offrir une formation spirituelle débouchant sur l'acquisition d'un caractère invulnérable. De par la tradition islamique sénégalaise qui est toujours en vigueur au Sénégal, pour son éducation et sa formation spirituelle, l'enfant musulman est placé par ses parents sous l'autorité intégrale d'un maître coranique pour toute la période de sa scolarité. Au-delà de l'acquisition de la connaissance coranique, l'enfant apprend pendant toute la durée de son éducation, à subvenir à son existence par ses propres moyens. Sous le contrôle de son maître, l'enfant mène une vie pénible. Alors, qu'il fait froid, à l'aube chaque jour, il est habillé de haillons pour aller mendier son petit déjeûner. Il en fait de même pour s'assurer le reste des repas de la journée. Le temps consacré à l'apprentissage du Coran est minime par rapport à celui des travaux qu'effectue l'élève chaque jour au service de son maître. En effet, selon la tradition de la plupart des écoles coraniques, deux séances d'enseignement sont organisées par jour ; l'une à l'aube et l'autre au coucher du soleil (après la prière du crépuscule). Chaque faute commise par l'apprenant est susceptible d'être sanctionnée par des coups de bâton très durs. Cette haute formation spirituelle que devaient subir les enfants musulmans confiés à l'école coranique, constitue jusqu'aujourd'hui un passage obligatoire pour chaque élève. Au 19^{e} siècle, l'administration coloniale qui prétendit donner des leçons de morale aux maîtres coraniques en espérant les pousser à enlever la mendicité de leur programme scolaire, s'est enfin rendu compte qu'elle était incapable de réussir cette mission. Ainsi, les colonisateurs français essayèrent d'adopter une méthode plus souple consistant à faire des concessions aux musulmans en vue de gagner leur confiance. « Pour attirer les musulmans à l'école française, on songera d'abord à essayer de la leur rendre plus acceptable en veillant à ce que leur foi n'y fût pas blessée, éventuellement même à ce qu'elle y fût reconnue ».[1]Dans le même ordre d'idées, diverses autres méthodes furent adoptées par l'administration coloniale pour freiner la concurrence que faisaient les écoles coraniques au détriment de l'école française. Au lieu de continuer de mener des combats pour la fermeture définitive des établissements islamiques, l'administration se focalisa sur une alternative qui consiste à transformer les maîtres coraniques en instituteurs. Par le biais de cette nouvelle approche, les maîtres coraniques vont subir une formation qui débouchera sur une parfaite assimilation de la langue française. Ils pourront ainsi penser à la mise en place au niveau de chaque école coranique, d'un programme binaire qui permettrait aux élèves musulmans d'apprendre à la fois le Coran et la langue française. En essayant de combattre les écoles coraniques au sein d'elles-mêmes, la nouvelle politique de l'administration coloniale visa non seulement à faire des concessions aux musulmans mais aussi à prendre des mesures de réglementation de leurs établissements islamiques. Cette

[1] D. Bouche, 1974, p. 221

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

politique intelligente continua de jouer son rôle jusqu'en 1912, année du début de la victoire de l'école française au Sénégal. L'on constater que les mesures prises par le colonisateur français dans le sens de la réglementation des établissements islamiques étaient d'une efficacité incontestable.

L'idée d'ouverture d'écoles laïques et de réglementation des écoles coraniques fut émise pour la première fois par Faidherbe. Ce dernier posa rigoureusement la problématique en s'appuyant sur tous les principes qui accompagnèrent cette politique de réglementation. Faidherbe fut profondément bouleversé par le développement fulgurant de l'Islam dans l'Afrique subsaharienne en général, et au Sénégal en particulier. Dans une de ses lettres adressées au ministre de la marine française le 11 avril 1856, Faidherbe déclare :

« Nous sommes débordés de toutes parts par l'islamisme. Depuis deux ans, le nombre des musulmans de la Sénégambie a doublé et cela est vrai à Saint-Louis même. Tous les indifférents se font musulmans et même des noirs élevés dans l'abandonnement. Cela s'est passé plusieurs fois sous mes yeux».[1]

Au moment où le gouverneur de l'Afrique occidentale française (A.O.F) adressait cette lettre au ministre de la marine, tous les Sénégalais même ceux qui aidaient les français à combattre les musulmans se convertissaient massivement à l'Islam. C'est la période où les Sénégalais de la basse classe (ouvriers d'art et domestiques) avaient également commencé à rejoindre l'islam de manière récurrente. Cette forte domination qu'excerçait l'Islam sur l'ensemble des populations sénégalaises troubla l'organisation politique de l'administration coloniale. Il fut donc inadmissible pour Faidherbe, de minimiser le nombre important de personnes qui se convertissaient chaque jour à l'Islam au sein de la petite société sénégalaise. En 1856, l'autorité coloniale constata que sur les 50000 personnes de la colonie, 2000 chrétiens seulement disposaient d'une école religieuse française, alors que 48000 musulmans n'avaient aucun contact avec la langue et la culture française. L'administration coloniale s'inquiéta face à cette situation qui ne favorisa pas l'assimilation culturelle de l'ensemble des sujets de la colonie. C'est ainsi que Faidherbe pensa que la création de l'école jouera un rôle déterminant dans le processus de l'assimilation culturelle. Le 6 mars 1857, il adressa une lettre au ministre : « L'affairedes écoles est celle que je regarde comme la plus importante de toutes celles dont j'ai à m'occuper… »[2] Pendant qu'il prennait des mesures de contrôle sévère appliquées aux écoles coranique, Faidherbe créa des établissements laïques pour les musulmans. Ainsi la première école laïque fut créée en

[1] Faidherbe à Ministre, n°156, 11 avr.1856. Arch. nat.., S.O.M., Sénégal, X 11 a.
[2] Faidherbe à Ministre, n°146, 6 mars 1857 cité par D. Bouche, 1974, p. 222.

mars 1857 dans le quartier nord de Saint-Louis. Lors de l'hivernage de l'année précédente (1856), le gouverneur saisit l'occasion de son premier congé en France pour exposer son programme scolaire aux autorités du pouvoir central. En effet, il bénéficia d'une aide financière suffisante pour recruter assez d'instituteurs qui se chargeraient de l'enseignement de la langue et de la civilisation française destiné aux enfants musulmans dans les écoles laïques. Sous l'égide du deuxième gouvernement de Faidherbe en 1864, une seconde école laïque fut construite dans le quartier sud de Saint-Louis. L'arrêté qui consistait à réglementer les écoles coraniques fut sorti au même moment que l'ouverture de la première école laïque dans le quartier nord de Saint-Louis. « Depuis 1850, les préfets apostoliques dénonçaient la prolifération des écoles musulmanes, mais ils n'avaient pu obtenir du gouverneur Protet qu'il prît des mesures contre elle.»[1] L'arrêté du 22 juin 1857 avait pour double objectif d'expulser de Saint-Louis les marabouts qui constituèrent une menace à l'ordre colonial et d'obliger les autres à former leurs élèves en langue française. Dès lors, aucun musulman n'aurrait point le droit d'établir une école coranique sans une autorisation formelle de l'administration coloniale. Ainsi toute personne souhaitant ouvrir une école coranique devrait soumettre sa candidature à l'autorité compétente en matière de décision qui pourrait déboucher sur une autorisation formelle. Mais pour être admissible à une candidature, la personne devait être originaire de Saint-Louis ou y habitait pendant sept ans au minimum. Ces critères exigés des musulmans par l'autorité coloniale, constituèrent une sorte de protection contre les marabouts tidianes qui passèrent de temps en temps à Saint-Louis où ils avaient gagné la sympathie de la plupart des musulmans grâce à El-Hadji Oumar Tall. En outre, tout candidat à l'ouverture d'une école coranique devait passer un test qui justifierait de sa maîtrise du Coran devant une commission d'examen composée de savants musulmans. Après avoir reçu l'autorisation d'ouvrir une école coranique, chaque marabout fut tenu de communiquer tous les trimestres, sur ordre de l'autorité coloniale, le nom et l'âge de ses disciples. L'administration avait besoin de connaître l'âge de tous les élèves des écoles coraniques parce qu'elle avait mis en place un programme qui avait pour objectif d'envoyer ceux de 12 ans suivre des cours du soir dans une école française chaque jour après l'apprentissage du Coran. Étant donné que les maîtres coraniques n'avaient pas exprimé une opposition ouverte face à cette mesure, Faidherbe crut par précipitation avoir eu gain de cause. « Grâce à nos efforts » écrivit-il, au ministre de la Marine, le 02 juillet 1857, « l'étude du français est maintenant à l'ordre du jour chez les Noirs, gens dont on fait tout ce qu'on veut en les prenant bien. Il y a quatre ans, ceux qui savaient le français s'en cachaient et il était défendu de l'apprendre aux enfants par les parents et par les marabouts ».[2] Au-delà de la

[1]Préfet apostolique à Ministre, 22 déc.1850.Arch.nat. S.O.M., Sénégal, X5 a.
[2] D. Bouche, 1974, p. 223

communauté musulmane de Saint-Louis, Faidherbemena son combat d'assimilation culturelle vers l'ensemble des musulmans qui vivaient sur le territoire sénégambien. Sous sa gouvernance, le Sénégal fut une vaste terre succeptible d'être entièrement soumise à la colonisation française. Pour mener à bien sa mission, il souhaitait que tous les enfants des hauts dignitaires musulmans soient scolarisés à Saint-Louis. Dans cette optique, il créa l'École des otages en 1856. « L'échange des otages, en gage d'exécution d'un traité, était une vieille coutume africaine que les Européens avaient reprise, en lui donnant, toutefois, un caractère unilatéral ».[1] Mais avant la création de l'école, l'autorité coloniale donna aux otages la possibilité de circuler librement à Saint-Louis. Par la suite, l'administration plaça les otages sous le contrôle des Frères catholiques en attendant l'ouverture de leur école. Mais l'abbé de la Mennais les accepta malgré son désir. En effet, les frères catholiques qui ne s'occupèrent des otages que sur la pression de l'autorité coloniale, se focalisèrent sur l'éducation des fils de chefs. Ensuite Faidherbe décida d'ouvrir une école spéciale destinée à l'éducation des fils de chefs. L'enseignement de la langue française à ces derniers permettrait à l'administration coloniale de faciliter ses relations avec le reste de la population majoritairement composé de sujets originaires de la classe inférieure. L'un des principaux objectifs de Faidherbe fut de former sous son gouvernement, tous les futurs chefs du Sénégal. Puisque la formation de quelques individus ne suffisait pas pour mieux assurer la domination culturelle française, Faidherbe pensa à la création d'autres écoles à l'intérieur du pays. Ainsi, il envoya trois anciens otages en France pour suivre une formation d'instituteur dans une école normale. « En attendant leur retour, il confia les écoles qu'il ouvrit, dans les postes de Dagana, Podor et Bakel à des Saint-Louisiens, anciens élèves des frères à Saint-Louis ou des pères du Saint-Esprit à Paris».[2] Cependant, à cause d'un déficit de ressources humaines compétentes, ces écoles vécurent moins longtemps que prévu. « Parmi les trois anciens otages envoyés en France, deux moururent au cours de leurs études et le troisième, le moins doué, s'engagea dans l'armée».[3] Face à toutes ces difficultés que rencontra l'autorité coloniale dans son effort de scolarisation des jeunes musulmans de la vallée du fleuve à travers l'école française, d'autres formes de lutte contre les marabouts apparurent aussitôt. Ainsi, « le commandant du poste de Podor, après avoir employé en vain la persuasion auprès des chefs de famille, avait fait pression sur les marabouts, les menaçant de leur interdire complètement d'enseigner s'ils n'envoyaient pas un certain nombre

[1] *Ibid*

[2] Quelques rapports de Charles Picard, Pierre Kikou et Henri d'Erneville conservés dans Arch.Sén., J 3. Voir aussi : *Budget local du Sénégal. Exercices de 1858, 1859, 1860 et 1861*, Saint-Louis, Impr.du gouvernement. Arch. Sén., p.o.II 4°7.

[3] Tout un dossier relatif aux « otages » de Faidherbe, envoyés par le ministère, non dans une école normale de France, mais au lycée d'Alger, dans : Arch.nat., S.O.M., Sénégal, X 13 b et c.

d'enfants quelques heures par jour à l'école officielle ».[1] Le départ de Faidherbe, marqua le début d'une forte crise qui impacta l'économie et le système éducatif de la colonie. Cette situation s'aggrava progressivement surtout avec la défaite de 1871. Pendant cette période de crise, toutes les écoles créées à l'intérieur du pays disparurent. L'École des otages fut également supprimée. Á Saint-Louis, on assista à la fermeture de l'école du quartier nord. Celle du quartier sud qui fut maintenue par l'administration coloniale, « introduisit en 1870 quatre élèves dans sa classe du jour et 85 à ses cours du soir, mais près de la moitié d'entre eux ne venait jamais ; les autres arrivaient en retard et aucun parmi eux ne parlait français »[2] Les écoles laïques n'avaient pas alors eu le succès attendu. Les jeunes musulmans du Sénégal avaient toujours tendance à fréquenter les écoles catholiques. « En1870, sept marabouts envoyaient leurs élèves aux classes du soir des frères contre deux seulement à l'école laïque, tandis que trois marabouts les envoyaient partie chez les frères, partie à l'école laïque »[3].Ce nombre insignifiant de marabouts ne pouvait en aucun cas représenter l'ensemble des marabouts enseignants de Saint-Louis. L'arrêté de 1857 fut donc incapable de bloquer la prolifération des écoles coraniques. Cet arrêté fut d'une inéfficacité remarquable bien avant que Faidherbe ne quitte la colonie. Il fallutattendre 1870 pour qu'il rentre en vigueur. Ainsi, le directeur de l'intérieur de l'époque ordonna la poursuite de la suppression des écoles coraniques, tout en évitant la délivrance de nouvelles autorisations. Le 28 février 1870, le gouverneur Valière signe un arrêté allant dans le sens d'obliger tous les maîtres coraniques à apprendre le français afin de l'enseigner à leurs élèves.Il fut en même temps interdit aux élèves musulmans qui au bout de 5 ans ne furent pas capable de s'exprimer correctement en français de poursuivre leurs études coraniques. Au lieu de continuer à fréquenter l'école coranique, tous ceux qui au bout de 5 ans ne connaissaient pas le français, devraient aller uniquement à l'école française jusqu'à la maîtrise parfaite de la langue. En outre, pour bénéficier d'une nouvelle autorisation, chaque marabout candidat à l'ouverture d'une école coranique devait d'abord réussir à un examen de français. « Les marabouts précédemment autorisés avaient un an pour se mettre en règle ».[4] Mais à cause de la réticence de la majorité des maîtres coraniques, il fut très difficile pour l'administration coloniale de faire respecter cette nouvelle loi. Ainsi l'arrêté de Valière tomba aux oubliettes. Á la fin du 19e siècle, l'apogée de la puissance coloniale entraîna une forte reprise du système scolaire français au Sénégal. L'autorité coloniale, pensa déployer de nouveaux efforts au service de l'assimilation culturelle des musulmans. « L'École des otages fut

[1]Commandant du poste de Podor à Gouverneur, n°72, 3 juin 1864. Arch.Sén. J3, p. 46.
[2] Rapport du chef du 2e bureau (Jouannet) à directeur de l'intérieur (Joubert), 8 févr. 1870. Arch. Sén. Fonds de Saint-Louis, 1 G 1.
[3] Lettre confidentielle de Jouannet à Joubert, n°11, 21 févr.1870. *Ibid.*
[4]Arrêté du gouverneur Valière, 28 févr. 1870. *Bull. administratif du Sénégal,* 1870*,* p. 74-77.

rouverte, à Saint-Louis sous le nom d'École des fils de chefs et des interprètes ».[1]Entre 1892 et 1898, le pouvoir colonial créa une quarantaine d'écoles destinées à la formation des fils de chef dans les pays dits de protectorats. Á l'époque coloniale, le Sénégal fut divisé en deux pays ; l'un dit d'administration directe et l'autre de protectorat. De 1892 à 1920, ces deux pays de la colonie française (Sénégal), furent dotés de budgets distincts. Le pays d'administration directe fut composé par les quatre communes, les principales escales, et le territoire de la ligne de chemin de fer Dakar –Saint-Louis. Le conseil général créé en 1879, n'exerça son contrôle que sur le pays d'administration directe. Tout le reste du Sénégal colonial huit fois plus peuplé et déserté par les français, constitua le pays de protectorat. Á l'exception du Sine-Saloum et de la Basse Casamance, tout le reste du protectorat français fut terre d'Islam. En voulant faire des concessions avec les musulmans, le colonisateur essaya de rendre l'école française plus compatible au principe de l'Islam. En effet, l'autorité coloniale introduisit l'enseignement de l'arabe et même de la religion musulmane dans le système scolaire français au Sénégal. En 1854, le préfet apostolique avait attiré l'attention du ministre de la marine sur la nécessité de recruter un enseignant de la langue arabe à l'école de Saint-Louis. Mais le gouverneur Faidherbe ne fut pas du tout d'accord avec cette idée. « On dit », protesta Faidherbe, « qu'il serait à désirer qu'il y eût un frère, à l'école chrétienne, qui sût l'arabe, afin d'enlever aux marabouts leurs élèves. Cela tient à une erreur. Les enfants de Saint-Louis qui vont chez les marabouts n'y vont pas pour apprendre la langue arabe. Ils y vont pour apprendre à réciter les prières du Coran, avec la manière de les dire, gestes et grimaces, et pour apprendre à écrire une phrase ou deux du même livre, afin de faire des gris-gris, des sortilèges et des remèdes. Ce serait là un singulier cours à faire faire à un frère de Ploërmel »[2].

Á la fin du 19e siècle, l'administration coloniale se méfia de l'Islam plus qu'au temps de Faidherbe. Les impérialistes français pensèrent que la meilleure méthode de lutter contre le fanatisme maraboutique au Sénégal, serait de promouvoir un islam modéré dont le modèle serait importé de l'Égypte ou de la Tunisie. Pour commencer cette lutte contre le fanatisme, l'administration choisit des établissements spéciaux où les fils des chefs furent envoyés afin de contituer leurs études. En effet, Faidherbe les envoya dans une école normale établie en France métropolitaine. Mais le ministre décida de les faire entrer au lycée d'Alger pour des raisons climatiques. « En 1893, le gouverneur de Lamothe envoya les fils de Chefs au

[1]Compte rendu de l'inauguration de l'école des otages, 31 mars 1892. *Journal officiel du Sénégal,* 9 avr.1892, p. 152. Arrêté portant règlementation du collège des fils de chefs et des interprètes, 27 mai 1893. *Bull. adm. Du Sénégal,* 1893*,* p. 188-190.

[2]Faidherbe à Ministre, n°418, 25 déc. 1855. Arch. Sén. 2B, registre de correspondance au départ (1855-1857), non codé.

collège Alaoui de Tunis, choisissant délibérément de les maintenir en milieu musulman »[1]. Á ce moment précis, la religion musulmane commença d'être intégrée officiellement dans l'école française. Le cours de langue arabe devait ainsi être dispensé selon la nouvelle loi par un instituteur. « Pour être titularisé, celui-ci devait, en application d'un arrêté de 1893, être en possession du brevet élémentaire et savoir lire et écrire en arabe »[2]. Cependant, le recrutement des candidats sur la base de ces deux critères établis par l'autorité coloniale fut impossible. « Le gouverneur général Chaudié constata, en 1897, l'échec total des écoles du pays de protectorat. Peu d'élèves y étaient assidus, et à peine si, parmi eux, quelques-uns connaissaient de rares mots français ».[3] Le gouverneur Chaudié estima qu'en donnant la responsabilité de l'enseignement de l'arabe au marabout le plus légitime, l'administration pourrait pousser le maximum d'élèves musulmans à fréquenter l'école laïque. Ainsi, l'instituteur français et le marabout fixeront un emploi du temps adapté aux deux cours (français / arabe). Mais ce système éducatif ou scolaire ne fut pas appliqué aux écoles de brousse. Il s'agit à cette époque, d'établir des classes musulmanes dans les écoles publiques des quatre communes. Ce point de vue fut parfaitement partagé par le directeur de l'école laïque, Victor Duval. « Il faut mener de front, aurait-il dit, les deux branches d'enseignement et les lier en une gerbe unique ».[4] Certains laïques militèrent en faveur de l'intégration de l'enseignement islamique parce qu'ils étaient contre le clergé catholique. Les marabouts étaient majoritairement défavorables à cette mesure qui consista à accueillir l'enseignement du Coran dans l'école laïque. Ils ne voulurent en aucun cas partager leurs élèves musulmans avec les instituteurs français. « Á Dagana, l'administrateur Vincent prit un peu trop au sérieux les idées nébuleuses conçues à Saint-Louis. Ses tentatives de recrutement d'un marabout pour l'école officielle l'entrainèrent dans d'inextricables difficultés. Le directeur des Affaires politiques refusa sèchement de lui donner les directives qu'il sollicitait, sous le prétexte qu'il s'agissait là de détail d'administration dont il ne fallait pas importuner ».[5] La réforme du système éducatif entamée depuis 1892 fut reconduite en 1903 par l'arrêté du 24 novembre de la même année. « Cet arrêté, qui définit le système demeuré en vigueur, dans ses grands traits, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, prévoyait

---

[1] Discours du gouverneur de Lamothe à l'Assemblée de l'alliance française à Saint-Louis, 17 février 1894. *J. off. du Sénégal,* 24févr.1894, p.80. Un dossier sur les fils de chefs sénégalais à Tunis de 1893 à 1895 dans : Arch.Sén, J 7.

[2] Arrêté du gouverneur du Sénégal, 23 nov.1893, réglementant les écoles et organisant le corps des instituteurs des pays de protectorat. *J. Off. du Sénégal, 1893, p. 434.*

[3] Circulaire du gouverneur général Chaudié aux administrateurs et commandants de cercle, 3 juill. 1897. *Bill.adm.du Sénégal,* 1897, p. 333-336.

[4] Discours du maire de Saint-Louis, Couchard, à la distribution des prix de l'école laïque de garçons. *J.off.du Sénégal,* 13 août 1892, p. 329-330.

[5] Correspondance entre Vincent, commandant du cercle de Dagana et la direction des Affaires politiques, datée d'octobre 1893 à la fin de 1894, heureusement conservée dans : Arch. Sén.J 5.

que l'arabe serait enseigné dans toutes les écoles de village et les écoles régionales établies en pays musulman ».[1]Dans l'optique de cet arrêté, de jeunes maîtres coraniques furent formés et envoyés comme enseignants de la langue arabe dans lesécoles laïques situées dans les quatre communes (Dakar, Rufisque, Saint-Louis et Gorée). Mais malgré les efforts déployés par l'autorité coloniale pour maintenir l'enseignement de l'arabe, celui-ci fut abandonné par la majorité des élèves musulmans au début du 20e siècle. Ce nouveau rapport entre l'enseignement arabo-islamique et les musulmans du Sénégal marquera les débuts de l'acceptation de l'école française par la plus grande majorité des sénégalais.Selon la nouvelle politique de l'administration coloniale, la langue française devrait être utilisée au niveau de toutes les instances officielles de prise de décision. « En 1911, le gouverneur général William Ponty imposa l'emploi exclusif du français dans les actes officiels, correspondance avec les chefs et jugements des tribunaux indigènes ».[2] Pour William Ponty, il fallait également arrêter le recrutement des marabouts comme enseignants de langue arabe dans les écoles françaises publiques et laïques. Pendant cette période, l'école française ne fut pas encore à la hauteur pour entrer dans une réélle concurrence avec les établissements coraniques. Aussi l'administration coloniale n'avait-elle pas encore commencé la restriction radicale des écoles coraniques. Chaque année, l'augmentation du nombre d'écoles coraniques s'accéléra à tel point que l'autorité coloniale française avait du mal à les contrôler de manière efficace. « Les écoles coraniques pendant ce temps, n'avaient souffert ni de la concurrence des écoles françaises, ni de nouvelles mesures prises par l'administration pour les surveiller. Il y avait 27 écoles coraniques avec 300 élèves, à Saint-Louis en 1854, quand pour la première fois, on s'avisa de leur existence. Trois ans plus tard, leur nombre s'élevait à 40. Elles étaient 90 en 1899 et introduisait alors 1280 garçons et 429 filles. En 1904, on connaissait 107 marabouts enseignants à Saint-Louis, 42 à Dakar, 50 à Rufisque et 3 à Gorée la chrétienne où la première école coranique avait été signalée cinq ans plus tôt. On avait aucune idée du nombre de marabouts qu'on trouvait en brousse jusque dans le moindre village ».[3]

---

[1]Arrêté du gouverneur général Roume, n° 806, 24 nov.1903, organisant le service de l'Enseignement dans les colonies et territoires de l'A.O.F. *Bull.adm. du Sénégal,* 1903, p. 647-656.

[2] Circulaire du gouverneur général William Ponty, n°29 c, 8 mai 1911, au sujet de l'emploi de la langue française dans la rédaction des jugements des tribunaux indigènes et de la correspondance administrative. *J.off.de l'A.O.F.,* 1911, p. 286.

[3]Statistique des écoles coraniques dans : Rapport du préfet apostolique sur l'examen de fin d'année 1854. Arch.nat., S.O.M., Sénégal, X 5 a. Exposition universelle de 1900. *LeSénégal.* Notice rédigée par les soins du service local, Paris, Challamel, 1900, p. 207-209. Projet de rapport du lieutenant-gouverneur du Sénégal au gouverneur général, préparé par Risson, juin 1904. Arch. Sén., fonds de Saint-Louis, dossier « Écoles arabes, 1904-1906 ».

Dans le but de réduire la force des écoles coraniques, en 1896, le gouverneur Chaudié obligea les maîtres coraniques à envoyer quotidiennement les enfants de 6 à 15 ans suivre les cours de jour à l'école française. « Pour assurer le respect de cette prescription, les écoles coraniques fermaient leurs portes aux enfants de 6 à 15 ans pendant les heures d'ouverture des écoles publiques ».[1]En 1903, le lieutenant-gouverneur du Sénégal, Camille Guy, et le chef de service de l'enseignement, Risson, s'engagèrent à fermer toute école coranique de moins de 20 élèves. Il s'agissait en réalité de fusionner les petites écoles afin de rendre leur surveillance facile pour les services de contrôle de l'administration coloniale. Pendant plusieurs années, un agent du gouvernement français, Risson, fut au bout de ses efforts pour l'engistrement du nombre de marabouts ainsi que celui de leurs élèves et l'élaboration de la liste des nouveaux candidats à l'ouverture d'autres écoles coraniques. Á cause des difficultés énormes qu'il rencontra dans la réglementation des écoles musulmanes à Saint-Louis, Risson finit par céder. « Obligé de consentir des dérogations, sous la pression des notables locaux, (et il n'y eut pas un seul marabout qui ne finit par trouver un protecteur), ce métropolitain (Risson) égaré dans le jeu de la politique saint-louisienne capitule ».[2] En 1903, le lieutenant-colonel français Paul Marty, proposa l'abrogation de la loi de réglementation des écoles coraniques. Il dit à ce propos : « il n'y a aucune raison de bouleverser une institution qui donnait satisfaction aux intéressés sans présenter aucun danger politique ».[3] Sur ces fortes recommandations de Marty, l'administration coloniale abandonna définivement son projet de réglementation des écoles coraniques et arrêta de s'opposer à la prolifération de celles-ci même chez les anismistes. Étant incapable de freiner l'expansion des écoles musulmanes au Sénégal, l'administration coloniale tenta, à un moment donné, de les utiliser en vue de les mettre au service des établissements scolaires laïques. En 1870, le gouverneur Valière avait déjà entamé le travail, en obligeant les maîtres coraniques d'apprendre le français pour l'enseigner à leurs élèves. Ces marabouts étant plus intelligents que considérés par les formateurs, avaient très vite maîtrisé la langue française.

En 1906, le franco-algérien Mairot, inspecteur de l'enseignement de l'Afrique occidentale française avait proposé la création d'un poste d'inspecteur de l'Enseignement musulman. Mariani, un diplômé d'arabe de l'école des lettres d'Alger fut ainsi attaché à ce poste nouvellement créé. « Les deux inspecteurs conçurent le projet de former, dans les écoles franco-arabes, appelées médersas, un corps officiel de marabouts auxquels seraient

---

[1]Arrêté du gouverneur général Chaudié, 9 mai 1896, portant réorganisation des écoles musulmanes. *Bull.adm.du Sénégal,* 1896*,* p. 226-228.

[2] Risson, « Écoles arabes, 1904-1906 », conservé aux Arch.Sén., fonds de Saint-Louis.

[3] Rapport de Paul Marty au gouverneur général sur les écoles coraniques du Sénégal, 20 nov.1913, p. 69. Arch. Sén., J 86.

confiées l'instruction et l'éducation des jeunes musulmans. Par leur entremise, seraient vulgarisé le français usuel, l'agriculture théorique et des notions élémentaires d'hygiène coloniale ».[1]

D'après la majeure partie des colonisateurs français, le système des médersas n'a jamais pu fonctionner correctement en Afrique noire. Son expérimentation au Soudan français en est une preuve évidente. Dans une logique de comparaison, certains spécialistes comme Paul Marty, estiment que le système des écoles coraniques au Sénégal était meilleur que celui des médersas au Soudan. Après avoir évalué et comparé les deux systèmes éducatifs musulmans, P. Marty tira la conclusion selon laquelle :

« En pays noir, les médersas étaient une erreur. La plupart des enfants sortaient des écoles coraniques sans même savoir assez de catéchisme pour faire la prière correctement. C'était peut-être déplorable du point de vue islamique, mais excellent du point de vue français. L'administration n'avait pas à moderniser l'enseignement de l'Islam, mais à le laisser évoluer, en Afrique occidentale française, dans ses destinées inférieures et peu dangereuses ».[2]

Nous pouvons enfin, constater que les dernières lois de l'administration coloniale sur les réformes de l'éducation au Sénégal, ont permis l'acceptation progressive de l'école française par les musulmans. Et cela marque l'ère de la réconciliation entre la civilisation occidentale française et celle arabo-musulmane au niveau du système éducatif sénégalais.

4.2.2. La période de réconciliation (de 1914 à nos jours)

Entre 1912 et 1913, l'administration coloniale renonça à toute forme de lutte contre l'enseignement coranique. En effet, elle encouragea le maintien en existence des anciennes écoles coraniques et donna aux candidats la permission d'ouvrir de nouveaux établissements scolaires musulmans. Les marabouts avaient ainsi changé de comportement envers l'école française. Le fanatisme religieux que l'autorité coloniale avait remarqué chez ces derniers avait tendance à disparaître progressivement. Les jeunes citadins musulmans commencèrent sur l'ordre de leurs parents à fréquenter régulièrement l'école française. Ainsi, l'administration coloniale se rendit compte de l'augmentation annuelle du nombre d'élèves musulmans dans chacune des écoles françaises des quatre communes. Cette

[1] Note sur les écoles coraniques rédigée par Mairot au retour de sa mission au Soudan et en Guinée (début 1905). Arch.Sén., J 85. Inspecteur de l'enseignement musulman (Mariani) à gouverneur général, n°1956, 10 nov.1906. Arch.Sén., J 92.

[2] Note de Paul Marty sur la médersa de Djenné, Dakar, 16 juin 1917. Arch. Sén. J 94.

évolution impressionante de l'effectif des musulmans fut notée aussi bien au niveau des écoles françaises laïques qu'au niveau de celles catholiques. « En 1902, ils étaient 493 dans les écoles primaires de Saint-Louis (281 à l'école laïque et 212 chez les frères). Ce ralliement était récent. De 4 élèves en 1876, les effectifs de l'école laïque s'étaient élevés lentement à 70 en 1892 et à 281 en 1902. Les frères de leur côté, avaient ouvert, en 1894, un cours annexe pour les musulmans trop âgés qui commençaient à submerger la petite classe de leurs cours primaire. Ces derniers étaient minoritaires parmi 141 chrétiens ».[1]

Les musulmans n'hésitèrent point à envoyer leurs fils à l'école française, après avoir su le service que cette dernière pourrait leur rendre dans leur promotion sociale et professionnelle. Contrairement aux habitants des campagnes, les citadins musulmans commençèrent très tôt à pousser leurs enfants à fréquenter l'école française. Alors que les villageois musulmans furent, jusqu'au début du 20e siècle réfractaires au système éducatif et scolaire français. En ce qui concerne les populations villageoises musulmanes, l'administration coloniale fut obligée dans ces conditions, d'utiliser la force afin de pousser les chefs de familles d'envoyer leurs enfants vers les différentes écoles françaises établies au sein des quatre communes. « En brousse, le recrutement forcé dut être poursuivi quelquefois bien au-delà de la seconde guerre mondiale. Encore ne s'agit-il que des garçons. Les musulmans refusèrent bien longtemps encore d'envoyer leurs filles à l'école. En 1920, tout restait à faire en ce domaine, même en ville ».[2]

Pour assurer la réussite scolaire de leurs enfants, les musulmans de Saint-louis préféraient les envoyer, jusqu'à la fin 19e siècle, à l'école catholique qu'ils considéraient plus prestigieuse que celle des intituteurs laïques. La majorité des responsables de familles musulmanes avaient résolument choisi de laisser l'éducation de leurs fils entre les mains des frères catholiques, malgré le risque de voir leurs fois menacées par la confession chrétienne à travers les cours de catéchisme. Cette attitude des musulmans de Saint-Louis envers l'école française, contredit la pensée des laïques français qui croyaient profondément que leur système aurait fonctionné mieux chez les africains que celui des missionnaires catholiques. « Au contraire, l'atmosphère religieuse dans laquelle baignait l'enseignement congréganiste leur paraissait moins étrangère que l'agnosticisme de l'école laïques ».[3] Les

---

[1] Rapport de Victor Duval sur l'école laïque de Saint-Louis, s.d. 1899. Arch.Sén., fonds de Saint-Louis, dossier « Exposition de 1900 ». Gouvernement général de l'A.O.F. Sénégal et dépendances. *Rapport d'ensemble sur la situation politique, économique et administrative pendant les années 1900, 1901 et 1902,* Saint-Louis, Impr. du gouvernement, s.d. p. 168. « Historique de notre mission au Sénégal », II, p. 28-29, 38-39, 58-63. Arch. F.I.C.

[2] Cf. voeux examinés par le Conseil supérieur de l'enseignement, 27-28 juin 1921. *Bull. de l'enseignement de l'A.O.F., n°47,* avril-septembre, 1921, p. 86.

[3] J-C. Froelich, *Les musulmans d'Afrique Noire*, Paris, Éd.de l'Orante, 1962, p. 114.

musulmans n'ont donc accepté l'école française au sénégal qu'au moment où on leur donna la possiblité de pouvoir porter librement leur choix sur l'un des deux systèmes éducatifs français (catholique / laïque). Au milieu du 20e siècle,il ne fut plus question pour l'administration coloniale de mettre la pression sur les musulmans pour les obliger à envoyer leurs enfants à l'école française. Nous pouvons même diresi nous pouvons nous le permettre, que ce fut l'âge d'or du triomphe de l'école française au Sénégal. « En 1920, il n'y avait plus de problème de fréquentation pour les musulmans des villes. Depuis plusieurs années déjà, les écoles refusaient du monde. Comme ni l'administration, ni les municipalités n'étaient disposées à faire les frais de l'ouverture de nouvelles classes, les écoles coraniques avaient cessé d'être considérées comme des rivales pour l'école française. Il fallait leur savoir gré, au contraire, d'accueillir des enfants qui, autrement, auraient été livrés à la rue ».[1]

Après la seconde guerre mondiale, l'autorité coloniale de constata que les musulmans avaient majoritairement commencé à envoyer leurs filles à l'école française au même titre que les garçons. « Progressivement, les résistances qui subsistaient, tant en brousse qu'en ville pour l'éducation des filles, s'atténuèrent. Elles tendirent à disparaître dans la période qui suivit la seconde guerre mondiale. Le tournant, dépendant de circonstances locales, pourrait souvent pour chaque école, être datée avec précision ».[2]

Lorsque les musulmans décidèrent d'inculquer à travers l'école française, la civilisation occidentale à leurs enfants, ils eurent en même temps l'intelligence de conserver en eux les valeurs et les principes de la religion musulmane. En apprenant à la fois le Coran et la langue française dès le bas âge, les jeunes musulmans étaient bien conscients que l'acquisition du savoir occidental n'était pas une fin en soi, mais un simple moyen d'accéder à l'insertion professionnelle. Pour montrer aux jeunes musulmans que la religion musulmane est prioritaire dans leur vie, les parents leur faisaient d'abord fréquenter l'école coranique avant de les mettre dans le système français. « L'enfant placé très jeune chez un marabout, recevait d'abord l'éducation coranique traditionnelle, sans aucune édulcoration. Il entrait

---

[1]Cf. discussion de l'application de l'arrêté du 15 juillet 1903 au conseil général, 5e séance de la session ordinaire, 5 juin 1905. Comptes rendus imprimés, p. 106-108.

[2]D'après D. Bouche (1974, p. 232), la « monographie », registre sur lequel le directeur devait obligatoirement noter au fil de l'année, tous les événements importants survenus dans son école, permet de fixer cette date : 1914 à Dakar ; 1952 à Bignona (Basse-Casamance) ; après 1956 à Bakel. Une circulaire lancée par ministère de l'éducation nationale du Sénégal, en 1966, n'a malheureusement permis de retrouver que trois de ces précieuses monographies. Elles permettraient d'étudier l'accueil fait à l'école française en fonction des ethnies, des religions et de l'économie locale. Cf. Denise Bouche, « Une source pour l'étude de la société sénégalaise dans la première moitié du 20e siècle : les monographies d'école », *L'école primaire sénégalaise*, supplémentaun°1, janv.1965.

ensuite à l'école française. En 1900, la majorité n'y arrivait guère avant l'âge de 14 ou 15 ans ».[1] Par la suite les musulmans adoptèrent une nouvelle stratégie qui consista à confier leurs enfants aux marabouts à l'âge de 5 ans afin de pouvoir les mettre à l'école française dès l'âge de 8 ans. Cette nouvelle méthode de scolarisation semblait plus éfficace pour les enfants musulmans que la précédente. Interrogés sur leur scolarité, les jeunes musulmans qui ont réussi à travers cette dernière méthode utilisée par les parents, ont donné des réponses satisfaisantes. « Les élèves de l'école William Ponty qui, vers 1940, répondirent à une enquête sur ce sujet, avaient été confiés à un marabout à l'âge de 5 ans. Ils y étaient demeurés trois ans. L'un d'eux d'une famille plus rigoriste, sans doute, n'avait commencé son éducation coranique qu'à l'âge de 6 ans et l'avait poursuivie pendant cinq ans. Ceux qui ont reçu cette double formation, en général, s'en félicitent. « Je remercie Dieu de m'avoir fait faire les deux écoles, écrit l'un d'entre eux. Cela me permet d'essayer de réunir ce qui est bon dans l'une et dans l'autre ». Il ajoutait avoir appris de l'une l'humilité, de l'autre la tolérance ».[2]

Cependant, vers 1940, les choses évoluèrent dans le sens où les maîtres coraniques devinrent de plus en plus capitalistes. Au lieu de donner gratuitement des cours de Coran aux enfants musulmans, ils demandèrent aux parents une petite somme d'argent en guise de rémunération après chaque semaine d'étude coranique. Cette privatisation progressive des écoles musulmanes fut suivie d'une réduction drastique des heures de cours accordées aux enfants pour l'apprentissage du Saint Coran. « Contre une rétribution hebdomadaire, le marabout acceptait de ne recevoir l'enfant que quelques heures par semaine, comme « externe », pour lui faire, en somme, l'équivalent d'un catéchisme, lui transmettre des connaissances et non plus lui donner une éducation complète ».[3]Aujourd'hui, les meilleures écoles coraniques au Sénégal sont privées. Le système traditionnel n'est utilisé que par une minorité de maîtres coraniques qui sont d'ailleurs considérés comme des profitards qui ne font qu'exploiter les enfants de façon abusive, en les envoyant mendier dans les rues au lieu de leur enseigner le Coran. Pourtant ceux qui ont réussi à travers la méthode traditionnelle, pensent que celle-ci permet à l'enfant d'avoir une très bonne mémoire. Pour eux, l'enfant qui a suivi des cours de Coran à travers l'ancien système, devient plus intelligent que celui qui est entré à l'école française sans passer par la même voie. En outre, ils pensaient que le passage par l'école coranique traditionnelle, permettait à l'enfant de rattraper rapidement ses camarades qui l'avaient devancé à l'école française. Mais les résultats scolaires de 1920 enregistrés par l'administration coloniale avaient prouvé le contraire. D'après les autorités

[1] Rapport de F. Marie-Bernard, 1e oct. 1899. Arch. Sén. Fonds de Saint-Louis, doss. « Exposition de 1900 ».
[2] « Cahier William Ponty », VII, (Enseignement coranique, Sénégal), Série : 2,3 et 9.
[3] « Cahier William Ponty », Série : 6.

coloniales en charge de l'éducation, les jeunes musulmans envoyés à l'école coranique avant de faire leur entrée à l'école française étaient complètement pénalisés dans leur parcours scolaire. « Ils obtenaient le certificat d'études, au mieux vers 15 ans. Sans qu'il ait été besoin d'établir des mesures discriminatoires, l'enseignement secondaire se trouva ainsi réservé aux Européens et aux assimilés ».[1] En revanche, toutes les écoles de formation du pouvoir central français (école normale William Ponty, école de Médecine, école supérieure professionnelle Pinet-Laprade, etc) étaient ouvertes aux adolescents africains qui désiraient se spécialiser professionnellement. Ils y bénéciaient des offres de formation en conformité avec leur âge et leurs études précédentes. L'administration coloniale était obligée de mettre en place cette alternative pour aider les jeunes musulmans en retard dans leur parcours scolaire, à réussir autrement. L'autorité coloniale n'était pas responsable du retard que ces jeunes musulmans avaient accusé au cours de leur scolarité. Elle avait au contraire tenté de définir des limites d'âge au niveau primaire afin de pousser les parents musulmans à inscrire leurs enfants le plutôt possible à l'école française. Mais malgré tous ces efforts déployés par l'administration coloniale, les musulmans avaient du mal à abandonner cette coutume qui consistait à mettre leurs enfants tardivement à l'école française. Face à cette grande difficulté, le colonisateur finit par laisser les musulmans envoyer leurs fils à l'école française quand ils voulaient. Avec le changement progressif des mentalités, les psycho-pédagoques avaient réussi à convaincre les Sénégalais pour qu'ils acceptent les limites d'âge fixées par l'administration pour la scolarisation des enfants.

Ayant compris les valeurs que l'islam peut inculquer à leurs enfants, les musulmans sénégalais ont mis énormément de temps pour l'acceptation définitif du système scolaire français. L'enseignement coranique traditionnel permettait à l'enfant musulman d'acquérir des principes qui le poussaient à refuser toute culture ou civilisation contraire aux valeurs de l'Islam. Toutes les méthodes qu'avait adoptées l'administration coloniale pour la scolarisation forcée des jeunes musulmans, étaient vouées à l'échec. « Ni la laïcité, ni l'introduction de l'enseignement de l'arabe ou du Coran n'ont probablement attiré un seul musulman à l'école française. Tout aussi inefficaces furent les mesures prises pour limiter le nombre ou l'audience des écoles coranique »[2]. Les musulmans eux-même eurent à un certain moment de l'histoire la volonté totale d'envoyer leurs enfants à l'école française sans aucune pression venant de l'autorité coloniale. Lorsqu'ils eurent connaissance de l'intérêt que l'acquision de la langue française pourrait apporter à l'individu sur le plan professionnel, les musulmans sénégalais commencèrent dès la première moitié du 20^{e} siècle à inscrire

[1] D. Bouche, 1974, p. 233.
[2] D. Bouche, 1974, p. 233.

massivement leurs enfants à l'école française. Il fut surprenant pour l'administration coloniale de voir une bonne partie des jeunes musulmans colonisés développer d'execellentes capacités de maîtrise de la langue française. Dans le domaine éducatif, les musulmans ont volontairement réussi ce que l'autorité coloniale n'a pu réussir pendant plusieurs années, malgré ses différentes réformes scolaires.

Á la veille de l'indépendance, la quasi-totalité du système éducatif sénégalais fut formellement fondée sur les principes de la civilisation occidentale française. En dépit du caractère formel de l'enseignement français, certains conservateurs musulmans continuaient à promouvoir l'éducation coranique traditionnelle. Cette résistance culturelle islamique fut surtout prônée en campagne qu'en ville. L'école française ne fut pas donc entièrement acceptée. Un vieillard de Dakar disait de son petit-fils, en 1960 : « il ne connait rien du Coran. Les bons marabouts ne sont plus à Dakar, mais en brousse, parce qu'ici, ils préfèrent tous l'école française ».[1]

Pour perfectionner le système éducatif sénégalais, d'aucuns pensaient qu'il fallait établir un rapport de complémentarité entre la formation occidentale française et celle arabo-islamique. Après la réconciliation entre les deux civilisations étrangères, les musulmans sénégalais ont eu l'idée de mettre en place des structures scolaires au sein desquels leurs enfants pourraient apprendre et maîtriser à la fois l'arabe et le français sans porter atteinte à leurs principes religieux. Ainsi certains marabouts et maîtres coraniques avaient commencé bien avant l'indépendance, à demander des autorisations auprès de l'administration coloniale pour créer des écoles franco-arabes. En 1937, un érudit nommé Lamine Kaba demanda auprès de l'autorité coloniale une autorisation de créer une école franco-arabe à Dakar. Dans cet établissement musulman, la formation des élèves était axée sur l'enseignement de l'arabe, du français, du Coran et d'autres sciences islamiques. En raison de son enseignement de qualité offert aux musulmans, l'école connut un très grand succès. Malgré ses effectifs importants enregistrés chaque année, le fonctionnement de l'école franco-arabe fondée par Lamine Kaba ne dura que quatre ans. En 1941, l'autorité coloniale décida de fermer définitivement l'établissement sous prétexte que celui-ci représentait un danger social voire une menace pour l'ordre politique établi par l'administration coloniale.

De son retour au Sénégal en 1939 après de brillantes études en Arabie Saoudite, El-hadji Mouhammad Ba, adopta une autre stratégie qui consista à fonder un mouvement islamique dénommé « Al-falāḥ » (la réussite). Par le biais de ce mouvement islamique créé en 1940,

[1]A. Colot, « Sénégal. La scolarisation de la nouvelle génération », In *L'école des parents,* 1964, n°6, p. 26-28.

El-hadji Mouhammad Ba tenta d'établir des établissements franco-arabes partout sur le territoire sénégalais. En août 1975, le mouvement porta le nom de « Al-falāḥ pour la culture et l'éducation islamique au Sénégal ».

Aujourd'hui, l'association islamique « Al-falāḥ » se définit comme une association sunnite et apolitique. Ses seuls objectifs, sont l'enseignement du Coran, de la Sunna Traditiondu Prophète et de la vie des Compagnons. L'association compte à l'heure actuelle 93 sections réparties sur le territoire national. Le prescolaire, l'élémentaire, le moyen et secondaire sont les différents cycles de toutes les écoles franco-arabes al-Falāḥau Sénégal.

En 1959, Serigne Cheikh Mbacké Gaïndé Fatma, lança dans la région de Diourbel la création d'une école franco-arabe pour une formation prioritairement axée sur l'enseignement du Coran et des sciences islamiques. Ce fut le premier établissement musulman bien strcuturé sur la base de la modernité. Les jeunes musulmans sénégalais, surtout ceux de la région de Diourbel avait la possibilité d'apprendre parfaitement l'arabe, le français, le Coran et diverses autres sciences islamiques au sein de cette école. Malgré les difficultés rencontrées lors des premières tentatives de création d'écoles franco-arabe au Sénégal, pour atteindre leurs objectifs, les musulmans continuèrent à déployer d'énormes efforts jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance. Mais après l'indépendance en 1960, le projet de construction des écoles franco-arabes entraîna toujours des problèmes auxquels il fallait apporter des solutions définitives. Les autorités du Sénégal indépendant avaient la même vision que les colonisateurs sur l'enseignement et l'éducation des jeunes sénégalais. Elles continuèrent non seulement de prendre des mesures défavorables à l'enseignement arabo-islamique, mais aussi de décourager toutes tentatives de promouvoir la prolifération des écoles franco-arabes. Négligé par le gouvernement sénégalais, l'enseignement arabo-islamique était pris en charge par les musulmans eux-même sous l'autorité des marabouts et des maîtres coraniques. Après plusieurs années d'efforts consentis par les musulmans pour l'expansion de l'enseignement arabo-islamique au Sénégal, Cheikh Ibrahima Niasse conscient de la négligeance de l'état à l'égard du système scolaire islamique, créa en 1961 la première école franco-arabe à Dakar. Contrairement à l'administration coloniale, avec le gouvernement du Sénégal indépendant les marabouts et maîtres coraniques avaient la possibilité d'ouvrir des établissements scolairessans autorisation. Mais après la création de sa structure scolaire de formation française et arabo-islamique, le marabout pouvait adresser une demande d'obtention de licence pour la reconnaissance de son établissement auprès des autorités en charge de l'éducation nationale. Ainsi, les années 70 marquèrent le début de la prolifération des écoles franco-arabes au Sénégal. En 1975, Serigne Mourtada Mbacké fonda son premier institut franco-arabe intitulé « Al-azhar » dans son village natal Ndaam

situé à Diourbel. Lors de sa rencontre solennelle avec l'ancien chef de l'état sénégalais Léopol Sédar Senghor, Serigne Mourtada dit : « Dans un pays démocratique où la majorité des citoyens est musulmane, l'état doit favoriser la mise en place des établissements arabo-islamiques ».[1] En effet, Léopold Sédar Senghor, décida en 1978 de signer le décret portant création des instituts privés franco-arabes « Al-azhar » sur l'ensemble du territoire sénégalais. Serigne Mourtada avait choisi pour ses instituts islamiques, le nom « Al-azhar » en raison des fortes relations qu'il nouait avec les chefs d'état égyptiens comme Djamal Abdennacer et Hosni Moubarack. Ces établissements franco-arabes sont à l'image de l'université islamique d'Al-azhar de l'Égypte.

Senghor avait aussi accepté d'introduire l'enseignement de la langue arabe dans le système scolaire mais à cause du caractère laïc de l'école publique, il refusa d'y réserver une place à l'éducation religieuse. En 1981, son successeur Abdou Diouf, nouvellement arrivé au pouvoir, signalait que les Sénégalais ne disposaient pas d'un système éducatif fondé sur leurs propres valeurs. Il organisa ainsi, les états généraux de l'éducation pour mettre en place un système scolaire fondé sur les valeurs sénégalaises. Pour la réussite de cette assise nationale de la réforme éducative, le président Abdou Diouf convoqua tous les acteurs de l'éducation et de la formation y compris les marabouts. Lors de cette rencontre nationale, tous les acteurs de l'éducation et de la formation étaient unanimes sur le fait que le taux le plus élevé de la scolarité était enregistré au niveau des établissements arabo-islamiques. Alors, les autorités en charge de l'éducation nationale, prirent conscience de la nécessité d'introduire l'enseignement arabo-islamique dans les écoles publiques pour pousser les musulmans à y inscrire leurs enfants en masse. Mais à cause de la réticence de certaines autorités étatiques, ce projet tomba à l'eau de façon regrettable.

En 1990, l'ONU organisa en Thaïlande, un congrès dont l'objectif principal était fondé sur la scolarisation de tous les enfants dans monde. Le Sénégal faisait partie des pays membres du congré qui s'étaient engagés à mettre en application toutes les décisions prises dans le sens de la scolarisation universelle. En 1991, les pays membres de l'ONU mirent en place une loi d'orientation pour l'éducation et la formation de tous les enfants du monde. Mais, malgré, ses participations aux différents congrés de l'ONU pour l'éducation et la formation, le Sénégal n'a jamais réussi à augmenter ses éffectifs scolaires. En 1995, une assise nationale fut organisée à Saint-Louis dans le but d'adopter une méthode plus éfficace pour attirer le maximum de mondes à l'école française laïque. Le processus de réforme continua ainsi jusqu'aux années 2000. Au cours de ce nouveau millénaire, le gouvernement sénégalais par

[1] Mabel Fall, Serigne Mourtada Mbacké, le cadet qui a mondialisé le mouridisme, Xibaar.net, Article publié le 29 /11 / 2015.

l'intémédiaire de son ministère de l'Éducation nationale, s'engage dans une campagne de lutte contre l'analphabétisation. Pour augmenter le nombre d'inscrits dans les établissements français publics, en 2002, les autorités en charge de l'éducation nationale décidèrent d'officialiser l'enseignement arabo-islamique. Ainsi, le président Abdoulaye Wade sous sa gouvernance, lança la création des écoles franco-arabes publiques et la modernisation des « daaras » (écoles coraniques traditionnelles). L'État sénégalais était obligé de procéder ainsi pour respecter ses engagements concernant le projet de scolarisation universelle piloté par l'Organisation des Nations Unies. La loi d'intégration de l'enseignement arabo-islamique dans le système éducatif sénégalais, fut adoptée par l'assemblée nationale en 2004. D'après les statistiques publiées par le ministère de l'éducation nationale, depuis l'intégration de l'enseignement arabo-islamique dans l'école publique en 2002, « le taux de scolarité est passé de 69,40 % en 2000 à 93,93 % en 2014 »[1]. La rencontre du français et de l'arabe dans le milieu scolaire a créé un trilinguisme assez actif chez les apprenants qui pour la plupart du temps alternent entre le wolof, l'arabe et le français dans leurs discussions quotidiennes entrenues au niveau des établissements franco-arabes. Alors que dans les instituts islamiques où il n'y a que l'arabe comme langue enseignée, les étudiants sont plus bilingues que trilingues. Dans les fiches signalétiques des informateurs, nous appelons multilingues, les locuteurs qui comprennent plus de trois langues. Mais lors de nos entretiens avec ces derniers, nous avions noté qu'il n'y avait que deux ou trois langues activées dans la plupart de leurs productions langagières.

[1] Masseye, Sow, « Le projet PAMOD », In *Réussir L'Education,* n°02, Sénégal (Dakar), Edition de février 2015.

V. LES TRAVAUX PRÉLIMINAIRES

Nos travaux préliminaires sont fondés sur les enregistrements phonologiques qui comprennent deux étapes : les enregistrements directs et les enregistrements indirects. Le choix des deux types d'enregistrement vise un objectif bien déterminé. L'objectif des enregistrements directs consistait simplement à identifier les pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe dans les milieux académiques et religieux, tandis que celui des enregistrements indirects devait vérifier la présence des pratiquants du même type d'alternance dans les médias.

5.1. Les enregistrements directs

Nous avons procédé aux enregistrements directs à l'aide d'un dictaphone très modeste.Les difficultés rencontrées sur le terrain lors de la réalisation de cette première partie de nos travaux préliminaires sont énormes. L'entrée en contact avec la majorité des informateurs n'était pas aisée. Certains professeurs et étudiants que nous avions rencontrés au sein des facultés, universités et instituts islamiques avaient souvent tendance à se méfier de nous. Au niveau de certaines organisations islamiques comme l'A.E.M.U.D (Association des Étudiants Musulmans de l'Université de Dakar), nous étions dans l'obligation de demander la permission auprès des responsables avant d'enregistrer un discours dans la mosquée de l'Université. Donc les enregistrements directs constituaient une entreprise un peu difficile pour nous.

5.1.1. Objectif des enregistrements directs

Les enregistrements directs avaient pour but principal de localiser les pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes intéressés aux milieux académiques et religieux lors de notre présence sur le terrain. Ces deux milieux ciblés dans un premier temps, semblaient être dans notre imagination les domaines d'activités primaires des lettrés arabophones. C'est dans cette optique que nous avons jugé nécessaire et utile de vérifier l'existence réelle du code switching wolof-wolof au sein de ces deux milieux, à travers des enregistrements directs.

5.1.2. Cadre des enregistrements directs

Les enregistrements directs se sont déroulés au Sénégal et particulièrement au niveau de quatre grandes régions: **Dakar**, **Louga**, **Saint-Louis** et **Diourbel**. Le choix de ces régions n'est pas fortuit, car elles sont toutes marquées différemment par la présence de la langue

arabe. Pour plus de précision dans leur localisation, nous avonsinséré une carte[1] géographique qui visualise ces quatre localités dans lesquelles nous sommes passés pendant nos travaux de terrain.

Figure V-1 : carte administrative du Sénégal

5.1.2.1. Dakar

Situé à l'extrême ouest de la presqu'île du Cap-Vert, au bord de l'Océan Atlantique, Dakar est la capitale politique, économique et culturelle du Sénégal.

Selon des informations recuillies du site « SénégalOnline »[2], la capitale sénégalaise regroupe à elle seule 80% des entreprises industrielles et commerciales et environ un quart de la population totale du pays.

[1] Cette carte est publiée le 24 avril 2015 dans le site de l'organisation territoriale et locale de la République du Sénégal (www.au-senegal-administratif-html) que nous avons consulté le 20 septembre 2017.
[2] www.senegal-online.com , ce site est consulté le 20/09/ 2017.

Figure V-2 : Dakar

Dans le site[1] de l'organisation territoriale et locale de la république du Sénégal, nous avons appris que la population de la région de Dakar est estimée en 2008 à 2 482 294 habitants dont 50,1% de sexe masculin contre 49, 9 % de sexe féminin. La population de cette région représente près d'un quart de la population totale du pays, estimée à 11 841123 habitants. Ce qui fait de la région de Dakar, la plus peuplée du pays.

La région de Dakar constitue un creuset culturel ou intellectuel avec la présence de l'Université Cheikh Anta Diop et de prestigieuses écoles supérieures de formation dont les rayonnements dépassent largement les frontières nationales. Dakar est également à la tête d'un vaste réseau de communication et possède une infrastructure très développée qui en fait un centre régional. Le port et l'aéroport de Dakar forment un point de jonction entre l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et les Amériques et sont aussi une porte de sortie pour les pays limitrophes. Les télécommunications aussi jouissent des efforts qualitatifs et quantitatifs déployés par les opérateurs, ces dernières années. Aussi contribuent-elles à la préservation de la place de la région dans le nouveau contexte de la mondialisation.

[1] www.au-senegal.com consulté le 20/ 09 /2017.

Á l'échelle nationale, aucune région de l'intérieur n'est en mesure de concurrencer celle de Dakar, ni au niveau démographique, ni au niveau des services publics, des équipements et de l'emploi. La région reste toujours le siège du gouvernement et regroupe en son sein l'essentiel des établissements commerciaux et financiers ainsi que des industries. Malgré la politique d'aménagement du territoire, de développement régional et de la décentralisation, la région de Dakar regroupe la plupart des emplois permanents dans le pays. La capacité polarisatrice de la région de Dakar a été favorisée par la densité du réseau routier du pays. Celui-ci favorise les liaisons verticales nécessaires à l'économie d'exportation. Ainsi, 75%[1] des trajets intérieurs de marchandises ont pour origine ou pour destination Dakar. Ceci résulte du poids économique de la région que le tracé des réseaux routiers et des voies ferrées a fortement renforcé.

Grâce à son intense activité économique et industrielle, Dakar reste un milieu très marqué par la diversité linguistique et ethnique. Dans cet environnement plurilingue, le wolof est en contact avec plusieurs langues nationales et internationales. L'arabe est l'une des langues étrangères qui est en contact avec le wolof au sein de la ville de Dakar, grâce à la forte présence d'établissements où la langue est enseignée et réellement pratiquée. En effet, pour les enregistrements directs, la grande mosquée de l'U.C.A.D[2] était le seul endroit ciblé à Dakar. Au sein de cette mosquée qui abrite le siège de l'A.E.M.U.D (Association des élèves musulmans de l'université de Dakar), nous avons enregistré cinq informateurs[3] de professions différentes, qui adressaient des discours religieux à un public étudiant de disciplines différentes.

5.1.2.2. Louga

Dans le site[4] du portail de la coopération décentralisée des collectivités locales, la région de Louga est présentée comme étant limitée au nord par la région de Saint-Louis, au sud par celles de Kaolack et de Diourbel, à l'Est par la région de Matam à l'Ouest par la région de Thiès et l'océan Atlantique.

[1] Site de l'organisation territoriale et locale de la république du Sénégal (www.au-senegal.com/senegal-administratif-html) consulté le 19 /09 / 2017.
[2] Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
[3] Les informateurs : A.D, O.S, M.D2, I.G et O.D. Voir annexes (les enregistrements directs)
[4] http:// www.cooperationdecentralisee.sn/-cooperation-decentralisee-au-html consulté le 20 septembre 2017.

Figure V-3 : Louga

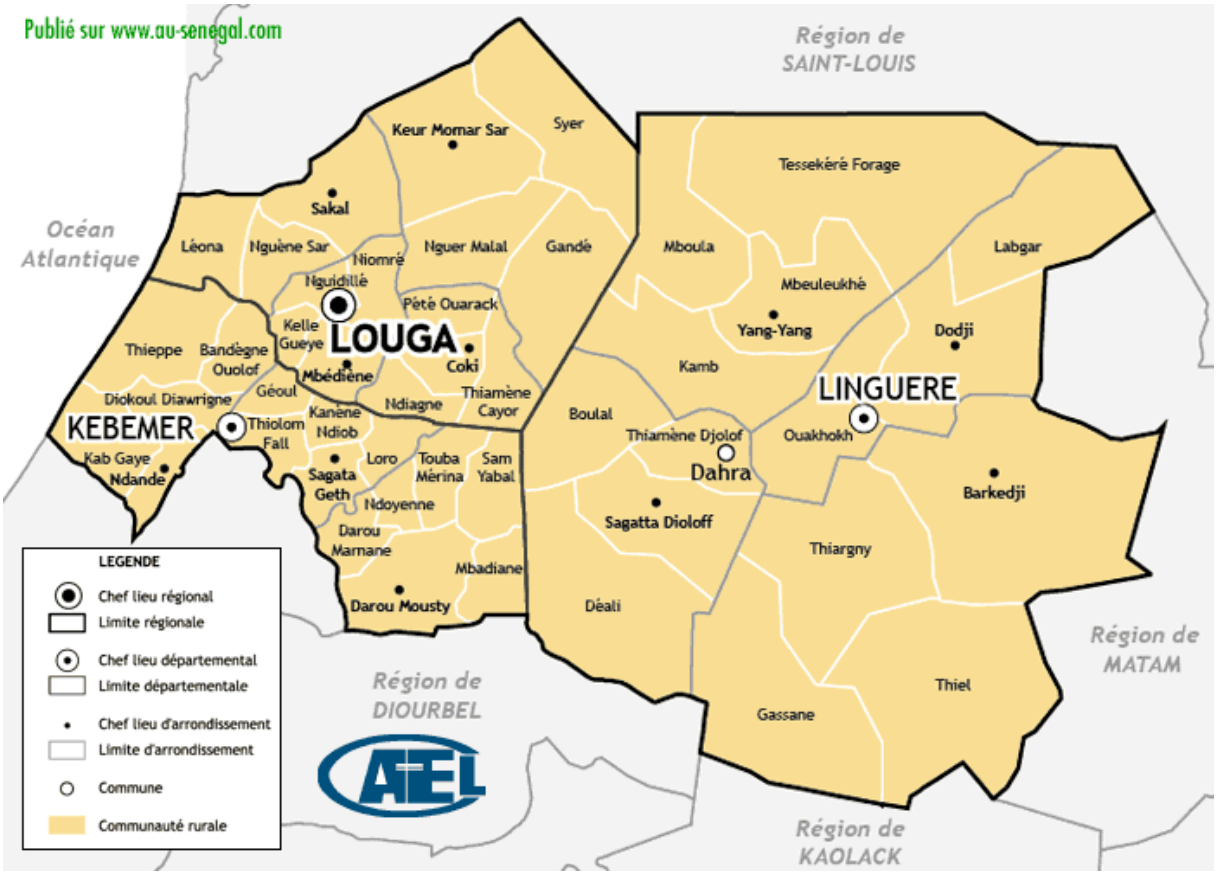

Sa population est estimée à 677 533 habitants en 2002 pour une surperficie de 24 847 km2. Sur le plan administratif, la région est découpée en trois départements (Louga, Linguère, Kébémer) et onze arrondissements.

La région abrite 46collectivitéslocales : 1 région, 4 communes et 41 communautés rurales. Le développement économique et social de la région repose essentiellement sur la pratique d'activités du secteur primaire, en particulier l'agropastoralisme.

Le secteur du tourisme est très peu développé en dépit des réelles potentialités :

- La présence d'une côte à sable fin de 50 km,
- L'existence de nombreux sites et monuments historiques,
- L'existence de sites d'intérêt cynégétique.

La région de Louga connaît d'importants mouvements de population liés en particulier aux migrations internationales.Sur le plan historique, la région de Louga, qui fut appelée le Ndiambour[1], a très tôt accueilli des populations musulmanes éprouvées au 19e siècle par les exactions des Tiéddos[2]. L'élite de cette communauté musulmane composée en majorité par les marabouts, avait une parfaite maîtrise de la numérologie, de la poésie wolof-arabe, de la grammaire, de l'astronomie et tant d'autres matières apprises à travers la langue arabe. En raison de cette situation historique qui caractérise le passé de la région de Louga, nous pouvons dire que la langue arabe est entrée en contact avec le wolof dans cette localité avant la période coloniale.

Lors de nos travaux préliminaires, nous nous sommes intéressés dans cette région à l'institut islamique « Al- ḥanafiya »[3], dont le fondateur est un grand marabout nommé Serigne Abass Sall. Dans cet institut, nous avons enregistré un enseignant de la langue arabe qui faisait la traduction d'un ouvrage intitulé : « Kifāyatuṭ-ṭulāb » devant ses étudiants. Dans son discours adressé aux étudiants, nous avons relevé plusieurs énoncés mixtes (wolof-arabe).

5.1.2.3. Saint-Louis

[1] Selon certains historiens africains comme Boubacar Barry, le Ndiambour qui signifie littéralement « le pays des hommes libres », est une ancienne province du Cayor qui correspond à l'actuelle région de Louga, au nord-ouest du Sénégal ; ses habitants sont principalement des Wolofs.

[2] À l'origine, le nom *tiéddo* était donné par les Peuls à l'homme de teint noir parlant une autre langue que le peul (*pulaar*), comme le wolof, le sérère ou le soninké. Au royaume du Cayor, le *ceddo* est un soldat proche du pouvoir politique tandis qu'au Tekrour, *ceddo* désigne un Wolof « de race pure », en référence à la noirceur d'ébène de sa peau (Abbé Boilat, *Esquisses sénégalaises* (avec une introduction de Abdoulaye-Bara Diop), Paris, Karthala, 1984, p. 308-309, planche VI).

[3] L''institut islamique supérieur de Louga a été créé en 1986 par le biais de la coopération sénégalo-saoudienne. Le fonctionnement de l'institut a démarré en 1987, il est placé sous la tutelle du ministère des affaires islamiques du Royaume d'Arabie Saoudite. Son objectif est de contribuer à l'enseignement et à l'éducation des musulmans du Sénégal, de l'Afrique de l'Ouest et du monde entier (https : alhanafialouga.00webhostapp.com, visité le 18/04/2018).

Figure V-4 : Saint-Lous

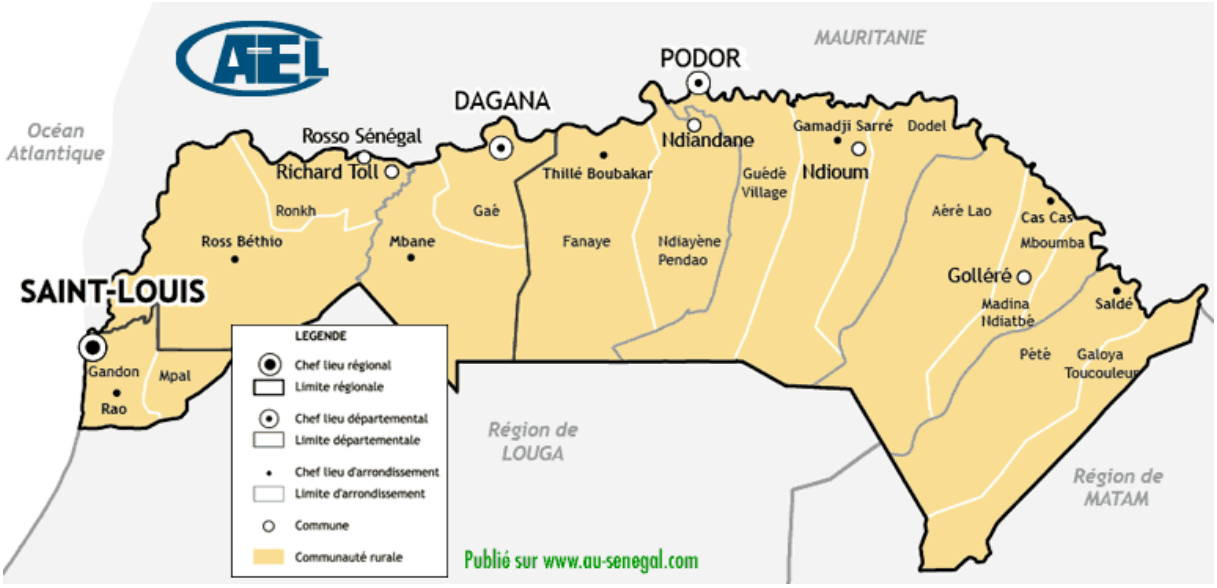

La région de Saint-Louis est limitée au Nord par la Mauritanie, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'océan Atlantique. Sa population est estimée à 799105habitantsen2002 pour une superficie de 19034km2.

Sur le plan administratif, la région est découpée en trois départements (Podor**,** DaganaetSaint-Louis) et sept arrondissements. Elle abrite 25collectivitéslocales : 1 région, 8 communes et 16 communautés rurales.

La région de Saint-Louis a une vocationfortementagricole en raison de ses importantes potentialités hydriques et foncières. En effet, la présence du fleuve Sénégal et de ses affluents permet deux types de cultures : les cultures irriguées et celles décrues, qui se développent tout au long de la Vallée et du Delta du fleuve Sénégal. Il existe un troisième type de culture dite « sous pluie » pratiquée dans la zone du Diéri, mais qui reste tributaire des aléas climatiques.

La région de Saint-Louis comprend plusieurs sites naturels remarquables. Le tourisme y est développé grâce à la richesse des écosystèmes (présence d'une grande diversité d'espèces animales, notamment des milliers d'oiseaux et de végétaux), à l'existence de réserves et de parcs nationaux et au classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la ville de Saint-Louis. Cette région est surtout réputée par sa diversité culturelle due à la cohabitation de plusieurs ethnies. La population saint-luisienne est composée dans sa majorité par les Wolofs, les Maures venant de la Mauritanie et les Poulaars. Cette région se distingue également par la pluralité des écoles coraniques, des instituts islamiques et des mosquées. Saint-Louis est l'une des régions du Sénégal, qui ont très tôt connu la présence de l'islam.

Lors de nos travaux préliminaires qui consistaient à enregistrer directement des énoncés produits par des informateurs ciblés, nous nous sommes dirigé vers l'Université Gaston Berger qui abrite une grande mosquée administrée par l'A.E.E.M.S[1]. Dans ce temple du savoir, nous avons enregistré une seule personne[2] qui, étant l'imam de la mosqée, donnait un sermon à l'occasion de la prière du vendredi devant un public étudiant pluridisciplinaire.

5.1.2.4. Diourbel

Située à quelques 146 km à l'Est de la capitale nationale Dakar, la région de Diourbel est limitée au Nord par les régions de Thiès et de Louga, au Sud par les régions de Thiès et de Fatick, à l'Est par les régions de Fatick et de Louga et à l'Ouest par la région de Thiès.

Figure V-5 : Diourbel

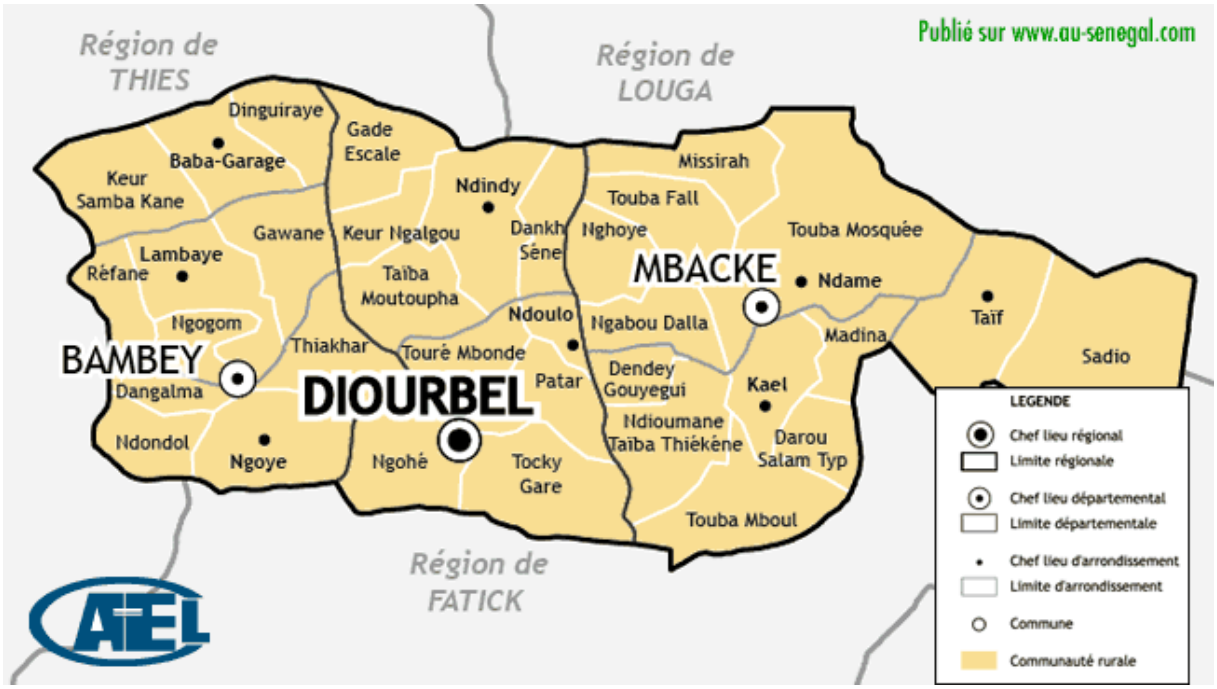

Sa population est estimée à 1076874habitantsen(2003) pour une superficie de 4769km2. Sur le plan administratif, la région est découpée en trois départements (Diourbel,BambeyetMbacké) et huit arrondissements. Elle abrite 38 collectivités locales : 1 région, 3 communes et 34 communautés rurales. La région de Diourbel est faiblement dotée en potentialités naturelles. En effet, elle ne dispose ni de cours d'eau pérenne, ni de façade maritime, ni de ressources minières, ni de forêts classées. Le climat de la région est de type

[1] Association des élèves et étudiants musulmans du Sénégal.
[2] Informateur A.T voir annexes (les enregistrements directs)

soudano-sahélien à prédominance sahélienne. L'économie de la région repose essentiellement sur les activités agricoles. La quasi-totalité des ménages agricoles tirent leurs revenus de ce secteur. Cette agriculture est essentiellement pluviale.

Sur le plan religieux, nous avons retenu que la région de Diourbel a une forte relation avec l'islam et la langue arabe. Elle reste la zone régionale qui abrite la plus grande ville sainte du Sénégal. Elle est le lieu de naissance de Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme et bâtisseur de la ville sainte de Touba. Dans le cadre de nos enregistrements directs, nous nous sommes rendus à la grande mosquée de Touba. Arrivé à la grande mosquée, nous avons trouvé un maître[1] coranique qui, entouré de ses disciples, faisait l'interprétation d'un ouvrage intitulé : « al-aḫḍarī ».

En définitive, il est important de retenir que nos enregistrements directs, quiconstituent la première partie de nos tâches préliminaires, ne se sont effectués que dans les quatre régions présentées ci-dessus.

5.1.3. Le choix des informateurs des enregistrements directs

En général, dans les études sociolinguistiques qui consistent à analyser des discours mixtes, les locuteurs ou informateurs sont choisis en fonction de leur maîtrise de plusieurs langues. Dans le cadre de nos enregistrements directs, nous avons ciblé des locuteurs lettrés qui parlent forcément le wolof et l'arabe. La plupart des informateurs sont des trilingues, qui dans leurs répertoires linguistiques disposent du wolof comme langue nationale, de l'arabe et du français comme langues étrangères. Le seul locuteur bilingue retenu dans les enregistrements directs, est le maîtrecoranique trouvé à Touba. Ce dernier ne parle que l'arabe et le wolof.

5.1.3.1. Professions des informateurs des enregistrements directs

Les informateurs enregistrés sont des individus qui évoluent dans des domaines d'activités différentes. Dans le cadre de nos enregistrements directs, nous sommes entré en contact avec des étudiants spécialisés dans diverses disciplines[2], deux maîtres coraniques, un professeur d'arabe dans l'enseignement moyen et secondaire, un ingénieur en génie civile et un archiviste documentaliste. En vue de nous rendre compte de la probable existence du code switching wolof-arabe chez des individus évoluant dans différents secteurs

[1] Informateur M.D voir annexes (enregistrements directs).
[2] Arabe, science économique et gestion, mathématique et gestion.

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

professionnels, nous avons déterminé la profession comme seul critère de choix des informateurs.

5.1.3.2. Contextes de communication des informateurs des enregistrements directs

Les locuteurs enregistrés ont produit leurs énoncés dans des contextes religieux et d'enseignement. Donc les contextes de communication liés aux enregistrements directs sont très limités. La limitation des contextes de communication est relative au cadre restreint dans lequel nous avons effectué nos enregistrements directs.

5.1.3.3. Situations de communication des informateurs des enregistrements directs

Les communications ont été réalisées dans des situations formelles. Celles qui font l'objet de nos enregistrements directs à l'U.C.A.D, sont formellement organisées par les membres de l'Association des étudiants musulmans de Dakar. Celles réalisées dans les écoles coraniques sont également organisées dans un cadre formellement académique.

5.1.3.4. Temps de communication des informateurs des enregistrements directs

Nous n'avons pas nous-même fixé le temps de communication accordé à chaque informateur. Nos informateurs trouvés dans des situations formelles, ont librement choisi leurs temps de communication selon l'importance et la portée des thèmes abordés. Ainsi, les temps de communication occupés par nos informateurs dans les enregistrements directs sont inéquitables.

5.2. Les enregistrements indirects

Ces types d'enregistrement consistent à transcrire des vidéos déjà réalisées par différentes chaines de télévisions sénégalaises à travers YouTube. Nous avons procédé aux enregistrements indirects sur place (tantôt au laboratoire de l'équipe de recherche (ERIMIT)[1]) tantôt à la maison à l'aide d'un ordinateur portable.

5.2.1. Objectif des enregistrements indirects

Les enregistrements indirects, s'inscrivent dans une logique de vérification de la pratique de l'alternance codique arabe-wolof au niveau des médias. Nous avons ainsi ciblé plusieurs chaînes de télévision sénégalaises à travers lesqelles nous avons suivi et transcrit diverses

[1]Équipe de recherches interlangues, mémoires, identités, territoires (4327).

émissions. Les thèmes abordés dans ces émissions télévisées portent aussi bien sur la religion que sur les autres domaines de la société.

5.2.2. Cadre des enregistrements indirects

Contrairement aux enregistrements directs, ceux-ci ne se sont pas déroulés sur le terrain en contact direct avec les informateurs. Nous les avons donc effectués à distance, en transcrivant des émissions télévisées que nous avons suivies de manière indirecte sur l'internet à travers Youtube[1] en 2016. Nous avons traduit huit émissions à la fois religieuses et sociales portant sur les thèmes suivants : 1) « la vision du Prophète en rêve ou en éveil »[2], 2) « islam et nouveau type de sénégalais »[3], 3) « l'islam et la culture grecque »[4], 4) « la paix en islam »[5], 5) « l'enchaînement des démons pendant le ramadan »[6], 6) « le grand magal de Touba »[7], 7) « la calomnie »[8], 8) « l'éducation et la femme »[9].

5.2.3. Professions des informateurs des enregistrements indirects

La plupart de nos informateurs indirects sont des professionnels des médias. Étant le seul critère de choix des informateurs, l'activité professionnelle nous a permis de renforcer l'idée qu'en dehors des milieux académique et religieux, le code switching arabe-wolof est certainement pratiqué dans d'autres milieux professionnels. Nous avons en effet enregistré indirectement quatre prédicateurs et animateurs de débats religieux, deux enseignants de la langue arabe, un homme politique, un président directeur général d'un groupe de presse, un

---

[1] Selon l'encyclopédie libre, Wikipédia, Youtube est un site web d'hébergement de vidéos sur lequel les utilisateurs peuvent envoyer, évaluer, regarder, commenter et partager des vidéos. Il a été créé en février 2005 par Steve Chen, Chad Hurley et Jawed Karim, trois anciens employés de Paypal et racheté par Google en octobre 2006 pour une somme de 1, 65 milliards de dollars. Le service du site est situé à San Bruno, en Californie.

[2] Émission réalisée à la RDV (radio dunya vision) en 2014 et ajoutée sur youtoube le 19 avril 2014.

[3] Émission réalisée sur le site *islamtele.com* en 2012 et ajoutée sur Youtube le 12 septembre 2012.

[4] Diffusée le jeudi 29 mai 2014 à la télévision *« Wal Fadjri »* plus connue sous le nom de *« Walf »* par la majorité des sénégalais, l'émission a été ajoutée sur Youtube à la même date. À la lumière de quelques informations tirées de l'encyclopédie libre, *Wikipédia*, nous avons appris qu'à partir du quotidien *« Wal Fadjri »,* lancé en 1984, le journaliste arabisant de nationalité sénégalaise, Sidy Lamine Niasse a monté le groupe *« Walf »* qui comprend le quotidien *people« Walfgrandplace »*et *« Walfsport ».* Avec l'avancée de la technologie, la chaîne de télévision *« Walf TV »,* la station radio *« WalfFM »,* etle site internet www.walf-groupe.com sont accessibles sur PC et smartphones. Le groupe de presse sénégalais *« Walf »*est l'un des groupes de presse les plus puissants au Sénégal.

[5] Diffusée le vendredi 12 août 2016 à la deuxième radio-télévision sénégalaise (RTS2) appelée « 2STV » par la majorité de sénégalais, l'émission est ajoutée sur Youtube à la même date.

[6] L'émission est diffusée sur la « 2STV » le 6 juin 2014 et ajoutée sur Youtube la même date.

[7] Diffusée le 05 novembre 2014, l'émission est partagée sur Youtube le 06 novembre de la même année.

[8] Émission réalisée sur « Touba média » en 2012 et ajoutée sur Youtube le 25 Avril de la même année.

[9] Diffusée le lundi 08 septembre 2014 sur la chaîne de télévision *« Al Mouridiyyah TV »*, l'émission est ajoutée le 21 septembre 2014 sur Youtube.

diplomate, six journalistes et animateurs de débats à la télévision, deux guides religieux[1], deux imams et maîtres coraniques, un maître coranique et prédicateur, une responsable de marketing et de communication et une spécialiste d'un service de l'audiovisuel. La somme de tous ces informateurs enregistrés indirectement est de vingt trois.

5.2.4. Contextes de communication des informateurs des enregistrements indirects

Les contextes dans lesquels nos informateurs produisaient leur langage sont déterminés par des thèmes choisis au sein de différentes émissions. En effet les communications ont été faites dans des contextes religieux, sociaux, culturels et éducatifs.

5.2.5. Situations de communication des informateurs des enregistrements indirects

Les situations dans lesquelles les locuteurs faisaient leur communication, sont formellement organisées au sein des différentes chaînes de télévisions. Les cadres de communication formels dont il s'agit ici, sont des débats organisés par des journalistes et animateurs professionnels.

5.2.6. Temps de communication des informateurs des enregistrements indirects

Le temps de communication accordé à chaque informateur, est fixé par l'animateur de l'émission à laquelle le locuteur est invité. En effet, nous avons constaté qu'au sein d'une émission, les invités disposent d'une même durée de communication.

[1] Au Sénégal un guide religieux est un marabout qui se charge de la formation et de l'éducation spirituelle de ses disciples.

VI. L'ENQUÊTE PROPREMENT DITE

Elle a été réalisée à l'aide d'un questionnaire soumis à deux cent dix (210) personnes. Avant de présenter le questionnaire et les fiches signalitiques des informateurs nous allons d'abord parler de l'objectif et du cadre de l'enquête proprement dite.

6.1. Objectif de l'enquête proprement dite

L'enquête que nous avons réalisée pendant la période allant du 04 février au 19 mars 2016, constitue la dernière étape de nos travaux de terrain. Elle vient compléter nos tâches préliminaires qui consistaient à effectuer des enregistrements phonologiques permettant de vérifier l'existence réelle du code-switching wolof-arabe au Sénégal. Après avoir enregistré des locuteurs arabisants dans les milieux pédagogiques et cultuels, nous avons eu un aperçu sur l'existence de l'alternance codique wolof-arabe chez certains arabisants appartenant à des catégories socioprofessionnelles limitées.

L'enquête proprement dite consiste à confirmer l'existence de l'alternance codique wolof-arabe chez les arabophones sénégalais qui évoluent dans plusieurs domaines d'activité professionnelle.

6.2. Cadre de l'enquête proprement dite

L'enquête proprement dite a été réalisée au sein de neuf localités[1] au Sénégal. Lors de notre présence sur le terrain, nous nous sommes intéressés directement aux établissements où l'alternance codique wolof-arabe est réellement mise en pratique.

6.2.1. Dakar

Dans la capitale sénégalaise nous avons soumis notre questionnaire au niveau du département d'études arabes de l'U.C.A.D, de l'institut islamique de Dakar, du département d'islamologie de l'I.F.A.N[2], de la grande mosquée de l'U.C.A.D, du département d'études arabes de la F.A.S.T.E.F[3], du lycée franco-arabe Fallilou Mbacké de Point E, de l'institut arabo-islamique Al fafāh de Colobane et de la facultés d'études arabes et islamiques « Dārul istiqāma » de Pikine.

[1] Dakar, Saint-Louis, Louga, Touba, Kaolack (Médina Baye), Tivaone, Thiès, Pire, Niassane.
[2] *Institut Fondamental d'Afrique Noire.*
[3] *Faculté des sciences et technologie de l'éducation et de la formation.*

6.2.2. Louga

À Louga, nous nous sommes dirigés vers l'institut islamique Al-ḥanafiya, pour interroger les étudiants arabisants qui y suivent leurs études.

6.2.3. Saint-Louis

Les établissements ciblés dans cette ville, sont les suivants : l'institut islamique El-Hadji Mouhsin Diop, le collège Abbé Boilat et l'université Gaston Berger.

6.2.4. Touba

En vue de réaliser notre enquête dans cette ville sainte située dans la région de Diourbel, nous avons ciblé la grande bibliothèque islamique et l'institut islamique de Daroul Khoudous.

6.2.5. Kaolack

La région de Kaolack est limitée au Nord par les régions de Fatick et de Louga, au Sud par la République de Gambie, à l'Est par la région de Tambacounda et à l'Ouest par la région de Fatick.

La population de Kaolack est estimée en 2002 à 1 155 748 habitants, soit 11,51 % de la population du Sénégal, sa densité moyenne est de 72 hab/km2.

La région de Kaolack est constituée des départements de Kaffrine, Kaolack et Nioro du Rip et s'étend sur une superficie de 16 010 km2, soit 14% du territoire national. Elle est découpée en trois départements (Kaffrine, Kaolack et Nioro) et 10 arrondissements. Elle abrite 48 collectivités locales : une région, 6 communes et 41 communautés rurales.

Figure VI-1 : Fatick

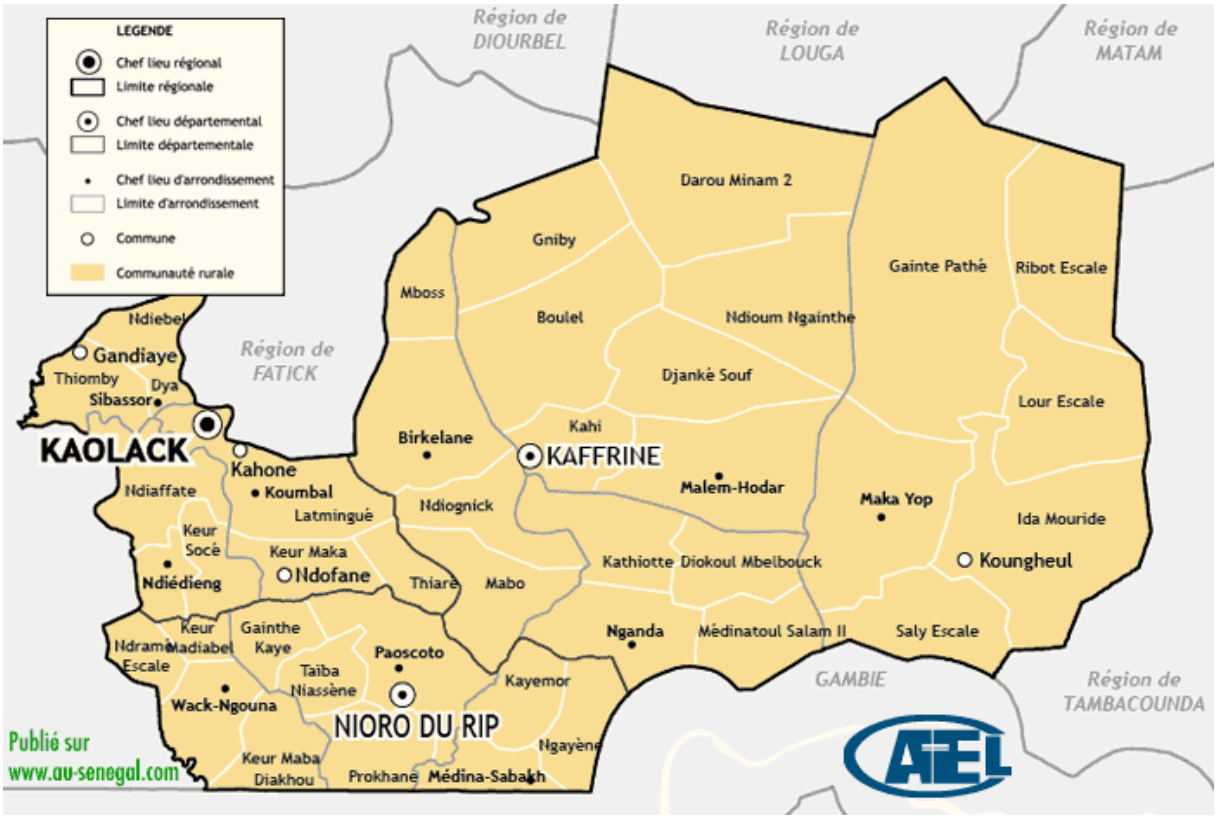

Sur le plan religieux Kaolack abrite en son sein la cité religieuse de Médina Baye qui a été fondée par Cheikh Ibrihama Ndiasse dit Baye Ndiasse qui est l'une des grandes figures emblématiques de la confrérie tidiane. Médina Baye est l'une des rares zones religieuses où le code switching arabe-wolof est pratiqué partout. Dans cette localité, notre questionnaire a été soumis aux élèves, aux enseignants et au personnel administratif de l'institutislamiqueImamHassanCissé[1].

6.2.6. Tivaouane

Tivaone est un département situé dans la région de Thiès. Il se trouve au cœur de l'ancien royaume du Cayor. Ce département a regorgé de figures aussi emblématiques que célèbres comme Elhadji Malick Sy qui a marqué l'histoire de la confrérie tidiane au Sénégal. Dans cette localité, notre enquête a eu lieu, au niveau de l'écolecoraniqueSerigneMansourSy et au niveau du nouveau collège dumêmenom.

[1] Né le 04 décembre 1945 à Kaolack, Cheikh Hassan Cissé fut l'Imam de la grande mosuée de Médina Baye jusqu'à la date de sa mort le 14 août 2008. Il fut également président de l'Institut Islamique *Africaine Américaine* (I.I.A.A) de Médina Baye et en même temps responsable du Réseau des Organisations Islamiques Africaines pour la population et le développement.

Figure VI-2 : Tivaouane

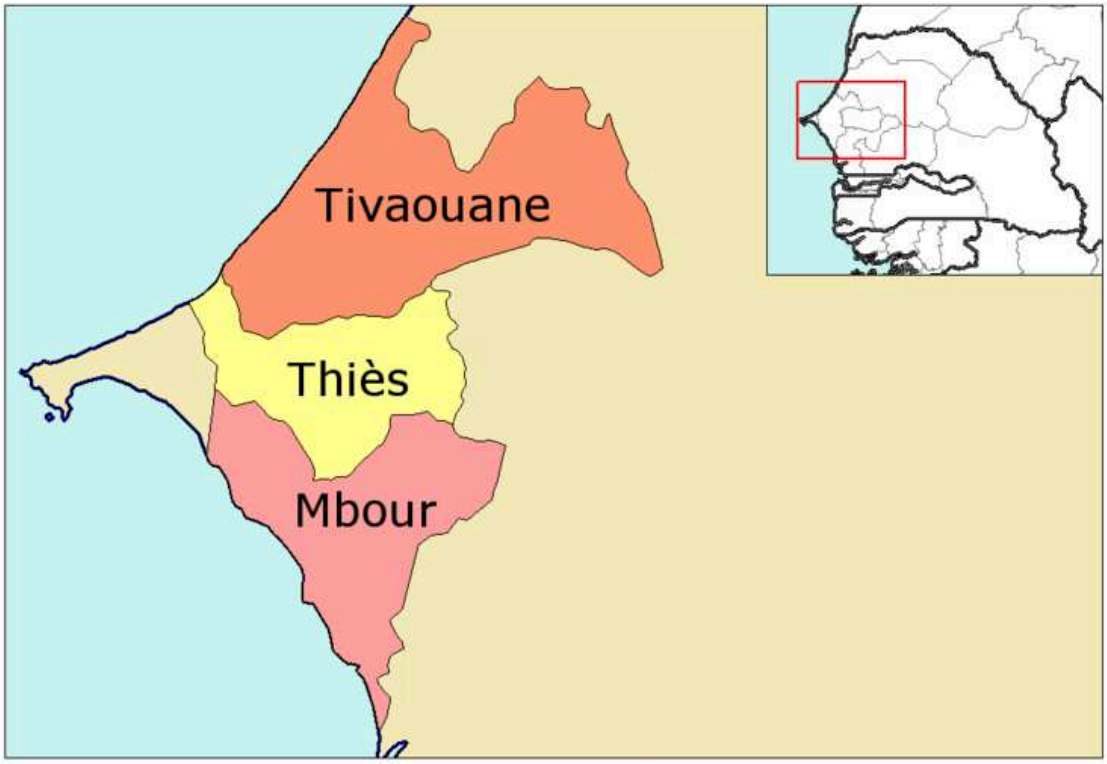

6.3. 6.2.7. Pir

Situé dans le département de Tivaouane, Pir est une cité religieuse réputée par l'existence de l'une des plus anciennes universités islamiques en Afrique subsaharienne.

L'université de Pir est fondée par le jurisconsulte musulman Khaly Amar Fall en 1603. Cette université qui est présentement transformée en institut islamique, continue toujours à former des étudiants dans plusieurs disciplines enseignées en arabe.

Figure VI-3 : Pir

À notre arrivée dans ce temple de savoir, nous nous sommes entretenus avec le directeur afin de recueillir des exemples de code switching venant de lui. Après avoir interrogé quelques personnes dans ce temple nommé Khaly Amar Fall, nous nous sommes dirigés à la faculté islamique africaine de Pir. Hormis les sénégalais, nous avons trouvé dans cette faculté des étudiants issus d'autres pays d'Afrique subsaharienne.

Cependant, lors de notre enquête, nous nous sommes intéressés seulement aux étudiants sénégalais car ils sont les seuls à disposer du wolof comme langue nationale parmi ceux qui évoluent dans la faculté islamique.

6.3.8. Ndiassane

Ndiassane est un village du Sénégal, situé au nord-ouest du pays, non loin de Tivaouane. C'est la capitale spirituelle de la Qadriayya, une confréries oufie au Sénégal et un lieu de pèlerinage annuel. Cette cité religieuse est fondée par Cheikh Bounama Kounta qui est le fondateur de la confrérie Khadre au Sénégal. Son fondateur étant d'origine mauritanienne, Ndiassane est une cité religieuse très influencée par la culture arabo-islamique. Les habitants de Ndiassane sont très familiers au dialecte mauritanien le « hassaniya ». Lors de nos enquêtes au lycée de la cité religieuse, nous avons rencontré des locuteurs qui nous ont fait part de leur maîtrise du dialecte mauritanien.

6.3.9. Thiès

La ville de Thiès se situe à 20 km de Tivaouane, fief de la confrérie musulmane tidiane, une des plus importantes villes du Sénégal.

Figure VI-4 : Thiès

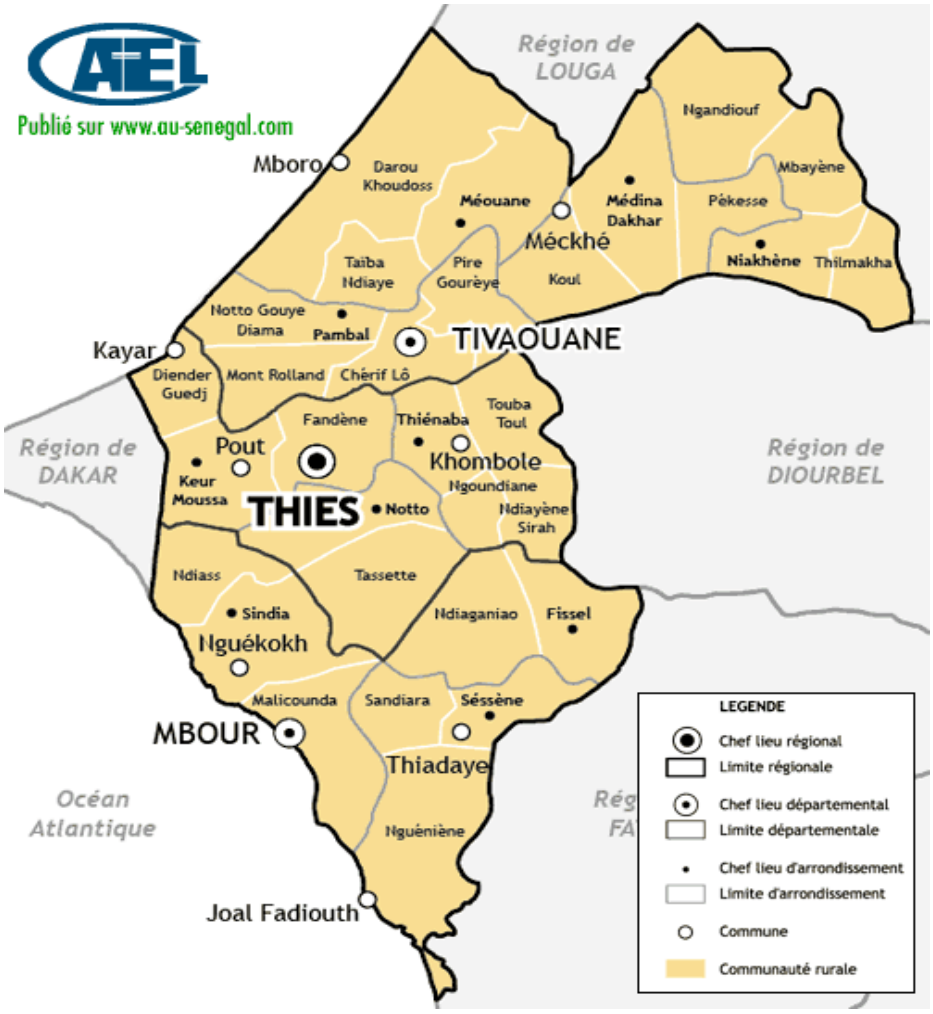

La confrérie mouride y est aussi très représentée, certains quartiers portent même son empreinte. Le quartier de Médina FALL porte le patronyme de Cheikh Ibra FALL[1], le plus fidèle compagnon du fondateur de cette confrérie. Deux autres sites de rencontres religieuses se trouvent à proximité de la ville : Ndiassane, Thiénéba. Thiès est marquée par un Islam ouvert et tolérant qui cohabite avec un catholicisme paisible. La grande cathédrale Sainte Anne, symbole de l'ouverture de la ville, est un chef d'œuvre architectural. On y

[1] Né vers 1855 à Ndiaby Fall, Cheikh Ibra Fall surnommé « *Bābul-murīdīna* » (la porte des aspirants), fut le plus fidèle et le plus célèbre compagnon du Cheikh Ahmadou Bamba.

retrouve une église baptiste et une autre luthérienne. La religion traditionnelle animiste compte aussi des adeptes dans la ville. Dans cette ville, nos enquêtes se sont effectuées dans deux endroits : la grande mosquée de la famille Ndiéguène[1] et un collège franco-arabe situé à coté de la mairie.

6.4. Les éléments de l'enquête proprment dite

6.4.1. Le questionnaire

Dans notre questionnaire, les questions et les réponses sont formulées en wolof. Nous avons choisi le wolof en vue de provoquer la spontanéité des locuteurs dans la pratique du code switching wolof-arabe.

6.4.2. Les éléments du questionnaire

Questions	Réponses
Ñaata att nga am ? Quel âge avez-vous ?	L'âge du locuteur
foo tollu ci jang ? Quel est votre niveau d'étude ?	le niveau d'étude du locuteur
Looy ligeey ? Quelle est votre profession ?	Profession du locuteur
Ñaata lakk nga deeg ? Combien de langue parlez-vous ?	Nombre de langues parlées par le locuteur
Ndax di ngay faral di lakk araab ba ci yaag nga dugël ci ay baatu olof ? Pratiquez-vous l'alternance codique arabe-wolof	Oui ou non
Ndax mën nga ma jox been misaal ci fooy waxee olof di ci dugël ay baatu araab ? Est-ce que vous pouvez me donner un exemple de phrase wolof dans laquelle vous introduisez des mots arabes ?	Exemples de phrase mixte retenue chez l'informateur

[1] La famille Ndiéguène, est une famille religieuse de confrérie tidiane, située dans la ville de Thiès.

Lu taxx ngay wax araab ba ci yaag nga ciy dugël ay baatu olof ? Pourquoi vous pratiquez l'alternance codique arabe-wolof ?	Les motivations du locuteur
Ban région nga joge ? Vous venez de quelle région ?	Origine régionale du locuteur
Ban xeet nga ? Vous êtes de quelle ethnie ?	Appartenance ethnique du locuteur
Ban tariixa nga bokk ? Vous appartenez à quelle confrérie ?	Appartenance confrérique du locuteur

6.4.3. Choix des informateurs

Les locuteurs du questionnaire sont choisis selon les variables : âge, sexe, niveau d'étude, catégorie socio-professionnelle, langues parlées, pratique de l'alternance codique, contexte de communication, motivation, origine régionale, ethnie et confrérie. L'intérêt porté à ces variables n'étant pas fortuit, il convient de les définir une à une et de dire en quoi elles sont utiles pour notre enquête sociolinguistique.

6.4.3.1. La variable « âge »

L'âge renvoie au nombre d'années vécues par le locuteur. Cet élément nous permet de savoir la fréquence de l'alternance codique au sein des différentes tranches d'âge des locuteurs. Il nous permet également d'avoir une vision claire sur l'évolution de la pratique de l'alternance codique à travers les différentes générations d'arabisants sénégalais.

6.4.3.2. La variable « sexe »

Le sexe peut être défini comme une conformation particulière qui distingue l'homme de la femme en leur assignant un rôle déterminé dans la reproduction[1]. En nous appuyant sur cette variable, nous pouvons mesurer la performance de l'alternance codique wolof-arabe chez les hommes et les femmes. Il s'agit de savoir entre les hommes et les femmes qui pratiquent plus l'alternance codique.

[1] Le Robert, *Dictionnairepratiquedelalanguefrançaise*, éditions France Loisirs, 2002, sous la direction de Danièle Morvan.

6.4.3.3. La variable « niveau d'étude »

Le niveau d'étude exprime les acquis ou diplômes obtenus par le locuteur en langue arabe au moment de l'enquête. Il nous permet de mesurer le degré de l'influence de la langue arabe sur le locuteur. Nous avons constaté que le niveau de la pratique du code switching wolof-arabe est le plus souvent lié au niveau d'étude du locuteur.

6.4.3.4. La variable « catégorie socio-professionnelle »

La catégorie socio-professionnelle renvoie au domaine dans lequel évolue le locuteur au moment de l'enquête. Cet élément nous permet de savoir non seulement la fréquence de l'alternance codique wolof-arabe dans le milieu professionnel du locuteur, mais aussi l'influence de ce milieu sur le locuteur.

6.4.3.5. La variable « Langues parlées »

Cette variable exprime le nombre de langues parlées par le locuteur au moment de l'enquête. Cet élément permet de voir la différence entre le code switching des arabisants bilingues et celui des arabisants trilingues ou multilingues.

6.4.3.6. La variable « pratique de l'alternance codique »

Elle détermine l'habitude constante du locuteur à passer de l'arabe au wolof ou l'inverse dans sa production langagière. Elle consiste à distinguer les arabisants pratiquant l'alternance codique des arabisants non pratiquants.

6.4.3.7. La variable « contexte de communication »

Le contexte de communication peut être défini par le cadre dans lequel le locuteur produit des énoncés mixtes. Cette variable nous amène à mesurer la performance, la polyvalence et le degré de spontanéité du locuteur dans la pratique du code switching.

6.4.3.8. La variable « motivation »

La motivation constitue un ensemble de facteurs stimulants qui poussent le locuteur à produire des phrases mixtes au moment de l'énonciation du discours. Cette variable nous conduit à découvrir les causes qui sont à l'origine de l'alternance codique wolof-arabe chez chaque locuteur arabisant.

6.4.3.9. La variable « Origine régionale »

L'origine régionale est la localité d'où est originaire le locuteur. Cette variable permet de savoir si le locuteur avait déjà une familiarité avec la pratique du code switching dans son milieu d'origine avant d'intégrer sa catégorie socio-professionnelle.

6.4.3.10. La variable « ethnie »

L'ethnie est définie comme la communauté linguistique et culturelle à laquelle appartient le locuteur. Cette variable nous conduit à évaluer le degré d'utilisation du code switching chez les arabisants appartenant aux différents groupes ethniques sénégalais. Elle permet également d'identifier les groupes ethniques les plus influencés par la langue arabe.

6.4.3.11. La variable « confrérie »

La confrérie désigne le groupement religieux auquel appartient le locuteur. Elle nous conduit à évaluer l'influence de l'entourage religieux sur le locuteur. À partir de là, nous pouvons savoir au sein de quelle confrérie l'alternance est mieux pratiquée (qualité) ou plus pratiquée (quantité). La qualité et la quantité de la pratique de l'alternance codique peuvent être associées à cette variable parce qu'au sein de certains groupements religieux la langue arabe est enseignée et parlée. Au sein de certains groupements religieux, des mots arabes sont généralement utilisés consciemment par les adeptes lettrés ou inconsciemment par les adeptes illettrés. Par exemple chez les tidianes des mots arabes comme :**dāʾira**« cercle »,**ḥaḍra** « présence », **muqadam**« ancien, précédant » … sont très ulitisés et mélangés au wolof. C'est la raison pour laquelle, dans le langage courant des disciples tidianes ou mourides, on peut entendre quelqu'un dire à son prochain en mélangeant le wolof et l'arabe, kaayñudem**dā ʾira**[1]« allons y à la structure de formation pirituelle ».

Les résultats auxquels aboutissent les travaux préliminaires et l'enquête proprement dite sont d'une importance capitale, car ils nous permettent de bien décrire l'alternance codique wolof-arabe au Sénégal.

---

[1] « Le terme **dāʾira** estunparticipeprésentdelaracine **dawr** (D.W.R), qui signifie, étymologiquement, « un cercle ». Mais dans la réalité concrète, il désigne un groupe d'adeptes ou une structure supposée être celle d'éducation, de formation et d'organisation sociale dans les confréries comme le dit si bien Makhary Mbaye : *« la composition sociale des dahira est très hétérogène. Leur organisation reproduit le model administratif suivant : constitution démocratique d'un bureau, avec un système de responsabilisation interne. Le président est choisi pour son dévouement et son dynamisme. Il veille à la bonne marche de l'association et entretien les liens permanents avec le marabout dont il répercute les directives ».* Diallo Amadou Tidiany. « L'arabe et l'islam au Sénégal : une approche historique, sociale et culturelle ». In : *Annales de la faculté des lettres et Sciences Humaines*, n°38/A, 2008, p. 79.

VII. ÉTUDE DES DONNÉES SOCIOLINGUISTIQUES

Il s'agit d'expliquer la réalité des phénomènes extralinguistiques découverts sur le terrain par le biais de l'enquête proprement dite. Avant de passer à cet exercice un peu difficile, nous présentons d'abord les trois corpus bilingues.

7.1. Présentation des corpus

7.1.1. Corpus n°1

Notre premier corpus est composé de neuf idiolectes produits par neuf informateurs. Le nombre total des énoncés qui constituent les neuf idiolectes est de 155 soit 19 énoncés produits par le premier informateur, 16 par le deuxième, 14 par le troisième, 13 par le quatrième, 17 par le cinquième, 27 par le sixième, 24 par le septième, 12 par le huitième, et 13 par le neuvième. L'ensemble des idiolectes de ce corpus sont des discours unilatéraux destinés à un public qui ne fait qu'écouter sans produire de langages. Les énoncés mixtes qui constituent ce corpus sont tous produits dans le contexte religieux sauf ceux du deuxième et du neuvième informateur produit dans un contexte d'enseignement.

7.1.2. Corpus n°2

Notre deuxième corpus est tiré de huit émissions animées au niveau de plusieurs chaînes de télévisions sénégalaises. Le nombre total des participants aux émissions est de 24, soit 3 participants pour chacune des première, deuxième, et septième émission, 2 pour chacune des troisième, quatrième et sixième émission, 5 pour la cinquième émission et 4 pour la huitième. Les idiolectes qui composent ce corpus font un nombre total de 132 énoncés produits par les 24 locuteurs, soit 9 énoncés pour le premier locuteur, 6 pour le deuxième, 7 pour le troisième, 3 pour le quatrième, 2 pour le cinquième, 6 pour le sixième, 4 pour le septième, 6 pour le huitième, 6 pour le neuvième, 5 pour le dixième, 9 pour le onzième, 3 pour le douzième, 8 pour le treizième, 9 pour le quatorzième, 14 pour le quinzième, 2 pour le seizième, 5 pour le dix-septième, 8 pour le dix-huitième, 1 pour le dix-neuvième, 4 pour le vingt-et-unième, 5 pour le vingt-deuxième, 3 pour le vingt-troisième, 3 pour le vingt-quatrième. L'ensemble de ces énoncés relève des discours bilatéraux ou multilatéraux produits entre plusieurs interlocuteurs.

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

7.1.3. Corpus n°3

Notre troisième corpus a été élaboré à travers un ensemble d'énoncés mixtes recueillis auprès 138 locuteurs pratiquant l'alternance codique wolof-arabe dans divers cadres socioprofessionnels. Sur les 210 informateurs enregistrés pendant l'enquête proprement dite, 138 locuteurs ont été sélectionnés selon les critères suivants : l'âge, le sexe, le niveau d'étude (NE), les langues parlées (LP), la pratique de l'alternance codique (PAC), la motivation (M), le contexte de communication (CC), les exemples d'énoncés mixtes (EEM), l'origine régionale (OR), l'identité ethnique (IE) et l'identité confrérique (IC). L'ensemble des exemples retenus de chacun de ces locuteurs constitue ce corpus n°3.

7.2. Pratiquants vs non-pratiquants

Après avoir présenté les corpus, nous tenons à souligner que dans sa fonction de complément des travaux préliminaires, l'enquête proprement dite a permis de nous apercevoir sur le terrain qu'au Sénégal tous les arabisants ne pratiquent pas l'alternance codique. Ceci étant dit qu'il existe bien des pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe et des non pratiquants de celle-ci. Ce sont les 210 locuteurs rencontrés sur le terrain qui ont livré dans le questionnaire qui leur a été soumis, l'information selon laquelle il y a des pratiquants et des non pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe.Parmi les 210 locuteurs, certains ont déjà été enregistrés lors des travaux préliminaires. Donc les non pratiquants qui sont au nombre de 72 font partie de ceux qui n'ont pas été enregistrés au préalable. Avant de comparer les pratiquants aux non-pratiquants, nous précisons que ce sont les pratiquants qui nous ont donné des éléments de réponse sur les motivations et les contextes qui favorisent l'alternance codique wolof-arabe au Sénégal. Si ce n'était pas l'enquête proprement dite, nous n'aurions pas su qu'il existe des pratiquants et non-pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe.Les enregistrements directs et indirects ne pouvaient pas nous apporter des clarifications sur ce fait, parce qu'ils n'ont pas permi d'interroger les locuteurs sur leur pratique ou non de l'alternance. En nous appuyant sur le questionnaire, nous avons établi des fiches signalétiques[1] dans lesquelles nous avons donné les informations liées à toutes les caractéristiques des locuteurs pratiquants et non-pratiquants.

Les informations obtenues à l'aide des questionnaires ont permis d'élaborer une fiche signalétique pour chaque locuteur interrogé. En nous référant aux fiches signalétiques, nous pouvons non seulement déterminer le nombre réél et le pourcentage des pratiquants et des

[1] Voir annexes

non pratiquants de l'alternancee codique wolof-arabe mais aussi le rapport qui existe entre la motivation et la pratique de l'alternance.

Il est important de signaler que ce ne sont pas tous les arabisants sénégalais qui s'adonnent à la pratique de l'alternance codique. Il existe des pratiquants et des non pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe parmi les arabisants sénégalais. Chacune des deux parties (pratiquante et non pratiquante) a avancé les raisons pour lesquelles elle pratique l'alternance ou s'abstient de cette pratique. Il est donc nécessaire de clarifier la différence qui existe entre les raisons avancées par les deux parties.

7.2.1. Pratiquants

La majeure partie des arabisants sénégalais sont des adeptes de la pratique de l'alternance codique. Les plus anciens arabisants qui ont suivi leurs études dans les écoles arabes traditionnelles ont affirmé que le fait d'alterner le wolof et l'arabe dans un même énoncé ou discours est inévitable pour un véritable arabisant sénégalais. Ce point de vue est partagé par la majorité de la jeune génération arabisante. Interrogés sur leur motivation dans la pratique de l'alternance codique, 39,23 % de la jeune génération arabisante ont fourni la réponse selon laquelle le passage du wolof à l'arabe ou l'inverse est devenu une habitude dans leurs conversations quotidiennes. Lors de nos enquêtes, nous avons recensé un nombre total de 138 pratiquants soit 65, 71 % des locuteurs interrogés.

7.2.2. Non-pratiquants

Nos enquêtes ont révélé que les non pratiquants du code switching wolof-arabe constituent une minorité de la population arabisante. Ils représentent un nombre total de 72 locuteurs interrogés. Les non-pratiquants sont généralement des puristes soit de la langue arabe ou de la langue wolof qui ne veulent pas du tout mélanger les deux langues. Mais nous pouvons compter parmi eux, ceux qui ne connaissent pas la langue wolof. La majorité de ces non-pratiquants considère que la pratique de l'alternance codique est une faiblesse liée à un manque de niveau dans l'une des deux langues. Interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ne pratiquent pas l'alternance codique, 34,28 % des arabisants ont donné l'information selon laquelle il est inadmissible de mélanger deux langues différentes dans un même discours.

Selon nos enquêtes de terrain, la différence qui existe entre le nombre de pratiquants et celui de non-pratiquants est de 31, 33%.

7.3. Le rapport entre la motivation et la pratique de l'alternance

Dans nos enquêtes nous avons constaté qu'il y a une relation très étroite entre les motivations des locuteurs et leurs pratiques de l'alternance. Les motivations peuvent être considérées comme « déclancheurs » de la pratique de l'alternance chez les locuteurs. Il convient d'évoquer tous les types de motivation et leurs rapports avec la pratique de l'alternance codique wolof-arabe.

7.3.1. Manque de compétence en langue B (arabe)

Ce manque de compétence provoque l'usage du code switching chez les locuteurs qui ne maîtrisent pas bien la langue arabe. Lors de nos entretiens avec les locuteurs, nous avons posé à chacun d'eux la question de savoir quelle était sa motivation de l'utilisation du mélange des deux codes wolof-arabe dans un même discours. Concernant le manque de compétence en langue B, 5, 07 % des locuteurs ont donné l'information selon laquelle, ils commencent leurs discours en arabe et terminent souvent en wolof à cause de leur manque de compétence en langue arabe.

7.3.2. Volonté de maîtriser la langue B (wolof)

Certains informateurs interrogés dans le cadre de nos investigations, ont montré leurs faiblesses en arabe. En effet 9, 42 % des locuteurs nous ont fait savoir qu'ils pratiquent l'alternance codique dans le but de renforcer leur niveau d'expression en langue arabe. C'est la raison pour laquelle, la majorité des individus qui ont pour motivation la « maîtrise de la LB », sont des élèves du collège.

7.3.3. Humour

Rares sont des locuteurs qui procèdent à la pratique du code-switching pour des raisons humoristiques. Environs 4, 34 % des locuteurs interrogés, nous ont donné la réponse selon laquelle leur pratique de l'alternance n'est motivée que par le fait de vouloir rendre leur conversation agréable.

L'alternance motivée par l'humour est généralement effectuée dans le cadre de la familiarité entre camarades de classe. Cette motivation fondée sur l'humour est surtout remarquée dans le cadre scolaire ou académique chez les jeunes élèves et étudiants.

7.3.4. Illustration

L'illustration peut être définie comme l'action d'éclairer ses propos par des explications et des exemples. Cette motivation est très répandue chez les pratiquants du code-switching

wolof-arabe. Ainsi 18, 11 % des locuteurs interrogés dans le cadre de nos enquêtes, ont confirmé qu'ils mélangent les deux codes wolof-arabe dans le seul but d'éclairer leurs propos à travers des énoncés formulés entièrement en langue arabe. Les individus dont les motivations reposent sur l'illustration sont localisables dans tous les domaines d'activité de la vie. Ils peuvent être retrouvés aussi bien chez les élèves et étudiants que chez les professionnels arabisants.

7.3.5. Habitude

L'alternance par habitude peut être considérée comme une pratique sans motivation. La pratique du code switching wolof-arabe par habitude est généralement justifiée par l'influence de la langue arabe (LB) sur le locuteur. À la question de savoir qu'est ce qui vous pousse à passer d'une langue à une autre dans un même discours, 55,07 % des locuteurs ont répondu que c'est à cause de l'influence de la langue arabe sur leur langage quotidien.

Nous avons rencontré des informateurs qui ont signalé qu'il est impossible pour un vrai arabisant de parler le wolof ou une autre langue nationale sans faire appel à des mots ou expressions arabes.

7.3.6. Plaisir

Le désir de satisfaire un besoin mental lié à la production d'un langage mixte est constaté chez une infime partie des arabisants évoluant dans les milieux scolaires. Les élèves et étudiants exposés à cette forme de motivation ne représentent que 2,89 % de la population totale des locuteurs enregistrés à travers nos enquêtes. Les locuteurs qui pratiquent l'alternance par plaisir, jouissent très souvent de leur maîtrise des deux codes alternés dans le cadre de conversations généralement privées. L'alternance codique wolof-arabe est contrôlée chez les individus qui sont motivés par le plaisir.

7.3.7. L'amour de la langue B

L'arabe est une langue très aimée auprès des personnes qui l'apprennent, l'enseignent et la mettent en pratique. Malgré cet amour que la population arabisante porte à la langue arabe, nous n'avons répertorié que 0, 72 % de locuteurs qui ont comme motivation « l'amour de la LB ».

7.3.8. Manque de mots en langue A

Dans les communications formelles relatives aux discours religieux adressés à un public donné et informelles liées aux discussions familières qui se font entre individus de même

catégorie professionnelle, les locuteurs sont souvent confrontés à des problèmes de manque de mots dans la langue A (wolof). Ce phénomène est plus fréquent chez les étudiants que chez les autres locuteurs. Le pourcentage des locuteurs dont les motivations sont liées au manque de mots en wolof est faible. Sur l'ensemble des locuteurs interrogés 5, 79 % nous ont notifié que leur pratique de l'alternance codique est motivée par le manque de mots en wolof. Cette motivation entraîne chez les locuteurs, des alternances contrôlées qui se limitent à deux ou un seul contexte. La plupart des personnes exposées à ce type de motivation pratiquent le code switching wolof-arabe surtout dans les contextes social et scolaire. Ces locuteurs n'alternent les deux codes wolof-arabe qu'avec des arabisants comme eux. L'alternance motivée par le manque de mots en LA intervient lorsque le locuteur veut désigner un objet ou un événement dont le nom n'existe pas en wolof.

7.3.9. Stratégie de communication

Les locuteurs dont la pratique de l'alternance est motivée par une stratégie de communication contrôlent strictement leurs discours.

Face à une personne étrangère à la discussion, deux locuteurs parlant wolof avant l'arrivée de cette personne, peuvent utiliser l'arabe en sa présence pour l'exclure de leur communication. Ils peuvent ainsi perdre leur spontanéité dans le mélange des deux codes. La pratique de l'alternance n'est plus une habitude chez ces locuteurs, mais un moyen de codification de leurs langages face à des individus qu'ils ne veulent pas associer à leurs discussions. 1,44 % des pratiquants utilisent l'alternance comme stratégie de communication.

7.3.10. Prestige

Dans les pays multilingues comme le Sénégal, les lettrés qui maîtrisent certaines langues étrangères ont toujours tendance à se vanter en parlant une langue étrangère devant des personnes connaissant cette langue comme eux ou des personnes qui ne la connaissent pas. Certains arabisants considèrent que la compréhension de la langue arabe est un prestige. Sur l'ensemble des locuteurs interrogés, 2,17 % pratiquent l'alternance pour se vanter de leur connaissance de la langue.

7.3.11. Simplification de la conversation

Le souci de simplifier la communication entre arabisants pousse certains locuteurs à pratiquer le code switching wolof-arabe. Sur l'ensemble des locuteurs interrogés, il n'y a que

0,72% qui nous ont fait comprendre que leur motivation est fondée sur la simplification de la conversation entre arabisants.

7.4. Évaluation de la performance des pratiquants dans l'activation des deux codes

En nous référant au tableau récapitulatif[1] des 138 pratiquants interrogés par questionnaire, nous avons la possibilité de mesurer le degré de la performance des locuteurs dans leur pratique de l'alternance wolof-arabe selon : 1) l'âge, 2) le sexe, 3) le niveau d'étude, 4) la catégorie socio-professionnelle, 5) la compétence linguistique (nombre de langues parlées), 6) l'ethnie, 7) la confrérie et 8) l'origine régionale. La performance de l'alternance chez les locuteurs selon les variables sus-mentionnées est reconnue par le signe (+) dans le tableau récapitulatif. Alors que le manque de performance est indiqué par le signe (-). Pour chacune des variables, nous dressons un petit tableau en vue de visualiser la distinction entre les pratiquants performants et les non-performants.

1) Au niveau des âges, nous distinguons trois catégories de locuteur : les adolescents, les adultes de 18 à 56 ans et ceux de 60 ans et plus.

Tableau VII-1 : Performance des pratiquants selon leur tranche d'âge

CATÉGORIE	NBR TOTAL PRQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
ADOLESCENTS	31	11	20
ADULTES (18-56)	102	37	65
ALDULTES (60/+)	5	2	3

Comme l'indique la figure ci-dessus, les adolescents représentent un total de 31 locuteurs pratiquants soit 22, 46 % de l'ensemble des pratiquants interviewés par questionnaire lors de l'enquête proprement dite. Au niveau de cette catégorie d'âge, nous avons répertorié 11 pratiquantsperformants et 20 non-performants. Le pourcentage des pratiquants performants à ce niveau est de 7, 97 % alors que celui des non-performants est de 14, 49 %.

Les adultes de 18 à 56 ans sont au nombre de 102 pratiquants soit 73,91 % de l'ensemble des pratiquants. Il y a 37 locuteurs performants dans cette catégorie contre 65 non-performants. Leurs pourcentages respectifs est de 26,81 % pour les performants et 47,10 % pour les non-performants.

[1] Annexes tableau récapitulatif des pratiquants avec les critères de sélection

La dernière catégorie d'âges, nous donne 5 pratiquants qui font 3,62 % des pratiquants, pourcentage très faible par rapports à ceux des deux catégories précédentes. Au sein de cette dernière catégorie, nous retenons que 2 locuteurs performants soit 1,44 % des pratiquants contre 3 non performants qui représentent 2,17 % des pratiquants.

Au niveau des âges, notre enquête par questionnaire révèle que les jeunes sont plus actifs et plus dynamiques dans la pratique de l'alternance codique wolof-arabe que les personnes agées de 60 ans et plus. Ceci confirme la réalité de la mise en pratique de cette alternance chez l'ensemble des arabisants sénégalais, selon la remarque que nous avons effectuée sur le terrain.

2) Le sexe, nous permet de distinguer la gente masculine de celle féminine. Les deux genres n'ont pas du tout le même niveau dans leurs capacités d'activation des deux codes wolof-arabe dans leurs discours. Pour montrer la différence des performances entre les locuteurs de la gente féminine et ceux de la gente masculine, nous dressons un tableau.

Tableau VII-2 : Performance des pratiquants selon leurs sexes

GENRES	NBR TOTAL PTQ	RFORMANTS	NON PERFORMANTS
MASCULINS	127	50	77
FÉMININS	11	0	11

Sur un total de 127 locuteurs pratiquants pour la gente masculine soit 92,02 % de l'ensemble des pratiquants, nous avons enregistré 36,23 % de locuteurs performants et 55,79 % de non performants. Quant à la gente féminine, elle constitue un nombre total de 11 pratiquantes qui sont toutes non performantes. Donc pour le genre féminin, nous avons enregistré 0% de locutrices performantes et 7,97 % de locutrices non performantes. La faiblesse de la pratique de l'alternance codique wolof-arabe indiquée dans ce tableau chez les filles et les femmes est également constatée au niveau des enregistrements directs et indirects lors des travaux préliminaires.

3) La détermination de la performance des locuteurs par rapport au niveau d'étude, nous a permis de savoir à partir de quel niveau scolaire les pratiquants deviennent réellement actifs dans la pratique de l'alternance codique wolof-arabe. Á l'aide de petits tableaux, nous allons mettre en évidence les performances au sein de tous les niveaux liés aux trois étapes scolaires : le collège, le lycée et l'université.

- **Le collège**

Tableau VII-3 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude au collège

NIVEAUX	NRB TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
6e	7	0	7
5e	2	0	2
4e	4	0	4
3e	7	1	6

- **Le lycée**

Tableau VII-4 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude au lycée

NIVEAUX	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
2nd	17	10	7
1e	18	14	4
Terminale	17	8	9

- **Université**

Tableau VII-5 : Performance des pratiquants selon leurs niveaux d'étude à l'université

NIVEAUX	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
L1	5	3	2
L2	9	2	7
L3	12	1	11
M1	6	2	4
M2	2	0	2
DOCTORAT	1	1	0

Les figures ci-dessus nous montrent que la performance des pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe en milieu scolaire commence à partir du lycée. Tous les 20 pratiquants enregistrés au niveau du collège sont non performants sauf 1 des 7 pratiquants de la classe

de troisième. Donc sur 20 locuteurs du collège, 19 sont non performants. Ces 19 locuteurs représentent 13,76 % de l'ensemble des pratiquants.

Au lycée, nous avons répertorié un effectif de 52 pratiquants soit 37,68 % de l'ensemble des pratiquants. Parmi ces derniers, nous retenons 23,18 % de locuteurs performants contre 14,49 % de pratiquants non performants. Dans le supérieur c'est-à-dire l'université, nous avons obtenu un nombre total de 35 pratiquants soit 25,36 % des pratiquants. Parmi ces pratiquants de l'université, 6,52 % sont performants et 18,84 % sont non performants.

Retenons qu'il y a plus de pratiquants performants au lycée qu'au collège et à l'université. Cet état de fait constaté à travers les trois tableaux, reflète la réalité sur le terrain, car au Sénégal comme il a été affirmé par la majorité des pratiquants interrogés sur leurs motivations, au collège la plupart des élèves pratique l'alternance codique wolof-arabe pour apprendre à parler l'arabe. Donc nous pouvons dire qu'au collège, les apprenants n'ont pas encore l'habitude d'activer les deux codes dans n'importe quelle situation et à n'importe quel moment. Alors qu'à partir du lycée les pratiquants deviennent très actifs et très habiles dans l'activation des deux codes wolof-arabe dans n'importe quelle situation et à n'importe quel moment. Mais nous avons remarqué qu'une fois à l'université, le nombre de locuteurs performants baisse de 16,66 %. Cette baisse énorme du nombre de pratiquants performants dans le milieu universitaire peut être étonnante, car certains pourraient se poser la question de savoir pourquoi le pourcentage des locuteurs performants chez les étudiants est plus faible que celui des élèves ? Puisque les étudiants ont un niveau d'étude plus poussé que celui des élèves, il est tout à fait normal et judicieux de se poser une telle question. Mais pour répondre à cette question, il faut simplement rappeler qu'au Sénégal le nombre de lycées arabes ou franco-arabes dépasse largement celui des facultés et universités d'études arabes ou arabo-islamiques. Les pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe au sein des lycées sont plus nombreux que les pratiquants dans les facultés et universités d'études arabes et islamiques. C'est la raison pour laquelle, nous avons pu enregistrer plus de locuteurs performants au lycée qu'à l'université.

4) Pour la catégorie socio-professionnelle, nous distinguons sept corps : les élèves, les étudiants, les enseignants, les maîtres coraniques, les secrétaires, les inspecteurs de l'éducation et les surveillants.

Tableau VII-6 : Performance des pratiquants selon leurs professions

CATÉGORIE SP	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
ÉLÈVES	81	36	45

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

ÉTUDIANTS	29	7	22
ENSEIGNANTS AR	15	5	10
INSPECTEURS	1	0	1
MAîTRES CORANIQUES	5	1	4
SECRÉTAIRES	1	0	1
SURVEILLANTS	1	0	1

Le tableau ci-contre indique de manière limpide que la catégorie socio-professionnelle des élèves bat largement le record dans la pratique du code switching wolof-arabe. Sur un nombre total de 81 pratiquants soit 58,69 % des pratiquants, répertoriés chez les élèves, 26,08 % sont performants et 32,60 % sont non performants.

Pour les étudiants, nous avons enregistré un effectif total de 29 locuteurs pratiquants soit 21,01 % des pratiquants, dont 5,07 % de locuteurs performants et 15,94 % de locuteurs non performants.

Dans la catégorie des enseignants de la langue arabe, nous avons enregistré au total 15 pratiquants qui constituent 10,86 % des pratiquants, dont 3,62 % de locuteurs performants et 7,24 % de locuteurs non performants.

Le corps des maîtres coraniques fait un total de 5 pratiquants soit 3,62 % de l'ensemble des pratiquants. Sur ces 3,62 % de pratiquants, il n'y a que 0,72 % de locuteurs performants. Les 2,89 % restants sont tous non performants.

Pour les secrétaires, nous n'avons enregistré qu'un seul pratiquant et ce dernier est non performant. Il en est de même pour les surveillants.

5) La compétence linguistique dans cette étude, renvoie au nombre de langues parlées par chaque locuteur pratiquant l'alternance codique wolof-arabe interrogé par questionnaire lors de l'enquête proprement dite. Au niveau de la compétence linguistique, nous avons trois types de locuteur : les bilingues (compétants dans deux langues), les trilingues (compétants dans trois langues) et les multilingues (compétants dans quatre langues et plus).

Tableau VII-7 : Performance des pratiquants selon leurs compétences linguistiques

COMPÉTENCE LINGUISTIQUE	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
BILINGUES	20	4	16
TRILINGUES	35	15	20
MULTILINGUES	81	27	54

Au niveau de la compétence linguistique, nous avons enregistré un nombre total de 20 pratiquants bilingues soit 14,49 % des pratiquants contre 25,36 % de trilingues et 58,69 % de multilingues. Sur les 14,49 % de bilingues, 2,89 % sont performants et les 11,59 % restants sont tous non performants.

Chez les trilingues, nous avons répertorié 10,86 % de locuteurs performants et 14,49% de locuteurs non performants. Tandis que les multilingues, présentent 19,56 % de pratiquants performants et 39,13 % de pratiquants non performants.

L'enquête proprement dite, indique clairement qu'au Sénégal, les arabisants multilingues et trilingues sont plus dynamiques dans la pratique de l'alternance codique que les arabisants bilingues. Cette réalité, nous l'avons découverte depuis les travaux préliminaires. Au sein de nos trois corpus, nous voyons que les arabisants qui utilisent les trois langues : wolof, arabe et français sont plus nombreux que ceux qui n'utilisent que le wolof et l'arabe. Mais il est important de préciser que même si les trilingues sont plus nombreux que les bilingues, ils utilisent le wolof et l'arabe dans leurs discours mixtes plus qu'ils n'utilisent le wolof, l'arabe et le français. Donc les locuteurs pratiquants qui utilisent trois codes, sont plus actifs dans le bilinguisme que dans le trilinguisme.

Les multilingues quant à eux, même s'ils se réclament comme tel, nous notons que leur multilinguisme est très passif car aucun parmi eux n'utilise plus de trois langues dans ses discours ou énoncés mixtes.Mais ils sont très actifs dans la pratique de l'alternance. Ils sont quatre fois plus nombreux que les bilingues et presque deux fois plus que les trilingues. Ils ont à leur actif 19,56 % de locuteurs performants contre 2,89 % chez les bilingues et 10,86% chez les trilingues.

6) L'évaluation de la performance des locuteurs selon l'ethnie permet non seulement de savoir quel est le groupe ethnique le plus influencé par la langue arabe, mais aussi d'identifier les arabisants qui n'appartiennent pas à l'ethnie wolof et qui utilisent le wolof comme moyen de communication avec les autres.

Tableau VII-8 : Performance des pratiquants selon leurs appartenances ethniques

ETHNIES	NBR TOTALPTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
WOLOFS	96	37	59
TOUCOULEURS	15	4	11
SEEREERS	8	3	5
PEULS	5	1	4
MAURES	4	1	3
SONINKES	2	0	2
LEBOUS	1	1	0
HAOUSSAS	1	0	1

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les wolofs présentent un nombre total de 96 pratiquants soit 69,56 % des pratiquants. Parmi ces pratiquants, nous avons 26,81 % de locuteurs performants et 42,75 % de locuteurs non performants.

Chez les toucouleurs, nous avons enregistré un nombre total de 15 pratiquants soit 10,86 % des pratiquants, dont 2,89 % de locuteurs performants et 7,97 % de locuteurs non performants.

L'ethnie seereer, nous fournit un nombre total de 8 pratiquants qui représentent 5,79 % des pratiquants. 2,17 % de ces pratiquants sont performants et 3, 62 % sont non performants.

Pour les peuls, nous avons un total de 5 pratiquants soit 3,62 % des pratiquants, dont 0,72 % de locuteurs performants et 2,89 % de locuteurs non performants.

Chez les maures, nous avons répertorié un nombre total de 4 pratiquants soit 2,89 % des pratiquants, dont 0,72 % de locuteurs performants et 2,89 % de locuteurs non performants.

Les Soninkés ont à leur actif 2 pratiquants soit 1,44 % des pratiquants. Tous ces deux locuteurs sont non performants. L'ethnie lébou, nous fournit un seul locuteur pratiquant mais performant. Le seul pratiquant que nous avons également enregistré chez les Haoussaest non performant.

7) Grâce à sa participation aux activités d'enseignement de la langue arabe et de la culture arabo-musulmane organisée par son groupement religieux, le locuteur peut augmenter facilement sa performance dans la pratique de l'alternance codique wolof-arabe.

Tableau VII-9 : Performance des pratiquants selon leurs appartenances confrériques

CONFRÉRIES	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANTS
TIDIANES	60	18	42
MOURIDES	34	13	21
MUSULMANS SANS CONFRÉRIE	26	9	17
LAYÈNES	1	0	1
KHADRES	1	0	1

Au niveau des confréries musulmanes au Sénégal, nous notons que les pratiquants du code switching wolof-arabe sont plus nombreux chez les Tidianes et les Mourides que chez les autres communautés confrériques. Sur 43,47 % de l'ensemble des pratiquants, les Tidianes inscrivent à leur actif 13,04 % de locuteurs performants et à leur passif 30,43 % de locuteurs non performants. Quant aux Mourides, sur 24,63 % de l'ensemble des pratiquants, ils ont à leur actif 9,42 % de locuteurs performants et à leur passif 15,21 % de locuteurs non performants.

Les Musulmans sans confréries viennent après les Tidianes et les Mourides pour occuper la troisième place dans la pratique de l'alternance codique wolof-arabe. Sur un total de 26 pratiquants soit 18,84 % des pratiquants, les Musulmans sans confrérie inscrivent à leur actif 6,52 % de locuteurs performants et à leur passif 12,31 % de locuteurs non performants.

Les Layènes et les Khadres ont le même nombre de pratiquants, chacune des deux communautés confrériques possède un seul pratiquant. Tous les deux pratiquants qui représentent les deux communautés layène et khadre sont non performants.

8) La performance des pratiquants évaluée par rapport à l'origine régionale, permet non seulement d'avoir une idée sur la région la plus marquée par la présence de l'alternance codique wolof-arabe, mais aussi de savoir si les locuteurs concernés avaient déjà l'habitude d'activer les codes dans leur région d'origine avant de rejoindre leur région professionnelle ou scolaire.

Tableau VII-10 : Performance des pratiquants selon leurs origines régionales

ORIGINES RÉGIONALES	NBR TOTAL PTQ	PERFORMANTS	NON PERFORMANT
DAKAR	31	11	20
THIES	31	11	20
DIOURBEL	22	7	15
LOUGA	19	7	12
KAOLACK	16	6	10
SAINT-LOUIS	10	2	8
FATICK	2	0	2
ZIGUINCHOR	2	1	1

Dans l'ensemble des régions du Sénégal, le tableau nous montre que celles qui sont plus peuplées par les Wolofs contiennent plus de locuteurs pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe. Cela nous paraît tout à fait normal, car les arabisants qui ont le wolof comme langue maternelle doivent être plus actifs dans la mise en pratique du code switching wolof-arabe que ceux qui appartiennent aux autres groupes ethniques et qui utilisent le wolof comme langue de communication interethnique.

Dans son ouvrage intitulé : « Sénégal, LesEthniesetLaNation », Makhtar Diouf, nous donne le « pourcentagedechaquegroupeethnique » par rapport à la population totale de chacune des régions du Sénégal. Selon M. Diouf[1], dans la région de Diourbel, les Wolofs constituent un nombre total 411 977 habitants soit 66 % de la population diourbeloise. Les Seereers sont au nombre de 153 242habitants soit 25 % de la population. Les Pulaars font un nombre total de 42 804 habitants soit 7 % de la population et le reste des ethnies ne représente que 2 % de la population diourbeloise.

Pour la région de Kaolack, les Wolofs représentent 500 512 habitants soit 63 % de la population. Les pulaars font un total 155 048 habitants soit 19 % de la population. Les Seereers sont au nombre de 94 447 soit 12 % de la population. Le reste des autres ethnies est de 6 % de la population kaolackoise.

Dans la région de Dakar, les Wolofs font un total 765 869 soit 62 % de la population dakaroise. Les Pulaars constituent un total 262 915 soit 21 % de la population. Les Seereers

[1] 1998, p. 35

sont au nombre de 164 525 soit 13 % de la population. Le reste des autres ethnies est 4 % de la population dakaroise.

Dans la région de Thiès, les études de Diouf indiquent que les Wolofs sont au nombre de 505 178 soit 54 % de la population, les Seereers 282 228 soit 30 % de la population, les Pulaars 102 219 soit 11 % de la population et le reste des autres ethnies n'est que 5 % de la population thiesoise.

Pour la région de Louga, les Wolofs représentent 342 409 habitants soit 70 % de la population, les Pulaars 123 882 habitants soit 25 % de la population, les Seereers 8 531 habitants soit 5 % de la population.

Dans la région de Saint-Louis, les Wolofs constituent un nombre total de 197 552 soit 30 % de la population, les Pulaars 401 857 soit 61 % de la population et Seereer 4368 soit 9 % de la population Saint-louisienne.

Au niveau de la région de Fatick, les Seereers sont plus nombreux que les Wolofs et les Pulaars. Les Seereers sont dans cette région au nombre de 255 008 soit 55 % de la population, les Wolofs 135 899 soit 30 % de la population, les Pulaars 42 022 soit 9 % de la population et les autres ethnies ne représentent que 6 % de la population.

Située en Casamance dans le sud du Sénégal, la région de Ziguinchor compte plus de Diolas, de Mandings et de Pulaar que de Wolofs. Dans cette région le pourcentage de la population wolof est tellement faible qu'il est dissimulé dans le pourcentage des autres ethnies qui ne fait que 21 % de l'ensemble de la population ziguinchoroise. Dans la région de Ziguinchor les Diolas sont majoritaires avec un nombre total 236 738 habitants soit 61 % de la population. Les Mandingues sont au nombre de 36 188 soit 9 % de la population. Les Pulaars font un total de 34 304 habitants soit 9 % de la population. Et enfin les autres ethnies y compris les Wolofs représentent 21 % de la population.

Aussi est-il important de noter que dans les régions de Tambakounda et de Kolda, les Wolofs sont très minoritaires par rapport aux membres des autres groupes ethniques.

Ces informations données par Makhtar Diouf[1] sur les nombres réels et les pourcentages de chaque groupe ethnique dans chacune des régions du Sénégal, montrent que les Wolofs sont plus nombreux dans les régions de Diourbel, Dakar, Thiès, Kaolack et Louga. Mais à

[1] 1998, p. 36-38

travers les mêmes statistiques présentées par Diouf, nous constatons que le nombre réel et le pourcentage des Wolofs connaissent une baisse considérable dans les régions de Fatick, Kolda, Saint-Louis, Zinguinchor et Tambacounda.

En ce qui concerne le code switching wolof-arabe, notre enquête révèle que la région de Dakar compte plus de pratiquants avec un nombre total 31 locuteurs pratiquants représentant 22,46 % de l'ensemble des pratiquants. Dans la région de Dakar, nous avons enregistré 7,97 % de locuteurs performants et 14,49 % de locuteurs non performants.

Pour les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack et Louga qui sont à l'instar de Dakar, majoritairement habitées par les Wolofs, nous avons enregistré des nombres réels et des pourcentages de pratiquants très importants. La région de Thiès est à égalité avec celle de Dakar au niveau des nombres de pratiquants.

La région de Diourbel contient un nombre total de 22 pratiquants soit 15,94 % des pratiquants, dont 5,07 % de locuteurs performants et 10,86 % de locuteurs non performants.

Dans la région de Louga, nous comptons un nombre total de 19 pratiquants soit 13,76 % des pratiquants, dont 5,07 % de locuteurs performants et 8,69 % de locuteurs non performants.

La région de Kaolack compte un nombre total de 16 pratiquants soit 11,59 % des pratiquants, dont 4,34 % de locuteurs performants et 7,24 % de locuteurs non performants.

En dehors de ces cinq régions susmentionnées majoritairement peuplées par les Wolofs, nous constatons une baisse considérable du nombre de pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe. Ainsi, au niveau de la région de Saint-Louis, nous enregistrons un nombre total de 10 pratiquants soit 7,24 % des pratiquants. Parmi ces pratiquants, les 1,44 % sont performants et les 5,79 % sont non performants.

Pour les régions de Fatick et de Ziguinchor, nous avons enregistré au total 4 pratiquants soit 2 pratiquants pour chacune des deux régions et un seul locuteur performant pour celle de Ziguinchor. Le total du pourcentage des pratiquants au niveau des deux régions (Fatick et Ziguinchor) est 2,89% de l'ensemble des pratiquants interrogés lors de l'enquête proprement dite.

L'évaluation de la performance des pratiquants par rapport à toutes les huit variables, indique que le nombre de pratiquants non performants au niveau de chaque variable dépasse largement celui de pratiquants performants à l'intérieur de chacune des huit

variables choisies. Ce fait remarquable confirme l'hypothèse selon laquelle, le code switching wolof-arabe n'est pas trop pratiqué à tous les niveaux de la société sénégalaise, mais il est régulièrement pratiqué dans des domaines privilégiés comme les milieux scolaires et professionnels où évoluent les arabisants wolophones. Cependant, il faut signaler que l'alternance codique wolof-arabe est également mise en pratique dans les milieux social et familial entre arabisants. Mais une minorité parmi les arabisants très habitués à la pratique de l'alternance, communique parfois avec des non arabisants en activant les deux codes sans faire exprès.

L'évaluation de la fréquence des énoncés mixtes produits, dans les domaines scolaire, social, familial et religieux, permet d'identifier le milieu le plus affecté par le code switching wolof-arabe.

7.5. L'Étude de la fréquence du code switching wolof-arabe dans les domaines où les deux codes sont habituellement activés par les arabisants sénégalais

Les énoncés mixtes recueillis auprès des différents locuteurs lors de l'enquête proprement dite, ont été produits dans quatre principaux domaines : scolaire, familial, religieux et social. La prise en compte des énoncés répétés dans les mêmes domaines est nécessaire, car ils ont été produits par des locuteurs différents. Par exemple, dans le milieu scolaire nous avons l'énoncé : « **maʿhad**bi » (l'institut)qui a été répété plusieurs fois par six locuteurs différents au niveau de l'âge, du niveau d'étude, du nombre de langues parlées, de la motivation, de l'origine régionale, de l'ethnie et de la confrérie. Il en est de même pour certains énoncés produits répétivement dans les trois autres domaines. Donc la reprise de la répétition des énoncés dans notre travail n'est ni fantaisiste ni inutile car elle permet de montrer l'importance des énoncés répétés chez les pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe. Á travers les nombres réels et les pourcentages des énoncés mixtes produits dans chaque domaine selon le tableau ci-dessous, nous pouvons facilement découvrirle domaine le plus touché par la pratique de l'alternance codique wolof-arabe.

Tableau VII-11 : Nombre réél et pourcentage des alternances selon les domaines

DOMAINES	NBR RÉEL EM	POURCENTAGE
SCOLAIRE	54	39,13 %
FAMILIAL	10	7,24 %
RELIGIEUX	17	12,31 %
SOCIAL	57	41,30 %
TOTAL	138	100%

Dans le classement ci-dessus, on peut constater que le nombre d'énoncés ou de phrases mixtes produites dans les domaines scolaire et social est plus important que celui des phrases mixtes produites dans les domaines religieux et familial. Les deux premiers domaines favorisent mieux la discussion entre locuteurs dans une situation interactionnelle. Le domaine scolaire fait un nombre total de 54 énoncés mixtes soit 39,13 % de l'ensemble des énoncés produits par les différents informateurs. Mais au niveau du domaine social, nous avons enregistré un nombre beaucoup plus important, c'est-à-dire 57 énoncés mixtes représentant 41,30 % de l'ensemble des énoncés mixtes. L'interaction entre les locuteurs qui sont en majorité des étudiants, donne naissance à plusieurs énoncés mixtes aussi bien dans les milieux scolaire, social que familial. La conversation interactionnelle établie entre les locuteurs dans ces trois domaines, entraîne ce que Gumperz et d'autres linguistes appellent l'alternancecodiquedanslaconversation[1] (l'alternance codique conversationnelle). Malgré l'abondance de la production d'énoncés mixtes dans l'alternance conversationnelle, les phrases mixtes produites au sein du domaine familial sont d'une faiblesse remarquable. Elles sont au total 10 énoncés mixtes soit 7,24 % de l'ensemble des énoncés recueillis auprès des informateurs. Les locuteurs interrogés lors de notre enquêtes proprement dite, ont donné les raisons pour lesquelles il y a moins d'alternance dans le domaine familial et plus d'alternance dans les domaines scolaire et social. Mais la fréquence de l'alternance est plus intense dans le domaine social que dans le domaine scolaire. Cette situation d'inégalité de fréquence de la pratique des deux codes entre le scolaire et le social s'explique par le fait que dans les facultés d'études arabes et les instituts d'études arabes et islamiques, l'alternance ne s'effectue qu'entre arabisants. Tandis qu'au niveau sociétal, l'alternance s'effectue non seulement entre arabisants mais aussi entre arabisants et non arabisants. La plupart des pratiquants des deux codes dans l'interaction ont révélé que par habitude, ils utilisent le code switching wolof-arabe partout dans la société sénégalaise et avec n'importe qui, sans contrôler leur production langagière face à l'interlocuteur. Dans le cadre familial, l'utilisation des deux codes au sein de l'interaction est trop rare. Les locuteurs interrogés au sujet de la décroissance d'énoncés mixtes dans le domaine familial, ont affirmé que l'alternance ne se fait qu'entre arabisants des familles concernées. C'est la raison pour laquelle, le nombre de phrases mixtes produites dans le domaine familial est moins important que celui de la production mixte dans les cadres scolaire et social.

[1] J. Gumperz, 1989, présentation de Jacky Simonin, p. 57

Dans le domaine religieux, la production langagière des locuteurs concernés est en rapport direct avec l'alternance codique situationnelle. L'alternance codique situationnelle dépend des activités et des réseaux distincts mais également de l'appartenance sociale du locuteur. Les ressources langagières du répertoire linguistique du locuteur sont mobilisées de manière séparée selon le thème abordé et le changement d'interlocuteurs. Le locuteur prend en compte la situation de communication dans laquelle il se trouve afin d'adopter une langue de base pour ses échanges.

Les locuteurs interrogés, lors de nos enquêtes, ont souligné qu'ils pratiquent l'alternance codique wolof-arabe liée au domaine religieux à l'occasion de conférences religieuses, de sermons et de discussions religieuses. À cause des situations de communication limitées, les énoncés mixtes produits dans le domaine religieux sont minimes par rapport à ceux produits dans les autres domaines. Ces énoncés font un nombre total de 17 énoncés soit 12,31 % de l'ensemble des énoncés mixtes.

Après avoir identifié les pratiquants de l'alternance codique et étudié leur comportement linguistique selon leurs motivations et les domaines de communication, nous allons analyser le cadre morphosyntaxique des exemples d'énoncé mixte retenus. L'analyse du cadre morphosyntaxique des énoncés mixtes, se fera dans l'étude des données linguistique.

VIII. ÉTUDE DES DONNÉES LINGUISTIQUES

Rappelons que les données linguistiques sont relatives à tous les éléments internes de chacune des langues qui concourent à la construction des structures syntaxiques des énoncés mixtes d'un corpus bilingue, trilingue ou multilingue. Au sein des énoncés mixtes produits par nos locuteurs, nous avons remarqué que le wolof est la langue matrice (celle qui fournit le cadre syntaxique dans lequel les deux codes se rencontrent). Pour démontrer qu'une langue est la matrice, certains auteurs comme C. Myers-Scotton[1] ont établi deux principes, l'un fondé sur le comptage des morphèmes et l'autre sur le critère des morphèmes de système et des morphèmes de contenu.

8.1. La détermination de la langue matrice

Dans les productions langagières où deux langues se rencontrent, il y a toujours un code qui prend le dessus sur l'autre. La langue qui domine au sein d'énoncés ou de discours mixtes est appelée par certains auteurs comme C. Myers-Scotton, *LangueMatrice ;* tandis que celle dominée est appelée *LangueEnchâssée.*

En citant C. Myers-Scotton et J. Jake, K. Ziamari[2] déclare : « Avant de s'engager dans une conversation, le bilingue opte pour plusieurs choix linguistiques selon le contexte. Cette interaction entre l'extralinguistique et la linguistique génère un duel entre les deux langues. Ce duel dévoile toujours la prévalence d'un code sur l'autre. Dans la production bilingue, même si les deux codes sont activés, leur niveau d'activation diffère. Cet écart relativement au degré d'activation fait que les deux codes n'ont plus la même fonction dans l'énoncé. Ils se soumettent à une concurrence dynamique (dynamic competition) créant ainsi une hiérarchie. Un code est dominant et c'est la langue matrice (MatrixLanguage). L'autre est dominé et c'est la langue enchâssée (Embedded Language) ».

D'après K. Ziamari, « l'identification de la langue matrice résulte de la fréquence des morphèmes dans un énoncé »[3]. La matrice sera ainsi reconnue comme celle qui fournit le plus de morphèmes dans l'énoncé ou le discours mixte. Dans son étude consacrée à l'alternance codique intraphrastique[4], C. Myers-Scotton considère que l'identification de la langue matrice se fonde sur ce qui est appelé *« critère de la fréquence des morphèmes »*

---

[1] C. Myers-Scotton (1993a, p. 68 et 1997a, p. 246)

[2] K. Ziamari, *Le Code-Switching au Maroc*, *L'arabe marocain au contact du français*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 34.

[3] K. Ziamari, 2008, p. 36

[4] C. Myers-Scotton a analysé l'alternance codique intraphrastique à travers son modèle linguistique connu sous le nom de : « *The Matrix Language Frame* » qui peut être traduit littéralement par : « Le Cadre de la Langue Matrice ».

(Frequency-Based Criterion). Ce critère a été avancé dans la première version du « modèle de l'insertion »[1] développé par C. Myers-Scotton elle-même, comme suit : « La langue matrice est celle qui présente plus de morphèmes dans les types d'interaction qui concernent l'alternance codique intraphrastique »[2].

Puisque la fréquence des morphèmes dans un énoncé est un élément indispensable à la découverte de la langue matrice, C. Myers-Scotton propose le comptagedesfréquences *(*frequency*counts*)[3]comme un moyen d'identification de la langue matrice. Malgré l'efficacité de cette méthode de comptage proposée par C. Myers-Scotton, il est important de signaler que celle-ci a été remise en cause par plusieurs linguistes dont C. Myers-Scotton elle-même. Après avoir dévoilé les limites du comptage des morphèmes, C. Myers-Scotton[4] propose d'autres critères d'identification de la matrice. Dans la nouvelle version du *« MLF »(MatrixLanguageFrame)[5],* C. Myers-Scotton renonce au comptage des morphèmes car elle estime que celui-ci est parfois trompeur. Elle dit à cet effet : *« le comptage des morphèmes est peu judicieux et induit en erreur »[6].* À travers cette deuxième version du modèle, la langue matrice est désormais identifiable par rapport au rôle qu'exercent ses morphèmes sur ceux de la langue enchâssée.

Afin de distinguer la langue matrice de la langue enchâssée, C. Myers-Scotton[7], établit une différence entre les morphèmes de chacune des deux langues. Ainsi, les morphèmes de la première sont nommés *morphèmes de système* et ceux de la seconde sont appelés *morphèmes de contenu*. Quel que soit leur nombre dans le discours ou l'énoncé mixte, les morphèmes de systèmeassurent la grammaticalisation des relations entre les lexèmes. Comme l'a si bien affirmé C. Myers-Scotton, il est bon de retenir que : « si les morphèmes du contenu sont porteurs du message sémantico-pragmatique du locuteur, les morphèmes du système grammaticalisent les relations entre les lexèmes »[8]. Cette seconde méthode proposée par C. Myers-Scotton, a été également remise en cause par des spécialistes comme MacSwan (2005 a) cité dans Nuñez (2015, p. 232).

En effet, certains travaux ont prouvé que le wolof à travers ses contacts avec les autres langues étrangères joue le rôle d'organisateur du cadre grammatical ou morphosyntaxique de l'alternance. Les travaux de Ndao (1994) sur « Les contacts de langues au Sénégal, étude du code switching wolof-français en milieu urbain ; approches linguistique,

---

[1] C. Myers-Scotton, 1993a cité par K. Ziamari, 2008, p. 30.
[2] C. Myers-Scotton, 1993 a, p. 68 cité par K. Ziamari, 2008, p. 36.
[3] *Idem*citéparK. Ziamari, 2008, p. 36.
[4] *Idem*, 1997a, p. 246 cité par K. Ziamari, 2008, p. 37
[5] Cette expression anglaise peut être littéralement traduite en français par « Le Cadre de la Langue Matrice ».
[6] *Idem* cité par K. Ziamari, 2008, p. 37.
[7] C. Myers-Scotton, 1997a, p. 246.
[8] C. Myers-Scotton, 1997a, p. 256 cité par K. Ziamari, 2008, p. 38

sociolinguistique et pragmatique » ont révélé que quel que soit le nombre de morphèmes français dans l'énoncé ou la phrase mixte, le cadre morphosyntaxique de l'alternance s'identifie à la logique grammaticale du wolof. Parlant de la relexification en morphosyntaxe, Ndao considère qu'«un nombre important de locutions conjonctives et de syntagmes prépositionnels en français subissent des transformations d'effacement. […] Parfois aussi c'est l'élément wolof qui va se substituer à l'élément français » (1994, p. 230).
Malgré l'importance des morphèmes de la langue étrangère, certains éléments wolofs intégrés dans un énoncé mixte peuvent constituer des marques d'appartenance de la structure énonciative à la langue wolof. Ndao dit à ce propos :

« Les particules wolofs « ci » et « ak » interviennent à la place des équivalents français pour garantir la continuité syntaxique wolof ; elles constituent des indices de l'appartenance de l'énoncé à la langue wolof, en dépit de l'importance des unités françaises » (*ibid.*, p. 231).

Pour illustrer ses propos, Ndao donne les exemples suivants :

1. C'est surtout *ci* forme *bi*
   (c'est surtout sur la forme)

2. Ça dépend *ciyow*
   (ça dépend de toi)

3. *Amnaa* entretien *akmoom*
   (J'ai un entretien avec lui)

Dans nos trois corpus nous avons trouvé des exemples semblables à ceux de Ndao. À travers leur jeu d'alternance, certains locuteurs wolophones arabisants ont procédé au remplacement de certaines particules arabes par des éléments de coordination ou des prépositions qui permettent d'assurer la continuité syntaxique de la langue wolof.

E3- ***imāmbuḫārī****ak****imāmmuslim****daanañkoygeneeciseen****ṣaḥīḥ***
(L'imam Boukhary et l'imam Muslim l'ont rapporté dans leur collection authentique)
E6- ***ḫuṣūma****la****yamal****-qiyām****ciseenkanamuboroom***
(C'est un procès au Jugement Dernier devant leur Seigneur)

Sur un nombre total de 422 énoncés mixtes, 421 révèlent que le cadre morphosyntaxique des alternances produites par nos locuteurs se soumet à la logique grammaticale de la

langue wolof. Nous allons illustrer ce point dans la suite de ce chapitre (8.3 à 8.6), après une brève présentation des structures du wolof (8.2).

8.2. Les principales caractéristiques structurelles du wolof

Cette courte présentation linguistique est constituée de citations extraites de deux articles de synthèse de S. Robert sur cette langue (Robert 2011[1] et Robert à paraître), revues et approuvées par l'auteur qui nous a également fourni la traduction des passages extraits de l'article en anglais (Robert à paraître)[2].

8.2.1. Caractéristiques typologiques de base

D'après S. Robert (à paraître)[3], « Le wolof est une langue à tête initiale, avec un ordre de base SVO (sujet verbe objet) et Nom suivi de son Modificateur. Cet ordre vaut également pour la plupart des déterminants qui sont postposés au nom, ainsi que pour les propositions relatives, postposées à l'antécédent. La fonction syntaxique des termes est marquée par la position des termes et par les affixes verbaux. Il n'existe pas d'adjectifs en wolof : les notions correspondantes sont exprimées par des verbes d'état (*ñuul* " être noir ") ».[4]

Parlant de la morphologie et des catégories morphosyntaxiques, S. Robert (2011) considère que « le wolof est une langue à classes nominales (*voir 8.2.2*) qui possède une riche morphologie dérivationnelle tant pour le nom (une quinzaine de suffixes) que pour le verbe (vingt à quarante suffixes selon les auteurs). Cette langue se caractérise, en outre, par des paradigmes verbaux complexes qui fonctionnent synchroniquement comme des conjugaisons (*voir 8.2.3*). La distinction entre noms et verbes n'est pas marquée structurellement mais bien attestée fonctionnellement, même s'il existe quelques radicaux bivalents ».[5]

8.2.2. Une langue à classes nominales

Selon certains auteurs comme S. Robert, le wolof est une langue à classes nominales. « L'ensemble du lexique est réparti en classes qui sont marquées par un classificateur,

---

[1] S. Robert, 2011 (2002). In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube (sous la dir.), *Dictionnaire des langues.* Paris : Quadrige / P.U.F : 23-30. VERSION NON CORRIGEE.

[2] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », à paraître, dans F. Lüpke (ed.), *Le guide d'oxford sur les langues atlantiques de l'Afrique de l'ouest.* Oxford University Press.

[3] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », à paraître, dans F. Lüpke (ed.), *Le guide d'oxford sur les langues atlantiques de l'Afrique de l'ouest.* Oxford University Press.

[4] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », *op. cit*. note 12.

[5] S. Robert, 2011 (remis 2002), Le wolof. In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube (sous la dir.), *Dictionnaire des langues*. Paris : Quadrige / P.U.F : 23-30. VERSION NON CORRIGEE.

généralement postposé au nom et constitué d'une consonne (C-). Le classificateur, qui n'a pas d'existence autonome mais apparaît au niveau de la détermination nominale et de la formation de pronoms, constitue à la fois un indice sémantique et un indice d'accord. Il y a huit classificateurs singuliers (*b-, g-, j-, k-, l-, m-, s-, w-*) et deux classificateurs pluriels (*k-, ñ-*), auxquels s'ajoutent deux classificateurs adverbiaux, *f-* (indice de lieu) et *n-* (indice de manière). L'expression du nombre passe donc ici par un mécanisme plus général de détermination. Par rapport aux autres langues atlantiques, l'incidence des classes est ici limitée à un accord syntaxique au niveau des déterminants du nom. […] Les déterminants nominaux (définis, démonstratifs et aussi pronoms), qui sont le plus souvent postposés, sont formés pour la plupart à l'aide de la consonne de classe C- et d'un suffixe spatial indiquant la position du référent par rapport au locuteur: *-i* "proximité", *-a* "éloignement", *-u* "absence de détermination dans l'espace du locuteur" ».[1]

8.2.3. Le système verbal

Dans S. Robert (à paraître), le système verbal du wolof est expliqué en détail. En vue de nous donner une idée claire sur le syntagme verbal du wolof, S. Robert dit :

« Le syntagme verbal est constitué de deux parties morphologiquement disjointes mais fonctionnellement liées : un radical lexical (invariable sauf par dérivation) et un élément flexionnel, qui lui est suffixé, postposé ou, le plus souvent, antéposé. Cet élément flexionnel amalgame des déterminations personnelles, aspecto-temporelles et modales, avec des indications portant sur la structure informationnelle de la phrase. Lexème verbal et morphème flexionnel sont formellement séparés lorsque ces derniers sont antéposés (possibilité d'insérer un clitique objet) mais fonctionnellement indissociables. »[2]

D'après S. Robert, la catégorie verbale du wolof est bien organisée en un certain nombre déterminé de paradigmes. « Le système verbal est ainsi organisé en douze paradigmes ou « conjugaisons » primaires. Á l'affirmatif, il y a trois conjugaisons non focalisantes (Parfait, Présentatif et Aoriste ou Null tense) et trois conjugaisons focalisantes (traditionnellement appelées Emphatiques) pour la Focalisation du Verbe, du Sujet ou du Complément. Il existe également une conjugaison composée, le futur. Parmi les paradigmes primaires, le wolof

[1] S. Robert, 2011 (remis 2002), Le wolof. In Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube (sous la dir.), *Dictionnaire des langues.* Paris : Quadrige / P.U.F : 23-30. VERSION NON CORRIGEE.
[2] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », à paraître, dans F. Lüpke (ed.), *Le guide d'oxford sur les langues atlantiques de l'Afrique de l'Ouest.* Oxford University Press.

possède également deux conjugaisons négatives pour l'indicatif (en plus d'un suffixe négatif) et trois conjugaisons injonctives dont une négative (Impératif, Obligatif et Prohibitif) »[1]

Quand la marque de l'inaccompli est inexistante, toutes les conjugaisons ont la valeur de l'accompli du présent. S. Robert dit à ce propos : « En l'absence de suffixe d'inaccompli, toutes les conjugaisons ont la valeur de l'accompli du présent. […] Ces formes simples s'opposent à des formes suffixées et rentrent dans des oppositions secondaires : de nature aspectuelle, entre accompli (non marqué) et inaccompli (suffixe -*y*) ; de nature temporelle, entre présent (non marqué) et antérieur du passé (suffixe -*oon*) ; et enfin de nature modale, entre affirmatif (non marqué) et négatif (suffixe -*ul*). »[2]

8.3. L'intégration d'unités lexicales et syntaxiques de la langue enchâssée (arabe) dans la structure syntaxique de la langue matrice (wolof)

Les locuteurs interrogés lors de nos travaux préliminaires et de notre enquête proprement dite, ont produit des énoncés mixtes wolof-arabe en fonction de trois types d'alternance : intraphrastique, interphrastique et extraphrastique.

Au sein de l'alternance intraphrastique, le locuteur peut avoir la possibilité d'introduire dans son discours des segments de l'autre langue sans violer les règles grammaticales ou syntaxiques des deux langues en contact. L'importance de ce type d'alternance est surtout remarquable dans des phrases où des langues différentes se rencontrent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, S. Poplack (1988, p. 23) dit à ce propos : « le code-switching intraphrastique est plus intéressant dans des structures syntaxiques appartenant à deux langues qui coexistent à l'intérieur d'une même phrase ».

L'alternance interphrastique peut avoir lieu lorsque le locuteur alterne une phrase ou une proposition entièrement dans l'une ou l'autre langue. Elle implique un changement à la frontière d'une phrase ou une proposition, chacune des phrases ou propositions relevant d'un code différent. Selon J. Gumperz (1989, p. 57), « ce type d'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent, c'est-à-dire lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre ».

L'alternance extraphrastique se réalise avec des segments moins longs que dans les alternances intraphrastique et interphrastique. Il s'agit surtout, selon Pujol (1991, p. 40), d'« expressions idiomatiques, d'étiquettes, de proverbes. Elle se fait sans changement d'interlocuteur ou de situation de communication ».

---

[1] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », à paraître, op. cit. note précédente.

[2] S. Robert, « Le wolof : un croquis grammatical », à paraître, dans F. Lüpke (ed.), *Le guide d'oxford sur les langues atlantiques de l'Afrique de l'Ouest.* Oxford University Press.

L'intégration d'éléments lexicaux arabes dans la structure syntaxique du wolof concerne généralement, quatre catégories grammaticales : noms, verbes, prépositions et particules de coordination. En outre, nous avons constaté que certains locuteurs intègrent des expressions toutes faites ou des citations arabes dans la structure syntaxique du wolof. La production langagière de nos locuteurs est ainsi fondée sur la formule suivante : LA (wolof, langue locale) + LB (arabe, langue étrangère) = EM (énoncé mixte).

8.3.1. L'intégration de l'arabe dans le système nominal wolof

Rappelons qu'il y a dix classes nominales en wolof, huit singuliers et deux pluriels.
Selon Robert (à paraître), « en wolof la définitude va obligatoirement de pair avec la localisation du référent par rapport au locuteur (comme proche ou éloigné). L'article défini, qui est toujours postposé au nom, se forme en combinant la consonne de classe (individualisant l'entité à laquelle il fait référence) avec le déictique spatial, proximal (-i) ou distal (-a) » (Robert à paraître, traduit de l'anglais au français par nous).[1]

8.3.1.1. L'intégration du substantif arabe (SAR) avec l'article défini wolof

Nos locuteurs enregistrés lors de nos travaux préliminaires et de notre enquête proprement dite ont intégré des substantifs arabes dans les syntagmes nominaux à travers l'article défini wolof avec les classes nominales au singulier et au pluriel en associant les déictiques spatiaux proximal et distal. Dans le processus d'insertion ou d'intégration du substantif arabe (SAR), nous constatons que l'élément arabe invité, se soumet aux contraintes syntaxiques du wolof, comme l'illustrent les exemples suivants (2 et 3). À partir de là, nous pouvons dire que c'est le wolof qui, en tant que langue matrice, assure le cadre syntaxique des énoncés mixtes. Les articles définis du wolof sont toujours postposés au substantif arabe.

a) **Substantif arabe + article défini wolof avec le déictique spatial proximal :**

Dans l'ensemble de nos trois corpus, nous avons trouvé au total 68 formes d'alternances réalisées sur la base de substantifs arabes et d'articles définis wolofs. Parmi ces 68 formes d'alternance, 49 ont été produites au sein d'énoncés constitués de substantifs arabes et

[1] *S. Robert, «* Wolof: a grammatical sketch », à paraître, *op. cit* note 18.

d'articles définis wolofs au singulier. Les 19 autres formes ont été construites à travers des énoncés constitués de substantifs arabes et d'articles définis wolofs au pluriel.

1. Singulier

(1) - ***Imām*** bi
SAR CLm: PROX
Imam / guide le
« L'imam / le guide »

(2) - ***firāš*** bi
SAR CLb : PROX
lit le
« le lit »

(3) - ***kuliya*** bi
SAR CLb : PROX
faculté la
« La faculté »

Rappelons que les locuteurs interrogés lors de notre enquête proprement dite, ont été sélectionnés selon les variables : âge, sexe, niveau d'étude, catégorie socioprofessionnelle, langues parlées, pratique de l'alternance codique wolof-arabe, motivation, contexte de communication, exemples d'alternance codique wolof-arabe, origine régionale, ethnie et confrérie. Mais pour les travaux préliminaires fondés sur l'enregistrement de discours, nous avons sélectionné les informateurs uniquement selon leur profession. Les trois exemples ci-dessus ont été produits dans des contextes de communications différents.

L'exemple (1) est une alternance réalisée par un maître coranique dans un contexte d'enseignement religieux destiné à ses disciples. Ce maître coranique nommé Moustapha Diop (M.D) voir corpus n°1 (cf. annexes), nous a permis d'enregistrer son cours de jurisprudence musulmane selon l'école malikite qu'il donnait à ses disciples dans la cour de la grande mosquée de Touba.

L'exemple (2) est produit par un homme âgé de 60 ans originaire de la région de Louga. Ancien inspecteur de la banque postale du Sénégal, cet homme est d'origine arabe libanaise né au Sénégal dans la région de Louga. Il maîtrise à la fois l'arabe, le wolof et le français comme il nous l'a dit lors de notre entretien par questionnaire. Ce wolophone trilingue nous a

confirmé qu'il est d'origine libanaise né et grandi au Sénégal dans la région de Louga. Lorsque nous lui avons posé des questions sur la pratique de l'alternance codique wolof-arabe, il nous a fait savoir qu'il utilise l'alternance par habitude. Sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe se réalise souvent dans les contextes religieux et social. Lorsqu'il utilisait le mot ***firāš*** « lit » en notre présence, il s'adressait à un de ses amis en lui disant : ana sama ***firāš*** bi « où est mon lit ». Nous avons alors pris cet exemple pour le mettre dans la fiche signalétique de ce locuteur (voir annexes, fiche signalétique n°206).

L'exemple (3) est fourni par un jeune étudiant de 25 ans en 2e année de licence à la faculté d'études islamiques de Pir dans la région de Thiès (voir annexes, fiche signalétique n°165). Cet étudiant multilingue ne pratique l'alternance codique wolof-arabe qu'avec les arabisants dans le contexte social. La pratique de l'alternance est donc hyper contrôlée chez ce locuteur malgré son multilinguisme.

L'exemple (3) a été produit par ce dernier comme énoncé dans le contexte académique après une question que nous lui avons posée sur sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe. La question lui a été posée en wolof comme suit : « *kañ nga kumaase wax olof di ci dugël ay baatu araab »* (quand est ce que tu as commencé à parler wolof tout en utilisant des mots arabes) ? Il répond par l'énoncé suivant : « *bi ma nëwee ba* ***iltiḥāq kuliya*** *bi laa ko kumaase »* (je l'ai commencé depuis mon entrée dans la faculté).

2. Pluriel

(4) - ***umma*** yi
SAR CLy : PROX
nation les
« Les nations »

(5) - ***mufradāt*** yi
SAR CLy : PROX
mots les
« les mots »

Les syntagmes mixtes ci-dessus ont été produits dans des contextes différents. Le syntagme nominal mixte (4) a été réalisé dans un contexte religieux alors que l'exemple (5) a été réalisé dans un contexte académique. Nous avons extrait l'exemple (4) d'un enregistrement que nous avons réalisé lors de nos travaux préliminaires dans la mosquée des étudiants musulmans de l'université Gaston Berger de Saint-Louis. À l'occasion de la prière du vendredi, un étudiant en sciences économiques et gestion nommé Abdoulaye Thiam (AT)

(voir annexes, corpus n°1), faisait un sermon adressé aux étudiants musulmans de disciplines scientifiques différentes. En voulant montrer aux étudiants les bienfaits de l'islam, le locuteur dit : « ***umma*** bi gën ci ***umma*** yi mooy umma yonenti yalla ***Muḥammad*** » (la meilleure nation est celle du Prophète Mahomet). En étudiant cet énoncé, nous pouvons dire que le locuteur a tenu compte du niveau de son auditoire composé d'arabisants et de non arabisants. Il a ainsi choisi un mot arabe (***umma***) compris par tous les musulmans pour procéder à l'alternance.

L'exemple (5) est fourni par un jeune étudiant de 24 ans en 2^{e} année de licence. Ce locuteur multilingue influencé par l'arabe a l'habitude de pratiquer l'alternance comme il nous l'a bien dit lors de notre entretien par questionnaire. Ce jeune étudiant originaire de Kaolack (cf. annexes, fiche signalétique n°161), produit souvent des énoncés mixtes (wolof-arabe) dans les contextesacadémiques, social et religieux.

b) Substantif arabe + article défini wolof avec le déictique spatial distal

Dans le cas présent, les locuteurs ont inséré les substantifs arabes dans le syntagme nominal wolof en ne les définissant qu'au singulier avec l'article défini wolof éloigné ou distal toujours postposé à l'élément déterminé.

(6)- ***ismu*** ba
SAR CLb: DIST
nom le
« le nom »

(7)- ***maktab*** ba
SAR CLb : DIST
bureau le
« Le bureau »

Les deux syntagmes mixtes ci-dessus ont été tous produits dans le contexte académique. Le syntagme nominal mixte (6) est produit par un maître coranique qui dispensait un cours de grammaire arabe à ses étudiants. Ce maître coranique que nous avons rencontré à Louga lors de nos enquêtes préliminaires, est l'un des fils du fondateur de l'Institut islamique supérieur de Louga. Lorsque nous sommes arrivés chez ce maître coranique nommé Serigne Lamine Sall, nous lui avons présenté brièvement notre projet de recherche et l'objet de nos enregistrements de discours. Après cette courte présentation, Serigne Lamine Sall

nous a demandé de lui donner notre clef USB afin qu'il nous y transfère les enregistrements audios de certains cours dispensés à ses disciples.

L'exemple (6) est extrait d'un énoncé produit dans un cours de grammaire. Pendant ce cours, il posait une question à ses étudiants en leur disant : « ana ***ismu*** ba ak ***ẖabar***-am ? » (Où est le nom et son attribut ?) (voir annexes corpus n°1, informateur S.L.S). Le deuxième syntagme nominal mixte est construit par un garçon de 15 ans en classe de première. Ce dernier est un locuteur wolophone trilingue qui a l'habitude de pratiquer l'alternance codique wolof-arabe dans plusieurs contextes (voir annexes fiche signalétique de l'informateur n°19). Le code-switching chez ce jeune arabisant wolophone entre dans la catégorie des alternances incontrôlées[1] comme en témoigne d'autres productions de locuteurs wolophones. Lorsque nous lui avons posé une question sur les exemples d'alternance qu'il a eu à réaliser dans ses communications quotidiennes, ce jeune musulman tidiane originaire de la région de Kaolack, nous a informé que c'est en discutant avec un de ses camarades arabisants qu'il a produit cette alternance dans la phrase : *« kaay ñu dem ci* ***maktab*** *ba »* (on y va au bureau).

Des études réalisées par d'autres chercheurs sur l'alternance entre le wolof et d'autres langues étrangères comme le français, ont révélé que les locuteurs wolophones construisent des énoncés mixtes à partir d'un substantif français et un article défini ou indéfini wolof. D'après P. A. Ndao (1994, p. 242), l'alternance codique wolof-français autorise la construction d'un substantif français avec un article défini ou indéfini wolof. Pour illustrer ses propos concernant la possibilité de réaliser cette forme d'alternance wolof-français, P. A. Ndao fournit les exemples suivants :

L1 *dinaa la jox* <u>*ay* instruction</u>
« je donnerai des instructions »

L4 <u>Jeunes *yi*</u> respecte *wuñu nit ñu leen gën am ak*
« les jeunes ne respectent pas ceux qui sont plus grands qu'eux »

L15 *Te* <u>rythme *bi*</u> *mu am leegi*
« Et puis le rythme qu'il a maintenant »

8.3.1.2. L'intégration du substantif arabe avec l'article indéfini wolof (ART.IND.WLF)

D'après S. Robert, « il existe trois façons de marquer l'indétermination en wolof : par un marquage zéro (Ø) sur le nom pour la valeur générique ou la référence partitive, par un

[1] Nous parlons d'alternance incontrôlée, lorsque le locuteur arabisant pratique le code switching wolof-arabe dans plus de deux contextes comme cela est indiqué dans certaines fiches signalétiques.

artice indéfini pour référer à une entité indéfinie spécifique et aussi par l'utilisation d'un quantificateur. L'article indéfini du wolof a la structure a-CL. Contrairement à l'article défini, il est antéposé au nom; ainsi pour fas W « cheval », aw fas « un cheval » s'oppose à fas wa « un cheval (éloigné) ». Cette structure n'est pas possible pour toutes les classes : pour former l'article indéfini, la classe B se substitue aux classes J et L au singulier, la classe Y se substitue à Ñ au pluriel par Y (ay nit « cetaines personnes, personnes »). Après un morphème se terminant par une voyelle, le marqueur d'indétermination (-a) disparaît de sorte que l'article indéfini est uniquement marqué par la consonne de classe ».[1]

Pour les énoncés mixtes wolof-arabe, les locuteurs ont procédé à l'indétermination du substantif wolof avec l'article indéfini wolof à travers la structure a-CL. Les locuteurs ont utilisé les articles indéfinis wolofs *ab* pour le singulier et *ay* pour le pluriel tous antéposés au substantif arabe dans les syntagmes nominaux mixtes. Il y a également des locuteurs qui ont utilisé des quantificateurs wolofs pour marquer l'indétermination du substantif arabe.

a) **Aticle indéfini wolof + substantif arabe (SAR)**

Les trois corpus réunis ont montré que nos locuteurs ont réalisé au total 16 formes d'alternance construites à base d'un article indéfini wolof et d'un substantif arabe. Parmi ces 16 formes d'alternance, 3 seulement ont été réalisées à travers des énoncés constitués d'articles indéfinis wolofs au singulier et de substantifs arabes. Toutes les autres 13 formes ont été produites au sein d'énoncés constitués d'articles indéfinis wolofs au pluriel et de substantifs arabes.

[1] « There are three ways to mark indefiniteness in Wolof: by a zero marking (∅) on the noun for generic (see example) or partitive reference, by an overt indefinite article to refer to a specific indefinite entity, and also by the use of a quantifier. The indefinite article has the structure ***a****-CL*. By contrast with the definite article, it is preposed to the noun: thus for *fas W* 'horse', *aw fas* 'a horse' contrasts with *fas wa*'the (far away) horse'. This structure is not possible for all classes: for the indefinite article,J and L singular classes are substituted by B class,and Ñ plural by Y (*ay nit* 'some persons, people').After morpheme ending in a vowel, the *a-* marker disappears so that the indefinite article is markedsolely bythe class consonant. » Robert, à paraître.

1. Singulier

(8)- ab ***ḫalīfa***
ART.IND.WLF SAR
un vicaire
« un vicaire »

(9)- ab ***ḥadīṯ***
ART.IND.WLF SAR
une parole prophétique
« une parole prophétique »

(10)- ab ***ṭāʿa***
ART.IND.WLF SAR
une obéissance
« une obéissance »

Les trois exemples que nous présentons ci-dessus sont produits dans le contexte religieux. Les deux premiers syntagmes nominaux mixtes (8) et (9) sont produits par un étudiant arabisant en quatrième année d'études arabes. Nous avons enregistré ce dernier lors de nos travaux préliminaires alors qu'il était en train de faire une conférence sur la naissance et la vie du Prophète Mahomet. Dans ses énoncés, ce dernier a produit deux formes d'alternance construites à base d'un article indéfini wolof au singulier et de substantif arabe.
Le premier exemple (8) est ainsi extrait de l'énoncé : « mu dajele malaaka yi neleen da maa fass yeene teg ci kaw suuf ab***ḫalīfa*** » (il a réuni les anges pour leur dire : j'ai l'intention d'envoyer un vicaire sur terre) (voir annexes corpus n°1, informateur AL (Ahmad LO), E6 (énoncé n°6)).
Le deuxième exemple (9) est tiré de l'énoncé n°15 (E15) du même locuteur : « loola yit doon ab ***ḥadīṯ*** ci ***ḥadīṯ*** yi nga xam ne eksina ci ñun » (cela aussi est un *hadith* parmi les *hadiths* qui nous ont été rapportés).

Le syntagme nominal mixte (10) est produit par un étudiant en troisième année de licence en mathématique. Par le biais des responsables de l'AEMUD (Association des étudiants musulmans de l'université de Dakar), ce jeune étudiant nous a permis d'enregistrer le discours religieux qu'il adressait aux étudiants de l'université après la prière de l'après-midi. L'exemple (10) est ainsi extrait de l'énoncé : « te ab ***ṭāʿa*** buñ ko waxee moom mooy

imtiṯālubi-awāmiril-lāhi » (Obéissance est synonyme du fait de suivre les ordres de Dieu) (voir annexes corpus n°1, informateur MD2, E15).

2. Pluriel

(11)- ay ***baḥṯ***
ART.IND.WLF SAR
des recherches
« Des recherches »

(12)- ay ***munāqaša***
ART.IND.WLF SAR
des discussions
« Des discussions »

(13)- ay ***āya***
ART.IND.WLF SAR
des versets
« Des versets »

Les syntagmes nominaux mixtes ci-contre sont produits dans des contextes différents. L'exemple (11) est formulé dans le contexte académique par un jeune arabisant de 17 ans en classe de seconde. Ce jeune arabisant trilingue (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°38), nous a dit lors de notre entretien, qu'il a l'habitude de pratiquer l'alternance codique wolof-arabe dans plusieurs contextes pour illustrer ses propos. Originaire de Dakar, ce jeune locuteur lébou, nous a affirmé que son alternance codique wolof-arabe est incontrôlée.

Le syntagme nominal mixte (12) est également produit dans le contexte académique par un jeune arabisant de 18 ans en classe de première (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°41). Interrogé sur sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe, ce locuteur dakarois musulman de confrérie tidiane, nous a fourni l'information selon laquelle il utilise l'alternance de manière abondante dans plusieurs contextes.

Le troisième exemple (13) est fourni dans le contexte religieux par un jeune élève arabisant de 19 ans en classe de terminale. Cet élève arabisant multilingue nous a dit lors de notre entretien qu'il pratique l'alternance codique wolof-arabe dans tous les contextes comme stratégie de communication (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°59).

b) **Quantificateur wolof + substantif arabe**

(14)- b-enn ***ṣahābī***
CLb-un SAR
un compagnon
« Un compagnon »

(15)- b-enn ***miṯāl***
CLb-un SAR
un exemple
« Un exemple »

(16)-b-enn ***maǧāl***
CLb-un SAR
Un domaine
« Un domaine »

Les syntagmes nominaux mixtes ci-dessus ont été produits dans des contextes différents. Le premier syntagme nominal mixte (14) est produit dans le contexte religieux par un arabisant archiviste documentaliste nommé Oumar Sall (O.S) (voir annexes, corpus n°1, E10). Par la permission des responsables de l'AEMUD (Association des étudiants musulmans de l'université de Dakar), nous avons enregistré cet informateur pendant qu'il faisait un sermon dans la mosquée de l'U.C.A.D à l'occasion de la prière de vendredi. Dans son sermon adressé aux étudiants musulmans, il parlait du bon comportement qu'avait le Prophète Mahomet. En voulant faire comprendre aux étudiants l'importance de connaître la biographie du Prophète en tant que musulman, il leur donne des témoignages qui montrent que les Compagnons avaient l'habitude d'interroger ses épouses sur la manière dont il vivait au quotidien. Parmi les épouses du Prophète, Aïcha fut l'une des plus consultées et plus interrogées par les Compagnons. En citant cette dernière, l'arabisant archiviste documentaliste dit aux étudiants lors de son sermon : « benn ***ṣahābī*** dafa ñëwoon ci moom laac ko lan moo nekkoon jikko yonenti bi » (un compagnon était venu chez elle (Aïcha) pour lui poser la question de savoir quel fut le comportement du Prophète).

Le syntagme nominal mixte (15) est extrait d'un énoncé produit par la responsable de la production audiovisuelle d'« Al-mouridiyyah TV »[1]. Cette locutrice nommée Diarra Seck

[1] Al-Mouridiyyah TV est la première chaîne de télévision numérique au Sénégal, lancée en 2012 et inaugurée officiellement le 14 décembre 2013 à Touba sous la présidence d'honneur de Serigne Bassirou Mbacké fils de Serigne Abdou Khadre Mbacké.

(D.S) était invitée à une émission dont le thème portait sur l'éducation de la femme (cf. annexes, émission n°8, informateur D.S, E10). Interrogée par l'animatrice de l'émission sur l'utilité et le sens du savoir, la locutrice Diara Seck répond en disant : « ma joxx la benn ***miṯāl*** » (je te donne un exemple).

Le troisième exemple (16) est extrait d'un énoncé produit dans le contexte académique par un jeune arabisant de 22 ans en classe de première. Ce jeune locuteur wolophone bilingue nous a fait savoir lors notre entretien qu'il pratique régulièrement l'alternance codique wolof-arabe dans plusieurs contextes pour illustrer ses propos (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°94).

8.3.1.3. L'intégration du substantif arabe avec le démonstratif wolof

Comme l'indique S. Robert, « le wolof a un riche système de démonstratifs formés des éléments suivants :

- Le marqueur de classe indiqué par le signe *« CL »*
- La distance déictique indiquée par les voyelles : (-*i*, -*a*, -*u*)
- Le marqueur démonstratif (-i), qui fusionne avec les déictiques distanciels (-i+i = ii,-a+i = ee)
- Une variante emphatique possible *(-le)*

Les démonstratifs wolofs sont en général postposés au nom mais peuvent également être antéposés aux noms qu'ils déterminent (par exemple pour *xaleB*« enfant» on peut avoir *xalebii* « cet enfant » et *biixale* « cet enfant »). Lorsqu'elle est antéposée, une forme complexe avec un marqueur de classe répété à la fin du démonstratif se trouve dans les textes littéraires : *mii-mréew* « ce pays », *réewmii* « ce pays » pour *réewM* « pays » ».

Dans les productions langagières mixtes, les locuteurs utilisent principalement le démonstratif proximal avec la classe B (b-ii)« celui-ci, ce, cet ». Les locuteurs utilisent également le démonstratif complexe distal : (mooma) qui a une valeur anaphorique éloignée ainsi que les démonstratif complexes neutres : (boobu), (googu) et (yooyu) qui ont une valeur anaphorique neutre. Dans les travaux précédents réalisés sur l'alternance entre le wolof et les autres langues étrangères, nous n'avons trouvé aucune forme d'alternance construite à base d'un substantif et un démonstratif wolof.

c) **Substantif arabe + démonstratif proximal - i+i**

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

(17)- ***qiṣṣa*** b-ii
SAR CLb : PROX
histoire cette
« cette histoire »

L'exemple ci-dessus est enregistré lors de nos travaux préliminaires. Il est produit par un arabisant ingénieur en génie civil. Á l'occasion de la prière de vendredi dans la mosquée de l'université de Dakar, ce dernier faisait un sermon destiné aux étudiants musulmans. Par la permission des responsables de l'AEMUD, nous avons enregistré une partie de son sermon. Puisque le thème du sermon portait sur les causes de l'acceptation des invocations, notre locuteur racontait à son public une histoire en guise d'exemple. Parlant de l'importance de cette histoire donnée comme exemple, l'informateur E.G (El hadji Gningue) dit à ses auditeurs : ***qiṣṣa*** bii day jangale mbir yu am solo « cette histoire contient des enseignements importants » (voir corpus n°1, informateur E.G, E12).

d) Substantif arabe + démonstratif ou anaphorique distal (-a) et neutre (-u).

1. Avec le déictique spatial distal (-a)

(18)- ***nafsu*** m-ooma
SAR CLm-DEM.ANAPH.DIST
esprit cet
« Cet esprit là »

L'exemple ci-contre est extrait de l'énoncé 11 (E11) de l'informateur A.L (Ahmad Lo) déjà cité plus haut

2. Avec le déictique spatial neutre (-u)

- singulier

(19)-***alqurān***[1] b-oobu

SAR CLb-DEM.ANAPH.N

le coran ce

« Ce coran là »

(20)- ***bayt*** b-oobu

SAR CLb-DEM.ANAPH.N

vers ce

« Ce vers »

(21)- ***bušrā*** g-oogu

SAR CLg-DEM.ANAPH.N

nouvelle cette

« cette nouvelle »

Les trois exemples ci-dessus ont tous été produits dans le contexte religieux. L'exemple (19) est extrait de l'énoncé 7 (E7) de l'informateur O.S (Oumar Sall) déjà cité plus haut.

L'exemple (20) est tiré d'un énoncé produit par un journaliste animateur d'une émission intitulée « faram facce » (décortiquer) à la radio télévision Futur Média (cf. annexes, corpus n°2, émission 6, informateur P.N.N, E2). Dans cette émission dont nous avons transcrit l'essentiel pour ce qui concerne nos enregistrements indirects, l'animateur a invité une personnalité à la fois religieuse et politique. Au cours du débat qui portait sur le « grand maggal de Touba »[2] , nous avons constaté que l'animateur a procédé à l'alternance codique wolof-arabe sous l'influence de son invité. Lors de la discussion, le marabout politique parlait de la naissance de Cheikh Ahmadou Bamba en disant : « ***bayt*** bii nga xamante ne mbaa ñaari ***bayt*** yii mu bind ko ci weer wii waxx ne ***wādiahanī bil-bišri kulla layli maʿa nahārihī waṭāba naylī*** nga xam ci weer wii la ko bind » (ce vers ou ces deux vers qu'il a écrit pendant ce mois-ci pour dire qu'Il (Dieu) m'a apporté la bonne nouvelle de nuit comme de jour afin de me faire savoir que mon mérite m'a été accordé). Suite à cet énoncé l'animateur lui pose une question en usant de l'alternance formulée comme suit : « lan la waxx ci ***bayt***

[1] Ici nous constatons qu'en intégrant le mot arabe déjà déterminé par l'article défini arabe *(al-),* le locuteur fait une double détermination en introduisant un déterminant wolof.

[2] Le *maggal* de Touba est la commémoration du départ en exil d'Ahmadou Bamba au Gabon. Cette fête religieuse confrérique, célébrée à Touba, date de la naissance de la confrérie mouride créé au 19 e siècle. Etymologiquement maggal est un terme wolof qui signifie « rendre hommage, célébrer, magnifier ». Pour la communauté mouride, le « grand *maggal* » consiste à rendre grâce à Dieu pour avoir donné la victoire à leur marabout (Cheikh Ahmadou Bamba)

boobu » (qu'est ce qu'il a dit dans ce vers ?) Lors de cette émission, nous avons compris qu'un locuteur non arabisant peut procéder à l'alternance codique wolof-arabe en répétant les mêmes mots arabes prononcés par son interlocuteur. C'était le cas de l'informateur P.N.N qui est un journaliste animateur non arabisant qui a pu faire l'alternance sous l'influence de son invité.

Le syntagme nominal mixte (21) est produit par un journaliste arabisant animateur d'une émission religieuse intitulée « ëttub lislaam » (la cour de l'Islam) (cf. annexes, corpus n°2, émission 1, informateur C.T.B (Cheikh Tidiane Biteye), énoncé 5 (E5)). Dans cette émission qui se déroule chaque vendredi à la radio télévision « ***Dunyā*** » (le monde), l'animateur n'y invite que des lettrés arabisants. Le thème de l'émission dont nous avons transcrit l'essentiel portait sur la vision du Prophète dans ce bas monde. Ce sujet fait l'objet d'une grande polémique au sein de la communauté musulmane. Pour les musulmans d'obédience soufie, il est possible de voir le Prophète dans ce bas monde en veille comme en rêve. Alors que les musulmans d'obédience sunnite soutiennent que dans ce bas monde, il est impossible de voir le Prophète en veille. Pour cette émission, l'animateur a invité deux prédicateurs l'un soufi, l'autre sunnite. Interrogé par l'animateur, le premier considère que le Prophète a promis aux musulmans sincères qu'ils le verront dans ce bas monde avant de mourir. Pour illustrer ses propos, il s'appuie sur le *hadith* dans lequel le Prophète dit : « ***lakumu l-bušrā fi l-ḥayāti d-dunyā*** » (vous avez la bonne nouvelle dans la vie ici bas). Pour lui, la bonne nouvelle dont parle le Prophète ici est le fait de le voir en veille. Alors pour lancer le débat, l'animateur demande au deuxième invité qui est d'obédience sunnite d'interpréter le *hadith* à son tour en lui disant : « firil ko ***bušrā*** googu » (donne-lui l'explication de cette bonne nouvelle).

- Pluriel

(22) - ***sunna*** y-ooyu
SAR CLy-DEM.ANAPH.N
tradition prophétique ces
« Ces paroles prophétiques »

(23) - ***masāʔil*** y-ooyu
SAR CLy-DEM.ANAPH.N
questions ces
« ces questions »

Les deux exemples ci-dessus sont produits dans le contexte religieux. Le syntagme nominal mixte (22) est tiré d'un énoncé produit par un étudiant en sciences économiques et gestion (voir annexes corpus n°1, informateur O.D (Oumar Diop), énoncé 2 (E2)). En parlant des traditions prophétiques consistant à montrer les disciplines qu'il faut adopter pour aller à la mosquée, notre informateur dit à son auditoire :« ***sunna*** yooyu bi ci ñëkk moom mooy ***attab kīru fi ḏ-ḏihābi ila l-masǧid***» (la première tradition parmi ces traditions, est le fait d'aller tôt à la mosquée). L'exemple (23) est extrait d'un énoncé produit dans le contexte religieux par un journaliste prédicateur et animateur d'émission religieuse à la 2 STV (voir annexes corpus n°2, émission n°4, informateur M.L.D (Muhammadou Lamine Dramé), E3). Le thème de l'émission portait sur la paix en Islam. Pour corriger son interlocuteur qui voulait faire hors sujet en parlant de mariage, l'informateur M.L.D dit dans un premier temps : « thème bi du ***zawāǧ*** » (le thème ne porte pas sur le mariage). Et lorsque son interlocuteur persistait dans son erreur, M.L.D dit à l'animateur : « waxtaanu sëriñ ***Aḥmad*** moom am na solo mais xam naa ne waxtaan wi, waxtu wi moom xat na paskë point yi miy laal day laac temp yoo xam ne explication la paskë certainement am na si point yoo xam ne nit ñi munu ñu ci daakoor ak moom paskë du tey la dooga def ***ṭarḥmasāʾil*** yooyu » (La conversation entretenue avec le marabout Ahmad est très intéressante, mais elle demande beaucoup de temps pour expliquer certains points sur lesquels les gens ne seront certainement pas d'accord avec lui. Et ce n'est pas aujourd'hui qu'il a commencé à poser ces questions qui font l'objet de divergences dans la communauté musulmane). Il est bon de rappeler que l'interlocuteur de Mouhamadou Lamine Dramé est un marabout et homme politique nommé Ahmad Khalifa Niasse. Cet homme est très engagé dans la politique et la religion au Sénégal. C'est en 2014 qu'il a commencé à développer une nouvelle pensée sur le mariage religieux. En effet, dans une émission intitulée « Confrontation » organisée par la journaliste animatrice Bijou Ngoné Ndiaye de la 2STV, M. Niasse portait à la connaissance de ses interlocuteurs arabisants que le mariage religieux peut être désormais célébré par sms. Cette nouvelle *fatwa* « avis jurisprudentiel sur une question donnée » faite par Ahmad Khalifa Niasse qui affirmait être plus savant que ses interlocuteurs, avait suscité une grande polémique dans l'espace religieux sénégalais. Certains imams et prédicateurs n'avaient pas hésité à mettre en garde la communauté musulmane du Sénégal, en affirmant que Ahmad Khalifa voulait, à travers sa *fatwa* « avis jurisprudentiel sur une question donnée » pervertir la jeunesse musulmane sénégalaise. C'est le même sujet concernant sa nouvelle *fatwa* sur le mariage qu'il voulait réitérer lors de sa conversation avec Mouhamad Lamine Dramé. C'est la raison pour laquelle ce dernier lui a rappelé que le thème de l'émission à laquelle ils étaient tous les deux invités ne portait pas sur le mariage. Nous avons extrait l'exemple (23) de l'énoncé où l'informateur M.L.D disait : « paskë du tey la dooga def ***ṭarḥmasaʾil*** yooyu » (parce que ce n'est pas aujourd'hui qu'il a commencé à poser ces questions-là).

8.3.1.4. L'intégration du substantif arabe avec les déterminants possessifs du wolof

Extrait des travaux de S. Robert, le tableau ci-dessous expose en détail tous les determinants possessifs wolofs.

Tableau VIII-1 : Les déterminants possessifs du wolof

1.SG	*sama*[1]	*xarit*	« mon ami »	*sama-y*	*xarit*	« mes amis »
2.	*sa*	*xarit*	« ton ami »	*sa-y*	*xarit*	« tes amis »
3.		*xarit- am*	« son ami »	a-y	*xarit-am*	« ses amis »
1.PL	*sunu*	*xarit*	«notre ami »	*sunu-y*	*xarit*	« nos amis »
2.	*seen*	*xarit*	« leur ami »	*seen-i*	*xarit*	«leurs amis »
3.	*seen*	*xarit*	« leur ami »	*seen-i*	*xarit*	«leurs amis »

1. Singulier

(24)- ***tārīḫ*** -am
SAR POSS.3SG
histoire son
« son histoire »

(25)- ***ḫabar*** - am
SAR POSS.3SG
prédicat son
« son prédicat »

Les exemples (24) et (25) ci-dessus sont produits dans le contexte religieux. Le premier (24) est formulé par l'informateur A.L (Ahmad LO) déjà cité plus haut. Le second est réalisé par l'informateur S.L.S (Serigne Lamine Sall) déjà cité plus haut.

2. Pluriel

(26) - suñu ***hunna***[2] bi
POSS.1SG PRO.AFF.F.PL CLb: PROX

[1] Variante : suma (1SG) et suñu (1 PL)
[2] En arabe « *Hunna » est un pronom à la fois personnel arabe fonctionnant comme indépendant ou affixe qui renvoie au pluriel féminin*. Mais certains de nos informateurs nous ont fait comprendre qu'ils utilisent ce pronom affixe en plaisantant pour désigner une femme ou une fille quelconque.

Notre Dame la

« Notre dame »

L'alternance ci-contre est réalisée dans le contexte social par un enseignant en langue arabe âgé de 45 ans (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°189). Interrogé sur sa pratique de l'alternance codique, ce locuteur trilingue nous a affirmé qu'il n'utilise l'alternance codique wolof-arabe que dans le contexte social. Il indique qu'il pratique l'alternance comme stratégie de communication qui consiste à exclure une personne tierce de la plupart de ses conversations entretenues avec ses collègues arabisants. Lors de notre enquête proprement dite, cet arabisant originaire de Louga, nous a également fait comprendre que parfois il plaisante avec ses collègues en procédant à des formes d'alternance très rare. Ainsi ils ont l'habitude de plaisanter en parlant d'une femme qui leur est familière à travers l'expression : « suñu ***hunna*** bi ». Dans leur alternance habituelle cette expression signifie pour eux : « notre dame là ». Cette expression mixte peut même ne pas être comprise par certains arabisants qui comprennent aussi bien l'arabe que le wolof. Nous avons nous-mêmes en tant que wolophone arabisant du mal à comprendre cette expression parce que pour nous dans la logique grammaticale arabe, « ***hunna*** » (elles) est un pronom à la fois personnel indépendant ou affixe de la troisième personne du pluriel féminin qui désigne plusieurs femmes. Mais pour notre locuteur, dans la logique de leur alternance familière, « ***hunna*** » désigne une seule femme qui leur est familière.

8.4. L'intégration de substantifs ou de pronoms arabes dans des énoncés wolofs utilisant les différentes conjugaisons présentées

Selon S. Robert, « Le système verbal wolof est organisé en douze paradigmes ou conjugaisons primaires. Au mode indicatif affirmatif, il y a trois conjugaisons non focalisantes (parfait, présentatif et temps nul ou zéro, appelé aussi narrative) et trois conjugaisons focalisantes (traditionnellement appelées « emphatiques ») : la focalisation du verbe, la focalisation du sujet et la focalisation du complément. Il existe également une conjugaison composée (le futur). Parmi les paradigmes primaires, le wolof a également deux conjugaisons négatives (à l'indicatif), en plus d'un suffixe négatif, et trois conjugaisons conjonctives dont une négative (Impératif, Obligatif et Prohibitif) ».[1]

[1] « The verbal system is thus organized into twelve primary[1] paradigms or conjugations. Their uses and semantic values are presented.In the affirmative indicative mood, there are three non-focusing conjugations (Perfect, Preventative, and Null tense) and three focusing conjugations (traditionally called 'emphatic'): Verb focus, Subject focus, and Complement focus. There is also a compound conjugation (Future).Among the primary paradigms, Wolof also has two negative (indicative)

Tableau VIII-2 : Les différentes formes de conjugaison en wolof (extrait de Robert à paraître)

	PARFAIT	PRESENTATIF	FOCALISATION DU VERBE	FOCALISATION DU VERBE	FOCALISATION DU COMP
1	*lekk naa*	*maa ngi lekk*	*dama lekk*	*maa lekk*	*loolu laa lekk*
2	*lekk nga*	*yaa ngi lekk*	*danga lekk*	*yaa lekk*	*loolu nga lekk*
3	*lekk na*	*mu ngi lekk*	*da(fa) lekk*	*moo lekk*	*loolu la lekk*
1	*lekk nanu*[1]	*nu ngi lekk*	*danu lekk*	*noo lekk*	*loolu lanu lekk*
2	*lekk ngeen*	*yeena ngi lekk*	*dangeen lekk*	*yeena lekk*	*loolu ngeen lekk*
3	*lekk nañu*	*ñu ngi lekk*	*dañu lekk*	*ñoo lekk*	*loolu lañu lekk*
	TEMP NUL	FUTUR	OBLIGATIF	NEGATIF	NEGATIF EMPHATIQUE
1	*ma lekk*	*di-naa lekk*	*naa lekk*	*lekk-uma*	*duma lekk*
2	*nga*[2] *lekk*	*di-nga lekk*	*nangalekk*	*lekk-uloo*	*doo lekk*
3	*mu ~∅ lekk*	*di-na lekk*	*na lekk*	*lekk-ul*	*du lekk*
1	*nu lekk*	*di-nanu lekk*	*nanu lekk*	*lekk-unu*	*dunu lekk*
2	*ngeen lekk*	*di-ngeen lekk*	*nangeen lekk*	*lekk-uleen*	*dungeen lekk*
3	*ñu ~∅ lekk*	*di-nañu lekk*	*nañu lekk*	*lekk-uñu*	*duñu lekk*
	IMPERATIF	PROHIBITIF			
2	*lekk-al*	*bul lekk*			
2	*lekk-leen*	*buleen lekk*			

Parmi les douze paradigmes susmentionnés, nos locuteurs ont prioritairement utilisé cinq dans lesquels ils ont intégré des éléments lexicaux arabes. Les cinq formes verbales les plus utilisées par les locuteurs sont : la focalisation du sujet, la focalisation du verbe, la focalisation du complément, le temps nul et l'emphatique négatif.

conjugations (beside a negative suffix, on negation), and three injunctive conjugations including a negative one (Imperative, Obligative and Prohibitive). » (S. Robert, àparaître)

[1]« Dans le wolof urbain, la première personne du pluriel est souvent identique à la troisième personne du pluriel, c'est à dire qu'elle se prononce avec un nasal palatal au lieu d'un nasal (par exemple: lekk nañu « nous avons mangé » au lieu de ñu ngi lekk « nous sommes en train de manger » » *(ibid).*

[2]« Dans les propositions temporelles, conditionnelles et relatives où le marqueur 2SG au temps nul fusionne avec le dernier (-u) du morphème subordonné une forme (-oo) fusionné apparaît provenant provenant d'un archaïque (-a) variante de 2SG » *(ibid).*

8.4.1. L'intégration de pronoms et de substantifs arabes dans la focalisation du sujet

(27)- ***anti***[1] yaa sàcc sama règle
PRO.P.AR.F.2SG FOCS.2SG V.WLF POSS.1SG SFR
Tu toi voler ma règle
« C'est toi qui a volé ma règle »

(28)- *moo-y* ***fiqh***
FOCS.3SG-IPFV SAR
c'est jurisprudence
« C'est la jurisprudence »

Les alternances ci-dessus ont été réalisées dans deux contextes, l'un académique et l'autre religieux. L'alternance (27) est formulée par une fille arabisante âgée de 14 ans en classe de 6e au collège Fallilou Mbacké de point E (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°14). Interrogée sur sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe, cette jeune arabisante trilingue nous disait qu'elle n'utilise le code-switching que dans les contextes académique et familial avec ceux qui comprennent à la fois l'arabe et le wolof. Cette jeune élève arabisante est active dans son trilinguisme, car dans l'exemple (27), elle a utilisé trois langues : l'arabe (***anti*** « tu »), le wolof (yaa sàcc sama « toi qui a volé ma ») et le français « règle ». D'après cette jeune fille wolof originaire de Dakar, c'est sa volonté de maîtriser l'arabe qui la pousse à pratiquer l'alternance codique. Lorsque nous lui avons demandé de nous donner un exemple d'alternance codique wolof-arabe, cette jeune musulmane sans confrérie nous a dit qu'un jour elle discutait avec une de ses camarades de classe et elle lui a dit : « ***anti*** yaasàcc sama règle » (c'est toi qui volé ma règle). L'exemple (28) est extrait de l'énoncé 12 (E12) de l'informateur M.D1 déjà cité plus haut.

8.4.2. L'intégration de morphèmes arabes dans des énoncés avec focalisation du verbe

(29)- *b-een* ***ṣahābī*** dafa *ñëw-oon*
CLb-un SAR FOCV.3SG VWLF- PSS
un compagnon est venir- marque du passé

[1] ***anti*** est un pronom peronnel indépendant arabe qui désigne la deuxième personne du singulier féminin.

« un compagnon était venu »

(30) - *yalla* *dafa* *ne* ***šayāṭīnu*** ***l-ʾinsiwa*** ***l-ğinni***

S.WLFFOCV.3SG VWLF SAR ART.D.AR-SAR PART.COOD.AR ART.D.AR-SAR

Dieu a dire démons les-humains et les-génies

« Dieu a parlé des démons humains et génies »

Les deux exemples ci-dessus ont tous été produits dans le contexte religieux. L'alternance (29) est extraite de l'énoncé 10 (E10) de l'informateur O.S (Oumar Sall) déjà mentionné plus haut.

L'exemple (30) est tiré d'un énoncé produit par un guide religieux diplomate et ancien membre du gouvernement (voir annexes corpus n°2, émission n°5, informateur A.N (Ahmad Khalifa Niasse), énoncé 7 (E7)). Ahmad Khalifa est très connu à travers les médias sénégalais, il soulève souvent des polémiques sur les grandes questions qui concernent la jurisprudence islamique. Lors de l'émission (*Confrontation*) organisée par Mme Bijou Ngoné Ndiaye sur la SENTV et ajoutée le 5 juin 2014 sur Youtube, M. Niasse crée une grande polémique sur l'enchaînement du Diable (Iblīs) pendant le ramadan après être interrogé par l'animatrice. Selon la parole Prophétique (*hadith*) rapporté par Abou Hourayra, le Prophète a dit : « Pendant le mois de ramadan, les portes du Paradis sont ouvertes, celles de l'enfer sont fermées et les démons sont enchaînés ». C'est au sujet de ce *hadith* (parole prophétique) que M. Niasse et les autres invités ont été interrogés par l'animatrice de l'émission Mme Bijou Ngoné Ndiaye. Tout au long de l'émission la parole a été prise à tour de rôle par chaque invité sous la permission de l'animatrice. Á l'exception de la journaliste animatrice de l'émission Bijou Ngoné Ndiaye, toutes les autres personnes invitées sur le plateau sont des arabisants qui maîtrisent à la fois l'arabe et le wolof.

8.4.3. L'intégration de morphèmes arabes dans la focalisation du complément

(31)- ***irhābī*** *nga*
SAR FOCC.2SG
Terroriste toi
« tu es un terroriste »

(32)-***ẖuṣūma*** *la*
SAR FOCC.3SG
Procès c'est
« C'est un procès »

(33)- *lii* ***baḥṯ*** ***maydānī*** *la*
CLI-DEM : PROX SAR ADJ.AR FOCC.3SG
Ceci / ça recherche de terrain c'est
« Ceci est un travail de terrain »

Les trois exemples ci-dessus ont été produits dans des contextes différents. L'alternance (31) est tirée d'un énoncé produit par un jeune élève arabisant de 18 ans en classe de seconde à l'établissement franco-arabe Fallilou Mbacké de Point E. Avant de commencer notre entretien avec ce jeune arabisant trilingue, nous l'avons entendu plaisanter avec l'un de ses camarades en lui disant : « yaw Biteye ***irhābī*** nga » (toi Biteye tu es un terroriste). Après l'avoir entendu formuler cet énoncé, nous l'avons immédiatement retenu comme exemple (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°47). Interrogé sur sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe, ce jeune arabisant originaire de Kaolack nous dit qu'il a l'habitude de pratiquer celle-ci dans plusieurs contextes : académique, social, familial et religieux.

L'exemple (32) est extrait d'un énoncé produit dans le contexte religieux par un prédicateur et enseignant en éducation religieuse dans le privé (voir annexes corpus n°2, émission n°1, informateur M.K (Mor Kébé), énoncé 6 (E5)). Dans un cadre de débat contradictoire avec un autre invité nommé Mouhammad Sarr (M.S), Mor Kébé affirme que la question relative à la vision du Prophète dans ce bas monde fera l'objet d'un procès le jour de la résurrection devant notre Dieu le Tout Puissant.

L'exemple (33) est tiré d'un énoncé produit dans le contexte académique par un jeune arabisant de 21 ans en licence 2. Lors de notre entretien avec ce jeune multilingue, il avait voulu nous poser une question sur l'objectif de notre enquête en nous disant : « lii ***baḥṯ maydānī*** la » (ce sont des enquêtes de terrain) ? Nous avons répondu oui tout en retenant

de lui cet exemple (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°85). Lorsque nous l'avons interrogé sur sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe, ce jeune musulman sans confrérie, nous a dit qu'il a l'habitude de pratiquer l'alternance dans deux contextes seulement : social et religieux. Sa pratique de l'alternance codique wolof-arabe est donc contrôlée.

8.4.4. L'intégration de morphèmes arabe dans des énoncés avec le temps nul

1. singulier

- 1e personne

(34)- *ma* *ne* *ko* ***ʿafwan***

NULL.1SG VWLF O.3SG EXP.FIG.AR

Je dire lui pardon

« je lui dis pardon »

(35) - *ma* *ne* ***anā*** ***fi*** ***l-bayt***

NULL.1SG VWLF PRO.P.AR.1SG PART.C.IND.AR ART.D.AR-SAR

Je dire je dans la-maison

« je lui dis que je suis dans la maison »

(36) - *ma* *ne* ***yā*** ***ustāḏ***

NULL.1SG VWLF PART.INJ.AR SAR

Je dire ô Enseignant de la langue arabe

« Je lui dis ô enseignant de la langue arabe »

- 2e Personne

(37)- nga ne ko ***ka-man*** ***ʿallama-nā***

NULL.2SG VWLF O.3SG PART.AR – PRO.AR VAR – PRO.AFF.AR.1PL

Tu dire lui comme- celui enseigner-nous

« tu lui dis comme celui qui nous a enseigné »

(38)- y-een saay nga-y indi ***adilla***

CLy-des SWLF NULL.2SG-IPFV VWLF SAR

Des fois tu apporter preuves

« des fois tu apportes des preuves »

Les alternances ci-contre sont produites dans des contextes différents. L'exemple (34) est produit dans le contexte social par un jeune arabisant de 22 ans en deuxième année de licence d'études arabes (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°92).

L'alternance (35) est produite dans le contexte familial par un jeune arabisant de 20 ans en classe de 3e (cf. fiche signalétique de l'informateur n°146).

L'alternance (35) est produite dans le contexte familial par un jeune arabisant de 20 ans en classe de 3e (cf. fiche signalétique de l'informateur n°146).

L'exemple (36) est formulé dans le contexte religieux par un étudiant arabisant âgé de 25 ans inscrit en troisième année de licence d'études arabes (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°168).

L'exemple (36) est formulé dans le contexte religieux par un étudiant arabisant âgé de 25 ans inscrit en troisième année de licence d'études arabes (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°168).

L'alternance (37) est formulée dans le contexte académique par un jeune arabisant de 25 ans en classe de terminale (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°167).

L'exemple (38) est formulé dans le contexte académique par un jeune arabisant de 18 ans en classe de terminale (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°50).

2. Pluriel

(39)- *faaw* *ñu* *ubbi* ***ǧazbu l-qulūb***
VWLF PRO.P.WLF.1PL VWLF SAR ARTD.AR-SAR
Falloir nous ouvrir attraction les-coeurs
« il faut qu'on ouvre l'attractions des cœurs »

(40) - *Ñu* *ne* ***naqlu l-kalām*** ***bayna*** ***ṭ-ṭarafayni***
PRO.P.WLF.1PL V.WLF SAR ART.D.AR-SAR PART.AR ART.D.AR-SAR
Nous dire ransfert la-parole entre les-deux partie
« nous disons que c'est le fait de colporter des paroles entre deux parties »

Les deux exemples ci-dessus ont tous été produits dans le contexte religieux. L'exemple (39) est extrait de l'énoncé 16 (E16) de l'informateur A.L déjà cité plus haut. L'exemple (40) est tiré d'un énoncé produit par une journaliste et animatrice d'émission religieuse à la télévision Touba média (voir annexes émission 7, informateur B.M (Bintou Mbacké), E7). Étant l'animatrice de l'émission, Bintou Mbacké commence par donner la définition du mot calomnie en disant : « ñune lan mooy ***namīma*** ? Ñu ne ***naqlul-kalāmibaynaṭ-ṭarafayni*** » (c'est quoi la calomnie ? On dit que c'est le fait de rapporter une parole d'une partie à l'autre).

8.4.5. L'intégration de morphèmes arabes dans l'emphatique négatif

(41)- *loolu* *du* ***iǧbāriya***
PART.WLF NEG.EMPH SWLF
Cela ne pas obligation
« Cela n'est pas une obligation »

L'alternance ci-contre est extraite d'un énoncé produit dans le contexte social par un jeune arabisant de 22 ans en classe de terminale (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°86).

8.5. L'intégration de l'arabe dans le système prépositionnel du wolof

Selon Loïc-Michel Perrin (2005), il y a plusieurs emplois du morphème prépositionnel wolof *« ci »*. Mais pour ce qui concerne nos locuteurs, ce morphème prépositionnel est pour la plupart du temps utilisé comme introducteur de complément circonstanciel de lieu. Dans ce

type d'emploi, le morphème prépositionnel *« ci »* a la même signification que la préposition « dans » du français.

(42) - dañu-y dellu waat ci ***al-qurʾān***
FCV.1SG-IPFV VWLF EXP.WLF PR.WLF ART.D.AR-SAR
Nous retourner encore dans le- coran
« nous retournons dans le coran »

(43) - Ñu-nga woon ci ***ʿālamu l-arwāḥ***
PRO.P.WLF-PRT M.PASS PR.WLF SAR ART.D.AR-SAR
Nous-sommes Passé dans monde les-âmes
« nous étions dans le monde des âmes »

Les exemples ci-dessus sont produits dans le contexte religieux. Le premier (42) est extrait de l'énoncé 8 (E8) de l'informateur A.T déjà cité plus haut. Le second exemple (43) est formulé par l'informateur M.D1 déjà cité dans le corpus n°1.

8.6. L'intégration de l'arabe dans le système de coordination du wolof

La coordination est une construction qui consiste à « coordonner des mots, des constituants ou des phrases, à la seule condition que les termes soient de même nature » (Creissels, 2006 a, p. 22). Au sein des énoncés mixtes, nous constatons que nos locuteurs utilisent le morphème de coordination wolof « ak » pour coordonner des substantifs arabes.

(44) - Ñaari xeet-u xam-xam ñ-oo am ***ʿilmu ẓ-ẓāhir*** *ak* ***ʿilmu l-bāṭin***
Q.WLF S.WLF-DET.GEN S.WLF PART.WLF V.WLF SAR ARTD.AR-SAR PART.COOD.WLF SAR ARTD.AR-SAR
Deux sortes-de sciences qui a science l'-extérieur et science l'-intérieur
« il y a deux sortes de sciences : la science du visible et la science mystique »

(45) - xam nga dafa am ***manṭūq*** ak ***mafhūm***
VWLF PARF.2SG FOCC.3SG V.WLF SAR PART.COORD.WLF SAR
Savoir tu il a l'énoncé et compréhension
« Tu sais il y a l'énoncé et la compréhension »

Les deux alternances ci-dessus ont toutes été produites dans le contexte religieux. L'exemple (44) est l'énoncé 10 (E10) de l'informateur M.D1. L'exemple (45) est produit par l'informateur M.S (Muhammad Sarr) (voir annexes corpus 2, émission n°1).

Remarque

Dans notre corpus, nous avons constaté un cas très rare. Il s'agit de l'utilisation de la conjonction de coordination arabe **و [wa]** « et » dans un énoncé mixte. La présence de cette conjonction de coordination arabe constitue un signe d'appartenance de la structure de l'énoncé à la syntaxe arabe:

Inna	***zamanu-nā***	***zamanu***	*xam-xam*	***wa***	*mbbub*	*mu*	*rëy*
PART.C.D	SAR-PRO.A.1PL	SAR	SWLF	PART.COORD.AR	SAR	DET.GEN	ADJ.WLF

Certes époque- notre époque science et vêtement de grand

« Certes notre époque, est celle de la science et du vêtement de luxe »

8.7. L'intégration d'expressions figées(EXP.FIG) et de citations arabes dans les énoncés du wolof

Cette forme d'alternance qui consiste à intégrer des expressions toutes faites en arabe dans la structure syntaxique du wolof, est présente chez la grande majorité des arabisants sénégalais quelles que soient leurs appartenances confrériques, leur origine régionale ou ethnique. Nous avons constaté que les Sénégalais musulmans d'appartenance confrérique et les Sénégalais musulmans sans confrérie utilisent les mêmes expressions figées ou citations arabes dont les plus fréquentes sont : **« *subḥānahūwataʿālā* »** (Gloire à Lui ! Il est au-dessus)[1] et **« *ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam* »** (paix et salut sur lui). En général, les musulmans ont l'habitude de prononcer ces deux formules par respect et honneur voué à Dieu et au Prophète de l'Islam Muhammad. La première est prononcée après l'évocation du nom de Dieu tandis que la seconde est formulée après l'évocation du nom du Prophète. Hormis les arabisants, ce genre de formule est utilisé dans la société par n'importe quel sénégalais. Les expressions arabes les plus fréquentes chez les analphabètes et les lettrés francisants ignorant l'arabe, sont : **« *assalāmuʿalaykum* »** (litt.lapaixsurvous), ***« in šā'a l-lāh »***(s'ilplaitàDieu), « ***mā šā'a l-lāh »*** (litt.ce qui plait à Dieu), ***« tabāraka l-lāh »*** (Gloire à Allah)[2]…etc. La prononciation de certaines formules entièrement formulées en arabe diffère en fonction des locuteurs qui les emploient. Quand nous prenons l'exemple de : **« *assalāmuʿalaykum* »** et ***« tabāraka l-lāh »*,** nous nous apercevons qu'elles ne sont pas prononcées de la même façon par les sénégalais. Les arabisants prononcent correctement ces expressions en maintenant la prononciation proche de la langue arabe d'origine, alors que les analphabètes et les lettrés francisants ignorant l'arabe, les prononcent de manière

[1] Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets révisé et édité par la Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse, sourate 16, p. 267.

[2] *Op.cit*

incorrecte en déformant leurs sons d'origine. Ainsi avons-nous constaté que chez ces derniers, l'expression **« *assalāmuʿalaykum* »** est remplacéepar **« salaamaalekum »** et*« tabāraka l-lāh »*par**« mbaarikalla ».** L'emploi des expressions arabes figées par les musulmans arabisants, francisants et analphabètes est relatif à l'éducation religieuse qui leur a été inculquée au sein de leurs familles dès leur bas âge.

Cependant, il ne faut pas ignorer que ces formules sont également utilisées par les chrétiens au Sénégal. La formule de salutation religieuse **« salaamaalekum »** qui est une déformation de **« *a-s-salāmuʿalaykum* »** est aussi bien employée par les musulmans non arabisants ou illetrés que leschrétiens. Rappelons que le grand choraliste sénégalais d'obédience chrétienne, Julien Jouga avait l'habitude d'inviter le peuple à la paix et la cohésion sociale. En faisant la chorale en langue wolof, il chantait et répétait ce qui suit : *« jamono jile dafa laaj jamm ju mat sëkk,ñëw leen ñu ñaan jammi sunu réew, ñëw leen ñu ñaan jammi adduna »* (cette époque exige la paix totale, prions pour la paix dans notre pays, prions pour la paix dans le monde). En chantant, ce dernier avait habituellement recours à des expressions arabes comme : ***« bi-smi l-lāhi»*** (au nom de Dieu) et ***wal-lāhi*** (par Dieu). Dans une chanson exclusivement dédiée au fondateur du tidianisme (Cheikh Ahmad Tidiane Chérif), Julien Jouga utilise ces deux expressions tout en déformant leurs sons originaux (arabes). Ainsi dit-il **« walay »** au lieu de ***wal-lāhi*** et **« bismilay »** au lieu de ***« bi-smi l-lāhi»***. Tenant compte de ces expressions régulièrement utilisées par les membres de la communauté chrétienne sénégalaise, nous pouvons dire que l'influence de l'Islam sur les chrétiens sénégalais est incontestable. Nos souvenirs nous laissent faire entendre ou savoir que lorsque nous étions à l'université Gaston Berger de Saint-Louis de 2005 à 2009, il y avait un jeune chrétien de notre génération qui était le choraliste des étudiants chrétiens de Saint-Louis. Ce dernier avait l'habitude, pendant ses prestations, à l'occasion des cérémonies officielles organisées par l'université, de commencer ses chansons par la formule de salutation musulmane : ***« salaamaalekum »***.

Chez les lettrés arabisants, le degré de fréquence des expressions toutes faites en arabe peut être calculé selon les catégories socioprofessionnelles. La plupart des arabisants qui utilisent ces formules ou citations arabes, ont été enregistrés dans des situations de communication liées aux sermons ou prêches du vendredi, aux enseignements et aux conférences religieuses. En effet, les corpus n°1 et 2 tirés des travaux préliminaires contiennent plus d'expressions figées formulées en arabe. Dans le tableau ci-dessous, nous avons répertorié les locuteurs qui produisent plus d'énoncés contenant des expressions arabes figées selon la catégorie socio-professionnelle.

Tableau VIII-3 : Nombre d'expressions figées utilisées par les pratiquants en fonction de leurs professions

Catégorie socio-professionnelle	Expressions figées formulées en arabe
Élèves	17
Étudiants	27
Enseignants de la langue arabe	17
Prédicateurs	36
Maîtres coraniques	15
Journalistes	22
Guides religieux	6

Ce tableau ci-contre constitue une grille de lecture qui révèle que les formes d'alternances relatives à l'intégration d'expressions ou de citations arabes dans le wolof, sont plus nombreuses dans les domaines académiques et religieux que dans les autres domaines de la vie active sénégalaise. Précisons que toutes ces formes d'alternances relèvent du code-switching extraphrastique. Sur un nombre total de 423 énoncés mixtes qui constituent tous les trois corpus réunis, 140 soit 33,09 % de l'ensemble des énoncés sont de l'alternance extraphrastique. Nous avons ainsi répertorié un nombre de 61 types d'alternance extraphrastique dans le domaine académique ou scolaire soit 14, 42 % des énoncés. Pour le domaine religieux, nous avons enregistré un nombre total de 51 énoncés appartenant à l'alternance extraphrastique soit 12,05 % des énoncés mixtes. Et enfin pour le domaine médiatique, nous avons obtenu 6 énoncés relevant de l'alternance extraphrastique soit 1, 41 % des énoncés mixtes. La quasi-totalité des expressions ou citations arabes est intégrée dans le syntagme nominal et verbal de la langue wolof (voir *8.7.1* et *8.7.2*). Parmi ces expressions toutes faites en arabe, nous distinguons celles qui sont formulées par les arabisants eux-mêmes des citations figées tirées généralement du Coran et de la tradition prophétique (sunna).

8.7.1. L'insertion d'expressions et de citations arabes dans le syntagme nominal

Selon D. Pathé (1971, p. 76), « le syntagme nominal comporte comme base une formelexicale : un lexème ou un élément lexical de formation ».

En wolof, les syntagmes nominaux les plus simples sont constitués d'un simple lexème :

le déterminant défini (ou article) n'est pas obligatoire (cf. ci-dessus le passage su l'indéfini à forme zéro). Les syntagmes nominaux les plus courants sont formés d'un lexème et d'un

article (ou déterminant) défini, dans lesquels sont intégrées les expressions ou citations arabes disposant majoritairement d'une base nominale (nom) déterminée par un article défini ou par un monème possessif.

(46) - borom bi ***subḥāna-hū wa taʿālā***
SAR CLb : PROX EXP.FIG.AR- PRO.AFF.3SG PART.COORD.AR EXP.FIG.AR
Seigneur le Gloire- Lui et au-dessus
« Le Seigneur pureté grandeur à Lui »

(47) - yonenti bi ***ʿalayhi ṣalātu wa s-salām***
SWLF CLb : PROX EXP.FIG.AR
Prophète le sur lui prière et paix
« Le Prophète paix et salut sur lui »

Les exemples ci-dessus ont été produits dans le contexte religieux. Le premier (46) est l'énoncé 7 (E7) de l'informateur M.D2. Mouhammad Diop est un étudiant en troisième année de licence en mathématique. Lors de notre enregistrement dans la mosquée des étudiants musulmans de l'université de Dakar, ce jeune étudiant était en train de prononcer un discours religieux après la prière de l'après-midi. Le second exemple (47) est l'énoncé 2 (E2) de l'informateur O.S déjà cité au niveau du corpus n°1.

8.7.2. L'intégration d'expressions et de citations arabes dans le syntagme verbal

Les syntagmes verbaux wolofs que nous avons enregistrés sont pour la plupart précédés d'un sujet (nom ou pronom personnel) qu'on peut considérer comme le thème de l'énoncé. Le sujet étant considéré comme le thème de la phrase, le syntagme verbal joue le rôle de prédicat (commentaire du thème). Ainsi la plupart des expressions toutes faites ou citations arabes sont insérées dans le commentaire du thème comme des explications supplémentaires. Certains locuteurs ont utilisé le verbe wolof *ne* « dire » pour introduire des citations et expressions entièrement formulées en arabe. Selon Creissels (2006 b, p. 258-259) cité dans (Guérin, 2011, p. 41), *«le complémenteur[1] le plus fréquent du wolof est ne. Il s'agit d'un complémenteur issu d'un introducteur de citation. En effet, il est vraisemblablement issu du verbe ne (dire) ».*

[1] « Les complémenteurs constituent une classe fermée de mots servant à introduire une proposition subordonnée complétive » (Guérin, 2011, p. 41).

(48) - Ma ne ***kayfa*** ***l-masā***
NULL.1SG VWLF PART.INT.AR ART.D.AR-SAR
Je dire comment la-soirée
« *je dis comment va la soirée* »

(49) - ma ne ***aḏhabu*** ***ilā*** ***s-sūq***
NULL.1SG VWLF VAR PART.C.IND.AR ART.D.AR-SAR
Je dire aller vers le-marché
« J'ai dit que je vais au marché »

L'exemple (48) est produit dans le contexte social par une jeune fille arabisante de 16 ans en classe de 4^{e} à l'établissement franco-arabe Fallilou Mbacké de Point E (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°23). L'exemple (49) est produit dans le contexte familial par un jeune garçon arabisant de 19 ans en classe de troisième (cf. annexes, fiche signalétique de l'informateur n°133).

Dans ce chapitre nous avons présenté les différentes formes d'intégration de l'arabe dans la structure syntaxique du wolof. Ainsi avons-nous constaté qu'à l'exception de l'énoncé mis en remarque, les différentes formes d'alternance montrent que les énoncés mixtes wolof-arabe se soumettent aux normes de la structure grammaticale du wolof.

Nous pouvons dire que toutes les formes d'intégration de l'arabe dans la structure syntaxique du wolof, confirment clairement que la langue wolof reste la matrice au niveau de la majorité des productions mixtes qui composent nos trois corpus.

CONCLUSION

Avant de confirmer l'existence et la progression de l'alternance codique wolof-arabe au sein de la société sénégalaise d'aujourd'hui, nous avons d'abord montré que l'entrée de l'Islam et des lettrés arabo-musulmans au Sénégal est l'unique facteur historique qui a favorisé le contact entre l'arabe et le wolof. L'influence de la langue arabe sur celle du wolof s'est effectuée à travers les différentes mutations entraînées par la culture musulmane dans les domaines religieux, politiques, sociaux, juridiques, économiques et culturels. Nous avons également évoqué le multilinguisme, la politique linguistique et la coexistence des langues wolof, français, arabe au Sénégal.

Pour vérifier l'existence réelle du code-switching wolof-arabe et la progression de celui-ci au Sénégal, nous avons effectué des travaux préliminaires relatifs aux enregistrements phonologiques qui sont de deux types : « directs » et « indirects ». Les premiers avaient pour objectif d'identifier les pratiquants de l'alternance codique wolof-arabe dans les milieux académiques et religieux, alors que les seconds devaient vérifier l'existence des pratiquants du même type d'alternance au sein de la sphère médiatique sénégalaise.

L'étape ultime de nos travaux de terrain était consacrée à l'enquête proprement dite qui a été réalisée à l'aide d'un questionnaire soumis à deux cent dix (210) personnes. Cette enquête nous a permis de compléter nos travaux préliminaires.

Les résultats tirés des enregistrements phonologiques et de l'enquête proprement dite ont permis d'établir des fiches signalétiques pour chaque informateur. Dans chaque fiche, nous avons mentionné pour l'informateur concerné : l'âge, lesexe, leniveaud'étude, lacatégoriesocioprofessionnelle, leslanguesparlées, la fréquence de l'alternance codique wolof-arabe,les motivations, les contextes de communication, les exemples d'énoncés mixtes (wolof-arabe), l'origine régionale, l'ethnie, et la confrérie.

À l'aide des énoncés mixtes (wolof-arabe) produits par les locuteurs lors des enregistrements phonologiques et de l'enquête proprement dite, nous avons élaboré trois corpus. L'analyse linguistique des énoncés mixtes produits par nos informateurs est fondée sur l'étude des différents types d'intégration de morphèmes dans la structure du wolof. Avant d'évoquer les différents types d'intégration réalisés par nos locuteurs, nous avons prouvé que le wolof est la langue matrice. Via l'analyse nous nous sommes apperçu que le code-switching wolof-arabe est de trois types : interphrastique, intraphrastique et extraphrastique.

Nous nous sommes également focalisés sur les formes que prend l'alternance ainsi que sur les motivations des pratiquants de celle-ci dans un contexte de bilinguisme où le wolof joue le rôle de langue matrice et l'arabe celui de langue enchâssée. Le cadre morphosyntaxique des énoncés mixtes appartient à la structure grammaticale du wolof. Mais nous avons trouvé un cas très rare où l'arabe joue le rôle de langue matrice et le wolof celui de langue enchâssée. C'est l'exemple de l'énoncé : « **innazamanu-nāzamanu** xam-xam **wa** mbub mu rëy » (cf.fiche n°5). Le cadre morphosyntaxique de cet énoncé appartient à la structure grammaticale de l'arabe. L'énoncé a été produit par un garçon de 13 ans qui, au moment de l'enquête était en classe de 6^{e} à l'institut islamique (Imam Hassane Cissé) de la cité religieuse de Médina Baye située dans la ville de Kaolack. Ce milieu est très marqué par la culture musulmane et la langue arabe. Lors de notre court séjour dans cette localité, nous avons constaté l'existence de la pratique du code-switching wolof-arabe chez les lettrés wolophones. Par la même occasion nous nous sommes rendu compte que les illetrés wolophones de la cité religieuse sont aussi influencés par l'arabe dans leur langage quotidien.

La situation dans laquelle l'arabe occupe la fonction de langue matrice peut ouvrir une perspective sur des recherches qui seraient orientées vers les pratiques langagières des personnes d'origine arabe résidant au Sénégal. Étant donné qu'il faut avoir l'habitude de manier couramment l'arabe pour utiliser la forme d'alternance dans laquelle cette langue est la matrice, nous pensons que d'autres recherches pourront être faites sur la production langagière des ressortissants mauritaniens, marocains, algériens, et libano-syriens installés au Sénégal.

La variable « ethnie » des locuteurs peut aussi constituer un élément révélateur d'autres pistes de réflexion axées sur la vérification d'une éventuelle existence de la pratique de l'alternance entre l'arabe et les autres langues nationales (bambara, peul, sérère, soninké, diola, mandingue…).

Au Sénégal, la langue arabe et celle du wolof s'inscrivent dans un contexte de bilinguisme où elles entretiennent mutuellement un rapport de complémentarité. Loin de créer un climat de conflit entre elles, les deux langues se complètent aussi bien dans le domaine religieux que dans le secteur extra-religieux (social, académique, familial, médiatique…). De par sa fonction, l'arabe se donne le statut de langue savante et religieuse tandis que le wolof joue le rôle de première langue nationale (véhiculaire) parlée par la majoritée des sénégalais quelle que soit leurs origines ethniques. Dans le domaine religieux, la quasi-totalité des textes sont écrits et lus en arabe. Pour permettre la compréhension des textes écrits en arabe, les enseignants ou conférenciers wolophones traduisent et expliquent en langue wolof. Mais il

est important de souligner que la traduction et l'explication des textes arabes en wolof ne se font que dans les écoles coraniques traditionnelles et dans certains instituts islamiques. Vu la relation de complémentarité qui existent entre l'arabe et le wolof, nous pouvons dire qu'aucune des deux langues ne menace l'autre de disparition. Malgré l'influence de la langue arabe et de la culture arabo-musulmane sur les arabisants wolophones, leur comportement linguistique ne révèle aucun signe d'aliénation chez eux. Ils se servent de la langue arabe tout en conservant certaines habitudes linguistiques typiquement sénégalaises. L'élément sur lequel on peut se baser pour mesurer le degré d'aliénation ou d'assimilation linguistique d'un locuteur est la motivation relative au «manque de mots en langue A (wolof) ». Quand le locuteur a l'habitude de manquer de vocabulaire en wolof dans son parler quotidien, il risque de s'exposer à une assimilation linguistique qui pourrait conduire à une créolisation de la langue d'origine. Mais parmi les 138 pratiquants enregistrés pendant notre enquête proprement dite, nous n'avons retenus que huit (8) locuteurs qui ont mentionné le manque de mots en langue A (wolof) comme motivation.

BIBLIOGRAPHIE

A- RÉFÉRENCES SUR LA CULTURE AFRICAINE

Andanson, Michel, *Histoire naturelle du Sénégal*, 1960.

Boilat, David, *Esquisse Sénégalaise*, Paris, 1853.

Bouche, Denise, « L'école française et les musulmans au Sénégal », In *Revue française d'outre-mer,* tome 61, n°223, 2e trimestre 1974.

Colot, Anne, « Sénégal. La scolarisation de la nouvelle génération », In *L'école des parents ,* n°6, 1964.

Diagne,Souleymane Bachir, *L'avenir de la tradition :esquisse d'une critique dudiscours sur la culture*, Dakar, *Codesria*, 1992.

Diop, Abdoulaye Bara, *La Société Wolof,* Éditions Karthala, 1981.

Diop, Cheikh Anta, *Nations Nègres et Culture*, Paris, Présences Africaines, 1964.

Diop, Cheikh Anta, *AlerteSouslesTropiques,* Présence Africaine, 1990.

Diouf, Makhtar, *Sénégal, Les ethnies et La Nation,* Les Nouvelles éditions du Sénégal, 1998.

Fougeyrollas, Patrick, « Où va le Sénégal ? », In *Bulletin de l'IFAN, Série B,* Dakar et Anthropos*,* Paris*,* 1970.

Kamara, Cheikh Moussa, « *Zuhūr al-basātīn fī tārīẖis-sawādīn » (Florilège au jardin de l'histoire des Noirs),* IFAN (Dakar), 1920.

Marone, Ibrahima, « Le Tijanisme au Sénégal », in *Bulletin de l'IFAN, Série B, n°1, 1970.*

Mbacké, Cheikh Bassirou, *Les Bienfaits,* Imprimerie royale du Maroc, 1958.

Pétion de Villeneuve, Jérôme, *Discours sur la traite des Noirs*, Paris, 1790.

Samb, Amar, « Les systèmes de divinisation en Afrique Noire », *Revue sociale de cultures négro-africaines*, 1977.

Triaud, Jean-Louis (sous la dir.de), *Islam et société au Sud du Sahara*, *Sénégal et Gambie*, *Afrique du Sud*, *Niger*, *Congo*, Les Indes savantes, 2007.

Wane, Yaya, *Les Toucouleurs du Fuuta Tooro*, IFAN (Dakar), 1969.

B- RÉFÉRENCES SUR LA SOCIOLINGUISTIQUE EN GÉNÉRAL

Blanchet, Alain, *L'enquêteetsesméthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2010.

Blanchet, Alain, *L'enquêteetsesméthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992.

Caccama, Alvarez, *Pour une esquisse d'histoire critique*, Paris, éditions : Le Manuscrit, 1999.

Calvet, Louis-Jean, et Dumont, Pierre, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, 1999.
Gardner-Chloros, Penelope, *Code-switching* : *approches principales et perspectives*, Paris, PUF, 1985.
Gal, Susan, *Language Shift*: *social determinant soflinguistics change in bilingual Austria*, New-York, Academic Press, 1979.
Gumperz, John, *L'alternance codique dans la sociolinguistique interactionnelle* : une *approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989.
Hymes, Dell, *on communicative competence*, Paris, Le Seuil, 1971.
Kaufmann, Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.
Marcellesi, Jean-Baptiste en collaboration avec Thiery Bulot et Philippe Blanchet, *Sociolinguistique : Epistémologie*, *languesrégionales*, *polynomie*, Paris, L'Harmattan, 2003.
Myers-Scotton, Carole, *Duelling languages: grammatical structure in code switching,* Clarendon Press, Oxford, 1993 a.
Myers-Scotton, Carole, *Social motivations for codes witching: Evidence from Africa,* Clarendon Press, Oxford, 1993 b.
Myers-Scotton, Carole, « codes witching », *inThe Handbook of sociolinguistics,* F.Coulmas (ed.), Blackwell, Oxford, 1991b.
Poplack, Shana, « Some times I'll start a sentence in spanish y termino en español: toword a typology of code-switching ». *Linguistics* 18/ 7/ 8, 1980.
Pujol, Mercé, « L'alternance de langue comme signe de différenciation générationnelle », In *Langage et Société,* volume 58, n°1, 1991.
Saville-Troike, Muriel, *The ethnography of communication: An introduction*, New York, Wiley, 2002.
Ziamari, Karima, *Le Code-Switching au Maroc*: *l'arabe marocain au contact du français,* L'Harmattan, 2008

C- RÉFÉRENCES SUR LE WOLOF, LES LANGUES AFRICAINES ET LA SOCIOLINGUISTIQUE AFRICAINE

a) Sur le wolof et les langues africaines

Bell, Arthur, « Gemination, degemination, and moraic structure in wolof», *Working papers of the Cornell Phonetics Laboratory*, INALCO, 2003.
Bertrand, Jean, *FloreduSénégal : Lexique en Joola*, *Seerer*, *Wolof*, Dakak, Clairafrique, 1967.

Boilat, David, *Grammaire de la langue wolof*, Paris, Imprimerie impériale, 1858.

BoyeldieuPascal, Luc Bouquiaux, Xavier Guinet et Jadith Hedger, *Problèmes de phonologie* : *yakoma*, *rundi*, *sungor*, *wolof*, Paris, SELAF, 1973.

Calvet, Maurice, *Etude phonétique des voyelles du wolof*, Dakar, Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD), 1964.

Calvet, Maurice, « Etude phonétique des voyelles du wolof », *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire* n° 27, Dakar, IFAN, Série B, 1965.

Creissel, Denis et Robert, Stéphane, « Morphologie verbale et organisation discursive de l'énoncé : l'exemple du Tswana et du Wolof », *In Platiel*, *S et R.Kabore (Ed), Les langues d'Afrique Subsaharienne*, Paris, Editions : Ophrys, 1998.

Creissel, Denis & Voisin-Nouguier, Sylvie, « The verbal suffixes of Wolof coding valency changes and the notion of co-participation», *In Konig*, *E&V*. *Gast(Ed), Reciprocals and Reflexives:Cross linguistics and theorical explorations*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2008.

Creissels, Denis, *« Syntaxe générale une introduction typologique: la phrase », 2/2,* Paris, Hermès-Lavoisier, 2006 b.

Dard*,* Jean, *Grammaire wolof ou Méthode pour étudier la langue des Noirs qui habitent les Royaumes de Bourba-Djolof, de Walo, de Bour-Sine, de Saloum, Baol, en Sénégambie ; suivie d'un appendice où sont placées les particularités les plus essentielles des principales langues de l'Afrique Septentrionale,* Paris*,* ImprimerieRoyale, 1926.

Dem, Sierra, *Wolof grammar manual*, Banjul, Peace Corps the Gambia, 1995.

Diagne, Pathé, *Grammaire du wolof moderne*, Présences Africaines, Paris, 1971.

Diallo, Amadou, « Une phonologie du wolof », *Les langues nationales du Sénégal n°78*, Dakar, CLAD, 1981.

Diallo, Amadou Tidiany, « Langues Africaines face aux emprunts arabes », in *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, n°30, 2000.*

Diallo, Amadou Tidiany, « Religion et Innovation lexicale en Afrique Noire », *In Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, n°30, 2000.*

Diouf, Leopold, *Grammaire du* w*olof contemporain*, Tokyo, Tokyo University of Foreign studies, 2001.

Humburger, Lillias, « Le wolof et les Parlers Bantou », *Mémoires de la société de linguistique de Paris*, n° 5, 1912.

Maximilien Guerrin. *Le syntagme nominal en wolof : une approche typologique.* Mémoire de master.Paris : Université Sorbonne Nouvelle, 2011.

Niasse, Ahmed Khalifa, *Le jolfo ou wolof senegalensis : origine et héritages,* L'Harmattan, 2014.

Perrin, Loïc-Michel, *Des représentations du temps en wolof,* Thèse de doctorat en linguistique, Paris, 2005.

Robert, Stéphane, « Aperçu et réflexion sur la négation du wolof ». *Linguistique africaine n°4 [Documents de travail],* 1990.
Robert, Stéphane, « Le wolof, un exemple d'expression morphologique de l'emphase ». *Bulletin de la société de linguistique de ParisLXXXI*, 1986.
Robert, Stéphane, *une approche énonciative du système verbal*: *le cas du wolof*, editions du CNRS, Paris, Collection sciences du langage, 1991.

b) Sur la sociolinguistique africaine

Amstrong, Roger Gelson, « The study of western African languages», Ibadan *University press for the Institude of African studies*, University of Ibadan, 1964.
Dalby, Jean, « Further indigenous of scripts of West Africa: Manding, Wolof, Fulah Alphabets and Yoruba holy writing», *African Language studies*, n°10, 1969.
Barbot, Jean, *Barbot's West African vocabularies*, Liverpool, Centre *of* African Studies, University of Liverpool, 1992.
Faye, Pépin, *Étude du discours mixte et du code-switching français-seereer-wolof : Approches sociolinguistique et psycholinguistique*, Éditions universitaires européennes, Allemagne, 2011.
Mbaya, Maweja, « Pratiques et Attitudes Linguistiques dans l'Afrique d'Aujourd'hui : Le Cas du Sénégal ». In *LINCOM EUROPA,* 2005.
Ndao, Papa Alioune, *Contact de langues au Sénégal*: *étude du code-switching wolof-français en milieu urbain*: *approche linguistique*, *sociolinguistique et pragmatique*. Thèse, Université de Rouan, 1994.
Nunez, Jean François. *L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues.* Paris, Institut National des Langues et Civilisation Orientale, Thèse en cotutelle avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2015.
Thiam, Ndiassé, « La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar: une première approche », *In Langue et Société*, volume 68, n°1, 1994.

D- RÉFÉRENCES SUR L'ARABE DANS LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE

Deme, Abdoulaye, *Les emprunts linguistiques du wolof à l'arabe* (contribution à la lexicologie du wolof), thèse pour le Doctorat (nouveau régime), Université René Descartes-Paris V – SORBONNE, 1994.

Diallo, Amadou Tidiany. « L'arabe et l'Islam au Sénégal : une approche historique, sociale et culturelle ». In *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, n°38 / A, 2008.*

Diene, Cheikh Tidiane, *Les emprunts du wolof à l'arabe*, Mémoire de Maîtrise, Dakar, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, 1996.

Dumestre, Gérard, « Notes à propos des termes bambara empruntés à l'arabe », *Inlanguearabeetlanguesafricaines*, Paris, INALCO / CERMAA / CEROI, 1984.

Fall, Elhadji Moussa, *L'enseignement arabe officiel au Sénégal de 1960* à *1995*, Mémoire de Maîtrise, Dakar, faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta DIOP, 1997.

Labattut, Roger, « Les emprunts du peul à l'arabe », *In Langue arabe et langues africaines*, Paris : INALCO / CERMAA / CEROI, 1984.

Ndoye, Seynabou, *Etudes comparatives du lexique de la religion musulmane dans les inventaires des particularités lexicales du français du Sénégal*, *du Maroc et de la Mauritanie*, Mémoire de maitrise, Dakar, Faculté des Lettres, Université Cheikh Anta Diop, 2002.

Ould Maouloud, Mouhamed et BA Boubakar, « L'esclavage en Mauritanie : mythes ou réalités », *In Revue sociétés africaines et diaspora*, *n°11*, L'Harmattan, 1999.

Samb, Amar, « L'Islam et l'histoire du Sénégal », *In Bulletin de l'institut fondamental d'Afrique Noire*, Dakar, IFAN, série B, Sciences Humaines, tomes XXXIII, Juillet, n°3, 1971.

Taine-Cheikh, Catherine, « De la variation linguistique dans le prêche populaire mauritanien, In Language contact and Language conflict », *In Arabic variation on sociolinguistic theme*, *Aleya Rouchdy (Ed.),* 2002.

Taine - Cheikh, Catherine, « Les hassanophones du Maroc, entre affirmation de soi et auto-reniement », *Langues et stigmatisations sociales au Maghreb*, *Peuples méditerranéens*, *n°79*, 1997.

E- DICTIONNAIRES ET MANUELS

Anderson, Janie Maltie, *AdictionaryofGambianWolof*, Athens GA, University of Georgia, [MA thesis], 1981.

Angrand, Armand Pierre, *Manuelfrançais-wolof,* Dakar, Librairie Maurice Viale, 1940.

Angrand, Armand Pierre, *Manuel wolof,* Dakar, La Maison du Livre, 1943.

Angrand, Armand Pierre, *Manuel français-wolof*, Paris, Langues & Monde, Asiathèque, 1998.

Cissé, Mamadou, *Dictionnaire français-wolof,* Paris, Asiathèque, 1998.

Gamble, David Percy, *Wolof- English dictionary*, London: Research Department, Colonial Office, 1958.

Granet, *Manuel de conversation wolof-français,* Paris*,* 1905.

Guy - Grand, V. J. *Dictionnaire français-wolof*, Lomé (Togo), Mission Catholique, 1890.
Le Robert (sous la direction de Danièle Morvan), Dictionnaire pratique de la langue française, éditions France loisirs, 2002.

ANNEXES

FICHES SIGNALETIQUES DES INFORMATEURS

Informateur N°1	10 ans[1]
Age	F (Fille)
Sexe	6e me
Niveau d'étude	élève
Catégorie socio-professionnelle	LE : AR / FR/ANG, LL : W
Langues parlées	Non
Alternance codique arabe-wolof	0
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	Dakar
Origine régionale	Peul
ethnie	Musulmane sans confrérie
confrérie	

[1] Au Sénégal les mineurs déterminent leur appartenance religieuse par rapport à celle de leurs parents. Cette mineure est issue d'un père et d'une mère qui sont appelés *« Ibadou »*parcequ'ilsn'appartiennentàaucuneconfrérie.

Informateur N°2	11 ans
Age	F (Fille)
Sexe	6e me
Niveau d'étude	élève
Catégorie socio-professionnelle	L.E : AR /FR/ANG/, L.L : W/ M
Langues parlées	Non
Alternance codique arabe-wolof	0
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	Kaolack
Origine régionale	Toucouleur
ethnie	Musulmane sans confrérie
confrérie	12 ans
Informateur N°3	F (Fille)
Age	5e me
Sexe	élève
Niveau d'étude	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Catégorie socio-professionnelle	Non
Langues parlées	0
Alternance codique arabe-wolof	0
Motivation	0
Contexte de communication	Dakar
Exemples retenus	Peul

Origine régionale	Tidiane
ethnie	
confrérie	

Informateur N°4	13 ans
Age	F (Fille)
Sexe	6^{e} me
Niveau d'étude	élève
Catégorie socio-professionnelle	L.E : AR / FR/ANG/, L.L : W/P
Langues parlées	Oui -
Alternance codique arabe-wolof	Manque de compétence en LB
Motivation	Académique/ Social (alternance contrôlée)
Contexte de communication	Xa naa da ngay ***kaḏib*** « *est ce que tu mens ?* »
Exemples retenus	Dakar
Origine régionale	Toucouleur
ethnie	Musulman sans confrérie
confrérie	

Informateur N°5	13 ans
Age	M
Sexe	6e me
Niveau d'étude	élève
Catégorie socio-professionnelle	L.E : AR/ ANG/H, L.L : W
Langues parlées	Oui-
Alternance codique arabe-wolof	Pour maîtriser la LB
Motivation	Académique/ Social (alternance contrôlée)
Contexte de communication	***innazamanu-nā zamanu*** xam-xam ***wa*** mboub mu rëy *« Certes notre époque, est celle de la science et du vêtement de luxe »*
Exemples retenus	Kaolack
Origine régionale	Haoussa
ethnie	Tidiane
confrérie	

Informateur N°6	
Age	13 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/ FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°7	
Age	13 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Humour et Illustration
Contexte de communication	Académique / Social (alternance contrôlée)

Exemples retenus	ay ***tawḥīd*** *« des unicités »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie
Informateur N°8	
Age	13 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/ Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma beug laal ***kura*** bi *« J'aivoulutoucherleballon »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°9	
Age	13 ans

Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°10	
Age	13 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar

ethnie	Wolof
confrérie	Musulmane sans confrérie

Informateur N°11	
Age	13 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/ FR/, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°12	
Age	14 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/ S2

Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Soninké
confrérie	Musulmane sans confrérie

Informateur N°13	
Age	14 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/B/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par plaisir
Contexte de communication	Académique/ Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***anta*** *« j'ai dit toi »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulmane sans confrérie

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

Informateur N°14	
Age	14 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : Wolof
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/ Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***anti*** yaa saac sama règle « c'est toi qui a volé ma règle »
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulmane sans confrérie

Informateur N°15	
Age	14 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	5e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/ FR/ANG, L.L : Wolof
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0

Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°16	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	5^{e} me
Catégorie socio-professionnelle	Elève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : Wolof
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°17	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)

Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/D
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Humour
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ma ne ka ***ţayyibğamīl*** *« jeluiaiditc'estbon »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°18	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/ Social/Religieux (alternance incontrôlée)

Exemples retenus	yeen saay ñu wax ne la ***yaʿnī*** *« parfoisontedit :c'est-à-dire »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°19	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/ Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	kaay ñu dem ci ***maktab*** ba *« onyvaau bureau »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°20	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Familial/Religieux/Social/Académique (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	lan mooy ***bāta*** *« Quesignifiepasser la nuit ? »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°21	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : Wolof
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0

Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°22	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/ Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***ġāliban*** *« jedisleplussouvent »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Musulman sans confrérie

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

Informateur N°23	
Age	16 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/L
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***kayfal-masā*** *« jediscommentvalasoirée »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°24	
Age	16ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	même ci ***ŋāriğ-***u ***maʿhad*** bi *« Même en dehors de l'institut »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride
Informateur N°25	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	Elève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : M / W / P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°26	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)

Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°27	
Age	16 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6eme
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par plaisir
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	damay wax naan ***baʿdaqalīl*** *« jedispeuaprès »*
Origine régionale	Kaolack

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°28	
Age	16 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	xanaa ***laḏīḏ*** *« c'est tellementbon »*
Origine régionale	Louga
ethnie	wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°29	
Age	16 ans
Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	6e me
Catégorie socio-professionnelle	élève

Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui -
Motivation	Par plaisir
Contexte de communication	Académique/ Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***ṣādiq*** laa *« jesuisvéridique »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°30	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°31	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***mağāl***yoo xam ne *« desdomainesquetuconnais »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°32	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	3e
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : wolof
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***yaʿnī*** *« jedisc'est-à-dire »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°33	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	3e
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***fīayimuškila*** *« jedisdansquelproblème ? »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°34	
Age	17 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ay ***mufradāt*** *« desmots »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°35	
Age	17 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ay ***adilla*** *« despreuves »*
Origine régionale	Touba (Diourbel)
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°36	
Age	17 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/ Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	baatu ***muškila*** *« le mot problème »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride
Informateur N°37	

Age	17ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°38	
Age	17ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR /FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Illustration/ par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ay ***baḫṯ***

	« des recherches »
Origine régionale	Dakar
ethnie	Lébou
confrérie	Tidiane

Informateur N°39	
Age	17 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°40	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	yeen ***mağālis*** yi da ñu ciy toog *« onfréquentecertainesécolestraditionnelles »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°41	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	bu may def ay ***munāqaša*** *« Quand je faisdesdébats »*

Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°42	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Pour illustration/ Manque de compétence en LB
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	bu may def ay ***muḥāḍara*** *« quandjefaisdesconférences »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°43	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°44	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)

Exemples retenus	***maʿhad***bi *« l'institut »*
Origine régionale	Touba (Diourbel)
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°45	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***ḫāṣṣatan*** nag ci école bi *« particulièrement dans l'école »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°46	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane
Informateur N°47	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Familial/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	yaw Biteye ***irhābī*** nga

	« toiBiteyetuesunterroriste »
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°48	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	waaw ***falābudda*** *« oui c'est indispensable »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°49	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)

Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par amour de la langue arabe
Contexte de communication	Académique/Familial/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	inndi ***ḥadīṯ*** *« amèneuneparoleprophétique »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°50	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	yeen saay ngay inndi ***adilla***

	« parfoistuapportesdespreuves »
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°51	
Age	18 ans
Sexe	seconde
Niveau d'étude	M (Garçon)
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°52	
Age	18 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	3^{e} me

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB (l'arabe)
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	waaw man naa wax***ilal-liqā*** *« ouijepeuxdireàlaprochaine »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°53	
Age	19ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/ S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***maʿhad***bi *« l'institut »*
Origine régionale	Dakar

ethnie	Seereer
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°54	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	da ngaa bëg lu ***sahl*** *« tuaimeslafacilité »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°55	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève

Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°56	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	may wax***āya*** walla ay ***ḥadīṯ*** *« jecitedesversetsoudesparolesprophétiques »*
Origine régionale	Ziguinchor
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°57	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ci ***maʿhad*** bi *« dansl'institut »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°58	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-

Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Religieux/Académique (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***maʿhab*** bi *« l'institut »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°59	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Stratégie de communication (exclusion d'une personne tièrse de la conversation)
Contexte de communication	Académique/Familial/Social (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ay ***āya*** *« desversets »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Toucouleur

confrérie	Mouride

Informateur N°60	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration/ Obligation surtout sur la religion
Contexte de communication	Académique/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***maʿhad*** bi *« l'institut »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Layène

Informateur N°61	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***makān*** bi nga nekk « *laplaceàlaquelletuesassise* »
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°62	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane
Informateur N°63	

Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°64	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	nga ne ***naᶜm***

	« tudisoui »
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°65	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Peul
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°66	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°67	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	Etudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°68	
Age	19 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : P/W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Familial (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	comme ***kaḏālika*** walla ***bimaʿnā*** *« commecela ou c'est-à-dire »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Peul
confrérie	Tidiane

Informateur N°69	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Manque de compétence en LB (difficulté de trouver le mot approprié en LB).

Contexte de communication	Académique/Familial/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	Parceque ***dalīl*** yu bari ci araab laa koy waxee *« parce qu'ilyabeaucoupdepreuvesquej'apporteenarabe »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°70	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ay ***adilla*** *« despreuves »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°71	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°72	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de mots en LA (difficulté de trouver l'expression en LA).
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)

Exemples retenus	***lāšakka*** ni dama koy utiliser *« je l'utilisesansdoute »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°73	
Age	20 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	AR/FR/ANG, L.L : W/P/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Familial/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	balaa ñu laa door walla ñu lay ***rağm*** *« avantqu'ontefrappeouqu'ontelapide »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Seereer
confrérie	Mouride

Informateur N°74	
Age	20 ans

Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***luġa*** day am ***taʔṯīr*** ci doomu Adama *« lalangueauneinfluencesurl'êtrehumain »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°75	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0

Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°76	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°77	
Age	20 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant

Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***ḥattā*** ci ***muḥāḍara*** sax damay wax français *« Même en conférence je parle français »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride
Informateur N°78	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ñiy def ***fatāwā*** am na ñu mën ***fatāwā*** ci ñoom am na ñu ko mënul « *ceux qui font des fatwas il y a parmi eux qui savent bien les faire* »
Origine régionale	Kaolack

ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°79	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W / P/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude/ Illustration
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***ṭayyib*** ***« jelui disc'est bon »***
Origine régionale	Louga
ethnique	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°80	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève

Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude (influence de la LB)
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***anāmašġūl*** *« je dis je suis occupé »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°81	
Age	21 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de compétence en LB
Contexte de communication	Académique (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ci ***maʿhad*** bi *« dans l'institut »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof

confrérie	Mouride

Informateur N°82	
Age	21 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Pour se vanter (prestige)
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	des fois ma def ko pour ***tafāẖur*** *« desfoisjelefaispourmevanter »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°83	
Age	21 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ma koy ***tarğama*** waat ci wolof *« jeleretraduisenwolof »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°84	
Age	21 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	Etudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°85	
Age	21ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	lii ***baḫṯ maydānī*** la *« ça c'est un travail de terrain »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Seereer
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°86	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/ S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	loolu du ***iğbāriya*** *« celan'estpasuneobligation »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°87	
Age	22 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	araab bi day ***taʔṯīr*** ci sa langue *« l'arabe infuence ta langue maternelle »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°88	
Age	22ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Humour
Contexte de communication	Académique/Social/ Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***muḍḥik*** la *« C'estuncomique »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°89	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0

Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°90	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude/illustration/ Prestige
Contexte de communication	Académique/Social/ Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ay ***miṯāl*** yoo xam ne ay ***miṯāl***-u araab la « *des exemples qui sont en arabe* »
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°91	
Age	22 ans

Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (Alternance contrôlée)
Exemples retenus	bokk na ci ***ḥaqīqatan*** *« véritablement il en fait partie »*
Origine régionale	Fatick
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°92	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***ʿafwan***

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

	« je lui ai demandé pardon »
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°93	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude/ Illustration
Contexte de communication	Social ave les arabisants seulement (Alternance contrôlée)
Exemples retenus	Comme ***taḥakkum*** bi ma ne nii rekk *« le contrôle dans lequel je suis comme ça »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°94	
Age	22ans
Sexe	M(Garçon)

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ci benn ***maǧāl*** *« dans un domaine »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°95	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***maʿhad*** bi

	« l'institut »
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°96	
Age	23 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/S1/D
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude/Illustration
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	day fekk may inndi ay genre-u ***miṯāl*** *« je donne des exemples »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°97	
Age	23 ans
Sexe	F(Fille)

Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Familial (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ana ***šāyu*** bi « *où est le thé »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°98	
Age	23 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiante
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Humour
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ana ***qahwa*** bi « *où est le café »*

Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°99	
Age	23ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ñu ngi dem ci ***maydān*** bi *« nous allons entrer dans le domaine »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°100	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/ H
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	bari na lu may wax ***lākin*** *« je dis souvent mais »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Maure
confrérie	Tidiane

Informateur N°101	
Age	14 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	6^{e} me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Toucouleur

confrérie	Tidiane

Informateur N°102	
Age	14 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°103	
Age	14 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/NG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non

Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°104	
Age	14ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Layène

Informateur N°105	
Age	14 ans

Sexe	F (Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°106	
Age	15 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis

ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°107	
Age	15ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	Elève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/ P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Khadre

Informateur N°108	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/FR, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	0
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°109	
Age	15 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/H/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***taʿāl*** *« je lui ai dis viens »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Maure
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°110	
Age	15 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Seereer
confrérie	Mouride

Informateur N°111	
Age	15 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0

Exemples retenus	0
Origine régionale	Matam
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°112	
Age	15 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : FR/AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°113	
Age	16 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Seconde

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour le plaisir
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	boobu ***ḥadīṯ*** laa inndi *« c'est cette parole prophétique que j'ai rapportée »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°114	
Age	16 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/ S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	maa ngi dem ba ***marratan uḫrā*** *« j'y vais jusqu'à la prochainefois »*
Origine régionale	Thiès

ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°115	
Age	16 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Familial/Académique
Exemples retenus	ma ne ko ***anā lan aḍriba l-qiṭṭa*** *« je lui ai dit que je ne vais pas frapper le chat »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Mouride

Informateur N°116	
Age	17 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de compétence en LB
Contexte de communication	Social/Académique (alternance contrôlée)
Exemples retenus	da ma naan ko ***urīdu an aḏhaba*** *« je lui dis que je veux aller »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°117	
Age	17 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par plaisir
Contexte de communication	Familial/Académique (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***ittaqi l-lāha*** *« je lui ai dit crains Dieu »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°118	
Age	17 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	su may ***munāqaša*** *« quand je discute »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°119	
Age	17 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	4^{e} me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0

Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°120	
Age	17ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°121	
Age	17 ans
Sexe	F(Fille)

Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Social/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne la ***māšāallāh*** *« je te dis s'il plait à Dieu »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°122	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social (alternance hyper contrôlée)

Exemples retenus	ma wax la baat bi ma la waxx ***fa-tabāraka l-lāh***[1] *«que je sois béni par Dieu»*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°123	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

[1] Cette expression est polysémique chez les Sénégalais. Elle peut signifier selon les contextes : « c'est bon », « c'est magnifique », « on est d'accord ».

Informateur N°124	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	4e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°125	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0

Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°126	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	*waaw* ***yaʿnī*** du wolof *« Oui c'est-à-dire n'est pas du wolof»*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°127	
Age	18 ans
Sexe	F(Fille)

Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°128	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer

confrérie	Tidiane

Informateur N°129	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°130	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-

Motivation	Manque de compétence en LB
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***ğumla*** *bi* *« la phrase »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°131	
Age	18 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Peul
confrérie	Tidiane

Informateur N°132	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/B/P/D
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kolda
ethnie	Bambara
confrérie	Tidiane

Informateur N°133	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Familial (alternance contrôlée)

Exemples retenus	Ma ne ***aḏhabu ilās-sūq*** *« j'ai dit que je vais au marché »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°134	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Première
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***maʿhad*** bi *« l'institut »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°135	
Age	19 ans

Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/ANG, L.L : W/ P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	*araab bi bu boobaa day* ***taʔṯīr*** *ci man* *« Ce type d'arabe là en ce moment là m'influence»*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°136	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Familial (Alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***kaḏaba***

	« je lui dis qu'il a menti »
Origine régionale	Thiès
ethnie	wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°137	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique (Alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***kayfa ḥālukum*** *« je dis comment allez vous? »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°138	
Age	19 ans
Sexe	M(Garçon)

Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social avec les arabisants (hyper contrôlée)
Exemples retenus	*ay* ***maṯalan*** *« des mots comme : par exemple »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°139	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (hyper contrôlée)
Exemples retenus	*dama nekkoon di* ***munāqaša*** *ak benn waay* *« j'étais en discussion avec quelqu'un »*

Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°140	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude (forte influence de la LB)
Contexte de communication	Religieux/ Social (Alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***maţalan*** *« je dis par exemple »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°141	
Age	20 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	3e me

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°142	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de compétence en LB
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	*du deeg **kalima** bi* *« il ne comprend pas le mot »*
Origine régionale	Ziguinchor
ethnie	Wolof

confrérie	Tidiane

Informateur N°143	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***ṭabīʿ*** la rekk *« c'est naturel »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°144	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	*Parce que bi ñiy jang daawu ñu* ***tafsīr*** *ci* ***luġatu l-ʿarabiya*** *« parce que lorsqu'on était à l'école on n'interprétait pas en langue arabe »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°145	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof

confrérie	Musulman sans confrérie
Informateur N°146	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	3e me
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/ Familial (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***anāfi l-bayt*** *« je dis que je suis dans la maison »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°147	
Age	20 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non

Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°148	
Age	21 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Social avec les arabisants (Alternance hyper contrôlée).
Exemples retenus	***ḥālaistiṯnāʔī*** la boo dee deff ***muḥāḍara*** *« c'est une situation exceptionnelle quand tu fais une conférence »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°149	
Age	21 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Social avec les arabisants (Alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	*ma koy **tarğama** waat ci wolof* *« je le retraduis en wolof »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°150	
Age	21 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique avec les arabisants (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	faaw nga jël ***kalimaʿarabiya*** *« il faut que tu choisisses un mot arabe »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°151	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude/illustration/Prestige
Contexte de communication	Académique avec les arabisants (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ay ***miṯāl*** yoo xamne *« des exemples que tu connais »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°152	
Age	22 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (hyper contrôlée)
Exemples retenus	*bokk na ci* ***ḥaqīqatan*** *« il en fait réellement partie »*
Origine régionale	Fatick
ethnie	Peul
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°153	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude (influence de la LB)

Contexte de communication	Social/Religieux (Alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ko ***ʿafwan***[1] *« je lui dis pardon »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°154	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude/Illustration
Contexte de communication	Social avec les arabisants
Exemples retenus	***taḥakkum*** bi *« le contrôle »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

[1] Cet énoncé comme tant d'autres ont fait l'objet d'une répétition par plusieurs locuteurs trouvés dans différents endroits pendant notre enquête proprement dite. La répétition de ces énoncés dans notre travail n'est pas unitile, car elle permet de montrer le degré de leur fréquence chez les pratiquants du code-switching arabe-wolof.

Informateur N°155	
Age	22 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°156	
Age	23 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiante
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Humour
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (alternance hyper contrôlée).

Exemples retenus	ana ***qahwa*** bi *« où est le café »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride
Informateur N°157	
Age	23 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	Seconde
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social (alternance hyper controlée)
Exemples retenus	*ana* ***šāyu*** bi *« où est le thé »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane
Informateur N°158	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3

Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux/Social (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	***ṭalaba*** yaa ngi ñëw de *« les étudiants sont en train de venir »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°159	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Pour simplifier la communication
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (alternance hyper contrôlée).
Exemples retenus	***dawriyāt*** yi *« les périodicités »*

Origine régionale	Dakar
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°160	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Social avec les arabisants (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	man naa koo deeg ci ***mafhūm āḫar*** *« je peux le comprendre autrement »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°161	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2

Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude (influence de la LB)/ manque de mots en LA.
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	yeen ***mufradāt*** yi doo ko am ci wolof *« il y a des mots que tu n'as pas en wolof »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°162	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/R/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social avec les arabisants (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	lu muy am ***taʔṯīr*** ci man la

	« c'est du fait qu'elle[1] m'influence »
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Peul
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°163	
Age	24 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W / H
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Social (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	Bari na lu may wax ***lākin*** *« Je dis souvent mais »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Maure
confrérie	Tidiane

Informateur N°164	
Age	24 ans

[1] Ce pronom personnel renvoie à la langue arabe.

Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique (hyper contrôlée)
Exemples retenus	Ban ***sabab*** *moo taxx* ? *« quelle est la cause ? »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°165	
Age	25 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L2
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social avec les arabisants (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	Bi ma ñëwee ba ***iltiḥāq kuliya*** bi laa ko

	commencer *« je l'ai commencé lorsque j'ai rejoint la faculté »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Peul
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°166	
Age	25 ans
Sexe	M (Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°167	
Age	25 ans
Sexe	M(Garçon)

Niveau d'étude	Terminale
Catégorie socio-professionnelle	élève
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Pour maîtriser la LB
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	nga ne ko ***ka-manʿallama-nā*** *« tu lui dis comme celui qui nous a enseigné »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°168	
Age	25 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Humour
Contexte de communication	Social avec les arabisants seulement (alternance hyper contrôlée)

Exemples retenus	*Comme* ma ne ***yā ustāḏ*** *« Comme je dis : ô enseignant religieux ! »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°169	
Age	25 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/S1/H
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°170	
Age	25 ans
Sexe	M(Garçon)

Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°171	
Age	26 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	M1
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof

confrérie	Tidiane

Informateur N°172	
Age	26 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	étudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/M/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	maa ngi sooga comprendre ***mawḍūʿ*** bi *« je viens de comprendre le sujet »*
Origine régionale	Kaolack
ethnique	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°173	
Age	26 ans
Sexe	M(Garçon)
Niveau d'étude	L3
Catégorie socio-professionnelle	Etudiant
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W

Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride
Informateur N°174	
Age	29 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	M2
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe au lycée
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°175	
Age	30 ans

Sexe	M (Homme)
Niveau d'étude	Bac+1
Catégorie socio-professionnelle	Professeur d'arabe au collège
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/ Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ci ***tawḥīd*** *« Dansl'unicité »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°176	
Age	30 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe au collège
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/S1/H
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ma ne ***ahlan wa sahlan***

	« j'ai dit bienvenue »
Origine régionale	Kaolack
ethnie	wolof
confrérie	Khadre

Informateur N°177	
Age	33 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	étude traditionnelle (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	illustration
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***naḫwu*** laay deff *« je fais la grammaire »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°178	
Age	37 ans
Sexe	M (Homme)

Niveau d'étude	M2
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Religieux/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***amīr*** bi *« le chef »*
Origine régionale	Dakar
ethnique	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie
Informateur N°179	
Age	38 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof

confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°180	
Age	39 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°181	
Age	40 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Bac
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui+

Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Poétique/Religieux/Social (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	nga daw tuubi ***ila l-lāhi tawbatan*** *« tu es allé vite vers Allah pour te repentir »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°182	
Age	41 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	études traditionnelles (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude/ illustration
Contexte de communication	Religieux/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	yan ***nuqāt*** la***?*** *« quels sont lespoints ? »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°183	
Age	41 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise en journalisme
Catégorie socio-professionnelle	Journaliste
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG/ESP, L.L : W/S1
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Seereer
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°184	
Age	43 ans
Sexe	M (Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)

Exemples retenus	*ak* ***taʔt̲īr*** bi *« et l'influence »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°185	
Age	44 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Bac
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Maure
confrérie	Khadre

Informateur N°186	
Age	44 ans
Sexe	M(Homme)

Niveau d'étude	études traditionnelle (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Maure
confrérie	Khadre

Informateur N°187	
Age	45 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de la langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	*waxx naa **dabbāsa*** *« j'ai dis agrafeuse »*
Origine régionale	Kaolack

ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°188	
Age	45 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	M2
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P/S1
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Social/ Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***kifāya*** la *« c'est une suffisance »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Toucouleur
confrérie	Musulman sans confrérie
Informateur N°189	
Age	45 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Bac
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P

Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Stratégie de communication (exclusion d'une personne de la communication)
Contexte de communication	Social (alternance hypercontrôlée)
Exemples retenus	sunu ***huna*** bi[1] *« notre dame là »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°190	
Age	46 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof

[1] C'est un énoncé ou expression fantaisiste qu'utilisent certains arabisants wolofophones pour désigner une fille ou femme en guise de plaisanterie.

confrérie	Tidiane

Informateur N°191	
Age	46 ans
Sexe	F(Fille)
Niveau d'étude	Bac
Catégorie socio-professionnelle	Secrétaire à l'institut islamique de Dakar
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par plaisir de montrer qu'on maîtrise l'arabe
Contexte de communication	Administratif/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***ḥadīṯ*** bi *« la parole prophétique »*
Origine régionale	Dakar
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°192	
Age	46 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Bac
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W/P

Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	illustration
Contexte de communication	Académique/ Social/ Religieux
Exemples retenus	ndax ***alā bi-ḏikri l-lāhitaṭmaʾinu l-qulūb*** *« car les cœurs ne se tranquillisent-ils pas par l'évocation de Dieu »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Peul
confrérie	Tidiane

Informateur N°193	
Age	49 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	études traditionnelles (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	xam nga ***maʿnā*** du wolof « tu sais que ce mot n'est pas du wolof»
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°194	
Age	49 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Enseigne de langue arabe
Langues parlées	L.E : ARABE, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***ʿalāqa*** bi am ci dingënte araab bi ak wolof bi *« La relation qui existe entre l'arabe et le wolof »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Wolof
confrérie	Mouride

Informateur N°195	
Age	50 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Guide religieux
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W/P/M/H/B/D
Alternance codique arabe-wolof	Non

Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°196	
Age	51 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	CAP
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique/Social/Religieux (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	Bu nekkee ci ***maḥallu šāhid*** *« si c'est en apparence »*
Origine régionale	Diourbel
ethnie	Sérère
confrérie	Tidiane

Informateur N°197	
Age	51 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	dama koy deff ci ***ʿarabiya*** *« je le fais en arabe »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°198	
Age	53 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	dang koy wax ***naṣṣan*** *« Tu le dis textuellement »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Toucouleur
confrérie	Tidiane

Informateur N°199	
Age	53 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	études traditionnelles (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	illustration
Contexte de communication	Académique/ Religieux
Exemples retenus	nu ñuy firee ***taqwā*** *« la manière dont on interprète la piété »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°200	
Age	54 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, EBR, L.L : W/S1/P
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Manque de mots en LA
Contexte de communication	Académique/Social
Exemples retenus	man nga deff tam ***muḥādaṯa*** *« tu peux aussi faire une conversation »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Seereer
confrérie	Tidiane

Informateur N°201	
Age	56 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	M2
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude

Contexte de communication	Académique/Social (alternance contrôlée)
Exemples retenus	lu ñuy wax ***ʿamūdu l-fikri*** *« ce qu'on appelle le pilier de la réflexion »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°202	
Age	58 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°203	
Age	58 ans

Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ANG, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°204	
Age	58 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR/ESP, L.L : W/S1/M
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Saint-Louis

ethnie	Seereer
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°205	
Age	60 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Académique/Religieux/Social (alternance incontrôlée)
Exemples retenus	ci ***ḥaḍara*** bi la joge *« ça vient de l'assemblée »*
Origine régionale	Saint-Louis
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°206	
Age	60 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Maîtrise
Catégorie socio-professionnelle	Inspecteur de poste

Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui+
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	ana sama ***firāš*** bi *« où est mon lit »*
Origine régionale	Louga
ethnie	Maure
confrérie	Musulman sans confrérie

Informateur N°207	
Age	60 ans
Sexe	M (homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social/Religieux (alternance contrôlée)
Exemples retenus	***luġatu l-aṣliya*** *bi* du feeñ noonu *« la langue originelle n'apparaît pas comme ça »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Wolof

confrérie	Tidiane

Informateur N°208	
Age	60 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	Doctorat
Catégorie socio-professionnelle	Enseignant de langue arabe
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Non
Motivation	0
Contexte de communication	0
Exemples retenus	0
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°209	
Age	71 ans
Sexe	M(Homme)
Niveau d'étude	études traditionnelles (niveau indéterminé)
Catégorie socio-professionnelle	Maître coranique
Langues parlées	L.E : AR, L.L : W
Alternance codique arabe-wolof	Oui-

Motivation	Illustration
Contexte de communication	Académique (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	da nga leen wax ***āya*** firi ko ci wolof *« tu cites un verset et tu le traduis en wolof »*
Origine régionale	Thiès
ethnie	Wolof
confrérie	Tidiane

Informateur N°210	
Age	75 ans
Sexe	M (Homme)
Niveau d'étude	Licence
Catégorie socio-professionnelle	Surveillant
Langues parlées	L.E : AR/FR, L.L : W/P/M
Alternance codique arabe-wolof	Oui-
Motivation	Par habitude
Contexte de communication	Social (alternance hyper contrôlée)
Exemples retenus	ci ʿ***arab*** nga koy mëna waxee *« tu ne peux le dire qu'en arabe »*
Origine régionale	Kaolack
ethnie	Peul
confrérie	Tidiane

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRATIQUANTS AVEC LES CRITÈRES DE SÉLECTION

locuteurs	âge	sexe	ne	nlp	fpac	nm	ncc	nex	or	eth	conf	prof
1	13	m(g)	6e	5	-	1	2	1	DK	touc	msc	élv
2	13	m(g)	6e	4	-	1	2	1	KL	h	tid	élv
3	13	m(g)	5e	4	-	2	2	1	DK	w	msc	élv
4	13	m(g)	5e	3	-	1	2	1	DK	w	tid	élv
5	14	f(flle)	6e	6	-	1	2	1	DK	w	msc	élv
6	14	f(flle)	6e	3	-	1	2	1	DK	w	msc	élv
7	15	m(g)	2nd	4	+	1	3	1	KL	w	tid	élv
8	15	m(g)	2nd	4	+	1	3	1	LG	w	tid	élv
9	15	m(g)	1e	3	+	1	3	1	KL	w	tid	élv
10	16	m(g)	ter	4	+	1	4	1	TH	w	msc	élv
11	16	m(g)	2nd	6	+	1	3	1	TH	s	msc	élv
12	16	f(flle)	4e	5	-	1	2	1	ST.L	w	tid	élv
13	16	m(g)	1e	4	+	1	3	1	TH	w	mour	élv
14	16	f(flle)	6e	3	-	1	2	1	KL	w	tid	élv
15	16	f(flle)	6e	4	-	1	1	1	LG	w	tid	élv
16	16	f(flle)	6e	3	-	1	2	1	LG	w	mour	élv
17	16	m(g)	1e	6	+	1	3	1	KL	w	tid	élv
18	16	m(g)	3e	4	-	1	2	1	TH	w	tid	élv
19	16	m(g)	3e	4	-	1	2	1	TH	w	mour	élv
20	17	m(g)	2nd	2	-	1	2	1	LG	w	tid	élv
21	17	m(g)	2nd	2	+	1	3	1	DL	w	mour	élv
22	17	m(g)	2nd	4	-	1	2	1	DL	w	mour	élv
23	17	m(g)	2nd	4	+	2	3	1	DK	léb	tid	élv
24	18	m(g)	2nd	4	+	1	3	1	LG	w	mour	élv
25	18	m(g)	1e	3	+	1	3	1	DK	w	tid	élv
26	18	m(g)	1e	4	+	2	3	1	DL	w	mour	élv
27	18	m(g)	2nd	2	+	1	2	1	DL	w	mour	élv
28	18	m(g)	2nd	4	+	1	3	1	DL	w	tid	élv
29	18	m(g)	2nd	3	+	1	4	1	KL	w	tid	élv
30	18	m(g)	3e	4	-	1	2	1	TH	w	mour	élv

locuteurs	âge	sexe	ne	nlp	fpac	nm	ncc	nex	or	eth	conf	prof
31	18	m(g)	1e	3	+	1	3	1	DK	w	msc	élv
32	18	m(g)	ter	4	+	1	3	1	DK	w	tid	élv
33	18	m(g)	3e	4	-	1	2	1	TH	touc	tid	élv
34	19	m(g)	1e	5	-	1	2	1	DK	s	msc	élv
35	19	m(g)	1e	4	-	1	2	1	DK	w	tid	élv
36	19	m(g)	1e	4	+	1	3	1	ZG	touc	tid	élv
37	19	m(g)	1e	5	-	1	2	1	DK	w	mour	élv
38	19	m(g)	2nd	2	-	1	2	1	TH	w	tid	élv
39	19	m(g)	ter	5	+	1	3	1	DL	touc	mour	élv
40	19	m(g)	2nd	4	-	2	2	1	DK	w	lay	élv
41	19	m(g)	2nd	4	+	1	3	1	DL	w	mour	élv
42	19	m(g)	ter	4	+	1	3	1	LG	w	tid	élv
43	19	m(g)	ter	4	-	1	1	1	TH	peul	tid	élv
44	19	m(g)	1e	4	+	1	4	1	DL	w	mour	élv
45	19	m(g)	1e	5	+	1	3	1	TH	s	tiv	élv
46	19	m(g)	ter	4	-	1	2	1	TH	w	tid	élv
47	20	m(g)	1e	6	+	1	4	1	DK	s	mour	élv
48	20	m(g)	L1	4	+	1	3	1	DL	w	mour	étud
49	20	m(g)	L1	3	+	1	3	1	TH	w	mour	étud
50	20	m(g)	ter	4	+	1	3	1	KL	w	tid	élv
51	20	m(g)	1e	6	+	2	3	1	LG	w	msc	élv
52	20	m(g)	1e	4	+	1	3	1	DK	w	tid	élv
53	21	m(g)	1e	4	-	1	1	1	LG	w	mour	élv
54	21	m(g)	ter	4	+	1	3	1	TH	w	msc	élv
55	21	m(g)	M1	3	-	1	1	1	DK	w	tid	étud
56	21	m(g)	L2	4	-	1	2	1	DL	s	msc	étud
57	22	m(g)	Ter	5	+	1	3	1	TH	w	tid	élv
58	22	m(g)	2nd	3	+	1	3	1	TH	w	mour	élv
59	22	m(g)	L1	4	-	1	3	1	KL	w	msc	étud
60	22	m(g)	L2	3	+	3	3	1	LG	w	mour	étud

locuteurs	âge	sexe	ne	nlp	fpac	nm	ncc	nex	or	eth	conf	prof
61	22	m(g)	L2	4	-	1	1	1	FCK	touc	msc	étud
62	22	m(g)	L2	4	-	1	2	1	DL	w	mour	étud
63	22	m(g)	L2	3	-	2	1	1	DL	w	mour	étud
64	22	m(g)	1e	2	+	1	3	1	DK	w	msc	étud
65	22	m(g)	1e	2	+	1	3	1	TH	w	msc	étud
66	23	m(g)	L1	5	+	2	3	1	TH	s	tid	élv
67	23	f(flle)	2nd	4	-	1	1	1	DK	w	tid	élv
68	23	f(flle)	L3	4	-	1	1	1	DL	w	mour	élv
69	23	m(g)	ter	4	-	1	2	1	TH	w	msc	élv
70	24	m(g)	ter	5	-	1	1	1	DK	mau	tid	élv
71	15	m(g)	4e	6	-	1	2	1	ST.L	mau	msc	élv
72	16	m(g)	2nd	2	-	1	2	1	ST.L	w	tid	élv
73	16	m(g)	3e	5	-	1	2	1	TH	s	tid	élv
74	16	m(g)	4e	4	-	1	2	1	ST.L	touc	mour	élv
75	17	m(g)	4e	3	-	1	2	1	ST.L	w	tid	élv
76	17	m(g)	3e	4	-	1	2	1	TH	touc	tid	élv
77	17	m(g)	1e	2	+	1	3	1	ST.L	w	tid	élv
78	17	f(flle)	3e	4	+	1	3	1	TH	w	tid	élv
79	18	m(g)	3e	4	-	1	1	1	TH	w	tid	élv
80	18	m(g)	3e	3	-	1	2	1	TH	s	tid	élv
81	18	m(g)	2nd	2	-	1	2	1	DK	w	tid	élv
82	19	m(g)	3e	5	-	1	2	1	TH	touc	tid	élv
83	19	m(g)	1e	2	+	1	3	1	LG	w	msc	élv
84	19	m(g)	ter	4	+	1	2	1	ST.L	touc	msc	élv
85	19	m(g)	3e	3	-	1	2	1	TH	w	mour	élv
86	19	m(g)	3e	2	-	1	1	1	LG	w	tid	élv
87	19	m(g)	L3	3	-	1	1	1	LG	w	mour	élv
88	20	m(g)	M1	2	-	1	1	1	LG	w	msc	étud
89	20	m(g)	L1	4	-	1	2	1	LG	w	msc	étud
90	20	m(g)	ter	2	-	1	2	1	ZG	w	tid	Elv

locuteurs	âge	sexe	ne	nlp	fpac	nm	ncc	nex	or	eth	conf	prof
91	20	m(g)	ter	4	-	1	2	1	ST.L	w	tid	élv
92	20	m(g)	ter	3	-	1	2	1	DK	w	tid	élv
93	20	m(g)	3e	3	-	1	2	1	TH	S1	tid	élv
94	21	m(g)	L3	4	-	1	1	1	DL	w	mour	élv
95	21	m(g)	M1	3	-	1	1	1	DK	w	tid	étud
96	21	m(g)	ter	4	-	1	1	1	DL	w	msc	élv
97	22	m(g)	L2	3	-	3	1	1	LG	w	mour	étud
98	22	m(g)	L2	4	-	1	1	1	FCK	peul	msc	étud
99	22	m(g)	L2	4	-	1	2	1	DL	w	mour	étud
100	22	m(g)	L2	3	-	2	1	1	DL	w	mour	étud
101	23	f(flle)	L3	4	-	1	1	1	DL	w	mour	étud
102	23	m(g)	2nd	4	-	1	1	1	DK	w	tid	élv
103	24	m(g)	L3	3	+	1	3	1	DK	w	tid	étud
104	24	m(g)	L1	5	-	1	1	1	DK	touc	tid	étud
105	24	m(g)	M1	2	-	1	1	1	LG	w	msc	étud
106	24	m(g)	L2	3	+	1	3	1	KL	touc	msc	étud
107	24	m(g)	L2	5	-	1	1	1	KL	peul	msc	étud
108	24	m(g)	ter	5	-	1	1	1	DK	mau	tid	étud
109	24	m(g)	L3	4	-	1	1	1	LG	touc	msc	étud
110	25	m(g)	L2	5	-	1	1	1	DK	peul	msc	étud
111	25	m(g)	ter	3	+	1	3	1	DK	w	tid	élv
112	25	m(g)	L3	4	-	1	1	1	DL	w	mour	étud
113	26	m(g)	L3	4	-	1	1	1	KL	w	msc	étud
114	30	m(h)	L 1	3	+	1	3	1	DK	w	msc	ensa
115	30	m(h)	L	6	-	1	2	1	KL	touc	kh	ensa
116	33	m(h)	NI	3	-	1	2	1	ST.L	touc	tid	mc
117	37	m(h)	M2	3	+	1	2	1	DK	w	msc	ensa
118	40	m(h)	Bac	3	+	1	4	1	TH	touc	tid	mc
119	41	m(h)	NI	2	-	2	2	1	DL	w	mour	mc
120	43	m(h)	doc	4	+	1	3	1	KL	w	tid	Ensa

locuteurs	âge	sexe	ne	nlp	fpac	nm	ncc	nex	or	eth	conf	prof
121	45	m(h)	mait	3	-	1	2	1	KL	w	tid	ensa
122	45	m(h)	M	5	-	1	2	1	ST.L	touc	msc	ensa
123	45	m(h)	Bac	4	-	1	1	1	LG	touc	tid	ensa
124	46	f(fm)	Bac	3	-	1	2	1	DK	w	tid	secr
125	46	m(h)	Bac	3	+	1	3	1	TH	peul	tid	ensa
126	49	m(h)	NI	2	-	1	2	1	DL	w	mour	mc
127	49	m(h)	maît	2	-	1	2	1	DL	w	mour	ensa
128	51	m(h)	cap	2	-	1	3	1	DL	S1	tid	ensa
129	51	m(h)	L	3	-	1	2	1	TH	w	tid	ensa
130	53	m(h)	maît	4	-	1	2	1	TH	touc	tid	ensa
131	53	m(h)	mait	4	-	1	2	1	LG	w	tid	mc
132	54	m(h)	mait	7	-	1	2	1	TH	S1	tid	ensa
133	56	m(h)	M	4	-	1	1	1	KL	w	msc	ensa
134	60	m(h)	mait	3	+	1	3	1	ST.L	w	tid	ensa
135	60	m(h)	mait	3	+	1	2	1	LG	mau	msc	insp
136	60	m(h)	L	2	-	1	2	1	KL	w	tid	ensa
137	71	m(h)	NI	2	-	1	1	1	TH	w	tid	mc
138	75	m(h)	L	5	-	1	1	1	KL	peul	tid	surv

CORPUS N°1

Informateur A.L

Profession : EtudiantArabisant

E1 : li tax ñu daje fi tay mooy bess bi nga xam ne moy anniversaire ru ***rasūlil-lāhi***
Nous sommes réunis ici pour parler de l'anniversaire du messager de Dieu
E 2 : leen rek nekoon fi tudoon ***Allah***
Il n'existe qu'un seul élément qui s'appelait Dieu
E3: ***Allāh*** rek moo fi newoon
C'est Dieu seul qui était là
E4 : muy cumaasse teere ***tāriḫ*** am boobu di ***ḫilāṣu ḍ-ḍahab***
Dans l'introduction de son livre d'histoire intitulé l'or
E 5 : loola yit bu fekeen teni dafa naxaree leeral da ñuy delu waat ci ***al-qurʾān***
On se réfère au Coran pour clarifier cela
E6 : mu dajele malaaka yi neleen da maa fass yeene teg ci kaw suuf ab ***ḫalīfa***
Il réunit les Anges et leur dit qu'il voulut mettre un vicaire sur terre
E7: sunu boroom di wax ci ***al-qurʾān*** naan ***walaqad karram-nā banī ādama***
Notre Seigneur dit dans le Coran : nous avons honnoré les fils d'Adam
E8 : beneen parti bi mooy ***nafsu*** ak ruu
L'autre partie concerne l'esprit et l'âme
E9:***nafsu*** mi kay may muy xalaat
L'esprit qui lui permet de réfléchir
E10: ***nafsu*** mi nga xamne moo koy may mu am ag ñor li ñaa tudee maturité
L'esprit qui lui permet d'avoir ce qu'on appelle maturité
E11:***nafsu*** mooma moom la sunu borom di waxal
C'est à cet esprit que s'adresse notre Seigneur
E12:***ṣaḥābā*** amitmusuñukoofeete
Ses compagnons aussi ne l'ont jamais fêté
E13:ñatoopcañoom-itñuleentudee ***atābi ʿīn*** itmusuñukoofeete
Leurs successeurs aussi appelés suiveurs ne l'ont jamais fêté
E14: konyeenliingeenideff ***bid ʿa*** la
Donc ce que vous faites est une innovation
E15: loola yit doon ab ***ḥadīṯ*** bu werr ci ***ḥadīṯ*** yi nga xam ne eksina ci ñun
Cela aussi est une parole parmi les paroles du Prophète

E16: bu fekkee ubbi nañ ***ẖilāṣu ḏ-ḏahab*** faaw ñu ubbi ***ǧazbu l-qulūb***

Après avoir ouvert l'or nous allons ouvrir l'attraction des cœurs

E17: sëñ bi nee na la xamal ne mooy *aḥmad*

Le marabout dit que c'est le loué

E18: ***nabiyu-nā*** mi nga xam ne mooy bunt-u ñub

Notre Prophète qui est la porte de la guidée

E19: ñub moo ma di lu am solo sëñ bi diko tudu ci ***qaṣīda*** yu bari

La guidée est très importante car le marabout le dit dans bon nombre de ses poèmes

Informateur M.D1

Profession : Maîtrecoranique

E1: bu nit ki yemook takandeer am nak fala ***muẖtār*** ba yem

Le temps préférable s'arrête là où la personne est égale à son ombre

E2: timis moom ***muẖtār*** am gudud lool

Le temps préférable du crépuscule n'est pas trop long

E3:***muẖtār*** mi da fa jott te amul been ngant

Le temps préférable est arrivé alors qu'il n'a aucun empêchement

E4: ginaaw juli subë doo fa saña ***nāfila***

Après la prière de l'aube tu n'as plus le droit de faire une prière obligatoire

E5: ***imām*** bi nga xam ne mooy jiite jumaa ja

L'imam qui a dirigé la prière du vendredi

E6: dugu na ca jumaa ja ba yeeg ci kaw ***minba r***ba

Il est entré dans la mosquée et monté sur la chaire

E7: ***imām*** ji ci boop-am

L'imam lui-même

E8: ***imām*** ja da faa toog ngir ay soxlay boop-am

L'imam y est resté pour ses propres affaires

E9: ***al-qurʾān*** kay amul waxtu saa yu la neexee jang ko

Il n'y pas de temps précis pour la lecture du Coran

E10: ñaari xeetu xam xam ñoo am ʿ***ilmuẓ-ẓāhir*** ak ʿ***ilmul-bāṭin***

Il y a deux types de science: la science apparente et la science cachée

E11: bu ñëgë bi moom mooyʿ***ilmuẓ-ẓāhir***

La prière est la science apparente

E12: moom mooy ***fiqh*** rekk

C'est la jurisprudence

E13: liñ naan ***šarīʿa*** rekk

Ce qu'on appelle la charia

E14: ñaareel bi mooy ***taṣṣawuf***

Lesecondest le soufisme

E15: ***taṣṣawuf*** moom lika taxa jug mooy jikoy nit ki defaru

Le soufisme permet à l'individu de perfectionner son caractère

E16: ***fiqh*** la wara jiitël ba noopi door cee teg ***taṣṣawuf***

Il doit apprendre la jurisprudence d'abord avant d'apprendre le soufisme

Informateur A.D

Profession : Professeur d'arabe dans l'enseignement moyen et secondaire

E1 : mbook yi ganaaw bi ñu santee yalla ***subḥānahū wa taʿālā***

Mes chers frères après avoir remercié le Seigneur exalté soit-il

E2 : juli ci ***muḥammad ṣalla lāhu alayhi wa sallam***

Prière sur le Prophète paix et salut sur lui

E3: diko dolli ñaanal moom ak ay ***ṣaḥabā*** am

On prie sur lui et sur ses Compagnons

E4 : yalla saxal la ci ba bess beenc mu tabbal la ***al-ǧanna***

Que Dieu raffermisse ses pas jusqu'au jour de la résurection

E5 : ña nga xamne ñooy ***ṣaḥābatu l-kirām riḍwānu l-lāhi ʿalayhim aǧmaʿīn***

Ceux qui sont les compagnons que Dieu soit satisfait d'eux

E6: taxaw samonteek li nga xamne mooy ***islām***

Faire en sorte que l'islam soit préservé

E7 : daff ñu jox ***al-qurʾān*** te ***al-qurʾān*** boobu di ñu wax ay ***āya***

Il nous a donné le Coran qui contient des versets

E8 : am na ñu ñaari jiko ***ẓalūm*** ay tooñ kat lañu ***ǧahūl*** ñu reer la ñu

Nous avons deux défauts, nous sommes des égarés et des ignorants

E9 : ***ḥadīṯ*** bi koy firndeel

La Parole du Prophète qui le prouve

E10 : muy wax jaam yi naan leen ***yā ʿibādī***

Il dit aux serviteurs : ô mes serviteurs !

E11 : li nga xamne moom la ***al-qurʾān*** bëg ***suna*** bëg ko

Ce que le Coran et la tradition prophétique aiment

E12 : bu ngeen amoon xol bu bonn mel ni ***iblīs***

Si vous aviez un mauvais cœur comme celui satan

E13 : yalla mu ne ***mā ʿindakum yanfad***

Dieu a dit ce que vous possédez est périssable

E14 : waaye mu ne ***wa mā ʿinda l-lāhi*** luy dess la ba ***yama l-qiyām***

Mais il a dit ce qui est au près de Dieu ne finira jamais jusqu'au jour de la résurrection

Informateur O.S

Profession : archivistes et documentalistes

E1 : boroom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Notre Seigneur exalté soit il

E2 : yonenti bi ***ʿalayhi ṣalātu wa s-salām***

Le Prophète paix et salut sur lui

E3 : mbok yi na ñu bok xam dayoo ***al-qurʾān***-u boroom bi ***subḥānahū wa ta ʿālā***

Mes chers frères soyons sonscients du Coran du Seigneur exalté soit il

E4 : nit ki nag mënul texe ludul ci ***al-qurʾān***

La personne ne peut réussir qu'avec le Coran

E5 : beppu texeedi mungi nek ci dëdu teere boroom bi ***subḥānahū wa ta ʿālā***

Tout le malheur se trouve dans le fait de détourner du livre du Seigneur exalté soit il

E6 : bë leegi mu ne ***inna hāḏa l-qur ʾāna yahdī li l-latī hiya aqwam***

Il dit encore que ce Coran guide vers ce qu'il y a de plus droit

E7 : ***al-qurʾān*** boobu niko boroom bi waxee ***kifāya***-la

Ce Coran nous suffit comme l'a dit le Seigneur

E8 : ***al-qurʾān*** boobu

Ce Coran là

E9 : comme niko boroom bi ***subḥānahū wa ta ʿālā*** waxee

Comme le Seigneur exalté soit il l'a dit

E10: been ***ṣahābī*** dafa ñëwoon ci moom laac ko lan moo nekoon jiko yonenti bi

Il y avait un compagnon qui était venu lui poser la question de savoir quel était le caractère du Prophète.

E11 : kon daal ***al-ḫuluqu huwa d-dīnu kuluh***

Donc le bon comportement est la base de la religion

E12 : ñaareel bi mooy ***iḫlāṣu n-niyah***

Le second concerne la sincérité

E13 : bi nga xamne mooy ñeteel bi mooy ***ḥusnu l-ḫuluq***

Le troisième concerne le bon caractère

Informateur E.G

Profession : Ingénieur en génie civil

E1: borom bi ***tabāraka wa taʿālā***
Le Seigneur béni soit-il
E2 : yonenti bi ***muḥammad ṣalla l-lāhu ʿalayhiwasallam***
Le Prophète Mouhammad paix et salut sur lui
E3 :ñoo ngi deenk sunu boop di leen deenk ragal yalla ***subḥānahū wa taʿālā***
Nous vous recommandons ainsi qu'à nous même le fait de craindre le Seigneur exalté soit-il
E4 : borom bi ***tabāraka wa taʿālā*** alak leen wala mbugël leen
Le Seigneur béni soit il les châtie
E5 : boroom bi ***tabāraka wa taʿālā*** gërëm leen
Le Seigneur béni soit il les a agréés
E6 : been bess yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam*** toog ak ***ṣaḥāba*** yi
Un jour le Prophète paix et salut sur lui était assis avec les Compagnons
E7 : ***qiṣṣa*** bi nga xamante ni moom moo neek sujet ***ẖuṭba*** teyy bi
L'histoire qui fait l'objet du sermon d'aujourd'hui
E8 : da ñoo ñaan boram bi ***tabāraka wa taʿālā***
Ils ont demandé le Seigneur béni soit-il
E9: mune yaw borom bi ***tabāraka wa taʿālā***
Il dit toi le Seigneur béni sois-tu
E10 : yaw borom bi ***tabāraka wa taʿālā*** yall nang ñu mucël fii
Toi le Seigneur exalté sois-tu sauves-nous de cette situation
E11 : ndaw si daal di koy wax ragalal borom bi ***tabāraka wa taʿālā***
La femme lui dit de craindre le Seigneur béni soit-il
E12:***qiṣṣa*** bii day jangale mbir yu am solo
Cette histoire contient des enseignements importants
E13 : lu ama am solo jëlee nëñ ko ci ***ẖadīṯ*** bi nga xam ne ***muttafaqun ʿalayhi*** la
De cette parole prophétique qui est unanimement reconnue authentique nous avons tirés des enseignements très importants
E14 : mbooki julit yi liñ mënë jankaat ba tayy ci ***ẖadīṯ*** bii moom mooy teye sa bopp
Chers frères nous pouvons également apprendre à travers cette parole prophétique ce qu'on appelle l'abstinence
E15 : naka noonu la ka yalla ***subḥānahū wa taʿālā*** waxee woon
Le Seigneur exalté soit-il l'avait dit ainsi
E16 : te yaakaar naa loolu romboon na fi ci ganaw ***ẖuṭba*** buñ fi defoon

Et je pense que cela a été déjà abordé ici dans l'un de nos sermons

E17 : ci li nga xam ne moom mooy ***attawaṣṣul***

Dans ce qui est connu comme invocation

Informateur A.T

Profession : Etudiant en sciences économiques et gestion

E1 : borom bi ***subḥānaḥū wa taʿālā***

Le Seigneur exalté soit- il

E2 : tegoon na ko ci loxoom ba keroog muy taxaw ci ***ḥaǧǧatu l-wadāʿa***

Il le lui avait confié jusqu'au jour du pélérinage d'Adieu

E3 : ñoo ngi ñaanal ñi nga xamne mooy ay ***ṣaḥāba***-am

Nous prions pour ses compagnons

E4 : ak keep ki nga xamente ne tegu nga ci yoon wi ba ***ilā yawmi d-dīn***

Et tous ceux qui se sont mis sur ce chemin jusqu'au jour de la résurrection

E5 : mbook yi ci yalla sunu ***ḫuṭba*** teyy da ñuy jeemë waxx ci ***addaʿwa***

Les frères en Allah à travers notre sermon d'aujourd'hui nous essayerons de parler du prêche

E6 : borom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Le Seigneur exalté soit-il

E7 : borom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Le Seigneur exalté soit-il

E8 : ñu ngë woon ci ***ʿālamu l-arwāḥ***

Nous étions dans le monde des âmes

E9 : borom bi waxoon ne ***alastu bi-rabbikum***

Le Seigneur avait dit : ne suis-je pas votre maître ?

E10 : ñun ñëpp ñu ni ko ***balā***

Nous avons tous dit si

E11 : keroog ba nga xamente ne wacee na ñu jëlle ñu ci ***ʿālamu l-arwāḥ***

Le jour où Il nous a fait quitter le monde des âmes

E12 : ñu neek ñi nga xamente ne ñooy ***umma*** bi gën ci ***umma*** yi

Nous somme la meilleure des communautés

E13 : ***umma*** bi gën ci ***umma*** yi mooy ***umma*** yonenti yalla ***muḥammad***

La meilleure des communautés est celle du Prophète Mouhammad

E14 : kon yalla ***subḥānahū wa taʿālā*** tanneef la ñu ci moom

Donc nous sommes choisis par Dieu exalté soit-il

E15 : yalla ***subḥānahū wa taʿālā***

Dieu exalté soit-il

E16 : borom boobu ***subḥānahū wa taʿālā***

Ce Seigneur là exalté soit-il

E17 : ***malāʾika*** yi kerog da ñoo daa di waaru ci borom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Ce jour là les Anges étaient étonnés de la décision du Seigneur exalté soit-il

E18: li nga xamente ni mooy ***hiğra***

Ce qui est connu comme étant l'hégire

E19: responsabilité boobu taxoon ***ṣaḥāba*** yi bayyi seeni alal

Cette responsabilité qui fut la cause pour laquelle les Compagnons ont laissé leur richesse

E20: li nga xamoonte ni amoon nan kë cë ***awal***

Ce que nous avions au début

E21: nee na ***faṭūbā li l-ġurabā***

Il a dit le succès est aux marginaux

E22: mais da nu am been ***hadaf*** been objectif bu leer

Mais nous avons un objectif clair

E23: ***ustāḏ*** yaa ngi wax partout

Les religieux religieux sont en train de parler partout

E24: li ka amal solo mooy ay julit yu and ci li nga xamente ne mooy ***īmān***

Ce qui est important pour Lui (Dieu) des gens qui sont unis autour de la foi

E25: munul neek doon te am na ay ***ḥadīṯ*** yu ñëw di ko contredire

C'est pas possible même s'il y a une parole prophétique qui dit le contraire

E26: ***ḥablu l-lāhi*** mooy ***īmān***

La corde de Dieu signifie la foi

E27: état bi ñoo mënë soppi li xew ***ustāḏ*** yi munu ñu soppi dëkk

C'est l'état qui peut changer la situation, les enseignants religieux ne peuvent pas changer la situation du pays

Informateur M.D2

Profession: Etudiant en mathématiques

E1: sahaaba bu ko nettali mooy ***abī hurayra raḍiya l-lāhu taʿālā ʿanhu***

le compagnon qui l'a rapporté est Abouhourayra qu'Allah l'agrée

E2: ***ḥadīṯ*** bi ***muttafaqun ʿalayhi*** la

La parole prophétique en question, est unanimement reconnue authentique

E3: ***imām buḫārī*** ak ***imām muslim*** daa di nañ koy geenee ci seen ***saḥīḥ***.

L'Imam Boukhary et Mouslime l'ont rapporté dans leur collection authentique

E4: Comme ***ḥadīṯ*** bi ni mu dikkee rek

Comme la parole prophétique a été rapportée

E5:mu daa di wax ni ***sabʿatun yuẓilluhumu l-lāhu fīẓillihī yawma lā ẓilla illā ẓiluhū***

Il a dit : "sept catégories de personnes seront ombragées sous l'ombre de Dieu le jour où il n'y aura point d'ombre que la sienne"

E6: yalla ***subḥānahū wa taʿālā*** dina leen keral ëllëk ***yawma l-qiyām***

Dieu exalté soit-il les protégera le jour de résurrection

E7: borom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Dieu exalté soit-il

E8: ci peencu borom bi ***subḥānahū wa taʿālā***

Dans l'assemblée du Seigneur exalté soit-il

E9: taxawaay bi li miy metti yëpp yalla ***subḥānahū wa taʿālā*** di na ko ci seepi

Quelque soit les difficultés Dieu exalté soit-il le sauvera

E10: kim ci ñëk tudu moom mooy ***imāmun ʿādilun***

Le premier est un responsable honnête

E11: li ñiy tudee ***al-ʿadlu*** manndu dafa di jikko bu am solo

Ce qu'on appelle la justice, elle est très importante

E12: mooy ***imāmun ʿādil***

C'est le responsable juste ou honnête

E13: ñaareel bi ci tegu mooy ***šābbun našaʾa fī ʿibādati l-lāhi***

Le deuxième est un jeune qui a grandi dans l'adoration de Dieu

E14: dafa jeexal jeunesse-am ci toop yalla ***subḥānahū wa taʿālā***

Il a terminé sa jeunesse dans le sentier de Dieu exalté soit-il

E15: te ab ***ṭāʿa*** buñ ko waxee moom mooy ***imtiṯālu bi-awāmiri l-lāhi***

Obéissance est synonyme du fait de suivre les ordres de Dieu

E16: mooy nit ki daal di tënku ci leep lu ko yalla ***subḥānahū wa taʿālā*** digël

Ce qui veut dire que la personne doit se conformer aux ordres de Dieu

E17: daa di wan ginaaw yoonu ***šayṭān*** ak beppu yoon bu nga xam ne yoon bu bon la

Se détourner de Satan et de tout mauvais chemin

E18: bu fekkee da nga dellu ci ***al-qurʾān***

Si tu retournes vers le Coran

E19: boo delloo ci ***sūratu l-anbiyā***

Si tu te réfères au chapitre des Prophètes

E20: yalla dimbëli ko moom mu neek ci ***tawḥīd*** di weetël borom bi

Dieu lui a permis de vivre en étant monothéiste

E21: yonenti yalla ***ibrāhīm*** ñëw di leen woo ci ***tawḥīd***

Le Prophète Abraham est venu les appeler vers le monotéisme

E22: joxx nan ko ***ḥukmu***

On lui a confié la justice

E23: ñeteel bi mu ne ***wa rağulun qalbuhū muʿallaqun bi-l-masāğid***

Le troisième est un homme dont le coeur est attaché aux mosquées

E24: si ndogo ***ṣaḥāba*** yi la bokkoon

Il faisait partie des disciples des Compagnons

Informateur O.D

Profession : Etudiant en gestion

E1 : mooy ***sunna*** yi

C'est les traditions

E2 : ***sunna*** yoo yu bi ci ñëkk moom mooy ***attabkīru fī ḏ-ḏihābi ila l-masğid***

La première tradition parmi ces traditions, est le fait d'aller tôt vers les mosquées

E3 : muy waxx si been ***ḥadīṯ***

Il dit dans un hadith

E4 : ñaareelu ***sunna*** yi moom mooy nit ki daal di def ñaan

La deuxième tradition consiste à faire des invocations

E5 : ñeteeli ***suna*** yi ci nit ki buy dem jakka mooy ***al-mašyu bi s-sakīnati wa l-waqār***

La troisième tradition consiste à marcher tranquillement en allant à la mosquée

E6 : maanaam li nga xamantene mooy ***iqāma***

C'est ce qu'on appelle la mise en place de la prière

E7 : da nga wara moytu leep loo xamantene da fa ***ḥarām***

Tu dois faire attention à tout ce qui est illicite

E8: moom mooy ***allāhumma innī asʾaluka min faḍlika***

C'est l'invocation suivante: ô Dieu accorde moi de ta grâce

E9: book na si ***sunna*** yi ba tey moom mooy nit ki daal di jiitël tanki ndey joor-am

Il fait partie des traditions le fait d'entrer dans la mosquée avec le pied droit

E10: ci been ***ḥadīṯ***

Dans une parole prophétique

E11: lu ñuy wax ***tāḥiyātu l-masğid***

Ce qu'on appelle salutation de la mosquée

E12: loolu dafa laaj maanaam li nga xam ne mooy tektal ci ***qurʾān***

Cela nécessite une preuve dans le Coran

Informateur S.L.S

Profession: Maître coranique

E1- kon ñu ngui jaang ***kifāyatu ṭ-ṭulāb***

Donc nous sommes en train d'étudier le livre intitulé "l'autosuffisance des étudiants"

E2- ***nāqiṣ*** la

C'est une réduction

E3- ana ***ismu*** ba ak ***ẖabar***- am

Où est le nom et le prédicat

E4- maanaam am na ci ***alqurʾān***

C'est à dire ça existe dans le Coran

E5- ni nga xam ne noo nu la ñuy firee ***taqwā***

La manière dont on interprète la piété

E6- mooy ***iğtināb mā nahā maʿa imtiṯāli amrihī***

C'est le fait de s'éloigner des interdits et de s'accrocher aux ordres

E7- moo taxx ***ṭalabu l-ʿilmi farīḍatun ʿalā kulli muslimin wa muslima***

C'est pourquoi la recherche de la science est obligatoire pour tous les musulmans hommes et femmes

E8- moo taxx sëñ Abass ne ***kawnu iğnābin wa mtiṯālin dūna mā ʿilmin mina l-muḥāli***

C'est la raison pour laquelle, le maître Abass dit " il est impossible de s'éloigner des interdits et de s'accrocher aux ordres sans la science"

E9- meun na am ba teyy ***šā ʿir*** la

Il se peut qu'il soit un poète

E10- meun na am ba teyy ***ẖayāt*** la

Il se peut qu'il soit un couturier

E11- meun na am ba teyy ***sāʾiq*** la

Il se peut qu'il soit un conducteur

E12- boo nee ***inna mā zaydun kātibun*** nag meunutë nekk leneen

Si tu dis que Zayd n'est qu'un écrivain donc il ne pourra être que ça

E13- da nga koyy ***ẖaḏaf***

Tu dois le supprimer

CORPUS N°2

ÉMISSION N°1

Thème : Rêver ou voir le prophète en état de veille

Informateur C.T.B

Profession : Prédicateur et animateur de débats religieux à la radio *Dunyavision*

E1 **:** ***ustāḏ*** buñu ko deegee ba tey mel nani lum ngan koon deñagu ci
Á l'entendre parler, notre enseignant religieux maintient toujours sa position
E2 : ***ḍamīr*** gi
Le pronom personnel
E3 : ***wa manyutiᶜ l-lāha*** comme niko ***ibnu l-qayyim*** rotalee ci ***rūḥ***
Celui qui obéit à Dieu comme Ibnoul Qayim l'a dans son ouvrage intitulé : « l'âme »
E4 : tektal buy wanene yonen ti bi da nañ ko giss ***yaqaḏatan***
Une preuve qui montre qu'on voyait le Prophète en état de veille
E5 : wala nga firilko lan mooy ***bušrā*** googu
Ou bien tu lui expliques ce que signifie cette bonne nouvelle
E6 : ganaaw bamu waxee ***āya*** bi
Après avoir cité le verset
E7 : ci ***sunnatu l-ḫulafāʾu rāšidūna***
Dans la tradition des Khalifes bien guidés
E8 : mooy ***ruʾyatun-nabi*** boobu
C'est cette vision du Prophète
E9 : wala nga firil ko ***bušrā*** googa ***ustāḏ*** Mor
Ou bien tu lui donnes la signification de la bonne nouvelle

Informateur M.K

Profession : Prédicateur et enseignant chercheur en l'islam dans le privé

E1 : loolu mooy ***ḥaqīqatu*** mbir mi
C'est ça la vérité dans l'affaire
E2 : ci moom la ***ḥuǧatu l-lāhi*** di taxawe

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

Celui qui apportera la preuve de Dieu

E3 : leegi ci wallu li nga xamante ne moom la wax ci ***ḍamīr*** bi du ma ci dellu waat

Je ne reviens pas sur ce qu'il a dit sur le pronom personnel

E4 : ndax day dellu waat ci fim toolu ci ***āya*** bi

Parce qu'il va retourner là où il s'est arrêté dans le verset

E5 : lan moo jenee yonenti bi ***ʿalayhi ṣalātu wa s-salām*** ci ***ḍamīr*** bi

Qu'est ce qui fait que le pronom personnel ne concerne pas le Prophète paix et salut sur lui

E6 : mais loolu ***ḫuṣūma*** la fii ci adunë / ***ḫuṣūma*** la ***yawma l-qiyām*** ci seen kanamu boroom

Mais cela est un procès dans ce bas monde/ c'est un procès dans l'au-delà devant leur Seigneur

Informateur M.S

Profession : Prédicateur

E1 : nga fatte li ma ko ***ustāḏ***

Reppelle-le moi

E2 : parce que dafa indi ***āya***

Parce qu'il a cité un verset

E3 : waaw ***laka l-ḥaq fī radd***

Oui tu as le droit de répondre

E4 : yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***

Le Prophète paix et salut sur lui

E5: ñun liñ doon wax sank ci ***āya***bi

Ce que nous disions toute à l'heure au sujet du verset

E6 : ñun jaang nañ ***naḥwu***

Nous avons appris la grammaire

E7: xam nga dafa am ***manṭūq*** ak ***mafhūm*** / problème bi mu ngi ci ***mafhūm*** bi

Tu sais il y a l'énoncé et la compréhension / le problème se trouve au niveau de la compréhension

EMISSION N°2

Thème *: « Islam et nouveau type de Sénégalais »*

Informateur S.B

Profession : enseignantdelanguearabe

E1: ***imām*** Aḥmad Dame Ndiaye nekk sécrétaire général ***rābiṭatu l-aʾimati wa duʿāt***
L'Imam Ahamad Dame Ndiaye est le sécrétaire général de la ligue des imams et des prédicateurs
E2: Aḥmad Dame Ndiaye di suñu ***ustāḏ*** konn moomit ñung koyy dalal ci plateau bi
Nous recevons sur le plateau Ahmad Dame Ndiaye qui est notre enseignant religieux
E3: gisnañ ***imām*** yi ci geejawaay
Nous avons vu les imams à Guédiawaye

Informateur D.N

Profession : Prédicateur et animateur de débat religieux à la 2STV

E1 : ñu ngi leeni nuyu fii ci ***islām*** TV di fass yeene waxtaan ak yeen ***inšā allāh***
Nous vous saluons ici dans islam TV avec l'intention de discuter avec s'il plait à Dieu

E2 : ***imām*** Bousso question bi nga laac am na solo
Imam Bousso tu as posé une question importante

Informateur S.D

Profession : Enseignante de langue arabe et du Coran

E1 : ***wasīla*** la
C'est un moyen
E2 : dafa ne woon ***falyubaliġ šāhidi l-ġāʾib***
Il avait dit que le présent transmette à l'absent
E3 : ndaxte ***maʿrifatu d-dā ǧuzʾun mina l-ʿilāǧ***
Parce que la reconnaissance de la maladie est une partie de la guérison
E4 : kon ***alḥamdu li l-lāhi*** bi nga xamente ni sentir nañ ni feebarr nañ
Donc nous remercions Dieu d'avoir reconnu notre maladie
E5 : diine jii di ***islām***
Cette religion qui est l'islam
E6 : yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***
Le Prophète paix et salut sur lui

EMISSION N°3

Thème : « L'islam et la culture grecque, ouvrage écrit par le Professeur Sankaré »

Informateur I.S

Profession : leadeurpolitique**,** fondateurduPartipolitique ***« REWMI »***

E1 : damaa xamull ndax mokkal nga ***al-ḥāqa***
Je ne sais pas s'il a maîtrisé le chapitre du Coran « Celle qui montre la vérité » ou pas
E2 : ndax da ngë ci giss ***bāqiya***
Est-ce que tu y verras une trace
E3 : pour ñu comparer textes yu mu doon inventer ak ***al-qurʾān***
Pour comparer les textes qu'il a inventés avec le Coran
E4 : ***al-qurʾān*** waxx na ko
Le Coran l'a dit

Informateur S.L.N

Profession : journaliste et président directeur général de la télévision Walfajri

E1 : looloo tax d'ailleurs yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam*** préparer julitt y
D'ailleurs c'est la raison pour laquelle le Prophète paix et salut sur lui a formé les musulmans
E2 : yonenti bi ***ṣalla l-lāhuʿalayhi wa sallam***
Le Prophète paix et salut sur lui
E3 : ci lammeñu ***ʿağam***
Dans une langue étrangère
E4 : da nga daan jublu ***bayti l-maqdis***
Tu te dirigeais vers la mainson sainte
E5 : yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***
Le Prophète paix et salut sur lui
E6 : ca ***sūratu n-nağmi***
Dans le chapitre : « l'étoile »

NDIAYE, Cheikh Tidiane. L'Alternance Codique wolof-arabe au Sénégal : approche Sociolinguistique - 2019

EMISSION N°4

Thème *: « la paix en l'islam »*

Informateur A.N

Profession : guide religieux, diplomate et ancien membre du gouvernement sénégalais

E1 : li am solo mooy ***al-islāmu bi-ẖayri***
« L'essentiel est que l'islam est en paix »
E2 : te loolu mooy ***al-islāmu bi-ẖayri***
Et c'est ce qui veut dire que l'islam est en paix
E3 : yonenti bi ***ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***
Le Prophète paix et salut sur lui
E4: ñeenti ***ṣaḥābā***-m yu ko uutu woon keen rekk moo ci dee ci lala-m
Parmi les quatre compagnons qui l'ont remplacé, il n'y a qu'un seul qui est mort dans son lit
E5 : buntu yi yëpp ñung ci bind ***bismi l-lāhi raḥmāni raḥīm*** ba tayy ma nga fa
Sur toutes les portes il est mentionné : « au nom de Dieu le tout miséricordieux, le très miséricordieux »
E6 : ***islām*** guyy la te yiy yëngu ay callaweer
L'islam est solide comme un baobab, alors que les conflits sont de la poussière

Informateur M.L.D
Profession : prédicateur et animateur de débat religieux à la 2STV

E1 : ci ***ʿaqīda*** la ñuy waxx
Nous parlons du dogme
E2: mooy ***al-qurʾān*** ja ak jangale yonenti bi ***ṣalla l-lāhuʿalayhi wa sallam***
C'est le Coran et l'enseignement du Prophète paix et salut sur lui
E3 : parce que du tayy la doo ga deff ***ṭarḥ masāʾil*** yooyu
Ce n'est pas aujourd'hui qu'il a commencé à poser ces questions-là
E4: warr na ñu gënë amaat temps parce que moom Teyy thème bi du ***nikāḥ***
Nous devons avoir plus de temps pour parler du coït
E5 : thème bi du ***zawāǧ*** temps bi dafa xatt
Le thème ne porte pas sur le mariage

EMISSION N°5

Thème *:* *« l'enchaînementdesdémonspendantleRamadan »*

Informateur A.N

Profession : guidereligieux**,** diplomateetancienmembredugouvernement

E1: ***iblīs*** moom dafa am pouvoir boo xam ne moom aras la ko jëlee
Satan dispose d'un pouvoir qu'il a pris du trône de Dieu
E2 : ***šayāṭīn*** la waxx
Il a dit : « les démons »
E3: ***iblīs*** kenn tënku ko
Satan n'est pas enchaîné
E4 : lann mooy suñu wall ci ***tawḥīd***
Quelle est notre part dans l'unicité
E5:***iqra*** moo ñëkk waac.
« lis » c'est le premier verset du Coran
E6 : pacte wi ming ci biir ***al-qurʾān***
Le pacte se trouve dans le Coran
E7: yalla da fa ne ***šayātīnu l-insi wa l-ǧinn***
Dieu a dit : « les démons humains et génies »

Informateur B.N

Profession : journaliste et animatrice à la 2STV

E1 : ***imām*** yi ?
les imams ?
E2 : lan mooy ***šayāṭīn***
Que signifie démons ?
E3: ***šayāṭīn*** yi
Les démons

Informateur S.S

Profession : guide religieux

E1 : ***šayāṭīn*** yi ak sëytaane ñëpp xam nga ay sëytaane la ñu

Les démons sont tous des diables

E2:***a-n-nafsu*** day ligeey

L'âme bestiale travaille

E3:***al-hawā*** day ligeey

La passion travaille

E4 : deyy mell ni seen ***nafsu*** ak seen ***hawā*** ak addinë mooy ligeey

Comme si c'était leurs âmes bestiales et leurs passions qui travaillent

E5 : foofu ***ḥayāt*** la

Là il s'agit de la vie

E6 : kooku ***hawā*** la

C'est la passion

E7 : ba pare ne ***ġarūr***

Après il dit : « illusion »

E8 : ***ġarūr*** sëytaanee

L'illusion est synonyme de Satan

Informateur A.S

Profession : Maître coranique et prédicateur

E1 : sunu borom ***subḥānahū wa taʿālā***

Notre Seigneur exalté soit-il

E2 : ***ḥadīṯ*** boo nga xam ne bii ***ṣaḥīḥ*** la

Cette parole prophétique est reconnue authentique

E3 : sunu borom moo ñu tuddël sëytaane ba noppi doora indi ***šayāṭīnu l-ins***

C'est notre Seigneur qui nous a d'abord parlé de Satan avant de nous parler des démons humains

E4 : waxam moom ak ***al-qurʾān*** ñoom ñaar ñoo aand

Sa parole est conforme au Coran

E5 : ndax ***wa mā yanṭiqu ʿani l-hawā***

Parce qu' : « il ne parle pas sous l'effet de la passion »

E6 : lim bind waxx ko ci ***al-qurʾānu l-karīm***

Ce qu'il a écrit sur le Coran bénit

E7 : da ñoo soll sunu dall dem giss fam ko bind dindi la ca ***al-qurʾān*** waxx

Nous avons remis en cause ses paroles par des versets coraniques

E8 : tontu mooy foo waxee ci ***al-qurʾān*** lu dul loolu bu ***al-qurʾān*** ñëwee mën koo teggi

La réponse consiste à pouvoir démentir des contrevérités portées sur le Coran par des versets coraniques

E9 : li mu bind ci ***al-qurʾān*** ba ci ***al-qurʾān*** addoo yaag na.

Ce que'il a écrit sur le Coran, a été déjà traité par le Coran depuis très longtemps

Informateur M.S

Profession : prédicateur

E1 : waa konn ni ñu ko waxee noonu rekk la ***iblīs*** ci boppam moom dañ koyy tënk

Comme ils l'ont déjà dit, Satan lui-même est enchaîné

E2 : waaw ***iblīs*** ci boppam dañ koyy tënk ***iblīs*** mooy am turu ***šayṭān***

Oui Iblis lui-même est enchaîné ; c'est Iblis qui porte le nom de Satan

E3 : waaye nag ***iblīs*** dafa am ligeey

Mais Iblis a un travail précis

E4 : moom ***iblīs*** diiru att bi yëpp nag mu neek ak yaw di ligeey

Iblis qui travaille toute l'année avec toi

E5 : loolu nga di ko ci toop ba nga xam ne da fay yobbaale sa ***nafsu***

Tu le suis dans cette voie jusqu'à influencer ta propre âme

E6 : ***ustāḏ*** a ngui préciser ne ***ḥadīṯ*** la

L'enseignant religieux a bien précisé que c'est une parole prophétique

E7 : mu mell ni diine ji texte de base bi mooy ***qurʾān***.

Dans la religion, le texte de base est le Coran

E8 : ci ***qurʾān*** saxx yalla waxx na

Dieu a parlé dans le Coran

E9 : te tuddu na ko ay yoon ***iblīs wa ǧunūduhū***

Il a cité plusieurs fois Iblis et son armée

E10 : comme nim ko waxee ***iblīs*** bu mag bi mu ne du dem feen

Comme il l'a dit, le grand Iblis ne va nulle part

E11 : li mu weddi yëpp ne ***al-qurʾān*** indi wu ko

Tout ce qu'il a nié en disant que le Coran ne l'a pas abordé

E12 : wala mu waxx ne mu ngi ci ***al-qurʾān*** nekku ci

Ou bien il dit qu'il se trouve dans le Coran alors qu'il ne s'y trouve

E13 : moo tax bu ñuy waxx da ñuy am facilité pour waxx ne moom xamul ***al-qurʾān***

C'est pourquoi on aura la facilité de dire qu'il ne connait pas le Coran

E14 : ba muy dugu ci ***al-qurʾān*** nag ñun da ñuy jaap ne da fa bugoon siww

Il voulait se faire une réputation en parlant du Coran

ÉMISSION N°6

Thème : *« LegrandmagaldeTouba »*

Informateur P.N.N

Profession : Journaliste et animateur de débats à la télévision future média

E1 : ñu am ci mbegte bu yaatu am ci gan gu mag ***mā šā allāh***

Par le plaisir de Dieu, nous avons un grand invité

E2 : lan la waxx ci ***bayt*** boobu

Qu'est ce qu'il a dit dans ce vers ?

Informateur S.M.K

Profession : guide religieux

E1 : bu ñu ko yeewee ci ***ḫalīfatu l-ʿām*** ñëppë ngi ci biir nuyoo boobu

Quand on s'adresse au Khalife général, c'est pour saluer toute la communauté mouride

E2 : budee ci wallu adina bu ñu ko yeeweeci ***raʾīsu l-ǧumhūriya siniġāliya***

S'il s'agit des affaires politiques, quand on s'adresse au Président de la république du Sénégal, nous saluons tout le monde.

E3: ***bayt*** boobu mu waxx ne yalla daf ko jox mbegtee

Dans ce vers, il dit que Dieu lui a donné la joie

E4 : ci ***bayt*** am yooyu

Dans ses vers-là

E5: ci besu alxames la ko bind wane ne daqq na ***iblīs***

Il l'a écrit un jeudi pour montrer qu'il a chassé Iblis

ÉMISSION N°7

Thème : lacalomnie

Infortmateur B.M

Profession : journaliste et animatrice à la télévision Touba Média

E1 : ñoo ngi leeni waxx ***a-s-salāmu ʿalaykum wa raḥmatu l-lāhi taʿālā wa barakātuhū***
Nous vous disons : « que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur vous »
E2 : yonenti bi ***saydinā muḥammad ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***
Le Prophète, notre maître Mouhammad paix et salut sur lui
E3 : ki ko deff ñu di ko tuddee ***nammām***
Celui qui le pratique est appelé calomniateur
E4 : jëff ji ñu di ko waxx ***namīma***
La pratique est appelée calomnie
E5 : lislaam jëmële ko ci sooñ nitt ki teg ko ci ***ṣirātu l-mustaqīm***
L'islam est une religion qui conduit la personne vers le droit chemin
E6 : lan mooy ***namīma***
C'est quoi la calomnie ?
E7 : ñu ne ***naqlu l-kalāmi bayna ṭ-ṭarafayni***
On dit que c'est le fait de rapporter une parole d'une partie à l'autre
E8 : ***ḥukm*** am ci lislaam mooy lu ***ḥarām*** la
Il est jugé illicite dans l'islam

Informateur N.F.K
Profession : journaliste et animatrice à la télévision Touba Média

E1:***waʿalaykumsalām*** soxna Bintou
Que la paix soit sur vous mademoiselle Bintou

Informateur M.N

Profession : journaliste et animateur à la télévision Touba Média

E1 : mbokk yi ***a-s-salāmuʿalaykum wa raḥmatu l-lāhi ta ʿālā wa barakātuhū***
Les frères que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur vous
E2 : di siyaare suñu sëriñ suñu ***wasīla***
Je salue notre maître
E3 : di ñaan ñu dugu ci ak ***bi-smi l-lāhi raḥmāni raḥīm***
Je prie pour y entrer avec la formule : « au nom Dieux, le tout miséricordieux, le très miséricordieux »
E4 : te it jaang katu araab yi ñoo ko waxx ***lāyadḫulu l-ǧannata a-n-namāmu***

C'est les arabisants qui disent : *« lecalomniateurn'entrerapasauParadis »*

ÉMISSION N°8

Thème : *« L'éducationetlafemme »*

Informateur K.C

Profession : journaliste et animatrice à la télévision Al-Mouridiya TV

E1 : ñërë ngeen jëf mbokk ki téléspectateur yiy seetaan ***al-murīdiya*** TV

Nous vous remercions vous les frères qui suivent la télévision du mouridisme

E2 : ndax ñeen la ñu ci su ñuy naataangoo fii ci ***al-murīdiya*** TV

Ils font partie de nos collègues de la télévision du mouridisme

E3 : ***in šā allāh*** di na ñëw fii ci plateau bi

Elle viendra sur le plateau s'il plait à Dieu

E4 : ñu daadi ziyaar nag ***imāmʿabdul-aḥad*** Niang

Nous saluons notre imam Abdoul Ahad Niang

Informateur B.A

Profession : responsable marketing et communication d'Almouridiya TV

E1 : nim ko tënkee tamit ci ***masāliku l-ǧinān***

Comme il l'a résumé dans son ouvrage : « les itinéraires du paradis »

E2 : da ngay giss ne maanaam ***ḥadīṯ*** yu bëri moom da koo mokko loon

Tu vois qu'il avait maîtrisé beaucoup de paroles prophétiques

E3 : ***ṣaḥāba*** yi nga xamente ne da ñoo jege woon ***rasūli l-lāhi ṣalla l-lāhu ʿalayhi wa sallam***

Les compagons qui étaient proches du Prophète paix et salut sur lui

E4 : mu ne soxna su amul ***fiqh*** day desee sett

Il a dit que la femme qui ne comprend pas la religion ne peut pas être propre

E5: nga xamente ne ***al-umu madrasatu l-ūlā***

Tu sais que la maman est la première école

Informateur D.S

Profession : spécialiste de la production audiovisuelle d'Almouridiya TV

E1 : ma joxx la been ***miṯāl***

Je vous donne un exemple

E2 : ñoo ngui lay nuyu di waxx ***a-s-salāmu ʿalaykum wa raḥmatu l-lāhi taʿālā wa barakātuhū***

Nous vous saluons en vous disant que la paix et la miséricorde de Dieu soit sur vous

E3 : Ak ***ustāḏ*** bi

Et l'enseignant religieux

Informateur A.A.N

Profession : Imam et maître coranique

E1 : ñu ngiy lay nuyu bu baax di nuyu ñi nga bokkal toog ci plateau bi ***inšā allāh***

Nous vous saluons ainsi que tous ceux qui sont sur le palteau s'il plait à Dieu

E2 : moo tax sax ñu ne ***ʿilmu l-farāʾid*** mooy ***niṣfu l-ʿilm***

C'est pourquoi on dit que la science des obligations est la moitié de la science

E3 : daa am bi ñiy tuddee ***ʿilmu l-qadīm*** ak ***ʿilmu l-ḥadīṯ***.

Il y a ce qu'on appelle : la connaissance ancienne et la connaissance nouvelle

CORPUS N°3

E1 : Xanaa da ngay ***kaḏib***(cf.fiche n°4)

Est-ce que tu mens ?

E2 : ***inna zamanu-nā zamanu*** xam-xam **wa** mboub mu rëy (cf.fiche n°5)

Une époque de savoir et de vêtements de luxe

E3 : ay ***tawḥīd*** (cf.fiche n°6)

Des unicités

E4 : ma beug laal ***kura*** bi (cf.fiche n°8)

J'ai voulu toucher le ballon

E5 : ma ne ***anta*** (cf.fiche n°13)

J'ai distoi

E6 : ***anti*** yaa saac sama régle (cf.fiche n° 14)

c'est toi qui a volé ma règle

E7 : ma ne ko ***ṭayib ǧamīl*** (cf.fichen° 17)

Jeluiaiditc'estbon

E8 : yeen saay ñu waxx ne la ***yaʿnī*** (cf.fiche n°18)

Parfois on te dit c'est-à-dire

E9 : kaay ñu dem ci ***maktab*** ba (cf.fiche n°19)

Onyvaau bureau

E10 : Lan mooy ***bāta*** (cf.fiche n°20)

Quesignifiedormir ?

E11 : ma ne ***ġāliban*** (cf.fiche n°22)

Jedisleplussouvent

E12 : ma ne ***kayfal-masā*** (cf.fiche n°23)

Jediscommentvalasoirée

E13 : même ci ***ḫāriğ-***u ***maʿhad***bi (cf.fiche n°24)

Même en dehors de l'institut

E14 : damay waxx naan ***baʿadaqalīl*** (cf.fiche n°27)

je dis peu après

E15 : xanaa ***laḏīḏ*** (cf.fiche n°28)

Quec'estbon

E16 : ***ṣādiq*** laa (cf.fiche n° 29)

Jesuisunvéridique

E17 : ***mağāl*** yoo xam ne (cf.fiche n° 31)

Desdomainesquetuconnais

E18 : ma ne ***yaʿnī*** (cf.fiche n° 32)

Jedisc'est-à-dire

E19 : ma ne ***fīayi muškila*** (cf.fiche n°33)

Jedisdansquelproblème ?

E20 : ay ***mufradāt*** (cf.fiche n°34)

Desmots

E21 : ay ***addila*** (cf.fichen°35)

des preuves

E22 : baatu ***muškila*** (cf.fiche n°36)

Le mot « problème »

E23 : ay ***baḥṯ*** (cf.fichen°39)

des recherches

E24 : yeen ***mağālis*** yi da ñu ciy toog (cf.fiche n°40)

Onfréquentecertainesécolestraditionnelles

E25 : Bu may def ay ***munāqaša*** (cf.fiche n° 41)

Quand je fais des débats

E26: bu may def ay ***muḥāḍara*** (cf.fiche n°42)

Quand je fais des conférences

E27 : ***ma ʿhad*** bi (cf.fiche n°44)

l'institut

E28 : ***ḫāṣatan*** nag ci école bi (cf.fiche n°45)

particulièrement dans l'école

E29 : yaw Biteye ***irhābī*** nga (cf.fiche n° 47)

Toi Biteye tu es un terroriste

E30 : waaw ***falābudda*** (cf.fiche n°48)

oui c'est indispensable

E31 : indi ***ḥadīṯ*** (cf.fiche n°49)

Amène une parole prophétique

E32 : yeen saay ngay indi ***adilla*** (cf**.**fiche n°50)

Parfois tu apportes des preuves

E33 : waaw mën naa waxx ***illal-liqā*** (cf.fiche n°52)

Oui je peux dire à la prochaine

E34 : ***maʿhad*** bi (cf.fiche n°53)

l'institut

E35 : da ngaa bëg lu ***sahl*** (cf.fiche n°54)

Tuaimeslafacilité

E36 : may waxx ***āya*** wala ay ***ḥadīṯ*** (cf.fiche n°56)

Je cites des versets ou des paroles prophétiques

E37 : ci ***ma ʿahad*** bi (cf.fiche n°57)

Dansl'institut

E38 : ***maʿhab*** bi (cf.fiche n°58)

l'institut

E39 : ay ***āya*** (cf.fiche n°59)

Desversets

E40 :***maʿhad*** bi (cf.fiche n° 60)

L'institut

E41 : ***makān*** bi nga neek (cf.fiche n°61)

La place à laquelle tu es

E42 : nga ne ***naʿm*** (cf.fiche n° 64)

Tu dis oui

E43 : comme ***kaḏālika*** wala ***bi-maʿnā*** (cf.fiche n°68)

Commecela ou c'est-à-dire

E44 : Parce que ***dalīl*** yu bari ci araab laa koy waxee (cf.fiche n°69)

Parce qu' ilyabeaucoupdepreuvesquej'apporteenarabe

E45 : ay ***adilla*** (cf.fiche n°70)

Despreuves

E46 : ***lāšakka*** ni dama koy utiliser (cf.fiche n°72)

Sansdoute je l'utilise

E47 : balaa ñu laa door wala ñu lay ***rağm*** (cf.fiche n°73)

Avantqu'ontefrappeouqu'ontelapide

E48***: luġa*** day am ***taʾṯīr*** ci doomu Adama (cf.fiche n°74)

Lalangueauneinfluencesurl'êtrehumain

E49 : ***ḥattā*** ci ***muḥāḍara*** saxx da may waxx français (cf.fiche n° 77)

Même en conférence, je parle français

E50: ñiy def ***fatāwā***am na ñu mën ***fatāwā*** ci ñoom am ñu mën ***fatāwā*** ci ñoom am na ñu ko mënul (cf.fiche n° 78)

Parmi ceux qui font des fatwas il y a des qualifiés et des non qualifiés

E51: ma ne ko ***ṭayib*** (cf.fiche n°79)

Jelui disc'estbon

E52: ma ne ***anā mašġūl*** (cf.fiche n° 80)

je suis occupé

E53 : ci ***maʿhad*** bi (cf.fiche n°81)

Dansl'institut

E54 : des fois ma def ko pour ***taffāḫur*** (cf.fiche n°82)

Desfoisjelefaispourmevanter

E55 : ma koy ***tarğama*** waat ci wolof (cf.fiche n°83)

Jeletraduisenwolof

E56 : lii ***baḫṯmaydānī*** la (cf.fiche n°85)

Çac'estuntravaildeterrain

E57 : loolu du ***iğbāriya*** (cf.fiche n° 86)

Celan'estpasuneobligation

E58: araab bi day ***taʾṯīr*** ci sa langue (cf.fiche n°87)

l'arabe infuence ta langue maternelle

E59 : ***muḍḥik*** la (cf.fiche n° 88)

C'estuncomique

E60: ay ***miṯāl*** yoo xam ne ay ***miṯāl***-u araab la (cf.fiche n°90)

Desexemplesenarabe

E61 : book na ci ***ḥaqīqatan*** (cf.fiche n°91)

véritablement il en fait partie

E62: ma ne ko ***ʿafwan*** (cf.fiche n°92)

Jeluiaiditpardon

E63: comme ***taḥakkum*** bi ma ne nii rekk (cf.fiche n°93)

Comme le contrôle dans lequel je suis

E64 : ci been ***mağāl*** (cf.fiche n°94)

dans un domaine

E65: ***maʿhad*** bi (cf.fiche n°95)

l'institut

E66: day feek may indi ay genre-u ***miṯāl*** (cf.fiche n°96)

Jedonnedesexemples

E67: ana***šāyu*** bi (cf.fiche n°97)

Où est lethé ?

E68 : ana ***qahwa*** bi (cf.fiche n°98)

Où est lecafé ?

E69: ñu ngi dem ci ***maydān*** bi (cf.fiche n°99)

nous allons entrer dans le domaine

E70: Barina lu may waxx ***lākin*** (cf.fichen° 100)

Je dis souvent mais

E71: ma ne ko ***taʿāl*** (cf.fichen°109)

je lui ai dis viens

E72: boobu ***ḥadīṯ*** laa indi (cf.fiche n°113)

c'est cette parole prophétique que j'ai rapportée

E73: maa ngi dem ba ***marratan uḫrā*** (cf.fiche n°114)

j' y vais jusqu'à la prochaine fois

E74: ma ne ko ***anā lan aḍriba l-qiṭṭa*** (cf.fiche n°115)

je lui ai dit que je ne vais pas tapper le chat

E75 : da ma naan ko ***urīduan aḏhaba*** (cf.fiche n°116)

je lui dis que je veux aller

E76: ma ne ko ***ittaqi l-lāha*** (cf.fiche n°117)

je lui ai dit craint Dieu

E77 : Su may ***munāqaša*** (cf.fiche n°118)

quand je discute

E78 : ma ne la ***mā šā allāh*** (cf.fiche n° 121)

je t'ai dit s'il plait à Dieu

E79 : ma waxx la baat bi ma la waxx ***fa-tabāraka l-lāh*** (cf.fiche n°122)

je te dis béni soit Dieu

E80: *waaw* ***yaʿanī****du wolof* (cf.fiche n°126)

Oui c'est-à-dire n'est pas du wolof

E81 : ***ǧumla***bi (cf.fiche n°130)

la phrase

E82: mane***aḏhabu ilā s-sūq***(cf.fiche n°133)

j'ai dit que je vais au marché

E83 : ***maʿhad*** bi (cf.fiche n°134)

l'institut

E84*: araab*bibuboobaaday***taʾṯīr***ci man (cf.fichen°135)

je suis influencé par l'arabe

E85 : ma ne ko ***kaḏaba*** (cf.fiche n°136)

Je lui dis qu'il ment

E86: ma ne ***kayfa ḥālukum*** (cf**.**fichen°137)

je dis comment allez vous?

E87: *ay* ***maṯalan*** (cf.fiche n° 138)

Des mots comme par exemple

E88 :*dama nekkoon di* ***munāqaša*** *ak been waay*(cf.fiche n°139)

j'étais en discussion avec quelqu'un

E89 : ma ne ***maṯalan***(cf.fichen°140)

je dis par exemple

E90 : du deeg ***kalima*** bi (cf.fiche n° 142)

Il ne comprendra pas le mot

E91 : ***ṭabīʿī***larekk (cf.fiche n°143)

c'est habituel

E92 : Parce que bi ñiy jang daawu ñu ***tafsīr*** *ci* ***luġatu l-ʿarabiya*** (cf.fiche n°144)

Parce que lorsqu'on était à l'école, on n'expliquait pas en arabe

E93 : mane***anāfil-bayt*** (cf.fiche n°146)

je dis que je suis dans la maison

E94 : ***ḥālaistiṯnāʿī*** la boo dee deff ***muḥādara*** (cf.fiche n°148)

C'est une situation execeptionnelle quand tu fais une conférence

E95 : *ma koy* ***tarǧama*** *waat ci wolof* (cf.fiche n°149)

je le traduis en wolof

E96 : faaw nga jël ***kalimaʿarabiya*** (cf.fiche n°150)

Il te faut choisir un mot arabe

E97: ay ***miṯāl*** yoo xam ne(cf.fiche n°151)

des exemples que tu connais

E98 : book na ci ***ḥaqīqatan*** (cf.fiche n°152)

il en fait réellement partie

E99: ma ne ko***ʿafwan*** (cf.fiche n°153)

je lui dis pardon

E100: ***taḥakkum*** bi (cf.fiche n° 154)

Le contrôle

E101 : ana ***qahwa*** bi (cf.fiche n°156)

Où est le thé ?

E102 : ana ***šāyu*** bi (cf. fiche n°157)

Où est le thé ?

E103 : ***ṭalaba***yaañëwde (cf.fiche n° 158)

Les élèves arrivent

E104: ***dawriyāt*** yi (cf.fiche n°159)

Les périodicités

E105 :mën naa koo deeg ci ***mafhūm āḫar*** (cf.fiche n°160)

Je peux le comprendre autrement

E106: yeen ***mufradāt*** yi doo ko am ci wolof (cf.fiche n°161)

il y a des mots que tu n'as pas en wolof

E107: lu muy am ***taʾṯīr*** ci man la (cf.fiche n°162)

c'est du fait qu'elle m'influence

E108: bari na lu may waxx ***lākin*** (cf.fiche n°163)

Je dis souvent mais

E109: ban ***sabab*** moo taxx? (cf.fiche n°164)

C'est à cause de quoi ?

E110: bi ma ñëwee ba ***iltiḥāq kuliya*** bi laa ko commencer (cf.fichen°165)

Je l'ai comméaprès avoirrejointlafaculté

E111: nga ne ko ***ka man ʿallama-nā*** (cf.fichen°167)

tu lui dis comme celui qui nous a enseigné

E112 : Comme ma ne ***yā ustāḏ*** (cf.fiche n°168)

je dis ô enseignant religieux !

E113 : maa ngi soo ga comprendre ***mawḍūʿ*** bi (cf.fiche n°172)

je viens de voir le sujet

E114 : ci ***tawḥīd*** (cf.fiche n°175)

Dans l'unicité

E115: ma ne ***ahlanwa sahlan*** (cf.fichen°176)

Je dis bienvenue

E116 : ***naḥwu*** laaydeff (cf.fiche n°177)

Jefaislagrammaire

E117 : ***amīr***bi (cf.fiche n°178)

le chef

E118 : nga daw tuubi ***ila l-lāhi tawbatan*** (cf.fiche n°181)

Tu es allé vite vers Allah pour te repentir

E119 : yan ***nuqāt*** l a***?*** (cf.fiche n°182)

Il s'agit de quels points ?

E120 : ak ***taʾṯīr*** bi (cf.fiche n° 184)

Et l'influence

E121: waxx naa ***dabbāssa*** (cf.fichen°187)

J'ai dit aggrafeuse

E122 : ***kifāya*** la (cf.fiche n° 188)

C'est une suffisance

E123: sunu ***huna*** bi (cf.fiche n° 189)

Notre dame là

E124 : ***ḥadīṯ*** bi (cf.fiche n°191)

la parole prophétique

E125 : ndax ***alā bi ḏikri l-lāhi taṭmaʾinu l-qulūb*** (cf.fichen°192)

Parce que « les cœurs se tranquilisent avec le rappel d'Allah »

E126: xam nga ***maʿnā*** du wolof (cf.fiche n°193)

Tu sais que « c'est-à-dire » n'est pas wolof

E127 :***ʿalāqa*** bi am ci dingënte araab bi ak wolof bi (cf.fiche n°194)

La relation qui existe entre l'arabe et le wolof

E128: bu nekkee ***maḥḥalu šāhid*** (cf.fiche n°196)

s'il s'agit de la place du témoin

E129: dama koy deff ci ***ʿarabiya*** (cf.fichen°197)

Je le fais en arabe

E130: dang koy waxx ***naṣṣan*** (cf.fichen°198)

tu le dis textuellement

E131: nu ñuy firee ***taqwā*** (cf.fiche n°199)

La manière dont on interprète la piété

E132: man nga deff tam ***muḥādaṯa*** (cf.fiche n°200)

Tu peux faire une conversation

E133: luñuywaxx***ʿamūdu l-fikri*** (cf.fiche n° 201)

Ce qu'on appelle le pilier de la réflexion

E134: ci ***ḥaḍara*** bi la joge (cf.fiche 205)

ça vient de l'assemblée

E135: ana sama ***firāš*** bi (cf.fiche n°206)

Où est mot lit ?

E136 : ***luġatu l-aṣliya*** *bi* du feeñ noonu (cf.fiche n°207)

la langue originelle n'apparaît pas assez

E137: da nga leen waxx ***āya*** firi ko ci wolof(cf.fiche n°209)

tu cites un verset et tu le traduis en wolof

E138: ci ***ʿarab*** nga koy mënë waxx (cf**.** fichen°210)

Tu ne peux le dire qu'en arabe

UNIVERSITE ARTS BRETAGNE LETTRES LOIRE LANGUES

UNIVERSITÉ RENNES 2

Titre : L'Alternance codique wolof – arabe au Sénégal

Mots clés : Plurilinguisme, Alternance, Contact, Wolof, Arabe, Sénégal

Résumé : L'objet de cette étude est de cerner l'ensemble des faits linguistiques et extralinguistiques qui favorisent l'alternance codique wolof-arabe au Sénégal.
Étant à l'origine de l'emprunt et de l'alternance codique, le contact des langues a toujours favorisé le bilinguisme ou le plurilinguisme dans une zone géographique donnée. La rencontre de langues et de cultures différentes n'a jamais été le produit du hasard ; elle est le fruit de différents phénomènes historiques. Au Sénégal, le contact du wolof et de l'arabe découle de l'expansion de l'Islam. C'est l'historique que nous abordons avant le troisième chapitre de ce travail dont le but est de montrer, par la suite, qu'au Sénégal, il y a des locuteurs wolophones qui procèdent à l'alternance des codes linguistiques (wolof-arabe) dans leurs discours.
Le souci de démontrer l'existence de ce phénomène sociolinguistique, nous a conduit à effectuer un travail de terrain à travers des enquêtes et des enregistrements de locuteurs sénégalais.
L'ensemble des discours enregistrés nous a amené à découvrir que le plurilinguisme au Sénégal est un facteur qui permet à certains individus privilégiés, de procéder intelligemment à l'alternance codique wolof-arabe dont nous avons linguistiquement décrit les modes et analysé les procédés. Ils alternent le wolof et l'arabe dans un même énoncé pour plusieurs raisons que nous avons répertoriées; en fonction des interlocuteurs ou du public auquel leurs discours sont destinés.

Title : The Code-switching wolof-arabic in Senegal

Keywords : Multilingualism, Switching, Contact, Wolof, Arabic, Senegal

Abstract : The purpose of this study is to identify all the linguistic and extralinguistic facts that favor the code-switching wolof-arabic in Senegal. Being at the origin of the borrowing and code-switching, the contact of languages has always favored bilingualism in a given geographical area. The encounter of different languages and cultures has never been the product of chance ; it is the result of different historical phenomenon. In Senegal, the contact of wolof and arabic stems from the expansion of Islam. This is the story that we have approched before the third chapter of this work, the purpose of which is to show that, in Senegal, there are speakers who proceed to the alternation of linguistic codes (wolof and arabic) in there speeches. The desire to demonstrate the existence of this sociolinguistic phenomenon led us to carry out fieldwork through surveys and recordings of Senegalese speakers. The set of recorded discourses has led us to discover that multilingualism in Senegal is a factor that allows certain privileged individuals to carry out intelligently the code-switching wolof-arabic whose modes we have linguistically described and analyzed the processes.
They alternate wolof and arabic in the same enunciation for several reasons that we have listed; according to the interlocutors or the public to whom their speeches are intended.

Imp. Service Reprographie - Rennes 2